

JeepTM

**GUIDE D'UTILISATEUR
NOUVEAU WRANGLER 2019**



Important

Obtenez des renseignements sur les garanties et sur d'autres documents en ligne - vous pouvez consulter et imprimer ou télécharger une copie du guide de l'automobiliste, des guides du système de navigation et du système Uconnect et des garanties limitées fournies par FCA US LLC pour votre véhicule en visitant le site **www.mopar.com** (États-Unis) ou **www.owners.mopar.ca** (Canada). Cliquez sur le lien correspondant dans la zone des « Sujets populaires » de la page d'accueil de **www.mopar.com** (États-Unis) ou **www.owners.mopar.ca** (Canada) et suivez les directives pour sélectionner l'année, la marque et le modèle adéquats pour votre véhicule.

Si vous êtes le premier propriétaire au détail enregistré de votre véhicule, vous pouvez obtenir un exemplaire gratuit du livret de garantie en appelant au **1 800 387-1143** (Canada) ou au **1 877 426-5337** (États-Unis), ou encore en communiquant avec votre concessionnaire.

La responsabilité première du conducteur consiste à conduire son véhicule en toute sécurité. Si vous conduisez alors que votre attention est détournée, vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule, ce qui peut entraîner une collision et des blessures. FCA US LLC recommande vivement au conducteur de faire preuve d'extrême prudence en utilisant un appareil ou une fonction qui pourrait détourner son attention de la route.

L'usage d'appareils électriques comme les téléphones cellulaires, les ordinateurs, les radios portatives, les systèmes de navigation du véhicule ou tout autre appareil par le conducteur alors que le véhicule est en déplacement est dangereux et peut entraîner de graves collisions. Écrire et envoyer des télémessages en conduisant est également dangereux et ne devrait se faire que lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Si vous n'êtes pas en mesure de vous concentrer totalement sur la conduite de votre véhicule, arrêtez-vous dans un endroit sûr. Certains États et certaines provinces interdisent l'usage de téléphones cellulaires ou l'envoi de télémessages en conduisant. Il en va de la responsabilité du conducteur de se conformer à toutes les réglementations locales en vigueur.

Félicitations pour l'acquisition de votre nouveau véhicule de FCA US LLC. Soyez certain qu'il allie l'exécution de précision, le style distinctif et la qualité supérieure.

Conduisez TOUJOURS prudemment et soyez attentif à l'état de la route. Conduisez TOUJOURS prudemment en gardant les mains sur le volant. Vous êtes entièrement responsable et assumez tous les risques en ce qui concerne l'utilisation des fonctions et des applications de ce véhicule. N'utilisez ces fonctions et ces applications que lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité. Sinon, vous risqueriez un accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

Le présent guide illustre et décrit le fonctionnement des caractéristiques et des équipements de série ou en option de ce véhicule. Ce guide peut également comprendre une description des caractéristiques et des équipements qui ne sont plus disponibles ou qui n'ont pas été commandés pour ce véhicule. Veuillez ne pas tenir compte des caractéristiques et des équipements décrits dans ce guide qui ne se trouvent pas sur ce véhicule.

FCA US LLC se réserve le droit de modifier la conception et les caractéristiques techniques, ainsi que d'apporter des ajouts ou des améliorations à ses produits sans s'imposer l'obligation de mettre en vigueur de telles modifications dans des véhicules précédemment construits.

Ce guide d'utilisateur a été préparé pour vous aider à vous familiariser rapidement avec les fonctions importantes de votre véhicule. Il contient presque tout ce dont vous aurez besoin pour utiliser le véhicule et en assurer l'entretien, y compris des renseignements sur les services d'urgence.

En ce qui concerne le service après-vente, nous tenons à vous rappeler que c'est votre concessionnaire autorisé qui connaît le mieux votre véhicule Jeep^{MD}, car il dispose de techniciens formés en usine, offre des pièces MOPAR^{MD} d'origine et tient à ce que vous soyez satisfait.

COMMENT TROUVER VOTRE MANUEL DU PROPRIÉTAIRE EN LIGNE

Cette publication a été préparée comme document de référence pour vous aider à vous familiariser rapidement avec les fonctions importantes de votre véhicule. Il contient presque tout ce dont vous aurez besoin pour utiliser le véhicule et en assurer l'entretien, y compris des renseignements et des procédures sur les services d'urgence.

Ce guide d'utilisateur ne remplace pas tout le manuel du propriétaire, et ne couvre pas toutes les opérations et procédures possibles avec votre véhicule.

Pour obtenir une description plus détaillée des sujets couverts dans le présent guide d'utilisateur, ainsi que des renseignements sur des fonctions et processus non traités dans ce guide d'utilisateur, vous pouvez obtenir tout le manuel du propriétaire gratuitement en ligne dans un format PDF facile à imprimer.

Pour obtenir tout le manuel du propriétaire ou supplément applicable pour votre véhicule, consultez les sites Web appropriés ci-dessous :

www.mopar.com/en-us/care/owners-manual.html
(résidents américains)

www.owners.mopar.ca (résidents canadiens)

FCA US LLC met tout en œuvre pour protéger l'environnement et les ressources naturelles. En passant du papier au format électronique pour la plupart des renseignements concernant le véhicule, nous contribuons à diminuer grandement la demande de produits à base de bois et à réduire la pression exercée sur l'environnement. ♻️

COMMENT UTILISER CE GUIDE

Renseignements essentiels

Chaque fois que des directives de direction (gauche/droite ou avant/arrière) sont fournies à propos du véhicule, elles sont écrites pour un occupant assis dans le siège du conducteur. Les cas particuliers non conformes à cette règle seront correctement définis dans le texte.

Les illustrations fournies dans ce guide d'utilisateur sont fournies à titre d'exemple seulement : ceci peut signifier que certains détails de l'image ne correspondent pas à la réalité de votre véhicule.

De plus, le guide d'utilisateur est conçu pour les véhicules avec le volant sur le côté gauche; il est donc possible que dans les véhicules avec le volant sur le côté droit, la position de certaines commandes et certaines commandes et certains éléments ne se soit pas exactement similaire aux figures.

Pour identifier le chapitre qui contient les renseignements dont vous avez besoin, consultez l'index fourni à la fin du présent guide d'utilisateur.

Vous pouvez rapidement identifier les chapitres au moyen des onglets graphiques dédiés situés sur le côté de chaque page impaire. Quelques pages plus loin, une légende est fournie pour indiquer l'ordre des chapitres et les symboles pertinents sur les languettes. Une indication textuelle du chapitre en cours est toujours fournie sur le côté de chaque page paire.

Symboles

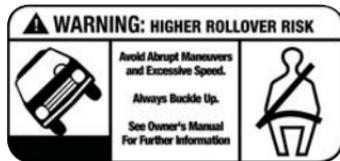
Certains composants du véhicule sont dotés d'étiquettes de couleur dont les symboles indiquent les précautions à prendre lorsque vous utilisez lesdits composants. Consultez le paragraphe « Témoins et messages » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements sur les symboles utilisés dans votre véhicule.

AVERTISSEMENT DE CAPOTAGE

Les véhicules utilitaires présentent un risque de capotage nettement plus élevé que les autres types de véhicules. Ce véhicule a une garde au sol et un centre de gravité plus élevés que de nombreux véhicules de tourisme. Sa performance peut s'avérer supérieure dans plusieurs applications de type hors route. Mais, quel que soit le véhicule, si celui-ci est conduit de façon non sécuritaire, le conducteur peut perdre la maîtrise du véhicule. En raison de son centre de gravité plus élevé, si le conducteur en perd la maîtrise, le véhicule pourrait capoter contrairement à d'autres véhicules.

Ne tentez pas de virages serrés, de manœuvres brusques ou d'autres manœuvres de conduite dangereuse qui pourraient entraîner une perte de maîtrise du véhicule. Si vous ne conduisez pas ce véhicule de façon sécuritaire, vous risquez de provoquer une collision, un capotage, ainsi que des blessures graves ou mortelles.

Conduisez prudemment.



Étiquette d'avertissement de capotage

Le conducteur et les passagers risquent de subir des blessures graves ou mortelles s'ils ne bouclent pas leur ceinture de sécurité.

Dans les faits, le gouvernement américain a remarqué que l'usage systématique des ceintures de sécurité existantes pourrait éviter plus de 10 000 décès chaque année, en plus de réduire les blessures invalidantes de deux millions de personnes annuellement. En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont nettement plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité.

MISES EN GARDE ET AVERTISSEMENTS

Dans ce guide d'utilisateur, vous trouverez des AVERTISSEMENTS à respecter pour éviter une mauvaise utilisation des composants, ce qui pourrait provoquer des accidents ou des blessures.

Il y a aussi des PRÉCAUTIONS qui doivent être respectées pour éviter certaines procédures risquant d'endommager votre véhicule.

REPRÉSENTATION GRAPHIQUE DE LA TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DE VOTRE VÉHICULE

PRÉSENTATION DU TABLEAU DE BORD DE VOTRE VÉHICULE

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE ET CONDUITE

EN CAS D'URGENCE

ENTRETIEN ET MAINTENANCE

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

MULTIMÉDIA

ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE

INDEX



FCA US LLC VOUS SOUHAITE LA BIENVENUE

COMMENT TROUVER VOTRE MANUEL DU PROPRIÉTAIRE
EN LIGNE 1

COMMENT UTILISER CE GUIDE

COMMENT UTILISER CE GUIDE 3
Renseignements essentiels 3
Symboles 3

AVERTISSEMENT DE CAPOTAGE 3

MISES EN GARDE ET AVERTISSEMENTS 4

REPRÉSENTATION GRAPHIQUE DE LA TABLE DES MATIÈRES

TABLEAU DE BORD 11

INTÉRIEUR 12

PRÉSENTATION DE VOTRE VÉHICULE

CLÉS 13
Télécommande 13

COMMUTATEUR D'ALLUMAGE 15

Système d'accès et de démarrage sans clé
Keyless Enter-N-Go – Allumage 15

SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE –
SELON L'ÉQUIPEMENT 17

Utilisation du système de démarrage à
distance 17
Passage en mode de démarrage à distance 18
Généralités 19

SYSTÈME D'ALARME ANTIVOL–
SELON L'ÉQUIPEMENT 19

Amorçage du système 19

Désamorçage du système 20

PORTIÈRES 20

Système d'accès et de démarrage sans clé
Keyless Enter-N-Go (déverrouillage passif) –
selon l'équipement 20

Système de verrouillage sécurité-enfants –
portières arrière 25
Dépose de portière avant 26

Dépose de la portière arrière
(modèles à 4 portières) 28

SIÈGES 30

Sièges chauffants – selon l'équipement 30

Siège d'accès facile à l'entrée du passager
avant – Modèles à 2 portières 31

Siège arrière à dossiers rabattables divisé
60-40 – modèles à 4 portières 31

Siège arrière rabattable – modèles à
2 portières 33

APPUIE-TÊTE 34

Appuie-tête avant 35

Appuie-tête arrière – modèles à 2 portières 36

Appuie-tête arrière – modèles à 2 portières 37

VOLANT 38

Colonne de direction inclinable et
télescopique 38

Volant chauffant – selon l'équipement 39

ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR 40

Commutateur des phares 40

Daytime Running Lights (Feux de jour) –
Selon l'équipement 40

Inverseur route-croisement 40

Appel de phares 41

Phares automatiques – selon l'équipement 41

Phares antibrouillard avant –
selon l'équipement 41

Clignotants 41

Avertisseur de phares allumés 41

ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACE DU PARE-BRISE 42

Fonctionnement des essuie-glaces 42

COMMANDES DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION 44

Vue d'ensemble des commandes automatiques
de chauffage-climatisation 44

Fonctions du système de chauffage-
climatisation 49

Commande de réglage automatique
de la température – selon l'équipement 50

Conseils utiles 50

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON
L'ÉQUIPEMENT 52

Fonction d'ouverture automatique 52

Tremblement dû au vent 53

RENSEIGNEMENTS SUR LE TOIT AMOVIBLE 53

Capote – Modèles à deux ou à quatre
portières 54

Toit Freedom Top et toit rigide 58

Options deux toits – Selon l'équipement 60

CAPOTE À COMMANDE ÉLECTRIQUE COULISSANTE –
SELON L'ÉQUIPEMENT 61

Ouvrir la capote à commande électrique 62

Fermer la capote à commande électrique 62

Fonction de détection des obstacles 63

CAPOT 63

Ouverture du capot 63

Fermeture du capot 64

PORTE PIVOTANTE ARRIÈRE 64

OUVRE-PORTE DE GARAGE UNIVERSEL (HOMELINK) –
SELON L'ÉQUIPEMENT 65

Avant de commencer la programmation
de la télécommande HomeLink 65

Effacer tous les canaux de la télécommande HomeLink	65
Identification de la présence d'un code roulant ou non roulant	66
Programmation de la télécommande HomeLink à un ouvre-porte de garage	66
Programmation de la télécommande HomeLink pour divers appareils	68
Reprogrammation d'un seul bouton de la télécommande HomeLink	68
Généralités	68
ÉQUIPEMENT INTERNE	69
Prises de courant électrique	69
Onduleur d'alimentation – selon l'équipement	71
Commutateurs auxiliaires – selon l'équipement	72
PRÉSENTATION DU TABLEAU DE BORD DE VOTRE VÉHICULE	
AFFICHAGE DU GROUPE D'INSTRUMENTS	75
Emplacement et commandes de l'affichage du groupe d'instruments	75
Réinitialisation de l'indicateur automatique de vidange d'huile – selon l'équipement	76
Options sélectionnables pour l'affichage du groupe d'instruments	77
TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ET MESSAGES	78
Témoins d'avertissement rouges	78
Témoins d'avertissement jaune	82
Témoins jaunes	86
Témoins verts	87
Témoins blancs	89
Témoins bleus	90
Témoins gris	90

SYSTÈME DE DIAGNOSTIC EMBARQUÉ – OBD II	90
Cybersécurité relative au système de diagnostic embarqué (OBD II)	91

INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN	91
--	-----------

SÉCURITÉ

CARACTÉRISTIQUES DE SÉCURITÉ	93
Système de freinage antiblocage (ABS)	93
Système de commande électronique des freins	94

AIDES À LA CONDUITE AUXILIAIRES	105
Système de surveillance des angles morts (BSM) – selon l'équipement	105
Système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage – Selon l'équipement	109
Système de surveillance de la pression des pneus	112

DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS	119
Fonctions du dispositif de retenue des occupants	119
Consignes de sécurité importantes	119
Ceintures de sécurité	121
Systèmes de retenue complémentaires	130
Ensemble de retenue pour enfants	149
Transport d'animaux domestiques	169

CONSEILS DE SÉCURITÉ	169
Transport de passagers	169
Gaz d'échappement	169
Vérifications de sécurité à effectuer à l'intérieur du véhicule	170
Vérifications de sécurité périodiques à l'extérieur du véhicule	172

DÉMARRAGE ET CONDUITE

DÉMARRAGE DU MOTEUR	173
Démarrage normal	173

RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR	177
--	------------

TRANSMISSION MANUELLE – SELON L'ÉQUIPEMENT	178
Passage des rapports	179
Rétrogradation	180

TRANSMISSION AUTOMATIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT	181
Système de verrouillage de clé de contact/position de stationnement	183
Dispositif de déverrouillage du levier de vitesses au frein	183
Transmission automatique à huit rapports	183

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME À QUATRE ROUES MOTRICES	185
Boîte de transfert à quatre positions	185
Boîte de transfert à cinq positions	188
Essieu arrière Trac-Lok – selon l'équipement	192
Verrouillage d'essieu (Tru-Lok) – Modèles Rubicon	192
Barre stabilisatrice à déconnexion électronique – selon l'équipement	193

SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE – TRANSMISSION AUTOMATIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)	195
Mode automatique	195
Raisons possibles pour que le moteur ne passe pas en mode arrêt automatique	196
Démarrage du moteur en mode arrêt automatique	196
Désactivation manuelle du système d'arrêt et de démarrage	197



Activation manuelle du système d'arrêt et de démarrage	198
Anomalie du système	198
SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE – TRANSMISSION MANUELLE (SELON L'ÉQUIPEMENT)	198
Mode automatique	199
Raisons possibles pour que le moteur ne passe pas en mode arrêt automatique	199
Démarrage du moteur en mode arrêt automatique	200
Désactivation manuelle du système d'arrêt et de démarrage	200
Activation manuelle du système d'arrêt et de démarrage	201
Anomalie du système	201
RÉGULATEUR DE VITESSE	201
Activation	202
Pour programmer une vitesse souhaitée	203
Pour revenir à la vitesse programmée	203
Désactivation	203
RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF – SELON L'ÉQUIPEMENT	203
Activation et désactivation	204
Pour programmer une vitesse souhaitée du régulateur de vitesse adaptatif	204
Retour à la vitesse programmée	205
Changement de la vitesse programmée	205
Réglage de la distance entre véhicules du régulateur de vitesse adaptatif	207
Généralités	207
SYSTÈME D'AIDE AU RECUIL PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT	208
Capteurs du système ParkSense	208
Activation et désactivation du système ParkSense	208
Précautions concernant l'utilisation du système ParkSense	209
CAMÉRA D'AIDE AU RECUIL PARKVIEW	210
RAVITAILLEMENT DU VÉHICULE	212
Bouchon du réservoir de carburant	212
Message de bouchon de remplissage de réservoir de carburant desserré	213
TRACTAGE DE REMORQUE	214
Capacité de remorque (poids maximal de la remorque)	214
REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE, ETC.)	215
Remorquage du véhicule derrière un autre	215
Remorquage derrière un véhicule de loisir — modèles à 4 roues motrices	216
EN CAS D'URGENCE	
FEUX DE DÉTRESSE	219
REMPACEMENT D'UNE AMPOULE	219
Ampoules de rechange	219
Remplacement des ampoules	221
FUSIBLES	224
Généralités	224
Centrale de servitudes	224
MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET REMPLACEMENT D'UN PNEU	231
Emplacement du cric	231
Retrait de la roue de secours	232
Préparatifs de levage sur cric	232
Directives de levage	233
Installation des pneus route	236
DÉMARRAGE D'APPOINT	236
Préparations pour un démarrage d'appoint	237
Procédure de démarrage d'appoint	238
EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR	239
LEVIER DE DÉVERROUILLAGE DE POSITION DE STATIONNEMENT MANUEL	240
DÉGAGEMENT D'UN VÉHICULE ENLISÉ	241
REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE	243
Modèles à 4 roues motrices	244
Crochets de remorquage d'urgence – Selon l'équipement	244
SYSTÈME DE RÉPONSE AMÉLIORÉE EN CAS D'ACCIDENT	245
ENREGISTREUR DE DONNÉES D'ÉVÈNEMENT	245
ENTRETIEN ET MAINTENANCE	
ENTRETIEN PÉRIODIQUE	246
Plan d'entretien	247
Utilisation intensive du véhicule	250
COMPARTIMENT MOTEUR	251
Moteur 2.0L	251
Moteur 3.6L	252
Vérification du niveau d'huile	253
Ajout de liquide lave-glace	253
Batterie sans entretien	253
SERVICE OFFERT PAR LE CONCESSIONNAIRE	254
Entretien du climatiseur	255
Balais d'essuie-glace	257
Circuit de refroidissement	259
Système de freinage	260
Transmission manuelle	261
Transmission automatique	262
SOULÈVEMENT DU VÉHICULE	262
PNEUS	262
Renseignements concernant la sécurité des pneus	262
Pneus – Généralités	271

Types de pneus	277
Roues de secours – selon l'équipement	278
Entretien des roues et des enjoliveurs	280
Chaînes antidérapantes (dispositifs de traction)	281
Recommandations concernant la permutation des pneus	282

NORMES DE CLASSIFICATION UNIFORMISÉE DES PNEUS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS 282

Indice d'usure de la bande de roulement	283
Indice d'adhérence	283
Résistance à la chaleur	283

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE 284

CARROSSERIE 284

Entretien de la carrosserie et de la sous-carrosserie	284
Entretien de la carrosserie	284

INTÉRIEURS 287

Sièges et pièces en tissu	287
Pièces en plastique et pièces enduites	288
Pièces en cuir	288
Surfaces vitrées	289

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE 290

SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU COUPLE DE SERRAGE DES ROUES ET DES PNEUS 290

Spécifications relatives au couple de serrage	291
---	-----

EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT 292

Moteur 2.0L	292
Moteur 3.6L	292
Additifs	293

LIQUIDES ET CONTENANCES 293

LIQUIDES ET LUBRIFIANTS 295

Engine (Moteur)	295
Châssis	297

ACCESSOIRES MOPAR 298

Accessoires authentiques et pièces de performance Jeep distribués par Mopar	298
---	-----

MULTIMÉDIA

CYBERSÉCURITÉ 300

SYSTÈME UCONNECT 3 AVEC AFFICHAGE DE 5 POUÇES – SELON L'ÉQUIPEMENT 302

Aperçu du système Uconnect 3 avec affichage de 5 pouces	302
Réglage de l'horloge	303
Réglage audio	303
Fonctionnement de la radio	304
Réponse texte-voix (non compatible avec l'iPhone)	305

SYSTÈME UCONNECT 4 AVEC AFFICHAGE DE 7 POUÇES 306

Aperçu du système Uconnect 4	306
Barre de menu glisser-déplacer	308
Radio	309
Android Auto – selon l'équipement	310
Intégration d'Apple CarPlay – Selon l'équipement	312

PARAMÈTRES DU SYSTÈME UCONNECT 313

COMMANDES AUDIO AU VOLANT 314

Fonctionnement de la radio	314
Mode multimédia	315

COMMANDE AUX/USB/MP3 – SELON L'ÉQUIPEMENT 315

SYSTÈME UCONNECT PHONE 318

Système Uconnect Phone (appel mains libres Bluetooth)	318
---	-----

Jumelage (connexion sans fil) de votre

téléphone mobile au système Uconnect	321
Commandes de téléphone courantes (exemples)	326

Mettre le microphone en sourdine

(ou annuler la sourdine) pendant l'appel	326
Transfert d'appel en cours entre le combiné et le véhicule	326

Phonebook (Répertoire téléphonique)

Conseils relatifs aux commandes vocales

Réglage du volume

Utilisation de la fonction Do Not Disturb (Ne pas déranger)

Messages textes entrants

Astuces et questions fréquentes pour améliorer les performances Bluetooth lors de l'utilisation de votre système Uconnect

ASTUCES DE RECONNAISSANCE VOCALE DU SYSTÈME UCONNECT 330

Présentation du système Uconnect

Mise en route

Commandes vocales de base

Radio

Multimédia

Phone (Téléphone)

Réponse texte-voix

Climate (Chauffage-climatisation)

Navigation (4C AVEC NAVIGATION) – selon l'équipement

Application Siri Eyes Free – selon l'équipement

Utilisation de la fonction Do Not Disturb (Ne pas déranger)

Android Auto – selon l'équipement

Apple CarPlay – selon l'équipement

Généralités

Renseignements supplémentaires



ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE

SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE	342
Centre de service à la clientèle	
FCA US LLC	342
Centre de service à la clientèle	
FCA Canada inc.	342
Au Mexique :	342
Porto Rico et les îles Vierges américaines . .	343
Service à la clientèle pour les personnes malentendantes et celles qui souffrent de troubles de la parole (ATS ou téléimprimeur)	343
Contrat de service	343
RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA GARANTIE	344
PIÈCES MOPAR	344
POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ	344
Dans les 50 États américains et à Washington, D.C.	344
Au Canada	345
BONS DE COMMANDE DE PUBLICATION	345
INDEX	347

TABLEAU DE BORD



Tableau de bord

1 – Bouches d'air
2 – Commandes de l'affichage du groupe d'instruments
3 – Groupe d'instruments

4 – Boutons du régulateur de vitesse
5 – Bouton d'allumage
6 – Radio Uconnect

7 – Commandes de chauffage-climatisation
8 – Commutateurs de glace à commande électrique
9 – Panneau de commande de conduite hors route



INTÉRIEUR



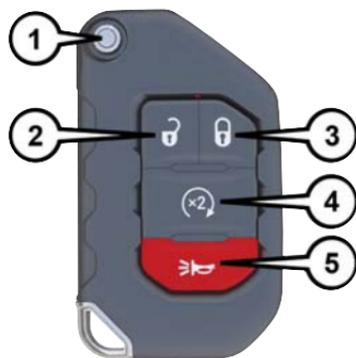
Caractéristiques intérieures

1 – Volant
2 – Sièges

3 – Sélecteur de rapport
4 – Boîte à gants

CLÉS

Télécommande



Télécommande

- 1 – Bouton de déverrouillage de la clé
- 2 – Bouton de déverrouillage
- 3 – Bouton de verrouillage
- 4 – Démarrage à distance
- 5 – Bouton d'alarme d'urgence

MISE EN GARDE!

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la clé mécanique seulement lorsque la télécommande est orientée en direction opposée de votre corps, particulièrement vos yeux et les objets qui peuvent être endommagés, comme les vêtements.

Votre véhicule est équipé d'un système d'allumage sans clé. Le système d'allumage comprend une télécommande avec le système de démarrage sans clé Keyless Go et un bouton-poussoir d'allumage START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT). Le système de télédéverrouillage comprend une télécommande avec clé mécanique et une fonction d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, selon l'équipement.

NOTA :

La télécommande peut ne pas être détectée par le véhicule s'il se trouve à côté d'un téléphone mobile, ordinateur portable ou autre appareil électronique; ces dispositifs pourraient bloquer le signal de la télécommande sans fil.

AVERTISSEMENT!

Les composants électriques à l'intérieur de la télécommande peuvent être endommagés si la télécommande est soumise à de fortes décharges électriques. Pour vous assurer de l'efficacité complète des dispositifs électroniques à l'intérieur de la télécommande, évitez d'exposer la télécommande directement aux rayons du soleil.

La télécommande vous permet de verrouiller ou de déverrouiller les portières et la porte pivotante à une distance maximale d'environ 66 pi (20 m) en appuyant sur le bouton approprié. Il n'est pas nécessaire de pointer la télécommande vers le véhicule pour activer le système.

NOTA :

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHÉ) et les portières sont ouvertes, le bouton de verrouillage est désactivé, et seul le bouton de déverrouillage est activé. Toutes les commandes de télédéverrouillage sont désactivées dès que le véhicule commence à se déplacer à une vitesse supérieure à 5 mi/h (8 km/h).



Mode de démarrage de secours

Si le commutateur d'allumage ne change pas de position lorsque vous appuyez sur le bouton, il se pourrait que la pile de la télécommande soit faible ou déchargée. Le groupe d'instruments peut vérifier si la batterie de la télécommande est faible et afficher les directives à suivre.

NOTA :

L'état de pile faible de la télécommande peut être indiqué par un message à l'affichage du groupe d'instruments ou par le témoin DEL sur la télécommande. Si le témoin DEL de la télécommande ne s'allume plus lorsque vous appuyez sur les boutons de la télécommande, la pile doit être remplacée.

Dans ce cas, une méthode de secours peut être utilisée pour actionner le commutateur d'allumage. Placez la partie en saillie de la télécommande contre le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR), puis poussez pour actionner le commutateur d'allumage.



Méthode de démarrage de secours

Déverrouillage des portières et de la porte pivotante

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande de déverrouillage une fois pour déverrouiller la portière du conducteur, ou deux fois pour déverrouiller toutes les portières et la porte pivotante. Lorsque le bouton de déverrouillage de la télécommande de déverrouillage est enfoncé, l'éclairage d'accueil s'allume et les ampoules de clignotants clignotent deux fois.

Verrouillage des portières et de la porte pivotante

Appuyez brièvement sur le bouton de verrouillage de la télécommande pour verrouiller toutes les portières. Les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit une fois pour confirmer le signal de verrouillage.

Demande pour des télécommandes supplémentaires

NOTA :

Seules les télécommandes programmées pour le circuit électronique du véhicule peuvent faire démarrer le moteur et permettre l'utilisation du véhicule. Une télécommande programmée pour un véhicule ne peut pas être reprogrammée pour un autre véhicule.

MISE EN GARDE!

- Retirez toujours les télécommandes du véhicule et verrouillez toutes les portières lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.
- N'oubliez jamais de placer le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).

La programmation de nouvelles télécommandes peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé. Celle-ci consiste en la programmation d'une télécommande vierge en fonction de l'électronique du véhicule. Une télécommande vierge est une télécommande qui n'a jamais été programmée.

NOTA :

- Apportez toutes vos clés chez un concessionnaire autorisé lorsque vous lui faites vérifier l'antidémarrreur Sentry Key.
- Les clés doivent être commandées avec la découpe qui correspond aux serrures du véhicule.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA :

Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.

COMMUTATEUR D'ALLUMAGE

Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go - Allumage

Cette fonction permet au conducteur d'actionner le commutateur d'allumage en enfonçant un bouton, à condition que la télécommande se trouve dans l'habitacle.

Le module d'allumage sans clé comporte plusieurs modes de fonctionnement qui sont identifiés par leur nom et qui s'allument lorsque cette position est sélectionnée. Ces modes sont OFF (ARRÊT), ACC (ACCES-SOIRES), RUN (MARCHE) et START (DÉMARRAGE).

NOTA :

Si le commutateur d'allumage ne change pas de position lorsque vous appuyez sur le bouton, il se pourrait que la pile de la télécommande soit faible ou déchargée. Dans ce cas, une méthode de secours peut être utilisée pour actionner le commutateur d'allumage.



Mettez le côté avant de la télécommande (le côté opposé à la clé d'urgence) contre le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) et poussez pour actionner le commutateur d'allumage.



Bouton START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT) de l'allumage

Le module d'allumage par bouton-poussoir peut être placé dans les modes suivants :

OFF (ARRÊT)

- Le moteur est coupé.

- Certains dispositifs électriques (p. ex., le système de verrouillage central, l'alarme, etc.) sont disponibles.

ACC (ACCESSOIRES)

- Le moteur ne démarre pas.
- Certains dispositifs électriques sont disponibles.

RUN (MARCHE)

- Position de conduite.
- Tous les dispositifs électriques sont disponibles.

START (DÉMARRER)

- Le moteur démarre.

MISE EN GARDE!

- Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé.

MISE EN GARDE!

- Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher le frein de stationnement, la pédale de frein ou le levier de vitesses.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.
- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves ou la mort.

AVERTISSEMENT!

Un véhicule déverrouillé constitue une invitation au vol. Retirez toujours la télécommande du véhicule et verrouillez toutes les portières lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.

NOTA :

Consultez le paragraphe « Démarrage du moteur » dans la section « Démarrage et conduite » dans le manuel du propriétaire pour obtenir de plus amples renseignements.

SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT



Ce système utilise la télécommande pour démarrer le moteur de façon pratique à partir de l'extérieur du véhicule tout en maintenant la sécurité. La portée du système est de 100 m (328 pi).

Le système de démarrage à distance active également le système de chauffage-climatisation, les sièges ventilés (selon l'équipement) à des températures supérieures à 26,7 °C (80 °F). Les sièges chauffants (selon l'équipement) et le volant chauffant (selon l'équipement) le sont également à des températures inférieures à 4,4 °C (40 °F). Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à la section « Sièges chauffants » du chapitre « Présentation de votre véhicule » du manuel du propriétaire.

NOTA :

- Le véhicule doit être équipé d'une transmission automatique pour être muni du système de démarrage à distance.
- Des obstructions entre le véhicule et la télécommande peuvent réduire cette portée.

Utilisation du système de démarrage à distance

- Appuyez deux fois sur le bouton de démarrage à distance de la télécommande en moins de cinq secondes. Appuyez sur le bouton de démarrage à distance une troisième fois pour couper le moteur.
- Pour conduire le véhicule, appuyez sur bouton de déverrouillage et placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).
- Lorsque le démarrage à distance est activé, le moteur fonctionnera seulement 15 minutes (délai) à moins que la clé de contact soit placée à la position ON/RUN (MARCHE).
- Vous devez démarrer le véhicule au moyen de la clé après deux délais consécutifs.

Toutes les conditions suivantes doivent être présentes avant le démarrage à distance :

- Le levier de vitesses est en position P (STATIONNEMENT).
- Les portières sont fermées.
- Le capot est fermé.



- La porte pivotante est fermée.
- Le commutateur des feux de détresse est en position d'arrêt.
- Le contacteur de feu d'arrêt est inactif (la pédale de frein n'est pas enfoncée).
- Le niveau de charge de la batterie est suffisant.
- Le bouton PANIC (ALARME D'URGENCE) n'est pas enfoncé.
- Le système n'est pas désactivé par l'événement de démarrage à distance précédent.
- Le témoin du système d'alarme du véhicule clignote.
- Le commutateur d'allumage en position STOP/OFF (ARRÊT).
- Le niveau de carburant répond aux exigences minimales.
- Vous ne devez pas retirer toutes les portières amovibles.
- Le témoin d'anomalie n'est pas allumé.

MISE EN GARDE!

- Vous ne devez pas démarrer ni faire tourner le moteur dans un garage fermé ou un endroit confiné. Le gaz d'échappement contient du monoxyde de carbone (CO) qui est inodore et incolore. Le monoxyde de carbone est toxique et peut entraîner des blessures graves ou la mort en cas d'inhalation.
- Gardez les télécommandes hors de la portée des enfants. Le fonctionnement du système de démarrage à distance, de fermeture des glaces, de verrouillage des portières ou des autres commandes pourraient entraîner des blessures graves ou la mort.

Passage en mode de démarrage à distance

Appuyez brièvement à deux reprises sur le bouton de démarrage à distance de la télécommande en moins de cinq secondes. Les portières se verrouillent, les clignotants clignotent deux fois et l'avertisseur sonore retentit deux fois. Ensuite, le moteur démarre et le véhicule demeure en mode de démarrage à distance pendant un cycle de 15 minutes.

NOTA :

- En cas d'anomalie du moteur ou de bas niveau de carburant, le véhicule démarre, puis s'arrête après 10 secondes.
- Les feux de stationnement s'allument et restent allumés en mode de démarrage à distance.
- Pour des raisons de sécurité, le fonctionnement de la glace à commande électrique est désactivé lorsque le véhicule est en mode de démarrage à distance.
- Le moteur peut être démarré à deux reprises consécutives (deux cycles de 15 minutes) au moyen de la télécommande. Toutefois, le commutateur d'allumage doit se trouver à la position ON/RUN (MARCHE)

avant que vous ne puissiez recommencer la séquence de démarrage pour un troisième cycle.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA :

Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.

SYSTÈME D'ALARME ANTIVOL- SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'alarme antivol contrôle l'ouverture non autorisée des portières ainsi que l'utilisation non autorisée du commutateur d'allumage. Lorsque l'alarme de sécurité du véhicule est activée, les commutateurs intérieurs pour le verrouillage des portières sont désactivés. Le système d'alarme antivol du véhicule émet des signaux sonores et visuels. Si l'alarme se déclenche, le système d'alarme antivol émet des signaux sonores et visuels : l'avertisseur sonore retentit à intervalles réguliers, les clignotants et les feux de stationnement clignotent et le témoin de sécurité du véhicule situé dans le groupe d'instruments clignote.

Amorçage du système

Effectuez ces étapes pour activer le système d'alarme antivol :

1. Assurez-vous que le contact soit COUPÉ (consultez le paragraphe « Démarrage du moteur » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements).

2. Exécutez une des méthodes suivantes pour verrouiller le véhicule :

- Appuyez sur le bouton de verrouillage du commutateur de verrouillage électrique des portières intérieur lorsque la portière du conducteur ou du passager est ouverte.
- Appuyez sur le bouton de verrouillage situé sur la poignée de portière à déverrouillage passif extérieure en vous assurant d'avoir une télécommande valide dans la même zone extérieure (consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif » dans la section « Présentation de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements).
- Appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande.

3. Si une portière est ouverte, fermez-la.



Désamorçage du système

Le système d'alarme antivol du véhicule peut être désarmé au moyen d'une des méthodes suivantes :

- Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.
- Saisissez la poignée de portière à déverrouillage passif (selon l'équipement, consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif » dans la section « Présentation de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements).
- Déplacez le commutateur d'allumage hors de la position OFF (ARRÊT).

NOTA :

- Le système d'alarme antivol ne peut pas être armé ou désarmé au moyen du barillet de serrure de la portière du conducteur.
- Lorsque le système d'alarme antivol du véhicule est activé, les commutateurs intérieurs de verrouillage électrique des portières ne permettent pas de déverrouiller les portières.

Le système d'alarme antivol est conçu pour protéger votre véhicule. Cependant, il peut, dans certaines conditions, se déclencher intempestivement. Si vous avez exécuté l'une des séquences d'armement précédemment décrites, le système d'alarme antivol du véhicule est activé, que vous vous trouviez à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule. Si vous demeurez dans le véhicule et que vous ouvrez une portière, l'alarme se déclenche. Dans un tel cas, désactivez le système d'alarme antivol du véhicule.

Si le système d'alarme antivol du véhicule est activé et que la batterie est débranchée, le système d'alarme antivol demeurera activé lorsque la batterie sera rebranchée; les feux extérieurs clignoteront et l'avertisseur sonore retentira. Dans un tel cas, désactivez le système d'alarme antivol du véhicule.

PORTIÈRES

AVERTISSEMENT!

La manipulation ou l'entreposage négligent des panneaux de portière détacha-

AVERTISSEMENT!

bles peut endommager les joints et causer des infiltrations d'eau à l'intérieur du véhicule.

Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go (déverrouillage passif) – selon l'équipement

Le système de déverrouillage passif vous permet de verrouiller ou de déverrouiller les portières et la porte pivotante du véhicule sans avoir à appuyer sur les boutons de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande.

NOTA :

- Le système de déverrouillage passif peut être programmé pour être ACTIVÉ ou DÉSACTIVÉ; consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » de la section « Multimédia » de votre manuel du propriétaire pour obtenir de plus amples renseignements.

- La télécommande peut ne pas être détectée par le système d'accès sans clé du véhicule s'il se trouve à côté d'un téléphone mobile, ordinateur portable ou autre appareil électronique; ces dispositifs pourraient nuire au signal de la télécommande sans fil et empêcher le système de démarrage sans clé de démarrer le véhicule.
- Le système de déverrouillage passif active l'éclairage d'approche (feux de croisement, éclairage de la plaque d'immatriculation, feux de position) pendant la durée réglée, entre 0, 30 (réglage par défaut), 60 ou 90 secondes. Le système de déverrouillage passif active également les clignotants deux fois.
- Si vous portez des gants ou s'il a plu/neigé sur une poignée de portière à déverrouillage passif, la sensibilité de déverrouillage peut être réduite, entraînant un temps de réaction plus lent.
- Si le véhicule est déverrouillé au moyen du système de déverrouillage passif et qu'aucune portière n'est ouverte dans les 60 secondes, le véhicule se verrouillera de nouveau et l'alarme de sécurité, selon l'équipement, s'amorcera.

Déverrouillage de portière à partir du côté conducteur

En ayant en main une télécommande munie du système de déverrouillage passif valide à moins de 5 pi (1,5 m) de la poignée de portière du conducteur, saisissez la poignée pour déverrouiller automatiquement la portière du conducteur.



Saisissez la poignée de portière pour déverrouiller

NOTA :

Si la fonction « 1st Press Of Key Fob Unlock » (Déverrouillage à la première pression sur le bouton de la télécommande) est programmée, toutes les portières se déverrouilleront lorsque vous saisissez la poignée de portière du conducteur. Pour choisir entre les fonctions « Unlock Driver Door 1st Press » (Déverrouiller la portière du conducteur à la première pression du bouton) et « Unlock All Doors 1st Press » (Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton), consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » de votre manuel du propriétaire pour obtenir de plus amples renseignements.

Déverrouillage de portière à partir de la portière du passager

En ayant en main une télécommande munie du système de déverrouillage passif valide à moins de 5 pi (1,5 m) de la poignée de portière du passager, saisissez la poignée de portière du passager avant pour déverrouiller automatiquement toutes les portières et la porte pivotante.



NOTA :

Toutes les portières se déverrouillent lorsque vous saisissez la poignée de portière du passager avant, peu importe le réglage de préférence du conducteur de déverrouillage de portière (« Unlock Driver Door 1st Press » [Déverrouiller la portière du conducteur à la première pression du bouton] ou « Unlock All Doors 1st Press » [Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton]).

Pour prévenir l'oubli d'une télécommande d'accès passif dans le véhicule verrouillé (fonction de sécurité de la clé FOBIK)

Afin de minimiser le risque d'oublier une télécommande du système de déverrouillage passif dans votre véhicule, le système de déverrouillage passif est muni d'une fonction de déverrouillage automatique des portières qui est activée seulement lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT).

La fonction de sécurité de la clé FOBIK est exécutée uniquement dans les véhicules munis du déverrouillage passif.

Trois situations déclenchent une recherche de la fonction de sécurité de la clé FOBIK dans un véhicule muni du déverrouillage passif :

- Une sollicitation de verrouillage est faite par une télécommande du système de déverrouillage passif valide lorsqu'une portière est ouverte.
- Une sollicitation de verrouillage est faite par la poignée de portière à déverrouillage passif lorsqu'une portière est ouverte.
- Une sollicitation de verrouillage est faite par le commutateur de panneau de portière lorsqu'une portière est ouverte.

Lorsqu'une de ces situations se produit, la recherche de fonction de sécurité de la clé FOBIK est exécutée quand toutes les portières ouvertes sont fermées. Si le véhicule détecte une télécommande de déverrouillage passif dans la voiture, il verrouille les portières et en informe l'utilisateur. Si la fonction de déverrouillage passif est désactivée à l'aide du système Uconnect, la protection clé décrite dans la section « Pour prévenir l'oubli d'une télécommande du système de déverrouillage passif dans le véhicule verrouillé » reste activée ou fonctionnelle.

NOTA :

Les portières se déverrouillent seulement pendant l'exécution de la fonction de sécurité de la clé FOBIK lorsqu'une télécommande de déverrouillage passif valide est détectée à l'intérieur du véhicule. Les portières ne se déverrouillent pas si une des conditions suivantes est présente :

- Une deuxième télécommande du système de déverrouillage passif valide est détectée à l'extérieur du véhicule (à moins de 5 pi d'une poignée de portière à déverrouillage passif).
- Les portières sont verrouillées manuellement à l'aide des boutons de verrouillage des portières.
- Trois tentatives sont effectuées pour verrouiller les portières à l'aide du commutateur situé sur le panneau de portière avant de fermer les portières.

Verrouillage des portières et de la porte pivotante du véhicule

En ayant en main une télécommande munie du système de déverrouillage passif valide à moins de 5 pi (1,5 m) de la poignée de

portière du conducteur ou du passager avant, appuyez sur le bouton de déverrouillage passif pour verrouiller les portières et la porte pivotante du véhicule.



Appuyez sur le bouton de la poignée de portière pour verrouiller

NOTA :

NE saisissez PAS la poignée de portière en même temps que vous appuyez sur le bouton de verrouillage de poignée de portière. Cela pourrait déverrouiller les portières.



Ne saisissez PAS la poignée de portière lors du verrouillage

Vous pouvez aussi verrouiller les portières à l'aide du bouton de verrouillage situé sur le panneau intérieur de portière du véhicule.

Déverrouillage et accès à la porte pivotante

La fonction de déverrouillage passif de la porte pivotante est intégrée dans la poignée de la porte pivotante. En ayant en main une télécommande munie du système de déverrouillage passif valide à moins de 5 pi (1,5 m) de la poignée de porte pivotante, saisissez la poignée de porte pivotante pour déverrouiller automatiquement la porte pivotante, et tirez-la pour l'ouvrir.

NOTA :

Si la fonction « Unlock All Doors 1st Press » (Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton) est programmée, toutes les portières et la porte pivotante se déverrouillent lorsque vous saisissez la poignée de porte pivotante.



Pour choisir entre les fonctions « Unlock Driver Door 1st Press » (Déverrouiller la portière du conducteur à la première pression du bouton) et « Unlock All Doors 1st Press » (Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton), consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » de votre manuel du propriétaire pour obtenir de plus amples renseignements.



Emplacement du système de déverrouillage passif de la porte pivotante

Verrouillage de la porte pivotante

En ayant en main une télécommande munie du système de déverrouillage passif valide à moins de 5 pi (1,5 m) de la poignée de porte pivotante, appuyez sur le bouton de déverrouillage passif pour verrouiller les portières et la porte pivotante du véhicule.

NOTA :

- Après avoir appuyé sur le bouton de la poignée de portière, vous devez attendre deux secondes avant de pouvoir verrouiller ou déverrouiller les portières au moyen d'une poignée de portière à déverrouillage passif. Cela vous permet de vérifier si les portières sont verrouillées en tirant sur la poignée de portière, sans que le véhicule réagisse et les déverrouille.
- Si la fonction de déverrouillage passif est désactivée à l'aide du système Uconnect, la protection clé décrite dans la section « Pour prévenir l'oubli d'une télécommande du système de déverrouillage passif dans le véhicule verrouillé » reste activée ou fonctionnelle.

- Le système de déverrouillage passif ne fonctionne pas si la pile de la télécommande est déchargée.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA :

Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.

Système de verrouillage sécurité-enfants – portières arrière

Pour mieux protéger les jeunes enfants assis à l'arrière, les portières arrière sont munies d'un système de verrouillage sécurité-enfants.

Pour utiliser le système, ouvrez chaque portière arrière et, à l'aide d'un tournevis à lame plate (ou de la clé d'urgence), tournez le bouton à la position verrouillage ou déverrouillage.



Fonction de verrouillage sécurité-enfants

NOTA :

- Lorsque le système de verrouillage sécurité-enfants est enclenché, la portière ne peut s'ouvrir qu'à l'aide de la poignée extérieure de portière, même si le verrou intérieur de portière est en position de déverrouillage.
- Après avoir enclenché ou désactivé le système de verrouillage sécurité-enfants, vous devez toujours essayer d'ouvrir la portière de l'intérieur pour vous assurer que le bouton se trouve à la position voulue.
- En cas d'urgence, pour sortir du véhicule lorsque le système est enclenché, déplacez le levier de verrouillage vers l'arrière (sur le panneau de garnissage de portière), abaissez la glace, puis ouvrez la portière avec la poignée de portière extérieure.

MISE EN GARDE!

Évitez que des passagers se retrouvent coincés dans le véhicule en cas de collision. N'oubliez pas que les portières arrière ne peuvent être ouvertes que de l'extérieur lorsque le système de verrouillage sécurité-enfants est enclenché (verrouillé).

NOTA :

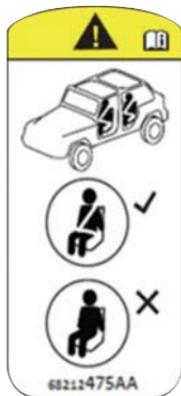
Utilisez toujours ce dispositif lors du transport des enfants. Après avoir enclenché le verrouillage de sécurité pour les enfants sur les deux portières arrière, vérifiez l'efficacité de l'engagement en essayant d'ouvrir une portière à l'aide de la poignée interne. Une fois que le système de verrouillage sécurité-enfants est enclenché, il est impossible d'ouvrir les portières depuis l'intérieur du véhicule. Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que personne n'est à l'intérieur.



Dépose de portière avant

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas votre véhicule sur la route sans les portières car vous ne bénéficieriez plus de la protection qu'elles offrent. Cette procédure doit uniquement être utilisée en mode hors route.



Étiquette d'avertissement de dépose de portière

MISE EN GARDE!

- Tous les occupants doivent porter leur ceinture de sécurité pendant la conduite hors-route sans portières. Consultez le paragraphe « Conseils de conduite hors route » dans la section « Démarrage et conduite » du manuel du propriétaire pour obtenir de plus amples renseignements.
- Ne rangez pas les portières détachées à l'intérieur du véhicule, car elles pourraient causer des blessures en cas d'accident.

NOTA :

- Les portières sont lourdes; soyez donc prudent lorsque vous les retirez.
- L'axe de charnière peut se briser s'il est trop serré pendant la réinstallation de la portière (couple de serrage maximal : 7,5 lb-pi / 10 N-m). Consultez le paragraphe « Conseils de conduite hors route » dans la section « Démarrage et conduite » du manuel du propriétaire pour obtenir de plus amples renseignements.

1. Abaissez la glace pour prévenir les dommages.
2. Retirez les vis des charnières extérieures supérieure et inférieure (à l'aide d'un tourne-vis à tête Torx n° T50).

NOTA :

Les vis et les écrous des charnières peuvent être rangés dans le plateau de l'espace de chargement arrière situé sous le plancher de chargement arrière.



Vis de charnière

3. Retirez le volet d'accès au câblage en plastique sous le tableau de bord en faisant glisser le panneau en plastique le long de l'encadrement d'entrée de portière vers les sièges jusqu'à ce que les pattes se détachent.

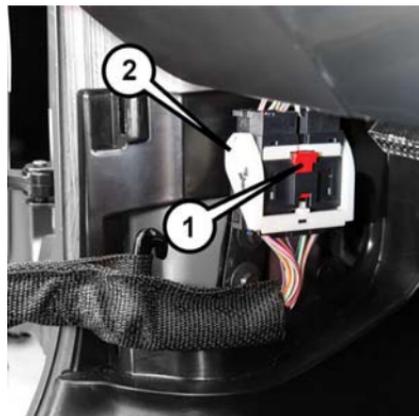


Volet d'accès au câblage

NOTA :

Ne forcez pas l'ouverture, car cela brisera le couvercle de plastique.

4. Tirez la languette de verrouillage rouge vers le haut pour déverrouiller le faisceau de câblage.



Faisceau de câblage fermé

- 1 – Patte de retenue
2 – Faisceau de câblage

5. Appuyez longuement sur la patte de sécurité noire sous le faisceau de câblage et levez le faisceau en position ouverte.

6. Lorsque le faisceau de câblage est ouvert, tirez le connecteur de câblage vers le bas pour le débrancher. Rangez le connecteur de câblage dans le panier inférieur de la portière.

7. Retirez le contre-vis du tirant de portière centrale (à l'aide d'un tournevis à tête Torx n° T40).



Tirant de portière



8. Portière ouverte, soulevez-la avec l'aide d'une autre personne pour dégager les gonds de leur charnière et déposez la portière.

Pour remettre la ou les portière(s), suivez les étapes ci-dessus dans l'ordre inverse.

NOTA :

La charnière supérieure dispose d'une longue goupille, que vous pouvez utiliser pour guider la portière en place lors de la réinstallation.

Dépose de la portière arrière (modèles à 4 portières)

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas votre véhicule sur la route sans les portières car vous ne bénéficiez plus de la protection qu'elles offrent. Cette procédure doit uniquement être utilisée en mode hors route.



Étiquette d'avertissement de dépose de portière

MISE EN GARDE!

- Tous les occupants doivent porter leur ceinture de sécurité pendant la conduite hors-route sans portières. Consultez le paragraphe « Conseils de conduite hors route » dans la section « Démarrage et conduite » du manuel du propriétaire pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

- Ne rangez pas les portières détachées à l'intérieur du véhicule, car elles pourraient causer des blessures en cas d'accident.

NOTA :

- Les portières sont lourdes; soyez donc prudent lorsque vous les retirez.
- L'axe de charnière peut se briser s'il est trop serré pendant la réinstallation de la portière (couple de serrage maximal : 7,5 lb-pi / 10 N-m). Consultez le paragraphe « Conseils de conduite hors route » dans la section « Démarrage et conduite » du manuel du propriétaire pour obtenir de plus amples renseignements.

1. Abaissez la glace pour prévenir les dommages.

- Retirez les vis des charnières extérieures supérieure et inférieure (à l'aide d'un tournevis à tête Torx n° T50).

NOTA :

Les vis et les écrous des charnières peuvent être rangés dans le plateau de l'espace de chargement arrière situé sous le plancher de chargement arrière.



Vis de charnière

- Glissez le siège avant complètement vers l'avant.

- Ouvrez le volet d'accès au câblage en plastique et retirez-le de la base du pied milieu.

- Débranchez le connecteur de câblage.

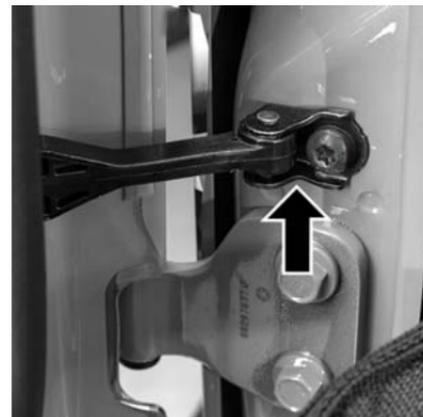
NOTA :

Appuyez sur la languette qui se trouve à la partie inférieure du faisceau de câblage. Cela déverrouillera la languette du connecteur et permettra de débrancher le connecteur de câblage.



Connecteur de câblage

- Retirez la contre-vis du tirant de portière centrale (à l'aide d'un tournevis à tête Torx n° T40).



Tirant de portière

- Portière ouverte, soulevez-la avec l'aide d'une autre personne pour dégager les gonds de leur charnière et déposez la portière.



Pour remettre la ou les portière(s), suivez les étapes ci-dessus dans l'ordre inverse.

NOTA :

La charnière supérieure dispose d'une plus longue goupille, que vous pouvez utiliser pour guider la portière en place lors de la réinstallation.

SIÈGES

Les sièges constituent un élément des dispositifs de retenue des occupants du véhicule.

MISE EN GARDE!

- Lorsque le véhicule est en mouvement, il est dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves ou la mort.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité. En cas de collision, les personnes se trou-

MISE EN GARDE!

vant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves ou la mort.

- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.

Sièges chauffants – selon l'équipement

Les boutons de commande des sièges chauffants sont situés sur le tableau de bord central sous l'écran tactile, ainsi qu'à l'écran de chauffage-climatisation ou des commandes de l'écran tactile.



Boutons de siège chauffant

- Appuyez une fois sur le bouton de siège chauffant  pour activer le réglage de niveau HI (ÉLEVÉ).
- Appuyez une deuxième fois sur le bouton de siège chauffant  pour activer le réglage de niveau MED (MOYEN).
- Appuyez une troisième fois sur le bouton de siège chauffant  pour activer le réglage de niveau LO (BAS).
- Appuyez une quatrième fois sur le bouton de siège chauffant  pour désactiver les éléments chauffants.

NOTA :

- Les sièges chauffants ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne.
- Le niveau de chaleur sélectionné sera en fonction jusqu'à ce que le conducteur le change.

Véhicules équipés du système de démarrage à distance

Sur les modèles équipés du système de démarrage à distance, le siège du conducteur peut être programmé pour s'activer lors d'un démarrage à distance.

Cette fonction peut être programmée au moyen du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Paramètres du système Uconnect » dans la section « Multimédia » dans votre manuel du propriétaire pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

- Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, de maladie chronique, de diabète, de traumatisme à la moelle épinière, de consommation de médicament ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre affection physique doivent être particulièrement prudentes lorsqu'elles activent le chauffage du siège. Les éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées.
- Ne placez sur le siège ou le dossier aucun objet pouvant couper la chaleur (p. ex., couverture, coussin). Vous risquez de faire surchauffer les éléments du siège. S'asseoir dans un siège surchauffé peut causer de graves brûlures à

MISE EN GARDE!

cause de la température élevée de la surface du siège.

Siège d'accès facile à l'entrée du passager avant – Modèles à 2 portières

Tirez le levier d'accès facile au siège situé sur le côté extérieur du dossier du siège vers le haut, puis faites glisser l'ensemble du siège vers l'avant.



Levier d'accès facile au siège

Pour remettre le siège à la position assise, rabattez le dossier de siège en position verticale jusqu'à ce qu'il s'enclenche, puis poussez le siège vers l'arrière jusqu'à ce que la glissière se bloque.

NOTA :

- La glissière est également pourvue d'une mémoire qui replace le siège passager avant à sa position d'origine.
- La sangle d'inclinaison et le levier d'accès facile au siège à l'entrée ne devraient pas être utilisés durant le retour du siège à sa position assise.

Siège arrière à dossiers rabattables divisés 60-40 – modèles à 4 portières

Pour fournir un espace de rangement et de chargement supplémentaire, chaque siège arrière peut être rabattu à plat.

NOTA :

- Assurez-vous que les dossiers des sièges avant sont complètement redressés et que les sièges sont avancés, et ce, pour vous permettre de rabattre facilement le siège arrière.



- Les appuie-tête centraux doivent être à leur position la plus basse pour éviter tout contact avec la console centrale lorsque vous rabattez le siège.

MISE EN GARDE!

- Lorsque le véhicule est en mouvement, il est extrêmement dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves ou la mort.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.
- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.

Pour rabattre le siège arrière

Deux leviers de déverrouillage se trouvent sur chaque partie supérieure du côté extérieur du siège arrière. Le plus grand levier de déverrouillage rabat le siège et l'appuie-tête simultanément. Le plus petit levier rabat l'appuie-tête indépendamment pour améliorer la visibilité.

Pour rabattre le dossier de siège, tirez le grand levier de verrouillage vers le haut et rabattez lentement le dossier. L'appuie-tête se rabat automatiquement avec le siège lorsque vous tirez ce levier.



Levier de déblocage de dossier de siège

- 1 – Levier de déblocage du dossier de siège
 2 – Levier de déverrouillage de l'appuie-tête

NOTA :

Vous pourriez observer une déformation dans les coussins de siège due aux boucles de ceinture de sécurité, si les sièges sont laissés pliés pendant une période prolongée. Ceci est normal. Une simple ouverture des sièges permettra, avec le temps, aux coussins de siège de revenir à leur forme normale.

Relèvement du siège arrière

Relevez le dossier jusqu'à ce qu'il s'enclenche. Relevez ensuite l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il se verrouille en place. Si une interférence provenant de l'espace de chargement empêche le dossier de se bloquer complètement, vous aurez des difficultés à remettre le siège à sa position appropriée.

MISE EN GARDE!

Assurez-vous que le dossier du siège est bien bloqué en position. Si ce n'est pas le cas, le dossier ne sera pas suffisamment stable pour des sièges d'enfant ou des passagers. Un siège incorrectement bloqué peut causer des blessures graves.

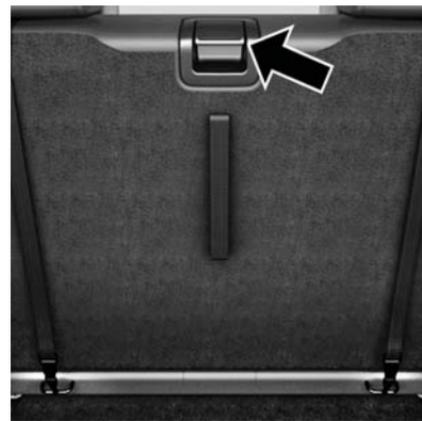
Siège arrière rabattable – modèles à 2 portières

NOTA :

- Avant de rabattre le siège arrière, il est parfois nécessaire de repositionner les sièges avant.
- Assurez-vous que les dossiers des sièges avant sont complètement redressés et que les sièges sont avancés, et ce, pour vous permettre de rabattre facilement le siège arrière.

Pliage du siège arrière

1. Levez le levier de déverrouillage du dossier et rabattez le dossier vers l'avant.



Levier de déverrouillage du dossier arrière

2. Faites basculer lentement l'ensemble du siège vers l'avant.

Utilisation des sangles de retenue

1. Deux sangles de retenue se trouvent au dos du siège arrière et deux boucles de fil métallique correspondantes se trouvent au dos de chaque pied milieu. Ouvrez l'attache à crochets et boucles sur la sangle et enfitez la boucle de fil métallique.



Rabattez l'attache à crochets et boucles par-dessus pour tenir le siège en position repliée. Vous devez le faire des deux côtés.



Siège arrière Position rabattue Sangle de retenue

2. Pour replacer le siège en position verticale, inversez ces étapes.

Dépose du siège arrière

1. Appuyez vers le bas sur le levier de dégagement de chaque côté, puis dégagez le siège hors de son support inférieur.
2. Retirez le siège du véhicule.

3. Pour réinstaller le siège arrière, inversez simplement ces étapes.

NOTA :

Ne conduisez pas le véhicule sans avoir réattaché les loquets de siège arrière.

MISE EN GARDE!

- Lorsque le véhicule est en mouvement, il est extrêmement dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves ou la mort.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.
- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.
- Si les sièges ne sont pas correctement verrouillés dans leurs fixations de plancher, les occupants pourraient subir des

MISE EN GARDE!

blessures en cas de collision. Veuillez toujours à ce que les sièges soient solidement verrouillés.

APPUIE-TÊTE

Les appuie-tête sont conçus pour réduire le risque de blessures en limitant le mouvement de la tête dans le cas d'une collision arrière. Les appuie-tête doivent être réglés de sorte que le sommet de l'appuie-tête est situé au-dessus du sommet de votre oreille.

MISE EN GARDE!

- Tous les occupants, y compris le conducteur, ne devraient pas conduire le véhicule, ni s'asseoir dans un des sièges du véhicule jusqu'à ce que les appuie-tête soient placés dans leur position appropriée pour minimiser les risques de blessures en cas de collision.
- Les appuie-tête ne doivent jamais être réglés lorsque le véhicule est en mouvement. La conduite d'un véhicule avec les

MISE EN GARDE!

appuie-tête retirés ou incorrectement réglés risque d'entraîner des blessures graves ou la mort en cas de collision.

Appuie-tête avant

Tirez l'appuie-tête vers le haut pour le relever. Pour l'abaisser, appuyez sur le bouton de réglage, situé à la base de l'appuie-tête, puis poussez l'appuie-tête vers le bas. Vous n'avez pas besoin d'appuyer sur le bouton de déverrouillage pour régler l'appuie-tête.

Pour déposer l'appuie-tête, soulevez-le aussi haut que possible, puis appuyez sur le bouton de réglage et le bouton de déverrouillage à la base de chaque tige tout en tirant l'appuie-tête vers le haut. Pour réinstaller l'appuie-tête, placez les tiges de l'appuie-tête dans les trous et appuyez sur l'appuie-tête. Réglez l'appuie-tête à la hauteur voulue.



Appuie-tête avant

- 1 – Bouton de déverrouillage
- 2 – Bouton de réglage

MISE EN GARDE!

- Un appuie-tête non fixé projeté en avant lors d'une collision ou d'un arrêt brusque peut causer des blessures graves ou mortelles aux occupants du véhicule. Rangez toujours les appuie-tête déposés de façon sécuritaire dans un endroit situé hors de l'habitacle.
- Tous les appuie-tête DOIVENT être réinstallés dans le véhicule afin de protéger adéquatement les occupants. Suivez les directives de réinstallation ci-dessus avant de prendre la route.

NOTA :

Ne repositionnez pas l'appuie-tête 180 degrés sur la mauvaise position dans une tentative pour accroître le jeu à l'arrière de la tête.



Appuie-tête arrière – modèles à 2 portières

La banquette arrière est équipée d'appuie-tête non réglables, mais pliables.

Pour rabattre l'appuie-tête extérieur, tirez sur la sangle de déverrouillage située sur la partie supérieure du côté extérieur de chaque siège arrière.



Emplacement de la sangle rabattable de l'appuie-tête arrière



Appuie-tête arrière rabattus

Pour replacer l'appuie-tête à sa position relevée, soulevez l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il se verrouille en place.

Consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans la section « Sécurité » pour obtenir des renseignements sur l'acheminement des courroies d'attache de siège d'enfant.

MISE EN GARDE!

- Ne conduisez pas le véhicule sans appuie-tête de sièges arrière pendant que des passagers occupent les sièges arrière. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cette zone, qui n'ont pas d'appuie-tête, sont plus susceptibles de subir des blessures graves ou mortelles.
- Un appuie-tête non fixé projeté en avant lors d'une collision ou d'un arrêt brusque peut causer des blessures graves ou mortelles aux occupants du véhicule. Rangez toujours les appuie-tête déposés de façon sécuritaire dans un endroit situé hors de l'habitacle.
- Tous les appuie-tête **DOIVENT** être réinstallés dans le véhicule afin de protéger adéquatement les occupants. Suivez les directives de réinstallation ci-dessus avant de prendre la route.

Appuie-tête arrière – modèles à 2 portières

Le siège arrière est équipé d'appuie-tête de place latérale non réglables, mais pliables, et d'un appuie-tête réglable et amovible à la place centrale.

Pour rabattre l'appuie-tête extérieur, tirez sur le levier de déverrouillage intérieur situé sur la partie supérieure du siège arrière.



Emplacement du levier d'appuie-tête arrière

- 1 – Levier de déblocage du dossier de siège
- 2 – Levier de déverrouillage de l'appuie-tête

Pour replacer l'appuie-tête à sa position relevée, soulevez l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il se verrouille en place.

Soulevez l'appuie-tête de la place centrale vers le haut pour le relever. Pour l'abaisser, appuyez sur le bouton de réglage, situé à la base de l'appuie-tête, puis poussez l'appuie-tête vers le bas.

Pour retirer l'appuie-tête de la place centrale, appuyez sur le bouton de déverrouillage, situé à la base de l'appuie-tête, et tirez l'appuie-tête vers le haut.

Pour installer l'appuie-tête, maintenez le bouton de déverrouillage en appuyant l'appuie-tête vers le bas. Consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans la section « Sécurité » pour obtenir des renseignements sur l'acheminement des courroies d'attache de siège d'enfant.

NOTA :

Abaissez l'appuie-tête central pour éviter tout contact avec la console centrale en rabattant le siège.



MISE EN GARDE!

- Ne conduisez pas le véhicule sans appuie-tête de sièges arrière pendant que des passagers occupent les sièges arrière. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cette zone, qui n'ont pas d'appuie-tête, sont plus susceptibles de subir des blessures graves ou mortelles.
- Un appuie-tête non fixé projeté en avant lors d'une collision ou d'un arrêt brusque peut causer des blessures graves ou mortelles aux occupants du véhicule. Rangez toujours les appuie-tête déposés de façon sécuritaire dans un endroit situé hors de l'habitacle.
- Tous les appuie-tête DOIVENT être réinstallés dans le véhicule afin de protéger adéquatement les occupants. Suivez les directives de réinstallation ci-dessus avant de prendre la route.

VOLANT**Colonne de direction inclinable et télescopique**

Cette fonction permet d'incliner la colonne de direction vers le haut ou le bas. Elle vous permet également d'allonger ou de raccourcir la colonne de direction. Le levier d'inclinaison et de réglage télescopique est situé sur la colonne de direction, sous le levier des clignotants.



Levier d'inclinaison et de réglage télescopique de la colonne de direction

Pour déverrouiller la colonne de direction, poussez le levier vers le bas (vers le plancher). Pour incliner la colonne de direction, déplacez le volant vers le haut ou vers le bas comme souhaité. Pour régler la longueur de la colonne de direction, tirez le volant vers l'extérieur ou poussez-le vers l'intérieur comme souhaité. Pour verrouiller la colonne de direction en position, poussez le levier vers le haut jusqu'à ce qu'il soit bien engagé.

MISE EN GARDE!

Ne réglez pas la position de la colonne de direction en conduisant. Le conducteur pourrait perdre la maîtrise du véhicule s'il tentait de régler la colonne de direction pendant la conduite ou s'il conduisait en laissant le réglage d'inclinaison déverrouillé. Vous risquez des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

Volant chauffant – selon l'équipement

Le volant contient un élément de chauffage qui permet de vous réchauffer les mains par temps froid. Le chauffage du volant ne dispose que d'un réglage de température. Une fois le chauffage du volant activé, il sera en fonction jusqu'à ce que le conducteur le désactive. Le volant chauffant ne s'active pas lorsqu'il est déjà chaud.

Le bouton de commande du volant chauffant est situé au centre du tableau de bord sous l'écran tactile et à l'écran de chauffage-climatisation ou des commandes de l'écran tactile.

- Appuyez une fois sur le bouton du volant chauffant  pour activer l'élément chauffant.
- Appuyez une deuxième fois sur le bouton du volant chauffant  pour désactiver l'élément chauffant.

NOTA :

Le chauffage du volant ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche.

Véhicules équipés du système de démarrage à distance

Sur les modèles qui sont équipés du système de démarrage à distance, le volant chauffant peut être programmé pour s'activer lors d'un démarrage à distance.

Cette fonction peut être programmée au moyen du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » dans votre manuel du propriétaire pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

- Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'un traumatisme à la moelle épinière, d'une consommation de médicament ou d'alcool, d'un épuisement ou d'un autre problème physique doivent être particulièrement prudentes quand elles activent le chauffage du volant. Les éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées.
- Ne placez sur le volant aucun objet pouvant couper la chaleur, comme une couverture ou un couvre-volant de tout type et matériau. Vous risqueriez de causer une surchauffe du volant.



ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR

Commutateur des phares

Le commutateur des phares est situé du côté gauche du tableau de bord. Ce commutateur commande le fonctionnement des phares, des feux de stationnement, des phares automatiques – selon l'équipement, de l'éclairage du tableau de bord, de l'intensité lumineuse du tableau de bord, de l'éclairage intérieur et des phares antibrouillard – selon l'équipement.



Commutateur des phares

Tournez le commutateur des phares jusqu'au premier cran dans le sens des aiguilles d'une montre pour allumer les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord. Tournez le commutateur des phares jusqu'au deuxième cran pour allumer les phares, les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord.

Daytime Running Lights (Feux de jour) – Selon l'équipement

Les feux de jour sont situés dans une position dédiée sous le phare. Les feux de jour sont actifs lorsque les feux de croisement ne le sont pas et lorsque le véhicule passe à une position autre que P (STATIONNEMENT) (transmission automatique), ou quand le véhicule commence à se déplacer (transmission manuelle).

NOTA :

Les feux de jour sur le même côté du véhicule que le clignotant actif s'éteint automatiquement quand un clignotant est activé et se rallume quand le clignotant est désactivé.

Inverseur route-croisement

Poussez le levier multifonction vers le tableau de bord pour passer des phares aux feux de route. Le levier retournera à la position centrale. Pour revenir aux feux de croisement, tirez le levier vers le volant, ou poussez le levier vers le tableau de bord.



Levier multifonction

Appel de phares

Vous pouvez faire un appel de phares à un véhicule venant vers vous en tirant légèrement le levier multifonction vers vous. Les feux de route s'allument et restent allumés tant que vous ne relâchez pas le levier.

Phares automatiques – selon l'équipement

Ce système allume ou éteint automatiquement les phares selon la lumière ambiante. Pour activer le système, tournez le commutateur des phares dans le sens horaire jusqu'au dernier cran pour le fonctionnement des phares automatiques. Le temporisateur de phares est également activé lorsque le système est en fonction. Cette fonction permet de garder les phares allumés jusqu'à 90 secondes après que le contact a été COUPÉ. Pour désactiver le système, déplacez le commutateur des phares hors de la position AUTO (AUTOMATIQUE).

NOTA :

En mode automatique, les phares s'allument uniquement si le moteur est en marche.

Phares antibrouillard avant – selon l'équipement

Pour allumer les phares antibrouillard avant, allumez les feux de stationnement ou les feux de croisement, puis appuyez sur le centre du bouton de commande du commutateur des phares. Appuyez sur le bouton de commande du commutateur des phares une deuxième fois pour éteindre les phares antibrouillard avant.



Commutateur des phares antibrouillard avant

Clignotants

Déplacez le levier multifonction vers le haut ou vers le bas et les flèches de chaque côté du groupe d'instruments clignotent pour indiquer que les ampoules de clignotant avant et arrière fonctionnent correctement.

NOTA :

Si l'une des flèches demeure allumée et qu'elle ne clignote pas, ou si elle clignote à un rythme rapide, vérifiez le fonctionnement des ampoules extérieures. Si l'une des flèches ne s'allume pas lorsque vous actionnez le levier, l'ampoule du témoin est probablement défectueuse.

Avertisseur de phares allumés

Si les phares, les feux de position ou l'éclairage de l'espace de chargement demeurent allumés une fois le contact COUPÉ, un carillon retentit à l'ouverture de la portière du conducteur.



ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACE DU PARE-BRISE

Le levier de commande d'essuie-glaces et de lave-glace se trouve du côté droit de la colonne de direction. Les essuie-glaces avant sont actionnés par un commutateur rotatif situé à l'extrémité du levier.

Consultez le paragraphe « Essuie-glace et lave-glace de lunette » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements sur l'utilisation de l'essuie-glace et du lave-glace de lunette.



Levier de commande d'essuie-glaces et de lave-glace

Fonctionnement des essuie-glaces

Tournez l'extrémité du levier vers le haut jusqu'au deuxième cran au-delà des réglages intermittents pour un fonctionnement lent des essuie-glaces. Tournez l'extrémité du levier vers le haut jusqu'au troisième cran au-delà des réglages intermittents pour un fonctionnement rapide des essuie-glaces.

AVERTISSEMENT!

Par temps froid, mettez le commutateur des essuie-glaces hors fonction et laissez les essuie-glaces revenir en position de fin de course avant de couper le moteur. Si vous laissez le commutateur des essuie-glaces en fonction et que les balais gèlent sur le pare-brise, vous pourriez endommager le moteur des essuie-glaces en redémarrant votre véhicule.

Système de balayage intermittent des essuie-glaces

Utilisez le balayage intermittent des essuie-glaces lorsqu'un seul balayage à intervalles variables est requis par les conditions météorologiques. Tournez l'extrémité du levier jusqu'au premier cran pour sélectionner l'un des quatre réglages intermittents. L'intervalle de balayage peut être réglé entre 1 et 18 secondes.

NOTA :

L'intervalle entre les cycles de balayage des essuie-glaces dépend de la vitesse du véhicule. Si le véhicule se déplace à moins de 16 km/h (10 mi/h), l'intervalle est doublé.

Liquide lave-glace

Pour actionner le lave-glace, tirez et maintenez le levier vers l'arrière pour pulvériser la quantité de liquide voulue. Si vous tirez le levier lorsque l'essuie-glace est en mode de balayage intermittent, l'essuie-glace s'active et effectue deux ou trois cycles de balayage dès que vous relâchez le levier, puis il reprend le cycle intermittent préalablement sélectionné.

Si vous tirez sur le levier pendant que les essuie-glaces sont à l'arrêt, ces derniers effectuent deux ou trois balayages, puis s'arrêtent.

MISE EN GARDE!

La perte soudaine de visibilité causée par le givre sur le pare-brise pourrait provoquer une collision. Vous pourriez ne plus voir les autres véhicules ni les obstacles. Par temps de gel, réchauffez le pare-brise à l'aide du dégivreur avant et pendant l'utilisation du lave-glace pour éviter le givrage soudain du pare-brise.

Essuyage antibruine

Poussez le levier de commande des essuie-glaces vers le haut pour actionner un balayage unique, afin d'éliminer la buée ou les projections d'un véhicule que vous venez de croiser. Les essuie-glaces continuent de fonctionner tant que vous retenez le levier.

NOTA :

La fonction d'essuyage antibruine n'active pas la pompe de lave-glace; par conséquent, aucun liquide lave-glace n'est pulvérisé sur le pare-brise. La fonction de lavage doit être utilisée dans le but de pulvériser du liquide lave-glace sur le pare-brise.

Essuie-glace et lave-glace de la lunette – selon l'équipement

Le fonctionnement du lave-glace et de l'essuie-glace de lunette arrière est commandé par un commutateur rotatif situé sur la partie centrale du levier d'essuie-glace et de lave-glace arrière.

Tournez le commutateur vers le haut jusqu'au premier cran pour obtenir un balayage intermittent et jusqu'au deuxième cran pour obtenir un balayage continu de l'essuie-glace arrière.

Poussez le levier d'essuie-glace vers le tableau de bord pour activer le lave-glace arrière. La pompe de lave-glace et l'essuie-glace fonctionnent tant que vous appuyez sur le commutateur.

Si l'essuie-glace arrière fonctionne lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT), l'essuie-glace se place automatiquement à la position de repos. Lorsque le véhicule redémarre, l'essuie-glace reprend son fonctionnement depuis la position définie par la commande d'essuie-glace.



COMMANDES DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION

Le système de chauffage-climatation permet de régler la température ainsi que le débit et la circulation de l'air dans tout l'habitacle. Les commandes sont situées sur l'écran tactile (selon l'équipement) et sur le tableau de bord, sous la radio.

Vue d'ensemble des commandes automatiques de chauffage-climatation



Menu Automatic Climate Controls (Commandes de chauffage-climatation automatique) du système Uconnect 4 avec affichage de 7 pouces



Menu Automatic Climate Controls (Commandes de chauffage-climatation automatique) du système Uconnect 4C et 4C AVEC NAVIGATION avec affichage de 8,4 pouces



Commandes du système de chauffage-climatation automatique

Descriptions des commandes automatiques

Icône	Description
<p>MAX A/C</p>	<p>Bouton MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) Appuyez sur ce bouton pour passer à la température minimale. Le témoin s'allume lorsque la CLIMATISATION MAXIMALE est en fonction. Lorsque vous appuyez de nouveau sur ce bouton, le fonctionnement de la CLIMATISATION MAXIMALE passe en mode manuel et le témoin de CLIMATISATION MAXIMALE s'éteint.</p> <p>NOTA : Le bouton MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) n'est disponible qu'à l'écran tactile.</p>
<p>A/C</p>	<p>Bouton A/C (Climatisation) Appuyez sur ce bouton pour modifier le paramètre en cours. Le témoin s'allume lorsque la climatisation est en marche.</p>



Icône	Description
	<p>Bouton de recirculation</p> <p>Appuyez brièvement sur ce bouton à l'écran tactile, ou appuyez sur le bouton de la face avant, pour alterner entre le mode de recirculation et le mode d'air extérieur. Le mode de recirculation est utile en présence de fumée, de mauvaises odeurs, de poussière ou d'un taux d'humidité élevé à l'extérieur. La recirculation peut être utilisée dans tous les modes. La recirculation peut ne pas être disponible (bouton à l'écran tactile grisé) si les conditions qui pourraient provoquer une buée à l'intérieur du pare-brise sont présentes. L'A/C (Climatisation) peut être désélectionnée manuellement sans modifier la sélection de la commande de mode. L'utilisation continue du mode de recirculation d'air peut rendre l'air de l'habitacle vicié et embuer les glaces. Nous vous recommandons de ne pas utiliser ce mode sur de longues périodes.</p>
<p>AUTO</p>	<p>Bouton AUTO (AUTOMATIQUE)</p> <p>Ce bouton permet de contrôler automatiquement la température de l'habitacle en réglant la répartition du débit d'air et la quantité. Actionner ce bouton forcera le système à passer entre les modes manuel et automatique. Consultez le paragraphe « Fonctionnement automatique » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.</p>
 <p>FRONT</p>	<p>Bouton de dégivrage avant</p> <p>Pour modifier le réglage de débit d'air actuel au mode de dégivrage, appuyez brièvement sur le bouton tactile ou appuyez brièvement sur le bouton de la plaque frontale. Le témoin s'allume lorsque cette fonction est activée. L'air provient des bouches d'aération du pare-brise et des bouches de désembuage des glaces latérales. Lorsque le bouton de dégivrage est sélectionné, le niveau du ventilateur peut augmenter. Pour dégivrer et désembuer plus rapidement le pare-brise et les glaces latérales, utilisez le mode de dégivrage et réglez le chauffage à la position maximale. En appuyant sur le bouton du mode de dégivrage avant, le système de chauffage-climatisation reprendra le réglage précédent.</p>
 <p>REAR</p>	<p>Bouton du dégivreur de lunette</p> <p>Pour activer le dégivreur de lunette et les rétroviseurs extérieurs chauffants (selon l'équipement), appuyez brièvement sur le bouton à l'écran tactile ou appuyez brièvement sur le bouton du devant. Un témoin s'allume lorsque le dégivreur de lunette est activé. Le dégivreur de lunette arrière s'éteint automatiquement dix minutes après avoir été activé.</p>

Icône	Description
	<p>Boutons d'augmentation et de réduction de température du côté conducteur et du côté passager</p> <p>Ce bouton permet au conducteur et au passager de régler indépendamment la température de l'air. Appuyez sur le bouton rouge de la plaque frontale ou de l'écran tactile, ou appuyez et faites glisser la barre de température vers la touche fléchée rouge à l'écran tactile pour obtenir de l'air plus chaud. Appuyez sur le bouton bleu de la plaque frontale ou de l'écran tactile, ou appuyez et faites glisser la barre de température vers la touche fléchée bleue à l'écran tactile pour obtenir de l'air plus froid.</p>
<p>SYNC</p>	<p>Bouton SYNC (SYNCHRONISATION)</p> <p>Appuyez sur le bouton SYNC (SYNCHRONISATION) de l'écran tactile pour alterner entre l'activation et la désactivation de la fonction de synchronisation. Le témoin de SYNCHRONISATION s'allume lorsque cette fonction est activée. Le mode SYNCHRONISATION est utilisé pour synchroniser le réglage de la température du côté passager avec le réglage de la température du côté conducteur. Si le réglage de la température du côté passager est modifié lorsque le mode SYNCHRONISATION est activé, cette fonction est automatiquement désactivée.</p> <p>NOTA : Le bouton SYNC (SYNCHRONISATION) n'est disponible qu'à l'écran tactile.</p>
<p>Bouton de la plaque frontale</p>  <p>Boutons à l'écran tactile</p> 	<p>Commande du ventilateur</p> <p>La commande du ventilateur sert à régler la quantité d'air entrant dans le système de chauffage-climatisation. Le ventilateur dispose de sept vitesses. Vous pouvez sélectionner les vitesses à l'aide du bouton de commande du ventilateur situé sur la plaque frontale ou des boutons situés sur l'écran tactile.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plaque frontale : La vitesse du ventilateur augmente lorsque vous tournez le bouton de commande du ventilateur dans le sens horaire à partir du paramètre le plus bas. La vitesse du ventilateur diminue lorsque vous tournez le bouton de commande du ventilateur dans le sens antihoraire. • Écran tactile : Utilisez la petite icône de ventilateur pour réduire le paramétrage du ventilateur et la grande icône de ventilateur pour augmenter le paramétrage. Le ventilateur peut aussi être sélectionné en appuyant sur la zone de barre du ventilateur entre les icônes.



Icône	Description
	<p>Commande de modes</p> <p>Appuyez sur le bouton pour modifier le mode de répartition du débit d'air. Le mode de répartition du débit d'air peut être réglé de sorte que l'air provienne des bouches d'aération du tableau de bord, des bouches d'aération du plancher, des bouches de dégivrage et des désembueurs.</p>
<p>Mode tableau de bord</p> 	<p>Mode tableau de bord</p> <p>L'air provient des bouches d'aération intégrées au tableau de bord. Chacune de ces bouches d'aération est réglable pour permettre d'orienter l'air. Vous pouvez déplacer les ailettes des bouches d'air centrales et latérales vers le haut et vers le bas ou d'un côté à l'autre pour contrôler le débit d'air. Une molette de coupure se trouve sous les ailettes pour couper ou régler le débit d'air provenant de ces bouches.</p>
<p>Mode deux niveaux</p> 	<p>Mode deux niveaux</p> <p>L'air provient des bouches d'aération du tableau de bord et des sorties d'air. Une légère quantité d'air est également orientée vers les bouches de dégivrage et les désembueurs des glaces latérales.</p> <p>NOTA :</p> <p>Le mode deux niveaux est conçu en vue du confort pour produire de l'air plus frais par les bouches d'aération du tableau de bord et de l'air plus chaud par les bouches d'aération du plancher.</p>
<p>Mode plancher</p> 	<p>Mode plancher</p> <p>L'air provient des bouches d'aération du plancher. Une légère quantité d'air est également orientée vers les bouches de dégivrage et les désembueurs des glaces latérales.</p>
<p>Mode mixte</p> 	<p>Mode mixte</p> <p>L'air est dirigé par les bouches d'aération, les bouches de dégivrage et les désembueurs des glaces latérales. Ce mode est plus efficace lorsqu'il fait froid ou qu'il neige et que le pare-brise nécessite un apport de chaleur accru. Ce mode permet d'assurer le confort tout en réduisant la buée sur le pare-brise.</p>

Icône	Description
	<p>Bouton OFF (ARRÊT) du système de chauffage-climatisation Ce bouton désactive le système de chauffage-climatisation.</p>

Fonctions du système de chauffage-climatisation

Climatisation (A/C)

Le bouton de climatisation (A/C) permet à l'utilisateur de mettre en marche et d'arrêter manuellement le système de climatisation. Lorsque le système de climatisation est en fonction, de l'air froid déshumidifié sort des bouches d'aération dans l'habitacle. Pour optimiser l'économie de carburant, appuyez sur le bouton A/C (CLIMATISATION) pour mettre hors fonction le climatiseur et pour régler manuellement le ventilateur et les réglages de mode de débit d'air. Assurez-vous aussi de choisir uniquement les modes Tableau de bord, Deux niveaux ou Plancher.

NOTA :

- Dans le cas d'un système de chauffage-climatisation à commande manuelle, si le système est en mode mixte, plancher ou dégivrage, le climatiseur peut être désactivé mais le système de climatisation demeure activé pour éviter la formation de buée sur les glaces.
- Si de la buée ou du givre se forme sur le pare-brise ou les glaces latérales, sélectionnez le mode de dégivrage et augmentez la vitesse du ventilateur au besoin.
- Si le rendement de la climatisation semble se dégrader, vérifiez la présence de saleté ou d'insectes à l'avant du condensateur de climatisation (situé devant le radiateur). Pour le nettoyage, vaporisez un peu d'eau à partir de l'avant du radiateur et à travers le condensateur.

MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE)

Le mode MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) permet de régler la commande pour un refroidissement maximal.

Appuyez brièvement sur le bouton MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) pour passer de la climatisation maximale aux réglages antérieurs. Le bouton s'illumine lorsque le mode MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) est activé.

En mode MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE), le niveau de ventilateur et la position de mode peuvent être réglés aux réglages définis par l'utilisateur. Si vous appuyez sur d'autres réglages, cela entraînera le passage de la CLIMATISATION MAXIMALE au réglage sélectionné.



Recirculation

Par temps froid, l'utilisation du mode de recirculation peut conduire à l'embuage excessif des glaces. La fonction de recirculation peut ne pas être disponible (bouton à l'écran tactile grisé) si les conditions qui pourraient provoquer une buée à l'intérieur du pare-brise sont présentes.

Commande de réglage automatique de la température – selon l'équipement

Fonctionnement automatique

1. Appuyez sur le bouton AUTO (AUTOMATIQUE) situé sur la plaque frontale ou sur le bouton AUTO (AUTOMATIQUE) situé sur l'écran tactile du panneau du système de chauffage-climatisation à commande automatique.
2. Réglez ensuite la température voulue au moyen des boutons de commande de température du côté conducteur et du côté passager. Lorsque la température souhaitée s'affiche, le système atteindra ce niveau de confort et le maintiendra automatiquement.

3. Il n'est pas nécessaire de modifier les réglages du système si ce niveau de confort vous convient. Vous profiterez d'un rendement optimal simplement en permettant au système de fonctionner automatiquement.

NOTA :

- Il n'est pas nécessaire de modifier les réglages de température pour les véhicules froids ou chauds. Le système règle automatiquement la température, le mode et la vitesse du ventilateur pour vous offrir un maximum de confort le plus rapidement possible.
- La température peut être affichée en degrés Celsius ou Fahrenheit, en sélectionnant la fonction programmable par l'utilisateur « US/Metric » (Unités anglo-saxonnes et métriques). Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » de votre manuel du propriétaire pour obtenir de plus amples renseignements.

Afin d'offrir un confort maximal en mode automatique, le ventilateur fonctionnera à vitesse réduite lors d'un démarrage à froid

jusqu'à ce que le moteur se réchauffe. La vitesse du ventilateur augmentera et le ventilateur passera en mode automatique.

Neutralisation manuelle du fonctionnement

Ce système offre un ensemble complet de fonctions manuelles. Le symbole AUTOMATIQUE sur l'affichage du système de chauffage-climatisation à commande automatique s'éteint lorsque le système fonctionne en mode manuel.

Conseils utiles

Fonctionnement en été

Le circuit de refroidissement du moteur doit être protégé à l'aide d'un liquide de refroidissement (antigel) de qualité supérieure pour offrir une protection adéquate contre la corrosion et la surchauffe du moteur. Le liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS.90032, est recommandé.

Fonctionnement en hiver

Pour obtenir le meilleur rendement possible du dispositif de chauffage et du dégivreur, assurez-vous que le circuit de refroidissement du moteur fonctionne correctement et veillez à utiliser la quantité, le type et la concentration de liquide de refroidissement appropriés. Il n'est pas recommandé d'utiliser le mode de recirculation de l'air durant les mois d'hiver à cause de l'embuage des glaces.

Entreposage du véhicule

Avant d'entreposer ou de remiser votre véhicule (par exemple, pour la durée des vacances) pendant deux semaines ou plus, faites fonctionner le système de climatisation, moteur au ralenti, pendant environ cinq minutes en mode d'air extérieur avec le ventilateur réglé à la vitesse maximale. Cette mesure assure une lubrification adéquate du système et minimise la possibilité d'endommager le compresseur lorsqu'il faudra le redémarrer.

Embuage des glaces

Les glaces d'un véhicule ont tendance à s'embuer de l'intérieur par temps doux, pluvieux ou humide. Pour dégivrer et désembuer les glaces, sélectionnez le mode dégivrage ou le mode mixte et augmentez la vitesse du ventilateur avant. N'utilisez pas le mode de recirculation pour de longues périodes sans utiliser le mode de climatisation, car les glaces pourraient s'embuer.

AVERTISSEMENT!

Le non-respect de ces avertissements pourrait causer des dommages aux éléments chauffants :

- Nettoyez soigneusement l'intérieur de la lunette arrière. N'utilisez pas un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette. Utilisez un chiffon doux et une solution de lavage douce, en essuyant en parallèle avec les éléments chauffants. Vous pouvez décoller les étiquettes à l'aide d'un peu d'eau tiède.

AVERTISSEMENT!

- N'utilisez pas un grattoir, un instrument coupant ou un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette.
- Maintenez tous les objets à une distance sûre de la lunette.

Prise d'air extérieur

Assurez-vous que la prise d'air, située directement devant le pare-brise, est exempte d'obstructions telles que des feuilles. Les feuilles mortes qui obstruent la prise d'air peuvent réduire le débit d'air et entrer dans la chambre d'admission, puis bloquer les drains servant à évacuer l'eau. Durant les mois d'hiver, assurez-vous que la prise d'air n'est pas obstruée par de la glace, de la gadoue ou de la neige.

Filtre à air de l'habitacle

Le système de chauffage-climatisation filtre la poussière et le pollen. Communiquez avec un concessionnaire autorisé pour effectuer l'entretien du filtre à air de l'habitacle, et faites-le remplacer au besoin.



GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les commutateurs de glace à commande électrique sont situés sur le tableau de bord sous le système de chauffage-climatisation. Appuyez sur le commutateur vers le bas pour ouvrir la glace, et vers le haut pour la fermer.

Le commutateur supérieur gauche commande la glace avant gauche et le commutateur supérieur droit commande la glace avant droite.

MISE EN GARDE!

Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule, et ne laissez pas des enfants jouer avec les glaces à commande électrique. Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule, ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants. Les occupants, et surtout les enfants sans surveillance, peuvent se faire coincer par les glaces en actionnant les commutateurs de glace à commande électrique. Ils risquent de subir des blessures graves ou la mort.



Commutateurs de glace à commande électrique

- 1 – Commutateur de glace avant côté conducteur
- 2 – Commutateur de glace avant côté passager
- 3 – Commutateur de glace arrière côté passager
- 4 – Commutateur de glace arrière côté conducteur
- 5 – Commutateur de verrouillage de glace

NOTA :

- Les commutateurs de glace à commande électrique restent sous tension jusqu'à 10 minutes après la COUPURE du contact. L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction.

Modèles à 4 portières

Le commutateur inférieur gauche commande la glace du passager arrière gauche et le commutateur inférieur droit commande la glace du passager arrière droit.

NOTA :

Des commutateurs des glaces des passagers arrière sont situés à l'arrière de la console centrale dans le modèle à quatre portières.

Fonction d'ouverture automatique

Les commutateurs de glace à commande électrique de la portière du conducteur et des portières passager comportent une fonction d'ouverture automatique. Appuyez sur le commutateur de glace pendant un court moment, puis relâchez-le pour que la glace descende automatiquement.

Pour ouvrir partiellement la glace, appuyez brièvement sur le commutateur de glace, puis relâchez-le lorsque vous voulez interrompre l'abaissement de la glace.

Pour empêcher l'ouverture complète de la glace pendant l'ouverture automatique, tirez brièvement le commutateur vers le haut.

MISE EN GARDE!

La protection antipincement n'est plus disponible lorsque la glace est presque complètement fermée. Assurez-vous qu'aucun objet ne se trouve dans la trajectoire de la glace avant de la fermer.

Tremblement dû au vent

L'assaut du vent est semblable à la pression que l'on ressent dans les oreilles ou à un bruit d'hélicoptère. Votre véhicule peut produire des vibrations aérodynamiques lorsque les glaces sont abaissées partiellement ou complètement. C'est un phénomène normal qu'il est possible d'atténuer en modifiant l'ouverture des glaces.

RENSEIGNEMENTS SUR LE TOIT AMOVIBLE

Pour votre convenance, une trousse d'outils est fournie avec votre véhicule dans la console centrale. Cette trousse comprend les outils appropriés requis pour les opérations décrites dans les sections suivantes. Toutes les pièces s'insèrent dans la clé à rochet pour faciliter leur utilisation.



Outils fournis

- 1 – Tournevis à tête Torx n° 50
- 2 – Tournevis à tête Torx n° 40
- 3 – Douille de 15 mm
- 4 – Clé à rochet

Pour obtenir tous les renseignements destinés au propriétaire, consultez votre manuel du propriétaire.



Capote – Modèles à deux ou à quatre portières

Pour abaisser la capote

Suivez ces étapes simples pour abaisser la capote :

1. Avec la portière pivotante ouverte, retirez la barre de portière pivotante du bas de la lunette, de la droite vers la gauche. Entreposez-la dans un endroit sécuritaire. Retirez la lunette en la faisant glisser vers la gauche en maintenant la glace en place.
2. Appuyez la partie inférieure des montants de la lunette vers l'extérieur pour les libérer de leurs pattes de retenue.

3. Détachez l'attache à crochets et boucles située au coin avant supérieur de chaque glace de custode.



Emplacement de l'attache à crochets et boucles

4. Retirez les deux glaces de custode tout en maintenant les dispositifs de retenue en plastique le long du niveau supérieur. Rangez-les dans le sac de rangement des glaces de capote ou dans un endroit sécuritaire.



Dispositifs de retenue supérieurs de la glace de custode

5. Depuis l'intérieur du véhicule, rabattez le pare-soleil contre le pare-brise et dégagez les loquets du pavillon du haut du pare-soleil, en vous assurant que le crochet se désengage complètement de son récepteur.



Loquet du pavillon désengagé

6. À partir de l'extérieur du véhicule, soulevez l'avant de la capote, et rabattez-la en position Sunrider.

NOTA :

Si vous laissez la capote en position Sunrider, fixez-la à l'aide des deux attaches à crochets et boucles fournies dans la console centrale.



Sangles Sunrider en place

7. Tirez le loquet Sunrider qui se trouve sous le dernier arceau de la capote.



Position du loquet Sunrider

8. Laissez la capote glisser librement vers l'arrière dans les glissières de guidage, en position de rangement.



9. Tout en poussant légèrement vers le bas sur la capote rabattue, faites glisser le levier de verrouillage sur les mécanismes d'aide au soulèvement du côté gauche et du côté droit en position de verrouillage.



Position de verrouillage

10. Une fois le verrou en position de verrouillage, poussez vers le bas de chaque côté de la capote rabattue pour vous assurer qu'elle est bien fixée. Un déclic peut se faire entendre.

NOTA :

Fixez la capote à l'aide des deux attaches à crochets et boucles fournies dans la console centrale.



Poussez la capote vers le bas pour la verrouiller en place

Pour lever la capote

Suivez ces étapes simples pour lever la capote :

1. De la position complètement abaissée, enlevez les sangles fixées, le cas échéant.
2. Tout en poussant vers le bas la capote repliée, faites glisser le levier de verrouillage des mécanismes d'aide au levage du côté gauche et du côté droit en position « unlock » (déverrouillage).
3. À partir du dessous de la capote repliée, poussez vers le haut et vers l'avant le long de la glissière de guidage jusqu'à ce qu'elle se verrouille en position Sunrider, en émettant un déclic sonore.
4. À l'aide du maillon latéral, levez et poussez la capote vers l'avant du véhicule en la guidant jusqu'à ce qu'elle soit en position fermée.

5. De l'intérieur du véhicule, tirez sur la poignée sur le verrou du pavillon vers le bas pour enclencher le crochet dans son récepteur. Tirez ensuite la poignée vers le haut tout en appuyant sur la languette et en verrouillant le loquet en place. Répétez l'opération de l'autre côté.



Appuyez sur la languette et tirez la poignée vers le haut

6. Remettez en place les glaces de custode tout en maintenant les dispositifs de retenue en plastique dans la partie supérieure.



Dispositifs de retenue supérieurs de la glace de custode

7. Placez le haut du montant de la glace de custode (arrière) dans la housse de capote et insérez la patte inférieure de retenue dans l'agrafe.

8. Engagez les pièces de retenue vers le haut des glaces, en vous assurant qu'elles soient complètement engagées.
9. Engagez les pièces de retenue en plastique le long de la base des glaces de custode.
10. Fixez l'attache à crochets et boucles au coin avant supérieur de chaque glace de custode en appuyant fermement.



Fixez fermement l'attache à crochets et boucles



- Remettez en place la lunette le long de la partie supérieure, puis la barre de portière pivotante dans la partie inférieure de la lunette.

NOTA :

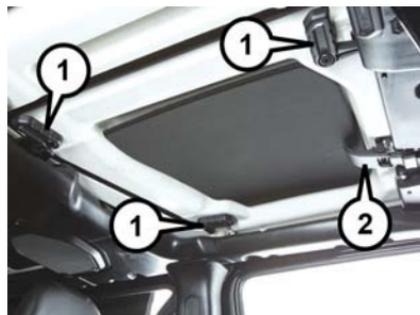
Lorsque vous réinstallez la lunette, assurez-vous d'engager les dispositifs de retenue sur le côté droit de la lunette, puis sur le côté gauche.

Toit Freedom Top et toit rigide**Pour retirer les panneaux Freedom Top****NOTA :**

Le panneau latéral gauche doit être retiré avant le panneau latéral droit.

- Rabattez le pare-soleil contre le pare-brise.
- Tournez les trois verrous en forme de L sur le panneau latéral côté gauche (un à l'avant, à l'arrière et à l'extérieur) pour les déverrouiller du toit.

- Déverrouillez le panneau de pavillon du côté gauche qui se trouve en haut du pare-brise.



Loquets du panneau latéral gauche

- 1 – Verrous en forme de L
2 – Loquet de pavillon

- Déposez le panneau latéral gauche.
- Répétez les étapes ci-dessus pour déposer le panneau latéral droit.

NOTA :

Les véhicules équipés d'un toit Freedom Top sont fournis avec un sac de rangement Freedom Top où vous pouvez ranger vos panneaux Freedom Top.

Pour remettre en place les panneaux Freedom Top

Suivez les instructions de retrait dans l'ordre inverse, en remplaçant le panneau latéral droit **avant** le panneau latéral gauche.

NOTA :

Pour éviter les fuites d'eau, les bagues d'étanchéité et les panneaux Freedom Top doivent être exempts de poussière et débris avant la réinstallation.

Dépose du toit rigide

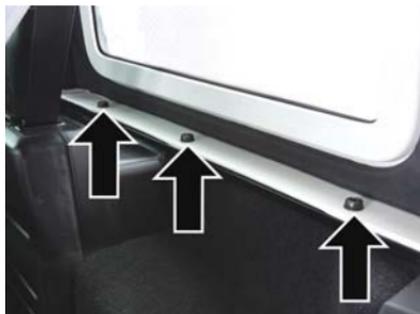
- Déposez les deux panneaux avant tel que décrit ci-dessus.
- Ouvrez les deux portières.

3. À l'aide d'un tournevis à tête Torx n° 50 et d'une clé à cliquet fournis, retirez la vis à tête Torx qui fixe le toit rigide au pied milieu (près du haut de la portière avant) de chaque côté.



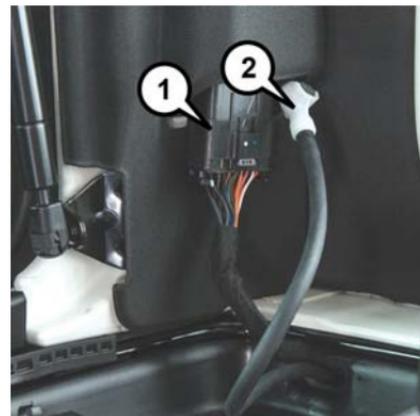
Emplacement des vis à tête Torx – côté gauche illustré

4. Déposez les six vis à tête Torx qui fixent le toit rigide au véhicule (le long de la carrosserie latérale intérieure – trois vis de chaque côté) au moyen du tournevis à tête Torx n° 50.



Emplacements des vis à tête Torx – côté droit illustré

5. Ouvrez complètement la porte pivotante pour dégager la lunette. Soulevez la lunette.
6. Repérez le faisceau de câblage et le tuyau de lave-glace dans le coin intérieur arrière gauche du véhicule.
7. Débranchez le faisceau de câblage au moyen de sa patte de déverrouillage, puis débranchez le tuyau de lave-glace en appuyant sur le bouton de déverrouillage sur le tuyau.



Emplacement du faisceau de câblage et du tuyau de lave-glace

- 1 – Faisceau de câblage
2 – Tuyau de lave-glace

8. Abaissez la glace de la lunette et fermez la portière pivotante.
9. Enlevez le toit rigide du véhicule. Placez le toit rigide sur une surface lisse pour éviter les dommages.



NOTA :

Pour remettre en place le toit rigide, suivez les instructions de retrait dans l'ordre inverse.

Pour obtenir tous les renseignements destinés au propriétaire, consultez votre guide de l'automobiliste.

AVERTISSEMENT!

- Les panneaux avant doivent être positionnés correctement afin d'assurer une bonne étanchéité. La pose incorrecte peut entraîner des infiltrations d'eau à l'intérieur du véhicule.
- Le toit rigide doit être mis en place correctement pour assurer son étanchéité. La pose incorrecte peut entraîner des infiltrations d'eau à l'intérieur du véhicule.
- Le toit rigide n'a pas été conçu pour supporter des charges additionnelles telles que des porte-bagages de toit, des roues de secours, du matériel de construction, de l'équipement pour la chasse ou le camping, ou des bagages,

AVERTISSEMENT!

etc. Il n'a pas non plus été conçu comme un élément de la structure du véhicule et ne peut, par conséquent, supporter de charges additionnelles autres que celles apportées par les intempéries, comme la pluie et la neige.

- Ne déplacez pas le véhicule si la capote n'est pas complètement attachée à l'encadrement du pare-brise et de la caisse, ou si elle n'est pas complètement abaissée.
- Pour retirer le toit rigide, quatre adultes doivent se placer chacun dans un coin. Vous risquez d'endommager le toit rigide si vous ne respectez pas cet avertissement.

Options deux toits – Selon l'équipement

Si votre véhicule est équipé de l'option deux capotes, le système de capote sera fourni dans une boîte distincte située à l'arrière du véhicule pour l'expédition uniquement.

Si la capote est retirée, assurez-vous que le mécanisme d'aide au soulèvement sur les **deux** côtés de la capote rabattue sont en position de verrouillage et que vous entendez un déclic lorsque vous poussez vers le bas l'arceau n° 1 de chacun des mécanismes d'aide au soulèvement avant le retrait.



Mécanisme d'aide au soulèvement

- 1 – Position de verrouillage
2 – Vis à tête Torx n° 40

NOTA :

- Il faut utiliser soit la capote, soit le toit rigide, et non les deux à la fois.
- La garantie du véhicule ne couvre pas les dommages résultant de l'installation simultanée des deux capotes.
- Pour obtenir tous les renseignements destinés au propriétaire, consultez votre manuel du propriétaire.

CAPOTE À COMMANDE ÉLECTRIQUE COULISSANTE – SELON L'ÉQUIPEMENT

AVERTISSEMENT!

Il n'est PAS recommandé d'abaisser le pare-brise dans les véhicules équipés d'une capote à commande électrique coulissante. Cela pourrait endommager la capote ainsi que le joint d'étanchéité de traverse supérieure.

Si votre véhicule est équipé d'une capote à commande électrique coulissante, le commutateur de commande se trouve sur le panneau de garnissage avant, à droite du pare-soleil côté conducteur.



Commutateur de commande de la capote à commande électrique coulissante

- 1 – Commutateur d'ouverture
- 2 – Commutateur de fermeture

NOTA :

- La capote à commande électrique n'est pas amovible. Au besoin, vous pouvez déposer les glaces de custode arrière et les entreposer dans les sacs de rangement. Consultez « Dépose de la glace de custode » dans votre manuel du propriétaire pour obtenir de plus amples renseignements.
- La capote à commande électrique ne s'ouvre pas si la température est inférieure à $-20\text{ }^{\circ}\text{C}$ ($-4\text{ }^{\circ}\text{F}$). Toutefois, si celle-ci est ouverte à une température plus élevée, elle peut être fermée à une température supérieure à $-40\text{ }^{\circ}\text{C}$ ($-40\text{ }^{\circ}\text{F}$).
- La capote à commande électrique ne fonctionne pas lorsque la vitesse du véhicule dépasse 96 km/h (60 mi/h).

NOTA :

Une brève pause sonore peut se faire remarquer lorsque vous ouvrez ou fermez la capote coulissante à commande électrique en raison de la commutation du système Uconnect entre les modes audio de capote à commande électrique fermée et ouverte.



MISE EN GARDE!

- Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Ne laissez jamais la télécommande dans le véhicule, ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants. Ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-Go en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Les passagers du véhicule, et particulièrement les enfants laissés sans surveillance, peuvent se faire piéger par la capote à commande électrique en jouant avec son commutateur. Ils risquent de subir des blessures graves ou la mort.
- Lors d'une collision, une capote à commande électrique qui est ouverte augmente les risques de projection hors du véhicule. Vous risquez de subir des blessures graves ou la mort. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité et

MISE EN GARDE!

- assurez-vous que tous les passagers du véhicule fassent de même.
- Ne laissez jamais de jeunes enfants actionner la capote à commande électrique. Ne permettez à aucun occupant de sortir les doigts ou toute autre partie du corps par l'ouverture de la capote à commande électrique, ni de laisser dépasser un objet. Des blessures pourraient s'en suivre.

Ouvrir la capote à commande électrique**Mode rapide**

Appuyez sur le commutateur d'ouverture et relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde. La capote à commande électrique s'ouvre automatiquement à la position ouverte. Cette opération s'appelle l'ouverture rapide. Si vous actionnez le commutateur pendant l'ouverture rapide, la capote à commande électrique s'arrête.

Mode manuel

Pour ouvrir la capote à commande électrique manuellement, maintenez le commutateur d'ouverture enfoncé. La capote à commande électrique se ferme automatiquement à la position ouverte. Si vous relâchez le commutateur, l'ouverture du toit ouvrant s'interrompt. La capote à commande électrique demeure partiellement ouverte jusqu'à ce que le commutateur soit de nouveau maintenu enfoncé.

Fermer la capote à commande électrique**Mode rapide**

Appuyez sur le commutateur de fermeture et relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde. La capote à commande électrique se ferme complètement et s'arrête automatiquement. Il s'agit d'une fermeture rapide. Si vous actionnez le commutateur pendant la fermeture rapide, la capote à commande électrique s'arrête.

Mode manuel

Pour fermer la capote à commande électrique manuellement, maintenez le commutateur de fermeture enfoncé. La capote à commande électrique se déplace vers l'avant et arrête automatiquement en position complètement fermée. Si vous relâchez le commutateur, l'ouverture du toit ouvrant s'interrompt. La capote à commande électrique demeure partiellement fermée jusqu'à ce que le commutateur soit de nouveau maintenu enfoncé.

Fonction de détection des obstacles

Cette fonction détecte un obstacle pendant la fermeture rapide de la capote à commande électrique. Si un obstacle est détecté dans la course de la capote à commande électrique est détectée, celle-ci se rétracte automatiquement. Enlevez l'obstacle le cas échéant. Appuyez ensuite sur le commutateur de fermeture et relâchez-le pour passer en mode de fermeture rapide.

MISE EN GARDE!

Il n'y a aucune protection antipincement lorsque la capote à commande électrique est presque fermée. Pour éviter les blessures, assurez-vous de garder les bras, les mains, les doigts et tout obstacle à l'intérieur pour ne pas obstruer la fermeture de la capote.

NOTA :

- Le mouvement de la capote à commande électrique coulissante peut être inversée si la fermeture s'effectue en présence de fort vent. Si cela se produit, appuyez de nouveau sur le commutateur de capote à commande électrique coulissante pour fermer la capote complètement.
- Si trois tentatives consécutives de fermeture de la capote à commande électrique entraînent l'activation de la fonction de détection des obstacles et la rétraction du toit, la fonction de détection des obstacles se désactive et vous devez fermer la capote à commande électrique en mode manuel.

CAPOT

Ouverture du capot

Relâchez les deux loquets du capot.



Emplacements des loquets du capot

Soulevez le capot et repérez le loquet de sûreté, situé au milieu de l'ouverture de capot. Poussez le loquet de sûreté du côté gauche du véhicule pour ouvrir le capot. Au besoin, abaissez légèrement le capot avant de pousser le loquet de sûreté. Insérez la béquille de support dans la fente située sur le capot.



Fermeture du capot

Pour fermer le capot, dégagez la béquille de support et replacez-la dans sa fixation. Abaissez doucement le capot. Assurez-vous de fermer solidement les deux loquets du capot.

MISE EN GARDE!

Assurez-vous que le capot est bien verrouillé avant de conduire votre véhicule. S'il n'est pas solidement verrouillé, le capot pourrait s'ouvrir brusquement pendant la conduite et obstruer complètement votre vision. Vous risquez des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

PORTE PIVOTANTE ARRIÈRE

Vous pouvez déverrouiller la porte pivotante arrière avec la clé, la télécommande de télé-déverrouillage, en activant les commutateurs de verrouillage électrique des portières situés

sur les portières avant ou en saisissant la poignée si le véhicule est muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go.

Pour ouvrir la porte pivotante, tirez sur la poignée.



Porte pivotante arrière

NOTA :

Fermez la lunette articulée arrière avant de fermer la porte pivotante (modèles à toit rigide seulement).

MISE EN GARDE!

La conduite avec la lunette articulée ouverte pourrait permettre l'entrée de gaz d'échappement toxiques dans votre véhicule. Les vapeurs générées par ces gaz peuvent s'avérer nocives pour vous et vos passagers. Veillez à garder la lunette articulée fermée quand vous conduisez le véhicule.

AVERTISSEMENT!

N'appuyez pas sur le balai d'essuie-glace arrière en fermant la lunette articulée arrière afin de ne pas l'endommager.

NOTA :

Il faudra peut-être nettoyer les charnières de la porte pivotante et la sangle d'arrêt si vous entendez un grincement lorsque vous ouvrez la porte pivotante. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les méthodes de nettoyage du véhicule, consultez le paragraphe « Intérieurs » dans la section « Entretien et maintenance ».

OUVRE-PORTE DE GARAGE UNIVERSEL (HOMELINK) – SELON L'ÉQUIPEMENT



Boutons et témoin HomeLink

- La télécommande HomeLink remplace trois télécommandes portatives maximales qui actionnent des appareils tels que des ouvre-portes de garage, des barrières motorisées, des systèmes d'éclairage ou de sécurité résidentiels. La télécommande HomeLink est alimentée par la batterie de 12 volts de votre véhicule.

- Les boutons de la télécommande HomeLink qui sont situés dans la console au pavillon ou sur le pare-soleil désignent les trois différents canaux de la télécommande HomeLink.
- Pour utiliser la télécommande HomeLink, appuyez brièvement sur l'un des boutons programmés de la télécommande HomeLink. Ces boutons activeront les dispositifs auxquels ils sont programmés chaque fois que vous appuyez sur le bouton HomeLink correspondant.
- Le témoin de la télécommande HomeLink est situé au-dessus du bouton central.

Avant de commencer la programmation de la télécommande HomeLink

Pour faciliter la programmation et transmettre plus précisément le signal de radiofréquence, il est recommandé d'installer une pile neuve dans la télécommande portative de l'appareil qui doit être programmé au système HomeLink. Assurez-vous que votre télécommande portative est programmée pour activer l'appareil pour lequel vous essayez de configurer votre bouton HomeLink.

Assurez-vous que votre véhicule est stationné à l'extérieur du garage avant de commencer la programmation.

Nous recommandons d'effacer tous les canaux de votre télécommande HomeLink avant de l'utiliser pour la première fois.

Si vous éprouvez des difficultés ou si vous avez besoin d'aide, appelez sans frais au 1-800-355-3515 ou visitez le site Web à HomeLink.com pour obtenir des renseignements.

Effacer tous les canaux de la télécommande HomeLink

Pour effacer les canaux, suivez cette procédure :

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).
2. Maintenez les deux boutons extérieurs (I et III) de la télécommande HomeLink enfoncés pendant jusqu'à 20 secondes ou jusqu'à ce que le témoin de la télécommande HomeLink clignote.



NOTA :

L'effacement de tous les canaux doit être effectué uniquement lors de la programmation initiale de la télécommande HomeLink. N'effacez pas des canaux lors de la programmation de boutons supplémentaires.

Identification de la présence d'un code roulant ou non roulant

Avant de programmer un appareil sur l'un des boutons de la télécommande HomeLink, vous devez déterminer si l'appareil comporte un code roulant ou non roulant.

Appareils à codes roulants

Pour déterminer si votre appareil comporte un code roulant, la date de fabrication est un bon indicateur. Généralement, les dispositifs fabriqués après 1995 ont un code roulant. Un appareil doté d'un code roulant comporte également un bouton « LEARN » (APPRENTISSAGE) ou « TRAIN » (ENTRAÎNEMENT), situé à l'endroit où l'antenne est connectée à l'appareil. Le bouton peut ne pas être immédiatement visible lorsque l'on regarde l'appareil. Le nom du bouton et la couleur peuvent varier légèrement selon le fabricant.

NOTA :

Le bouton « LEARN » (APPRENTISSAGE) ou « TRAIN » (ENTRAÎNEMENT) n'est pas le bouton que vous utilisez normalement pour faire fonctionner l'appareil.

Appareils à codes non roulants

La plupart des dispositifs fabriqués avant 1995 n'ont pas un code roulant. Ces appareils n'ont pas non plus le bouton « LEARN » (APPRENTISSAGE) ou « TRAIN » (ENTRAÎNEMENT).

Programmation de la télécommande HomeLink à un ouvre-porte de garage

Pour programmer l'un des boutons de la télécommande HomeLink afin d'activer le moteur de votre ouvre-porte de garage, suivez les étapes ci-dessous :

NOTA :

Tous les boutons de la télécommande HomeLink sont programmés ainsi. Vous n'avez pas besoin d'effacer tous les canaux lors de la programmation de boutons supplémentaires.

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).
2. Placez la télécommande de l'ouvre-porte de garage à une distance de 3 à 8 cm (1 à 3 pouces) du bouton de la télécommande HomeLink que vous souhaitez programmer, tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink.
3. Maintenez enfoncé le bouton HomeLink que vous souhaitez programmer pendant que vous maintenez enfoncé le bouton d'ouvre-porte de garage que vous tentez de reproduire.
4. Continuez à maintenir enfoncés les deux boutons et observez le témoin HomeLink. Le témoin HomeLink clignote lentement, puis rapidement. Une fois que cela est produit, relâchez les deux boutons.

NOTA :

Assurez-vous que le moteur de l'ouvre-porte de garage est branché avant de passer aux dernières étapes du code roulant/fixe.

Dernières étapes de l'ouvre-porte de garage à code roulant

NOTA :

Vous disposez de 30 secondes pour amorcer l'étape 2 finale du code roulant après avoir terminé l'étape 1 finale du code roulant.

1. Repérez le bouton LEARN (APPRENTISSAGE) ou TRAIN (PROGRAMMATION) situé sur le moteur de l'ouvre-porte de garage (dans le garage). Ces boutons se trouvent généralement près du raccord du câble d'antenne sur le moteur de l'ouvre-porte de garage. Appuyez fermement et brièvement sur le bouton LEARN (APPRENTISSAGE) ou TRAIN (PROGRAMMATION).
2. Revenez au véhicule et appuyez trois fois sur le bouton programmé de la télécommande HomeLink (en le maintenant enfoncé pendant deux secondes chaque fois). Si l'ouvre-porte de garage fonctionne, la programmation est terminée.

3. Appuyez sur le bouton HomeLink programmé pour confirmer que le moteur de l'ouvre-porte de garage est en fonction. Si le moteur de l'ouvre-porte de garage ne fonctionne pas, répétez les dernières étapes de la procédure avec un code roulant.

Dernières étapes de l'ouvre-porte de garage à code fixe

1. Maintenez enfoncé le bouton programmé de la télécommande HomeLink et observez le témoin HomeLink. Si le témoin de la télécommande HomeLink reste allumé en permanence, la programmation est terminée.
2. Appuyez sur le bouton HomeLink programmé pour confirmer que le moteur de l'ouvre-porte de garage est en fonction. Si le moteur de l'ouvre-porte de garage ne fonctionne pas, répétez les étapes depuis le début.

MISE EN GARDE!

- Votre porte de garage ou grille d'entrée motorisée s'ouvre et se ferme lorsque vous programmez votre télécommande universelle. Ne programmez pas la télécommande si des personnes ou des animaux domestiques se trouvent dans la trajectoire de la porte ou de la grille.
- Ne faites pas tourner le moteur du véhicule dans un garage ou un endroit fermé lorsque vous programmez la télécommande. Le gaz d'échappement provenant de votre véhicule contient du monoxyde de carbone (CO) qui est inodore et incolore. Le monoxyde de carbone est toxique et peut entraîner des blessures graves ou la mort en cas d'inhalation.



Programmation de la télécommande HomeLink pour divers appareils

Consultez la section « Programmation de la télécommande HomeLink pour un ouvre-porte de garage » pour connaître la procédure à suivre pour programmer la télécommande HomeLink pour divers appareils, car la procédure est la même. Assurez-vous de déterminer si l'appareil comporte un code roulant ou un code non roulant avant de démarrer la programmation.

NOTA :

Les lois canadiennes sur les radiofréquences stipulent que les signaux d'un émetteur doivent s'interrompre automatiquement après quelques secondes de transmission, ce qui ne peut pas suffire pour que la télécommande HomeLink capte le signal pendant la programmation. Certaines grilles motorisées fabriquées aux États-Unis disposent d'une technologie similaire et conforme à cette loi canadienne. La procédure peut devoir être exécutée plusieurs fois pour jumeler correctement l'appareil aux boutons de votre télécommande HomeLink.

Reprogrammation d'un seul bouton de la télécommande HomeLink

Pour reprogrammer un seul bouton HomeLink qui a été programmé auparavant, sans effacer tous les canaux, suivez la procédure ci-dessous. Assurez-vous de déterminer si le nouveau dispositif pour lequel vous voulez programmer le bouton de la télécommande HomeLink comporte un code roulant ou un code non roulant.

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE) sans faire démarer le moteur.
2. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande HomeLink voulu jusqu'à ce que le témoin HomeLink clignote (après 20 secondes). **Ne relâchez pas le bouton.**
3. **Sans relâcher le bouton**, passez à l'étape 2 de la section « Programmation de la télécommande universelle HomeLink pour un ouvre-porte de garage » et effectuez toutes les autres étapes.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux normes d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA :

Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.

ÉQUIPEMENT INTERNE

Prises de courant électrique

Votre véhicule est muni de deux prises de courant auxiliaires de 12 volts (13 ampères) qui peuvent alimenter des accessoires conçus pour être utilisés avec les adaptateurs de prises de courant standard.

La prise de courant avant est située au centre du tableau de bord, sous les commandes de chauffage-climatisation, et est alimentée par le commutateur d'allumage. Cette prise de courant est alimentée lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position ON (MARCHE) ou ACC (ACCESSOIRES).



Prise de courant avant

Sur les véhicules équipés d'un caisson d'extrêmes graves arrière, une deuxième prise de courant se trouve dans l'espace de chargement arrière et elle est alimentée directement par la batterie du véhicule.



Prise de courant de l'espace de chargement arrière





Emplacements des fusibles pour les prises de courant

- 1 – Fusible de 20 A jaune, F81 – prise de courant arrière (batterie alimentée en permanence)
 - 2 – Fusible de 20 A jaune, F91 – prise de courant arrière (alimentée lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position ON [MARCHE] ou ACC [ACCESSOIRES])
-

AVERTISSEMENT!

- Ne dépassez pas la puissance maximale de 160 W (13 A) à 12 V. Si la valeur nominale de 160 W (13 A) de la puissance est dépassée, le fusible protégeant le système devra être remplacé.
- Les prises de courant sont prévues pour recevoir des fiches d'accessoires uniquement. N'insérez aucun autre objet dans la prise de courant, sans quoi vous endommagerez la prise et grillerez le fusible. Toute utilisation inadéquate de la prise de courant peut causer des dommages non couverts par la nouvelle garantie limitée de votre véhicule.

MISE EN GARDE!

Pour éviter des blessures graves ou la mort :

- n'insérez aucun objet dans les prises;
- n'y touchez pas avec les mains mouillées;
- fermez le capuchon lorsque la prise n'est pas utilisée;

MISE EN GARDE!

- une utilisation inappropriée de cette prise peut provoquer un choc électrique et une panne.

AVERTISSEMENT!

- Beaucoup d'accessoires consomment l'énergie de la batterie du véhicule, même s'ils ne sont que branchés (c'est le cas des téléphones cellulaires, entre autres). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps, la batterie peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie écourtée ou même pour empêcher le moteur de démarrer.
- Les accessoires qui consomment une quantité importante d'énergie (par exemple, les glacières, les aspirateurs, les projecteurs, etc.) déchargeront la batterie encore plus rapidement. Ne les utilisez que de temps à autre et soyez vigilant.

AVERTISSEMENT!

- Si vous avez utilisé des accessoires à consommation d'énergie élevée, ou si le moteur n'a pas démarré depuis un certain temps (alors que des accessoires sont branchés), vous devrez conduire le véhicule assez longtemps pour que l'alternateur puisse recharger la batterie.
- Les prises de courant sont prévues pour recevoir des fiches d'accessoires uniquement. N'y suspendez aucun accessoire ou support d'accessoire. Toute utilisation inadéquate de la prise de courant peut causer des dommages.

Onduleur d'alimentation – selon l'équipement

Une prise pour onduleur d'alimentation de 115 V, 150 W, située à l'arrière de la console centrale, convertit le courant continu en courant alternatif.

Cette prise peut alimenter des téléphones cellulaires, des appareils électroniques et d'autres appareils à basse puissance exigeant



jusqu'à 150 W. Certaines consoles de jeu vidéo haut de gamme dépassent cette limite de puissance, tout comme la plupart des outils électriques.



Onduleur d'alimentation

L'onduleur d'alimentation est muni d'un dispositif de protection intégré contre les surcharges. Si la puissance nominale de 150 W est dépassée, l'onduleur d'alimentation se coupe automatiquement. Une fois que le dispositif électrique a été retiré de la prise, l'onduleur d'alimentation devrait se réinitialiser automatiquement. Si la puissance nominale dépasse environ 170 W, l'onduleur d'alimentation nécessite peut-être une réinitialisation manuelle.

MISE EN GARDE!

Pour éviter des blessures graves ou la mort :

- n'insérez aucun objet dans les prises;
- n'y touchez pas avec les mains mouillées;
- fermez le capuchon lorsque la prise n'est pas utilisée;
- une utilisation inappropriée de cette prise peut provoquer un choc électrique et une panne.

Commutateurs auxiliaires – selon l'équipement

Le bloc de commandes inférieur sur le tableau de bord comporte quatre commutateurs auxiliaires qui peuvent être utilisés pour alimenter plusieurs appareils électriques. Vous pouvez configurer le fonctionnement des commutateurs auxiliaires au moyen des réglages du système Uconnect.

Tous les commutateurs peuvent être configurés pour bloquer momentanément le fonctionnement du commutateur, alimenter la batterie ou démarrer le moteur et maintenir le dernier réglage à travers un cycle d'allumage.



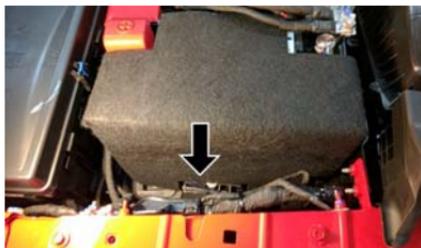
Commutateurs auxiliaires

NOTA :

Les conditions de maintien du dernier réglage sont remplies lorsque le fonctionnement du commutateur est bloqué et le moteur est démarré.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Paramètres du système Uconnect » dans la section « Multimédia » du manuel du propriétaire.

Les commutateurs auxiliaires gèrent les relais qui alimentent les quatre fils à coupure uniforme. Ces fils sont situés sous le tableau de bord dans l'habitacle, et sous le capot vers la droite, près de la batterie.



**Connexions des commutateurs auxiliaires
– sous le capot**



**Connexions des commutateurs auxiliaires
– sous le tableau de bord**

En plus des quatre fils des commutateurs auxiliaires, un câble de batterie fusionné et un câble d'allumage se trouvent aussi à l'intérieur, du côté passager sous le tableau de bord.

Une trousse de jonction et un tube thermorétrécissable sont fournis avec les commutateurs auxiliaires pour faciliter la connexion ou l'installation de vos appareils électriques.



Tableau des couleurs des fils

Fonction du circuit	Fusible	Couleur du fil	Emplacements
Commutateur auxiliaire 1	F93 – 40 A	Beige/rose	Intérieur (côté passager sous le tableau de bord) et sous le capot (côté droit près de la batterie)
Commutateur auxiliaire 2	F92 – 40 A	Vert/rose	Intérieur (côté passager sous le tableau de bord) et sous le capot (côté droit près de la batterie)
Commutateur auxiliaire 3	F103 – 15 A	Orange/rose	Intérieur (côté passager sous le tableau de bord) et sous le capot (côté droit près de la batterie)
Commutateur auxiliaire 4	F108 – 15 A	Bleu foncé/rose	Intérieur (côté passager sous le tableau de bord) et sous le capot (côté droit près de la batterie)
Batterie	F72 – 10 A	Rouge/blanc	Intérieur (côté passager sous le tableau de bord)
Allumage	F50 – 10 A	Rose/orange	Intérieur (côté passager sous le tableau de bord)

AFFICHAGE DU GROUPE D'INSTRUMENTS

Votre véhicule peut-être doté d'un affichage du groupe d'instruments qui offre des renseignements utiles au conducteur. Avec le commutateur d'allumage en mode STOP/OFF (ARRÊT), l'ouverture ou la fermeture d'une portière active l'affichage à des fins de visualisation et affiche le nombre total de milles ou de kilomètres au compteur kilométrique. Votre affichage du groupe d'instruments est conçu pour afficher des renseignements importants à propos des systèmes et fonctions du véhicule. À l'aide d'un affichage interactif situé sur le tableau de bord, votre affichage du groupe d'instruments peut vous montrer comment les systèmes fonctionnent et vous avertir quand ils ne fonctionnent pas. Les commandes au volant vous permettent de les faire défiler et d'entrer les menus principaux et les sous-menus. Vous pouvez accéder aux renseignements spécifiques que vous voulez et effectuez des sélections et des réglages.

Emplacement et commandes de l'affichage du groupe d'instruments

L'affichage du groupe d'instruments se trouve au centre du groupe d'instruments.



Emplacement de l'affichage du groupe d'instruments de 3,5 po



Emplacement de l'affichage du groupe d'instruments de 7,0 po

- La première ligne, sur laquelle les témoins reconfigurables, le sens de la boussole, la température extérieure, l'heure, l'autonomie, la consommation moyenne et le trajet s'affichent. Elle affiche aussi le compteur de vitesse lorsque d'autres pages de menu sont affichées.
- La zone d'affichage principale où les menus et les messages contextuels s'affichent.



- La ligne inférieure, sur laquelle les témoins reconfigurables, le nom du menu et la page de menu s'affichent.



Boutons de commande d'affichage du groupe d'instruments

- 1 – Bouton OK
- 2 – Bouton fléché vers le haut
- 3 – Bouton fléché vers la droite
- 4 – Bouton fléché vers le bas
- 5 – Bouton fléché vers la gauche

- Appuyez sur le bouton fléché vers le **haut** pour faire défiler vers le haut les menus principaux (Compteur de vitesse, km/h ou mi/h, information sur le véhicule, terrain, aide au conducteur, économie de carburant, trajet A, trajet B, système d'arrêt et de démarrage, système audio, système de navigation, configuration de l'écran et avertissement de vitesse).

- Appuyez sur le bouton fléché vers le **bas** pour faire défiler vers le bas le menu principal et les sous-menus (Compteur de vitesse, km/h ou mi/h, information sur le véhicule, terrain, aide au conducteur, économie de carburant, trajet A, trajet B, système d'arrêt et de démarrage, système audio, système de navigation, configuration de l'écran et avertissement de vitesse).

- Appuyez sur le bouton fléché vers la **droite** pour accéder aux écrans d'information ou aux écrans de sous-menu d'une option de menu principal.

- Appuyez sur le bouton fléché vers la **gauche** pour accéder aux écrans d'information ou aux écrans de sous-menu d'une option de menu principal.

- Appuyez sur le bouton **OK** pour accéder ou sélectionner les écrans d'information ou les écrans de sous-menu d'une option de menu principal. Maintenez le bouton **OK** enfoncé pendant deux secondes pour réinitialiser les fonctions affichées ou sélectionnées qui peuvent être réinitialisées.

Réinitialisation de l'indicateur automatique de vidange d'huile – selon l'équipement

Votre véhicule peut être équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile moteur. Le message « Oil Change Required » (Vidange d'huile requise) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments pendant cinq secondes après le retentissement d'un seul carillon pour indiquer la prochaine vidange d'huile prévue au calendrier d'entretien. Les calculs de l'indicateur automatique de vidange d'huile moteur sont fondés sur le cycle de service, ce qui signifie que la durée exacte de l'intervalle de vidange d'huile moteur peut varier selon le style de conduite adopté.

À moins que l'indicateur ne soit remis à zéro, le message reste affiché chaque fois que vous placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE). Pour faire disparaître temporairement le message, appuyez brièvement sur le bouton **OK**. Pour réinitialiser l'indicateur automatique de vidange d'huile (une fois que la vidange prévue a été effectuée), procédez comme suit.

Réinitialisation de vie utile d'huile

1. Sans appuyer sur la pédale de frein, placez le commutateur d'allumage en mode ON/RUN (MARCHE), sans faire démarrer le moteur.
2. Naviguez jusqu'au sous-menu « Oil Life » (Vie utile de l'huile) dans la section « Information sur le véhicule » sur l'affichage du groupe d'instruments.
3. Appuyez longuement sur le bouton **OK** jusqu'à ce que la jauge se réinitialise à 100 %.

Méthode secondaire pour la procédure de réinitialisation de la vidange d'huile

1. Sans appuyer sur la pédale de frein, placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), sans faire démarrer le moteur.
2. Enfoncez complètement et lentement la pédale d'accélérateur trois fois en moins de dix secondes.
3. Sans appuyer sur la pédale de frein, placez le commutateur d'allumage à la position OFF/LOCK (ARRÊT/ANTIVOL-VERROUILLÉ).

NOTA :

Si le message de vidange d'huile s'affiche de nouveau au démarrage, la remise à zéro de l'indicateur automatique de vidange d'huile a échoué. S'il le faut, recommencez cette procédure.

Options sélectionnables pour l'affichage du groupe d'instruments

L'affichage du groupe d'instruments peut être utilisé pour afficher les options suivantes du menu principal :

NOTA :

Ces paramètres peuvent varier en fonction des options du véhicule.

- Speedometer (Compteur de vitesse)
- Arrêt-démarrage
- Vehicle Info (Information sur le véhicule)
- Audio
- Hors route
- Messages
- Fuel economy (Économie de carburant)
- Screen Setup (Configuration de l'écran)
- Trip Info (Information relative au trajet à l'ordinateur de bord)

NOTA :

Reportez-vous au manuel du propriétaire pour obtenir de plus amples renseignements.



TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ET MESSAGES

Les témoins d'avertissement et les indicateurs s'allument sur le tableau de bord, accompagnés d'un message dédié et/ou d'un signal sonore, le cas échéant. Ces alarmes sont fournies à titre indicatif et de prévention et ne doivent pas être considérées comme étant exhaustives ni comme une alternative à l'information contenue dans le Guide de l'automobiliste, que nous vous recommandons de lire avec la plus grande attention dans tous les cas. Reportez-vous toujours à l'information fournie dans ce chapitre en cas d'indication de panne. Tous les témoins actifs s'affichent en premier, le cas échéant. Le menu de vérification du système peut s'afficher de façon différente selon les équipements en option et l'état actuel du véhicule. Certains témoins sont en option et peuvent ne pas s'afficher.

Témoins d'avertissement rouges



– Témoin de sac gonflable

Ce témoin d'avertissement indique une anomalie du système de sacs gonflables et s'allume pendant quatre à huit secondes lorsque le contact est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE) pour vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Ce témoin s'allume accompagné d'un seul carillon lorsqu'une anomalie est détectée dans le système de sacs gonflables, celui-ci reste allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée. Si le témoin n'est pas allumé pendant le démarrage, s'il demeure allumé ou s'il s'allume pendant la conduite, confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le système.

BRAKE – Témoin du système de freinage

Ce témoin d'avertissement contrôle diverses fonctions de freinage, y compris le niveau de liquide pour freins et le serrage du frein de stationnement. L'allumage du témoin du système de freinage peut indiquer que le frein

de stationnement est serré, que le niveau de liquide pour freins est bas ou que le réservoir du système de freinage antiblocage présente un problème.

Si le témoin demeure allumé lorsque le frein de stationnement est desserré et que le réservoir de liquide pour freins du maître-cylindre est plein, cela peut indiquer une anomalie du circuit hydraulique de frein, ou un problème de servofrein détecté par le système de freinage antiblocage (ABS) ou la commande de stabilité électronique (ESC). Dans ce cas, le témoin reste allumé tant que la réparation nécessaire n'a pas été effectuée. Si le problème est lié au servofrein, la pompe du système de freinage antiblocage (ABS) fonctionne lorsque vous freinez et une pulsation de la pédale de frein pourrait être ressentie chaque fois que vous freinez.

Le système de freinage double offre une capacité de freinage supplémentaire en cas de défaillance de l'un des éléments du circuit hydraulique. Le témoin du système de freinage indique un problème d'une des parties du système de freinage double, et il s'allume lorsque le niveau de liquide pour freins dans le maître-cylindre chute sous un niveau donné.

Le témoin reste allumé jusqu'à ce que vous corrigiez la cause du problème.

NOTA :

Le témoin peut clignoter brièvement pendant des virages serrés, ce qui entraîne une modification du niveau de liquide. L'entretien du véhicule doit être effectué et le niveau de liquide pour freins doit être vérifié.

Si le témoin indique une défaillance du circuit de freinage, celui-ci doit être réparé immédiatement.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque le témoin du système de freinage est allumé. Une partie du système de freinage peut être défectueuse. L'arrêt complet du véhicule sera plus long. Vous pourriez avoir une collision. Faites inspecter le véhicule immédiatement.

Les véhicules munis d'un système de freinage antiblocage (ABS) sont également munis d'un système électronique de répartition du freinage. En cas de défaillance du système électronique de répartition du freinage,

le témoin du système de freinage s'allume en même temps que le témoin du système de freinage antiblocage (ABS). Vous devez faire réparer immédiatement le système de freinage antiblocage (ABS).

Le fonctionnement d'avertissement du témoin du système de freinage peut être vérifié en tournant le commutateur d'allumage de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHE). Le témoin devrait s'allumer pendant environ deux secondes. Il devrait s'éteindre ensuite, à moins que le frein de stationnement ne soit serré ou qu'une anomalie des freins ne soit détectée. Si le témoin ne s'allume pas, faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

Ce témoin s'allume également lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA :

Ce témoin indique seulement que le frein de stationnement est serré. Il n'indique toutefois pas à quel degré.

 – **Témoin d'avertissement de charge de la batterie**

Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque la batterie ne se charge pas correctement. S'il demeure allumé lorsque le moteur tourne, il pourrait y avoir une anomalie avec le circuit de charge. Communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Cela indique un problème possible dans le système électrique ou dans un de ses composants.

 – **Témoin d'avertissement de portière ouverte**

Ce témoin s'allume lorsqu'une portière est laissée ouverte et partiellement fermée.

NOTA :

Si le véhicule se déplace, un seul carillon retentit également.

 ! – **Témoin d'avertissement d'anomalie de la direction assistée électrique**

Ce témoin d'avertissement s'allume lorsqu'il y a une anomalie avec le système électrique de direction assistée. Consultez le paragraphe « Direction assistée » dans la section



«Démarrage et conduite» dans le guide de l'automobiliste pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

La conduite prolongée avec une assistance moindre pourrait mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Vous devez la faire réparer dès que possible.

– Témoin d'avertissement de la commande électronique de l'accélérateur

Ce témoin d'avertissement s'allume pour avertir d'un problème avec le système de commande électronique de l'accélérateur. Si une anomalie est détectée pendant que le véhicule est en marche, le témoin demeure allumé ou clignote, selon la nature du problème. Immobilisez complètement le véhicule de manière sécuritaire et placez la transmission en position P (STATIONNEMENT), puis rétablissez le contact. Le témoin devrait s'éteindre. Si le témoin demeure allumé lors-

que le moteur tourne, vous pouvez normalement conduire le véhicule, mais confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

NOTA :

Ce témoin peut s'allumer si les pédales d'accélérateur et de frein sont enfoncées en même temps.

Si le témoin clignote alors que le moteur tourne, vous devez faire vérifier votre véhicule dès que possible. Vous pourriez remarquer une baisse de performance, un régime du moteur inégal ou plus élevé qu'à l'habitude, ou le moteur qui décroche. Il est possible que vous soyez contraint de faire remorquer votre véhicule. Le témoin s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE) et demeure brièvement allumé pour effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

– Témoin d'avertissement de température du liquide de refroidissement du moteur

Ce témoin d'avertissement indique une surchauffe du moteur. Si la température du liquide de refroidissement est trop élevée, cet indicateur s'allume et un carillon retentit une fois. Si la température atteint la limite supérieure, un carillon continu retentit pendant quatre minutes ou jusqu'à ce que le moteur puisse refroidir, selon la première éventualité.

Si le témoin s'allume pendant la conduite, rangez le véhicule en toute sécurité en bordure de la route et arrêtez-le. Si le climatiseur fonctionne, mettez-le hors fonction. Placez également la transmission à la position N (POINT MORT) et laissez le moteur tourner au ralenti. Si la température ne revient pas à la normale, coupez immédiatement le moteur et faites inspecter votre véhicule.

Consultez le paragraphe « En cas de surchauffe du moteur » de la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.

– **Témoin d'avertissement de capot ouvert**

Ce témoin s'allume lorsque le capot est laissé ouvert et partiellement fermé.

NOTA :

Si le véhicule se déplace, un seul carillon retentit également.

– **Témoin de pression d'huile**

Ce témoin s'allume pour indiquer que la pression d'huile du moteur est faible. Si le témoin s'allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule, arrêtez le moteur dès que possible et communiquez avec un concessionnaire autorisé. Un avertissement sonore retentit lorsque le témoin s'allume.

N'utilisez pas le véhicule jusqu'à ce que la cause de l'anomalie soit supprimée. Le témoin ne vous indique pas la quantité d'huile présente dans le moteur. Vous devez vérifier le niveau d'huile moteur en soulevant le capot.

– **Témoin d'avertissement de la température d'huile**

Ce témoin s'allume pour indiquer que la température d'huile moteur est élevée. Si le té-

moins s'allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule et coupez le moteur dès que possible. Attendez jusqu'à ce que la température de l'huile soit revenue à des niveaux plus normaux.

– **Témoin d'avertissement de rappel des ceintures de sécurité**

Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager est débouclée. Lorsque le commutateur d'allumage est d'abord mis à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE), si le conducteur n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, un carillon retentit et le témoin s'allume. Lors de la conduite, si le conducteur ou le passager avant n'a toujours pas bouclé sa ceinture de sécurité, le témoin de rappel des ceintures de sécurité clignote ou demeure allumé en continu et un carillon retentit.

Consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans la section « Sécurité » pour obtenir de plus amples renseignements.

– **Témoin d'avertissement de porte pivotante ouverte**

Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque la porte pivotante est ouverte.

NOTA :

Si le véhicule se déplace, un seul carillon retentit également.

– **Témoin d'avertissement de la température de la transmission – selon l'équipement**

Ce témoin d'avertissement s'allume pour avertir d'une température d'huile de transmission élevée. Il peut s'allumer en conditions d'utilisation exigeante, comme lors de la traction d'une remorque. Si le témoin s'allume, immobilisez le véhicule, placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) et laissez tourner le moteur au ralenti ou plus rapidement, jusqu'à ce que le témoin s'éteigne. Une fois que le témoin est éteint, vous pouvez continuer à conduire normalement.



MISE EN GARDE!

Si vous continuez de faire fonctionner le véhicule lorsque le témoin d'avertissement de température de la transmission est allumé, cela risque d'entraîner l'ébullition du liquide, qui en contact avec le moteur chaud ou le système d'échappement provoquerait un incendie.

AVERTISSEMENT!

La conduite continue lorsque le témoin d'avertissement de température de la transmission est allumé causera éventuellement des dommages importants à la transmission ou une défaillance de celle-ci.

● – **Témoin d'avertissement de sécurité du véhicule – selon l'équipement**

Ce témoin clignote rapidement pendant environ 15 secondes jusqu'à ce que le système d'alarme antivol du véhicule soit armé, puis clignote lentement jusqu'à ce que le système soit désarmé.

Témoins d'avertissement jaune

(ABS) – **Témoin d'avertissement des freins antiblochage (ABS)**

Ce témoin d'avertissement contrôle le fonctionnement du système de freinage antiblochage (ABS). Il s'allume lorsque le contact est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE) et peut rester allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin du système de freinage antiblochage (ABS) s'allume ou reste allumé pendant que vous roulez, cela indique que le dispositif antiblochage du système de freinage ne fonctionne pas et qu'il faut le réparer dès que possible. Toutefois, si le témoin du système de freinage ne s'allume pas également, le circuit de freinage conventionnel continue de fonctionner normalement.

Si le témoin du système de freinage antiblochage (ABS) ne s'allume pas lorsque le contact est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE), faites vérifier le système de freinage par un concessionnaire autorisé.

 – **Témoin d'avertissement d'activation de la commande de stabilité électronique – selon l'équipement**

Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le système de commande de stabilité électronique est actif. Le témoin de la commande de stabilité électronique situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE) et que la commande de stabilité électronique est activée. Le témoin doit s'éteindre lorsque le moteur est en marche. Si le témoin de la commande de stabilité électronique s'allume en continu lorsque le moteur est en marche, une anomalie a été détectée dans la commande de stabilité électronique. Si le témoin d'avertissement reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs milles (kilomètres) à plus de 30 mi/h (48 km/h), rendez-vous chez un concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour faire vérifier et régler le problème.

- Le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique et le témoin de la commande de stabilité électronique s'allument brièvement chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE).
- Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque la commande de stabilité électronique est activée. Ces bruits sont normaux et cessent lorsque la commande de stabilité électronique est désactivée.
- Ce témoin s'allume lorsque le véhicule est en mode de commande de stabilité électronique.

 – **Témoin d'avertissement de désactivation de la commande de stabilité électronique – selon l'équipement**

Ce témoin d'avertissement indique que le système de commande de stabilité électronique est désactivé.

Chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE), la commande de stabilité électronique est activée même si elle a été antérieurement désactivée.

 – **Témoin d'avertissement du bouchon du réservoir de carburant desserré – selon l'équipement**

Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer que le bouchon du réservoir de carburant est desserré. Fermez correctement le bouchon de remplissage pour éteindre le témoin. Si le témoin ne s'éteint pas, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

 – **Témoin d'avertissement de bas niveau de carburant**

Lorsque le niveau de carburant atteint environ 2 gallons US (7,5 L), ce témoin s'allume et un carillon retentit. Le témoin reste allumé jusqu'à ce que vous ajoutiez du carburant.

 – **Témoin d'avertissement de bas niveau de liquide lave-glace – selon l'équipement**

Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas.

 – **Témoin d'avertissement de vérification/d'anomalie du moteur**

Le témoin de vérification/d'anomalie fait partie d'un système de diagnostic embarqué appelé OBD II qui surveille le moteur et la transmission automatique. Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE), avant le démarrage du moteur. Si le témoin ne s'allume pas lorsque vous tournez le commutateur d'allumage de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHE), faites vérifier le véhicule sans tarder.

Certaines situations, telles qu'un bouchon du réservoir de carburant desserré ou manquant, une mauvaise qualité de carburant, etc., peuvent allumer le témoin après le démarrage du moteur. Le véhicule doit être réparé si le témoin demeure allumé au cours de plusieurs



types de conduite en conditions habituelles. Dans la plupart des cas, le véhicule peut rouler normalement et un remorquage n'est pas nécessaire.

Lorsque le moteur est en marche, il est possible que le témoin d'anomalie clignote pour prévenir d'une situation grave pouvant entraîner une perte de puissance immédiate ou des dommages importants au catalyseur. Le cas échéant, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé dès que possible.

MISE EN GARDE!

Un catalyseur défectueux, tel que décrit précédemment, peut atteindre des températures encore plus élevées que dans des conditions de fonctionnement normales. Cette situation pourrait provoquer un incendie si vous conduisez lentement ou stationnez au-dessus de substances comme des plantes séchées, du bois ou du carton, etc. Ceci pourrait causer des blessures graves ou la mort au conducteur et aux passagers.

AVERTISSEMENT!

Si vous roulez longtemps alors que le témoin d'anomalie est allumé, vous risquez d'endommager le système de maîtrise du véhicule. Ceci pourrait également compromettre l'économie de carburant et la maniabilité du véhicule. Si le témoin d'anomalie clignote, cela indique que le catalyseur est sur le point de subir des dommages importants et qu'une perte de puissance substantielle est imminente. Une réparation immédiate est nécessaire.

– Témoin d'avertissement du système 4 roues motrices – selon l'équipement

Ce témoin s'allume pour indiquer une anomalie du système 4 roues motrices. Si le témoin reste allumé ou s'allume pendant la conduite, il indique que le système à 4 roues motrices ne fonctionne pas correctement et qu'il doit faire l'objet d'un entretien. Nous vous recommandons de faire vérifier immédiatement le véhicule dans le centre de service le plus proche.

– Témoin du système d'avertissement de collision frontale (FCW) selon l'équipement

Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer une anomalie dans le système d'avertissement de collision frontale. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Consultez le paragraphe « Système d'avertissement de collision frontale (FCW) » dans la section « Sécurité » pour obtenir de plus amples renseignements.

– Témoin d'avertissement d'entretien du système d'arrêt et de démarrage – selon l'équipement

Ce témoin s'allume lorsque le système d'arrêt et de démarrage ne fonctionne pas correctement et qu'il doit faire l'objet d'un entretien. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

– Témoin d'avertissement d'anomalie du régulateur de vitesse

Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer que le système de régulation de vitesse ne fonctionne pas correctement et qu'il doit faire l'objet d'un entretien. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

– Témoin d'avertissement d'anomalie de la barre stabilisatrice

Ce témoin s'allume en cas d'anomalie dans le système de barre stabilisatrice à déconnexion.

– Témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus

Le témoin d'avertissement s'allume et un message s'affiche pour indiquer que la pression des pneus est inférieure à la valeur recommandée et/ou qu'une perte de pression lente est en cours. Dans ces cas, la durée optimale des pneus et la consommation de carburant peuvent ne pas être garanties.

Si un ou plusieurs pneus se trouvent dans l'état cité ci-dessus, l'affichage présente des indications qui correspondent à chaque pneu.

AVERTISSEMENT!

Ne continuez pas de rouler avec un pneu crevé, car la manipulation pourrait être compromise. Arrêtez le véhicule en évitant les freinages et les changements de direction brusques. En cas de crevaison de pneu, réparez immédiatement le problème à l'aide de la trousse de réparation de pneus dédiée et communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (s'il est fourni), doit être vérifié mensuellement lorsqu'il est froid et gonflé à la pression de gonflage recommandée par le constructeur du véhicule, comme indiqué sur la plaque d'information du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est muni de pneus de dimensions autres que celles qui sont indiquées sur la plaque d'information du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée pour ces pneus.)

À titre de fonction de sécurité supplémentaire, votre véhicule est muni d'un système de surveillance de la pression des pneus qui allume un témoin de basse pression des pneus lorsque la pression d'un ou de plusieurs pneus est insuffisante. Par conséquent, lorsque le témoin de basse pression s'allume, vous devez vous arrêter et vérifier la pression des pneus dès que possible et les gonfler à la pression appropriée. Lorsque la pression d'un pneu est insuffisante, la conduite du véhicule peut provoquer la surchauffe du pneu et entraîner une crevaison. De plus, le gonflage insuffisant des pneus augmente l'économie de carburant, accélère l'usure des pneus et peut nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.

Il est à noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et que le conducteur a la responsabilité de maintenir une pression adéquate, même si le sous-gonflage n'est pas suffisant pour allumer le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus.



Votre véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus, qui s'allume lorsque le système est défectueux. Le système de surveillance de la pression des pneus est combiné au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, il fait clignoter le témoin environ une minute, puis l'allume en continu. Cette séquence se répète à chaque démarrage tant que le problème subsiste. Lorsque le témoin est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler normalement une basse pression des pneus. Les anomalies du système de surveillance de la pression des pneus peuvent se produire pour diverses raisons, notamment l'installation de pneus ou de roues de rechange ou de modèles différents non compatibles. Vérifiez toujours le témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus après le remplacement d'un ou de plusieurs pneus ou roues de votre véhicule pour vous assurer qu'ils permettent au système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner normalement.

AVERTISSEMENT!

Le système de surveillance de la pression des pneus a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les paramètres d'avertissement et de pression du système de surveillance de la pression des pneus ont été établis pour la dimension des pneus installés sur votre véhicule. Vous pourriez altérer le fonctionnement du système ou endommager les capteurs lorsque vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de type différents. Des roues provenant du marché secondaire peuvent endommager les capteurs. L'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire peut désactiver le capteur de système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Après l'utilisation du scellant à pneu de marché secondaire, il est recommandé d'amener votre véhicule chez votre concessionnaire autorisé pour vérifier le fonctionnement de votre capteur.

Témoins jaunes

4H / ^{4WD} – Témoin de mode 4WD (4 roues motrices) – selon l'équipement

Ce témoin avertit le conducteur que le véhicule est en mode 4 roues motrices et que les arbres de transmission avant et arrière sont verrouillés mécaniquement ensemble, forçant les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse.

4L / ^{4WD}_{LOW} – Témoin mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse) – selon l'équipement

Ce témoin signale au conducteur que le véhicule est en mode 4 roues motrices GAMME BASSE. Les arbres de transmission avant et arrière sont mécaniquement verrouillés ensemble, ce qui force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. La gamme basse fournit un rapport de démultiplication plus grand afin de fournir un couple plus élevé sur les roues.

 – **Témoin 4 roues motrices à temps partiel – selon l'équipement**

Ce témoin avertit le conducteur que le véhicule est en mode 4 roues motrices à temps partiel et que les arbres de transmission avant et arrière sont verrouillés mécaniquement ensemble, forçant les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse.

 – **Témoin d'anomalie du limiteur de vitesse actif – selon l'équipement**

Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer une anomalie au niveau du limiteur de vitesse actif.

 – **Témoin d'anomalie du dispositif de verrouillage d'essieu**

Ce témoin indique que l'anomalie du dispositif de verrouillage de l'essieu avant ou arrière a été détectée.

 – **Témoin de désactivation du système d'avertissement de collision frontale – selon l'équipement**

Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer que système d'avertissement de collision frontale est désactivé.

 – **Témoin de verrouillage de l'essieu avant et arrière**

Ce témoin indique que l'essieu avant, arrière, ou les deux ont été verrouillés. Le témoin affiche l'icône de verrouillage sur les essieux avant et arrière pour indiquer l'état de verrouillage actuel.

 – **Témoin de point mort – selon l'équipement**

Ce témoin signale au conducteur que le véhicule est en mode point mort.

 – **Témoin de verrouillage de l'essieu arrière**

Ce témoin indique que le dispositif de verrouillage de l'essieu arrière est activé.

 – **Témoin d'avertissement d'entretien du régulateur de vitesse adaptatif – selon l'équipement**

Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif ne fonctionne pas et doit être réparé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif » de la section « Démarrage et conduite ».

 – **Témoin de la barre stabilisatrice – selon l'équipement**

Ce témoin s'allume lorsque la barre stabilisatrice avant est débranchée.

Témoins verts

 – **Régulateur de vitesse adaptatif programmé sans témoin de cible détectée – selon l'équipement**

Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est programmé et qu'aucun véhicule cible n'est détecté. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif – selon l'équipement » de la section « Démarrage et conduite ».



 – Régulateur de vitesse adaptatif programmé avec témoin de cible – selon l'équipement

Ce témoin s'affiche lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est programmé et le véhicule cible est détecté. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif – selon l'équipement » de la section « Démarrage et conduite ».

 – Témoin 4WD Auto (4 roues motrices gamme automatique) – selon l'équipement

Ce témoin signale au conducteur que le véhicule est en mode 4 roues motrices gamme automatique. Le système alimentera les quatre roues et transférera l'alimentation entre les essieux avant et arrière au besoin. Le système fournira ainsi une adhérence maximale sur chaussée sèche et glissante.

 – Témoin du régulateur de vitesse PROGRAMMÉ – si le véhicule est équipé d'un groupe d'instruments de luxe

Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse est réglé à la vitesse voulue. Consultez le paragraphe « Contrôle de vitesse – selon l'équipement » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

 – Témoin des phares antibrouillard avant – selon l'équipement

Ce témoin s'allume lorsque les phares antibrouillard avant sont allumés.

 – Témoin de marche (On) des feux de stationnement/phares

Ce témoin s'allume lorsque les feux de stationnement ou les phares sont allumés.

 – Témoin actif du système d'arrêt et de démarrage – selon l'équipement

Ce témoin s'allume lorsque la fonction de système d'arrêt et de démarrage est en mode « arrêt automatique ».

 – Témoin des clignotants

Lorsque le clignotant de gauche ou de droite est activé, le témoin des clignotants clignote indépendamment et les clignotants extérieurs correspondants clignotent. Vous pouvez activer les clignotants en déplaçant le levier multifonction vers le bas (gauche) ou vers le haut (droite).

NOTA :

- Un carillon continu retentit si le véhicule roule plus de 1 mi (1,6 km) alors qu'un des clignotants est activé.
- Si l'un des deux témoins se met à clignoter rapidement, vérifiez l'état des ampoules extérieures.

Témoins blancs

– Témoin Prêt du régulateur de vitesse adaptatif – selon l'équipement

Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif, selon l'équipement, a été activé, mais n'est pas réglé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif – selon l'équipement » de la section « Démarrage et conduite ».

– Témoin du mode 2 roues motrices gamme haute – selon l'équipement avec un groupe d'instruments de catégorie supérieure

Ce témoin signale au conducteur que le véhicule est en mode 2 roues motrices gamme haute.

– Témoin du limiteur de vitesse en descente – selon l'équipement

Ce témoin s'allume lorsque le limiteur de vitesse en descente (HDC) est activé. Le témoin est allumé en permanence lorsque le limiteur de vitesse en descente est activé. Le limiteur peut être activé seulement lorsque la

boîte de transfert est en position 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 30 mi/h (48 km/h). Si ces conditions ne sont pas remplies, le témoin du limiteur de vitesse en descente clignote lors d'une tentative d'utilisation du limiteur.

– Témoin d'avertissement de vitesse – selon l'équipement

Lorsque l'avertissement de vitesse est activé, le témoin d'avertissement de vitesse programmé s'allume dans le groupe d'instruments, avec un numéro correspondant à la vitesse programmée. Lorsque la vitesse cible est dépassée, le témoin s'allume en jaune et clignote, et un carillon continu retentit (pendant dix secondes au maximum ou jusqu'à ce que la vitesse ne soit plus dépassée). Vous pouvez activer ou désactiver l'avertissement de vitesse à l'affichage du groupe d'instruments. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Options de menu à l'affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule ».

Le numéro « 55 » n'est fourni qu'à titre d'exemple d'une vitesse qui peut être programmée.

– Témoin Ready (Prêt) du régulateur de vitesse – selon l'équipement avec un groupe d'instruments de catégorie supérieure

Ce témoin s'allume lorsque le contrôle de vitesse est activé, mais n'est pas réglé. Consultez le paragraphe « Contrôle de vitesse – selon l'équipement » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

– Témoin du régulateur de vitesse PROGRAMMÉ – si le véhicule est équipé d'un groupe d'instruments de base

Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse est réglé.

Consultez le paragraphe « Contrôle de vitesse – selon l'équipement » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.



Témoins bleus – Témoin des feux de route

Ce témoin s'allume pour indiquer que les feux de route sont allumés. Lorsque les feux de croisement sont allumés, poussez le levier multifonction vers l'avant (vers l'avant du véhicule) pour allumer les feux de route. Tirez le levier multifonction vers l'arrière (vers l'arrière du véhicule) pour éteindre les feux de route. Si les feux de route sont éteints, tirez le levier vers vous pour allumer brièvement les feux de route afin d'effectuer un « appel de phares ».

Témoins gris – Témoin Ready (Prêt) du régulateur de vitesse – selon l'équipement avec le groupe d'instruments de base

Ce témoin s'allume lorsque le contrôle de vitesse est activé, mais n'est pas réglé. Consultez le paragraphe « Contrôle de vitesse – selon l'équipement » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

SYSTÈME DE DIAGNOSTIC EMBARQUÉ – OBD II

Votre véhicule est équipé d'un système complexe de diagnostic de bord appelé OBD II. Ce système contrôle le rendement des systèmes antipollution, de contrôle du moteur et de la transmission. Lorsque ceux-ci fonctionnent correctement, votre véhicule est en mesure de vous fournir d'excellentes performances en matière de conduite et d'économie de carburant, ainsi qu'un niveau d'émissions nettement inférieur à celui exigé par le gouvernement.

Si l'un de ces dispositifs tombe en panne, le système de diagnostic embarqué OBD II allume le témoin d'anomalie. Il met également en mémoire des codes de diagnostic et d'autres renseignements qui aident les mécaniciens à effectuer les réparations nécessaires. Bien que, dans la plupart des cas, il ne soit pas nécessaire de faire remorquer le véhicule, adressez-vous à un concessionnaire autorisé aussitôt que possible.

AVERTISSEMENT!

- Une utilisation prolongée de votre véhicule alors que le témoin d'anomalie est allumé risque d'endommager davantage le système antipollution. Cela pourrait également nuire à l'économie de carburant et à la maniabilité. Faites réparer votre véhicule avant de passer le test de contrôle antipollution.
- Si le témoin d'anomalie clignote pendant que le véhicule est en marche, une perte de puissance ou de graves dommages au catalyseur sont sur le point de se produire. Une réparation immédiate est nécessaire.

Cybersécurité relative au système de diagnostic embarqué (OBD II)

Votre véhicule doit être équipé d'un système de diagnostic embarqué (OBD II) et d'un port de connexion pour permettre d'accéder à l'information relative au fonctionnement du système antipollution. Les techniciens qualifiés auront peut-être besoin d'accéder à cette information pour faciliter le diagnostic et les réparations de votre véhicule et des dispositifs antipollution.

MISE EN GARDE!

- SEUL un technicien qualifié peut connecter un équipement au port de connexion OBD II afin de lire le NIV, de diagnostiquer ou de réparer votre véhicule.
- Si un équipement non autorisé est connecté au port de connexion OBD II, comme un dispositif d'enregistrement du comportement du conducteur, il se peut alors :
 - que les systèmes du véhicule, y compris ceux relatifs à la sécurité, soient altérés ou qu'une perte de maîtrise du véhicule se produise, d'où le risque d'accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles,
 - qu'il accède, ou autorise d'autres systèmes à accéder à de l'information enregistrée dans le système du véhicule, y compris de l'information personnelle.

Consultez le paragraphe « Cybersécurité » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Dans certaines provinces, la loi peut exiger la vérification du système antipollution de votre véhicule. Tout manquement à cette obligation peut entraîner la suspension de l'immatriculation.



Dans les provinces où prévaut une exigence d'inspection et d'entretien, cette vérification a pour but de vérifier si le témoin d'anomalie fonctionne, s'il demeure éteint lorsque le moteur tourne et si le système de diagnostic embarqué OBD II est prêt pour le contrôle.

En général, le système OBD II est prêt. Toutefois, il se peut qu'il ne soit **pas** prêt si un entretien a récemment été effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est récemment déchargée, ou si la batterie a été remplacée. Si votre système de diagnostic embarqué OBD II n'est pas prêt pour le contrôle, votre véhicule échouera le test.



Avant de vous rendre au centre de contrôle, vous pouvez effectuer un test simple à l'aide de votre clé de contact. Pour vérifier si le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule est prêt, faites ce qui suit :

1. Mettez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE), mais sans lancer ou faire démarrer le moteur.

NOTA :

Si vous lancez ou démarrez le moteur, vous devrez recommencer le test.

2. Dès que vous placez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE), le témoin d'anomalie s'allume. Il s'agit de la vérification normale du fonctionnement de l'ampoule.
3. Environ 15 secondes plus tard, l'une des deux situations suivantes se produit :

- Le témoin d'anomalie clignote durant dix secondes, puis reste allumé jusqu'à ce que vous COUPIEZ le contact ou démarriez le moteur. Cela signifie que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule n'est **pas prêt** et que vous ne devriez **pas** vous rendre au centre de contrôle.

- Le témoin d'anomalie ne clignote pas et reste allumé jusqu'à ce que vous coupiez le contact ou que vous démarriez le moteur. Cela signifie que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule est **prêt** et que vous pouvez vous rendre au centre de contrôle.

Si votre système de diagnostic embarqué OBD II n'est **pas prêt**, vous devriez consulter un concessionnaire ou un atelier de réparation autorisé. Si un entretien a récemment été effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est déchargée ou a été remplacée, il vous suffit d'attendre que le système de diagnostic embarqué OBD II se mette à jour. Si vous repassez le test de routine indiqué plus haut, il est fort probable qu'il indique que le système est **maintenant prêt**.

Que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule soit prêt ou non, si le témoin d'anomalie s'allume lorsque vous roulez, faites vérifier votre véhicule avant de vous rendre au centre de contrôle. En effet, votre véhicule pourrait y être refusé si le témoin d'anomalie est allumé pendant que le moteur tourne.

CARACTÉRISTIQUES DE SÉCURITÉ

Système de freinage antiblocage (ABS)

Le système de freinage antiblocage (ABS) est conçu pour améliorer la stabilité du véhicule et l'efficacité des freins dans la plupart des conditions de freinage. Le système empêche automatiquement le blocage des roues et améliore la maîtrise du véhicule pendant le freinage.

Le système de freinage antiblocage effectue l'autovérification pour vous assurer que le système de freinage antiblocage fonctionne correctement chaque fois que le véhicule démarre et roule. Pendant cette autovérification, vous pourriez également percevoir un léger cliquetis accompagné d'un bruit de moteur.

Le système de freinage antiblocage est activé pendant le freinage lorsque le système détecte qu'une ou plusieurs roues commencent à se bloquer.

L'état de la route, par exemple de la glace, de la neige, du gravier, des bosses, des rails de chemin de fer, des débris non collés ou une situation de freinage d'urgence peut augmenter la probabilité d'activation du système de freinage antiblocage.

Vous pouvez également observer les phénomènes suivants lorsque le système de freinage antiblocage s'active :

- le bruit du moteur du système de freinage antiblocage (il peut continuer à fonctionner quelques instants après l'arrêt);
- le bruit de cliquetis des électrovalves;
- des pulsations dans la pédale de frein;
- un léger enfoncement de la pédale de frein à la fin de l'arrêt.

Il s'agit des caractéristiques normales du fonctionnement du système de freinage antiblocage.

MISE EN GARDE!

- Le système de freinage antiblocage (ABS) comprend un dispositif électronique sophistiqué sujet aux interférences causées par un émetteur radio mal installé ou de forte puissance. Ces interférences risquent d'empêcher le bon fonctionnement du système de freinage antiblocage. L'installation d'un tel équipement doit être effectuée par du personnel qualifié.
- Le pompage de la pédale de frein diminue le rendement du système de freinage antiblocage et peut provoquer une collision. Le pompage allonge la distance de freinage. Il suffit d'appuyer fermement sur la pédale de frein lorsque vous devez ralentir ou immobiliser le véhicule.
- Le système de freinage antiblocage (ABS) ne peut empêcher les effets des lois naturelles de la physique sur le comportement d'un véhicule, pas plus qu'il ne peut augmenter la capacité de freinage ou de direction au-delà de ce que



MISE EN GARDE!

la condition des freins, des pneus ou l'adhérence du véhicule ne le permettent.

- Le système de freinage antiblocage (ABS) ne peut empêcher les collisions, y compris celles causées par une vitesse excessive en virage, une distance insuffisante entre deux véhicules ou par l'effet d'aquaplanage.
- Il ne faut jamais abuser des capacités du système ABS en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

Le système de freinage antiblocage est conçu pour fonctionner avec les pneus d'origine. Toute modification peut altérer les performances du système de freinage antiblocage.

Témoin du système de freinage antiblocage

Le « témoin du système de freinage antiblocage » jaune s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE) et peut demeurer allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin du système de freinage antiblocage reste allumé ou s'allume pendant la conduite, cela indique que le dispositif antiblocage du système de freinage ne fonctionne pas et qu'il doit être réparé. Toutefois, si le témoin du système de freinage antiblocage ne s'allume pas, le circuit de freinage conventionnel continue de fonctionner normalement.

Si le témoin du système de freinage antiblocage est allumé, le système de freinage doit être réparé dès que possible pour que vous puissiez de nouveau bénéficier des avantages offerts par le système de freinage antiblocage. Si le témoin du système de freinage antiblocage ne s'allume pas lorsque vous tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), faites-le réparer dès que possible.

Système de commande électronique des freins

Votre véhicule est équipé d'un système perfectionné de commande électronique des freins. Ce système comprend le système électronique de répartition du freinage (EBD), le système de freinage antiblocage (ABS), le système d'assistance au freinage (BAS), le système d'assistance au départ en pente (HSA), le système antipatinage (TCS), la commande de stabilité électronique (ESC) et le dispositif électronique antiroulis (ERM). Ces systèmes fonctionnent de concert pour améliorer la stabilité et la maîtrise du véhicule dans différentes conditions de conduite.

Votre véhicule peut aussi être équipé du dispositif antilouvoisement de remorque (TSC), du système d'anticipation au freinage d'urgence (RAB), du système de freinage par temps de pluie (RBS), du système de couple de direction dynamique (DST) et du limiteur de vitesse en descente (HDC).

Système électronique de répartition du freinage (EBD)

Cette fonction gère la distribution du couple de freinage entre les essieux avant et arrière en limitant la pression de freinage à l'essieu arrière. Cette mesure a pour but d'éviter le patinage excessif des roues arrière pour maintenir la stabilité du véhicule et empêcher que le système de freinage antiblocage ne s'applique d'abord sur l'essieu arrière avant l'essieu avant.

Témoin d'avertissement du système de freinage

Le « témoin d'avertissement du système de freinage » rouge s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE) et peut demeurer allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin d'avertissement du système de freinage s'allume ou reste allumé pendant la conduite, cela indique que le système de freinage ne fonctionne pas correctement et qu'il faut le réparer immédiatement. Si le

témoin d'avertissement du système de freinage ne s'allume pas à l'établissement du contact, faites remplacer l'ampoule dès que possible.

Système d'assistance au freinage (BAS)

Le BAS (système d'assistance au freinage) est conçu pour maximiser la capacité de freinage du véhicule en cas de manœuvres de freinage d'urgence. Le système détecte une situation de freinage d'urgence en captant la fréquence et la pression de freinage et en exerçant la pression optimale sur les freins. La distance de freinage s'en trouve ainsi réduite. Le système d'assistance au freinage est un complément du système de freinage antiblocage. L'application très rapide des freins produit un rendement optimal du système d'assistance au freinage (BAS). Pour profiter des avantages de ce système, vous devez appliquer une pression uniforme sur la pédale pendant le freinage (sans « pomper » les freins). Ne relâchez pas la pression sur la pédale de freins à moins de ne plus vouloir freiner. Le BAS se désactive lorsque la pédale de frein est relâchée.

MISE EN GARDE!

Le BAS (Système d'assistance au freinage) ne peut pas empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peut pas accroître la traction offerte par l'état de la route. Le système d'assistance au freinage ne peut prévenir les collisions, y compris celles qui sont causées par une vitesse excessive dans les virages, par la chaussée glissante ou l'aquaplanage. Il ne faut jamais abuser des capacités du système d'assistance au freinage en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

Assistance au départ en pente (HSA)

Le système d'assistance au départ en pente (HSA) est conçu pour atténuer le dispositif antiroulis à partir d'un arrêt complet pendant que le véhicule se trouve sur une pente. Si le conducteur relâche la pédale de frein pendant que le véhicule est arrêté sur une pente, le système d'assistance au départ en pente



continuera à maintenir la pression de freinage pendant un bref moment. Si le conducteur n'appuie pas sur la pédale d'accélérateur avant la fin de ce délai, le système relâche la pression de freinage et le véhicule se met à descendre la pente comme d'habitude.

Les conditions suivantes doivent être présentes pour l'activation du système d'assistance au départ en pente :

- La fonction doit être activée.
- Le véhicule doit être immobilisé.
- Le frein de stationnement doit être serré.
- La portière du conducteur doit être fermée. (Si les portières sont fixées, la portière doit être fermée. Si les portières sont détachées, la ceinture de sécurité du conducteur doit être bouclée).
- Le véhicule doit être sur une pente abrupte.
- La position de la transmission correspond à la direction du véhicule (par exemple, le véhicule orienté vers la pente ascendante est en marche avant; le véhicule qui recule dans la pente ascendante est en MARCHE ARRIÈRE).

- Le système d'assistance au départ en pente (HSA) fonctionne lorsque le véhicule est en MARCHE ARRIÈRE et lorsque le levier de vitesses se trouve dans tous les rapports de marche avant. Le système ne s'active pas si la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT). Pour les véhicules équipés d'une transmission manuelle, si vous enfoncez la pédale d'embrayage, le système d'assistance au départ en pente (HSA) reste actif.

MISE EN GARDE!

L'assistance au départ en pente peut ne pas entrer en fonction et un léger roulis peut survenir dans des pentes peu prononcées lorsque le véhicule est chargé ou lorsqu'une remorque est tractée. L'assistance au départ en pente ne remplace pas une conduite active de votre part. Il incombe au conducteur d'être attentif à la distance qui le sépare des autres véhicules, des personnes et des objets et il est très important de manœuvrer les freins en toute sécurité durant la conduite, peu importe l'état de la route. Votre attention

MISE EN GARDE!

complète est toujours requise durant la conduite afin de conserver la maîtrise du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision ou des blessures graves.

Désactivation et activation du système d'assistance au départ en pente

Cette fonction peut être activée ou désactivée. Pour désactiver les paramètres actuels, consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Remorquage avec le système d'assistance au départ en pente

L'assistance au départ en pente fournit aussi une assistance pour atténuer le dispositif antiroulis lors de la traction d'une remorque.

MISE EN GARDE!

- Si vous utilisez un régulateur de freins de remorque, les freins de remorque peuvent se serrer et se desserrer avec le contacteur de freinage. Le cas échéant, la pression de freinage peut être insuffisante pour maintenir le véhicule et la remorque en pente lorsque la pédale de frein est relâchée. Pour empêcher le recul de l'ensemble véhicule-remorque dans une pente lorsque vous commencez à accélérer, serrez manuellement les freins de remorque ou augmentez la pression de freinage avant de relâcher la pédale de frein.
- Le système d'assistance au départ en pente ne remplace pas le frein de stationnement. Serrez toujours le frein de stationnement à fond lorsque vous quittez votre véhicule. Assurez-vous également de placer la transmission en position P (STATIONNEMENT).
- L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision ou des blessures graves.

Système antipatinage (TCS)

Le système antipatinage contrôle le degré de patinage de chacune des roues motrices. Si un patinage des roues est détecté, le système antipatinage (TCS) peut appliquer la pression de freinage aux roues qui patinent ou réduire la puissance du moteur en vue d'améliorer l'accélération et la stabilité. Le différentiel électronique par action sur les freins (BLD) est une fonction du système antipatinage (TCS), qui s'apparente à un différentiel autobloquant et contrôle le patinage des roues d'un essieu moteur. Si l'une des roues de l'essieu moteur tourne plus vite que l'autre, le système serre le frein de la roue qui patine. Le système peut alors transmettre plus de puissance du moteur à la roue qui ne patine pas. Le différentiel électronique par action sur les freins (BLD) reste actif même si le système antipatinage (TCS) et la commande de stabilité électronique (ESC) sont en mode « Partiellement désactivé ».

Commande de stabilité électronique (ESC)

La commande de stabilité électronique améliore la stabilité directionnelle du véhicule et en facilite la maîtrise sous diverses conditions de conduite. La commande de stabilité électronique corrige le survirage ou le sous-virage du véhicule en serrant les freins aux roues appropriées en vue d'aider à contrer le survirage ou le sous-virage. Elle peut également restreindre la puissance du moteur en vue d'aider le véhicule à conserver sa trajectoire.

La commande de stabilité électronique fait appel à des capteurs intégrés au véhicule pour déterminer la trajectoire désirée par le conducteur et compare ensuite ces données à la trajectoire réelle du véhicule. Lorsque la trajectoire du véhicule ne correspond pas à celle qui est choisie par le conducteur, la commande de stabilité électronique applique les freins à la roue appropriée en vue d'aider à contrer le survirage ou le sous-virage.

- Survirage – tendance de l'arrière du véhicule à sortir d'un virage trop rapidement par rapport au braquage du volant.



- Sous-virage – tendance du véhicule à continuer tout droit dans un virage par rapport au braquage du volant.

Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique situé dans le groupe d'instruments se met à clignoter dès que le système de commande de stabilité électronique entre en fonction. Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique clignote également lorsque le système antipatinage est en fonction. Si le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique se met à clignoter pendant l'accélération, relâchez la pédale d'accélérateur et diminuez l'accélération autant que possible. Veillez à toujours adapter votre vitesse et votre style de conduite à l'état de la route.

MISE EN GARDE!

- La commande de stabilité électronique ne peut empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peut accroître la traction offerte par l'état de la route. La commande

MISE EN GARDE!

de stabilité électronique ne peut prévenir les accidents, y compris ceux qui sont causés par une vitesse excessive dans les virages, la chaussée glissante ou l'aquaplanage. Par ailleurs, la commande de stabilité électronique ne peut prévenir les accidents découlant d'une perte de maîtrise du véhicule causée par une intervention inappropriée du conducteur pour les conditions en vigueur. Seul un conducteur prudent, attentif et habile peut éviter les accidents. Il ne faut jamais exploiter les capacités d'un véhicule muni de la commande de stabilité électronique en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui peut mettre en péril le conducteur et d'autres personnes.

- Des modifications ou un entretien inadéquat du véhicule pourraient en modifier le comportement et réduire la performance du système commande de stabilité électronique. Les modifications apportées aux systèmes de direction assistée, de la suspension ou de freinage,

MISE EN GARDE!

ou l'utilisation d'une taille ou d'un type de pneu différents ou de jantes de tailles différentes pourrait réduire la performance du système de stabilité électronique. Des pneus mal gonflés ou usés de façon inégale peuvent également réduire la performance du système de stabilité électronique. Toute modification ou un entretien inapproprié du véhicule qui réduit l'efficacité du système de commande de stabilité électronique pourrait augmenter le risque de perte de maîtrise ou de renversement du véhicule ainsi que des blessures graves ou mortelles.

Modes de fonctionnement de la commande de stabilité électronique

NOTA :

Selon le modèle et le mode de fonctionnement, la commande de stabilité électronique offre plusieurs modes de fonctionnement.

Commande de stabilité électronique activée

Il s'agit du mode de fonctionnement normal de la commande de stabilité électronique. Au moment du démarrage du véhicule, le système se trouve dans ce mode. Il s'agit du mode à employer dans la plupart des conditions de conduite. Les autres modes de la commande de stabilité électronique ne doivent être utilisés qu'en présence de conditions particulières, telles que celles qui sont décrites dans les paragraphes suivants.

Désactivation partielle

Le mode « Partial Off » (Désactivation partielle) est destiné aux conducteurs qui désirent vivre une expérience de conduite plus sportive. Ce mode peut modifier les seuils d'activation du système antipatinage et du système de commande de stabilité électronique, ce qui se traduit par un patinage des roues supérieur aux valeurs normales. Ce mode peut être utile si votre véhicule s'est enlisé.

Pour activer le mode « Partial Off » (Désactivation partielle), appuyez brièvement sur le commutateur « ESC Off » (Désactivation de la commande de stabilité électronique) et

le témoin « ESC off indicator light » (Témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique) s'allume. Pour réactiver la commande de stabilité électronique, appuyez brièvement sur le commutateur « ESC Off » (Désactivation de la commande de stabilité électronique) et le témoin « ESC off indicator light » (Témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique) s'éteint.

NOTA :

Pour les véhicules dotés de plusieurs modes de commande de stabilité électronique partielle, un bouton-poussoir momentané permet d'alterner le mode de commande de stabilité électronique. Il peut être nécessaire d'appuyer sur plusieurs boutons momentanés pour revenir au mode commande de stabilité électronique activée.

MISE EN GARDE!

- En mode de désactivation partielle, la fonction antipatinage de la commande de stabilité électronique, sauf la fonction d'autoblocage décrite dans la section relative au système antipatinage,

MISE EN GARDE!

est désactivée et le témoin « ESC Off » (Commande de stabilité électronique désactivée) est allumé. En mode de désactivation partielle, la fonction de réduction de la puissance du moteur du système antipatinage est désactivée, et la stabilité améliorée du véhicule offerte par la commande de stabilité électronique est réduite.

- Le dispositif antilouvoiement de la remorque est désactivé lorsque la commande de stabilité électronique est en mode de désactivation partielle.

Entièrement désactivé — selon l'équipement

Ce mode est destiné à une utilisation hors route et ne doit pas être utilisé sur les voies publiques et les routes. Dans ce mode, les fonctions du système antipatinage et de la commande de stabilité électronique sont DÉ-SACTIVÉES. Pour passer au mode « entièrement désactivée », maintenez le commutateur de désactivation de la commande de stabilité électronique enfoncé pendant cinq secondes lorsque le véhicule est immobilisé



et que le moteur est en marche. Après cinq secondes, un avertissement sonore retentit, le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique s'allume et le message « ESC OFF » (DÉSACTIVATION DE LA COMMANDE DE STABILITÉ ÉLECTRONIQUE) s'affiche dans le groupe d'instruments. Pour RÉACTIVER la commande de stabilité électronique, appuyez brièvement sur le commutateur de désactivation de la commande de stabilité électronique.

NOTA :

Le système peut passer du mode de désactivation complète de la commande de stabilité électronique au mode de désactivation partielle lorsque le véhicule dépasse une vitesse prédéterminée. Lorsque la vitesse du véhicule devient inférieure à la vitesse prédéterminée, le système revient au mode de désactivation complète de la commande de stabilité électronique.

Les modes de commande de stabilité électronique peuvent également être influencés par les modes de conduite, selon l'équipement.

MISE EN GARDE!

- En mode de désactivation complète de la commande de stabilité électronique, les fonctions de réduction du couple moteur et d'antidérapage du véhicule sont désactivées. Par conséquent, la stabilité accrue conférée au véhicule par la commande de stabilité électronique n'est plus disponible. Lors d'une manœuvre d'évitement d'urgence, la commande de stabilité électronique ne s'activera pas pour assurer la stabilité du véhicule. Le mode de désactivation complète de la commande de stabilité électronique est destiné à la conduite hors route ou tout terrain seulement.
- La commande de stabilité électronique ne peut empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peut accroître la traction offerte par l'état de la route. La commande de stabilité électronique ne peut prévenir les accidents, y compris ceux qui sont causés par une vitesse excessive dans les virages, la chaussée très glis-

MISE EN GARDE!

sante ou l'aquaplanage. La commande de stabilité électronique ne peut également prévenir les collisions.

Témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique et témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique (ESC OFF)



Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique au groupe d'instruments s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON (MARCHE). Le témoin doit s'éteindre lorsque le moteur est en marche. Si le témoin d'anomalie ou d'activation de la commande de stabilité électronique s'allume en continu lorsque le moteur est en marche, une anomalie a été détectée dans la commande de stabilité électronique. Si le témoin reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres (milles) à plus de 48 km/h

(30 mi/h), rendez-vous chez un concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour faire vérifier et régler le problème.

Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (situé dans le groupe d'instruments) commence à clignoter dès que les pneus perdent de l'adhérence et que la commande de stabilité électronique est activée. Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique clignote également lorsque le système antipatinage est activé. Si le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique se met à clignoter pendant l'accélération, relâchez la pédale d'accélérateur et diminuez l'accélération autant que possible. Veillez à toujours adapter votre vitesse et votre style de conduite à l'état de la route.

NOTA :

- Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique et le témoin de DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique s'allument brièvement chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON (MARCHE).
- Lorsque le contact est MIS, la commande de stabilité électronique (ESC) est en fonction même s'il a été antérieurement mis hors fonction.
- Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque la commande de stabilité électronique est activée. Ces bruits sont normaux et cessent lorsque la commande de stabilité électronique est désactivée à la suite d'une manœuvre qui a entraîné son activation.



Le témoin de DÉSACTIVATION du système électronique d'antidérapage indique que le client a choisi de faire fonctionner la commande de stabilité électronique (ESC) dans un mode réduit.

Dispositif électronique antiroulis

Ce système anticipe la possibilité de soulèvement des roues en surveillant les mouvements du volant et la vitesse du véhicule. Lorsque le dispositif électronique antiroulis calcule que le taux de changement de l'angle de direction et la vitesse du véhicule sont suffisants pour causer le soulèvement des roues, il serre le frein approprié et peut aussi réduire la puissance du moteur pour diminuer le risque de soulèvement des roues. Il ne peut qu'atténuer les risques de soulèvement des roues pendant ce type de manœuvres. Il ne peut pas prévenir le soulèvement des roues causé par d'autres facteurs comme l'état des routes, les sorties de route ou les collisions avec des objets ou d'autres véhicules.

NOTA :

Le dispositif électronique antiroulis est désactivé chaque fois que la commande de stabilité électronique est en mode de désactivation complète (selon l'équipement). Consultez le paragraphe « Commande de stabilité électronique (ESC) » dans cette section pour prendre connaissance des modes de commande de stabilité électronique offerts.



MISE EN GARDE!

De nombreux facteurs, dont la charge du véhicule, l'état de la route et les conditions de conduite, peuvent influencer sur les risques de soulèvement des roues ou de capotage. Le dispositif électronique anti-roulis ne peut empêcher tous les soulèvements de roues et capotages, particulièrement en cas de sortie de route ou d'impact avec des obstacles ou d'autres véhicules. Il ne faut jamais exploiter les capacités d'un véhicule doté du dispositif électronique antiroulis en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui peut mettre en péril le conducteur et d'autres personnes.

Dispositif antilouvoisement de la remorque

Le dispositif antilouvoisement de la remorque utilise des capteurs intégrés au véhicule pour détecter le louvoisement excessif de la remorque et prend les mesures appropriées pour éliminer le louvoisement. Il peut également être activé automatiquement s'il détecte un louvoisement excessif de la remorque.

NOTA :

Le dispositif ne peut empêcher le louvoisement de toutes les remorques. Faites toujours preuve de prudence lorsque vous tirez une remorque et observez les recommandations concernant le poids au timon de la remorque. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Traction de remorque » dans la section « Démarrage et conduite ».

Lorsque le dispositif antilouvoisement de la remorque est en fonction, le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique clignote, la puissance du moteur peut être réduite et vous pouvez constater que le véhicule applique le frein à une roue spécifique afin d'éliminer le louvoisement. Le dispositif antipatinage de la remorque est désactivé lorsque la commande de stabilité électronique est en mode de désactivation partielle ou en mode de désactivation complète.

MISE EN GARDE!

Si le dispositif antilouvoisement s'active pendant la conduite, ralentissez, immobilisez-vous à un endroit sécuritaire et répartissez la charge de la remorque afin d'éliminer le louvoisement.

Système d'anticipation au freinage d'urgence (RAB)

Le système d'anticipation au freinage d'urgence peut réduire le temps requis pour que les freins atteignent leur pleine puissance en cas de freinage d'urgence. Il anticipe une situation de freinage d'urgence en contrôlant la rapidité du conducteur pour relâcher la pédale d'accélérateur. L'EBC prépare le système de freinage pour un arrêt d'urgence.

Système de freinage par temps de pluie (RBS)

Le système de freinage par temps de pluie peut améliorer le rendement de freinage lors de la conduite sur chaussée mouillée. Il applique régulièrement une légère pression de freinage pour retirer toute accumulation d'eau sur les disques de frein avant. Le système ne fonctionne que si les essuie-glaces sont en mode de balayage lent ou rapide. L'absence d'indication visuelle et sonore permet au système de freinage par temps de pluie de fonctionner sans que le conducteur constate sa présence lorsque le système est activé.

Limiteur de vitesse en descente (HDC) – selon l'équipement

Le limiteur de vitesse en descente est destiné à la conduite hors route à basse vitesse en mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse). Le limiteur de vitesse en descente maintient la vitesse du véhicule en descente pendant les situations de conduite diverses. Le limiteur de vitesse en descente contrôle la vitesse du véhicule en contrôlant activement les freins.

Le limiteur de vitesse en descente comporte trois états :

1. Désactivation (la fonction n'est pas dans un état d'activation en attente et ne s'activera pas).
2. Désactivation en attente (la fonction est dans un état d'activation en attente et prête, mais les conditions d'activation ne sont pas présentes, ou le conducteur neutralise activement la fonction par l'application de la pédale du frein ou de la pédale d'accélérateur).
3. Activation en cours (la fonction est activée et contrôle activement la vitesse du véhicule).

Activation en attente du limiteur de vitesse en descente

Le limiteur de vitesse en descente est activé en appuyant sur le commutateur du limiteur de vitesse en descente, mais les conditions suivantes doivent aussi être présentes pour activer le limiteur de vitesse en descente :

- La transmission est en mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse).

- La vitesse du véhicule est inférieure à 8 km/h (5 mi/h).
- Le frein de stationnement est desserré.
- La portière du conducteur est fermée. (Si les portières sont fixées, la portière doit être fermée. Si les portières sont détachées, la ceinture de sécurité du conducteur doit être bouclée).

Activation en cours du limiteur de vitesse en descente

Une fois que le limiteur de vitesse en descente est dans un état d'activation en attente, il s'activera automatiquement dans une pente d'inclinaison suffisante. La vitesse programmée du limiteur de vitesse en descente est sélectionnable par le conducteur et peut être réglée à l'aide du module de changement de vitesse +/-.



Les vitesses programmées du limiteur de vitesse en descente sont indiquées ci-dessous :

Vitesse programmée cible du limiteur de vitesse en descente

- P = Aucune vitesse programmée. Le limiteur de vitesse en descente peut être dans un état d'activation en attente mais il ne s'activera pas
- R (MARCHE ARRIÈRE) = 1 km/h (0,6 mi/h)
- N (POINT MORT) = 2 km/h (1,2 mi/h)
- D (MARCHE AVANT) = 1 km/h (0,6 mi/h)
- 1re = 1 km/h (0,6 mi/h)
- 2e = 2 km/h (1,2 mi/h)
- 3e = 3 km/h (1,8 mi/h)
- 4e = 4 km/h (2,5 mi/h)
- 5e = 5 km/h (3,1 mi/h)
- 6e = 6 km/h (3,7 mi/h)
- 7e = 7 km/h (4,3 mi/h)
- 8e = 8 km/h (5,0 mi/h)
- 9e = 9 km/h (5,6 mi/h) – selon l'équipement

NOTA :

Lorsque le limiteur de vitesse en descente est en fonction, l'entrée du levier de vitesses + /- est utilisée pour la sélection de vitesse cible du limiteur de vitesse en descente mais n'affectera pas le rapport sélectionné par la transmission. Lorsque le limiteur de vitesse en descente est activement en fonction, la transmission passera au rapport approprié pour la vitesse programmée sélectionnée par le conducteur et les conditions de conduite correspondantes.

Priorité conducteur

Le conducteur peut neutraliser l'activation du limiteur de vitesse en descente par l'application de la pédale de frein ou de la pédale d'accélérateur à tout moment.

Désactivation du limiteur de vitesse en descente

Le limiteur de vitesse en descente est désactivé mais reste disponible si une des conditions suivantes est présente :

- Le conducteur neutralise la vitesse programmée du limiteur de vitesse en descente par l'application de la pédale de frein ou de la pédale d'accélérateur.

- La vitesse du véhicule est supérieure à 32 km/h (20 mi/h) mais reste inférieure à 40 mi/h (64 km/h).
- Le véhicule se trouve sur une pente descendante d'inclinaison insuffisante, sur une surface plane ou sur une pente ascendante.
- Le levier de vitesses est déplacé à la position P (Stationnement).

Désactivation du limiteur de vitesse en descente

Le limiteur de vitesse en descente est désactivé et reste indisponible si une des conditions suivantes est présente :

- Le conducteur appuie sur le commutateur du limiteur de vitesse en descente.
- La transmission est déplacée hors du mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse).
- Le frein de stationnement est serré.
- La portière du conducteur s'ouvre (la portière du conducteur s'ouvre si les portières sont fixées ou si la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée si les portières sont détachées).

- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 32 km/h (20 mi/h) pendant plus de 70 secondes.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 64 km/h (40 mi/h) (le limiteur de vitesse en descente est annulé immédiatement).
- Le limiteur de vitesse en descente détecte une surchauffe des freins.

Rétroaction au conducteur

Le groupe d'instruments comporte un pictogramme de limiteur de vitesse en descente et le commutateur du limiteur de vitesse en descente est muni d'un témoin qui offre une rétroaction au conducteur sur l'état actuel du limiteur de vitesse en descente.

- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin du commutateur s'allument et restent allumés lorsque le limiteur de vitesse en descente est dans un état d'activation en attente ou d'activation en cours. Il s'agit du fonctionnement normal du limiteur de vitesse en descente.

- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin du commutateur clignotent pendant plusieurs secondes, puis ils s'éteignent lorsque le conducteur appuie sur le commutateur du limiteur de vitesse en descente mais les conditions d'activation ne sont pas présentes.
- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin du commutateur clignotent pendant plusieurs secondes, puis ils s'éteignent lorsque le limiteur de vitesse en descente se désactive en raison de la vitesse excessive.
- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin du commutateur clignotent lorsque le limiteur de vitesse en descente se désactive en raison de la surchauffe des freins. Le clignotement s'arrête et le limiteur de vitesse en descente se réactive lorsque les freins sont refroidis suffisamment.

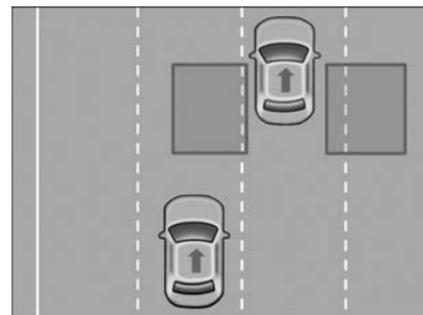
MISE EN GARDE!

Le limiteur de vitesse en descente est uniquement destiné à maintenir la vitesse du véhicule en descente. Le conducteur doit demeurer à l'affût des conditions de conduite et rouler à une vitesse sécuritaire.

AIDES À LA CONDUITE AUXILIAIRES

Système de surveillance des angles morts (BSM) – selon l'équipement

Le système de surveillance des angles morts utilise deux capteurs à radar, situés dans les feux arrière, pour détecter les véhicules immatriculés (voitures, camions, motocyclettes, etc.) qui pénètrent dans un angle mort à partir de l'arrière, de l'avant ou du côté du véhicule.



Zones de détection arrière



Au démarrage du moteur, le témoin d'avertissement du système de surveillance des angles morts s'allume momentanément sur les deux rétroviseurs arrière extérieurs pour signaler au conducteur que le système est fonctionnel. Le système de surveillance des angles morts est fonctionnel lorsque le véhicule se trouve à un rapport de marche avant ou à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et qu'il passe en mode d'attente lorsque le véhicule est à la position P (STATIONNEMENT).

La zone de détection du système de surveillance des angles morts s'étend sur environ une largeur de voie de 12 pi (3,8 m) des deux côtés du véhicule. La longueur de zone commence au rétroviseur extérieur arrière et s'étend sur environ 10 pi (3 m) au-delà du pare-chocs arrière du véhicule. Le système de surveillance des angles morts surveille les zones de détection des deux côtés du véhicule lorsque la vitesse du véhicule atteint au moins 6 mi/h (10 km/h) environ et signale au conducteur la présence de véhicules dans ces zones.

NOTA :

- Le système de surveillance des angles morts NE signale PAS au conducteur la présence de véhicules qui approchent rapidement hors des zones de détection.
- Les zones de détection du système de surveillance des angles morts ne changent PAS si votre véhicule tracte une remorque. Par conséquent, vérifiez si la voie adjacente est libre pour votre véhicule et votre remorque avant d'effectuer un changement de voie. Si la remorque ou un autre objet (par exemple, une bicyclette, un article de sport) dépasse sur le côté de votre véhicule, le témoin d'avertissement du système de surveillance des angles morts pourrait demeurer allumé lorsque le véhicule se trouve à un rapport de marche avant.
- Le système de surveillance des angles morts peut présenter un signal intermittent (clignotement) des témoins d'avertissement des rétroviseurs latéraux lorsqu'une motocyclette ou de petits objets restent proches du côté du véhicule pendant une période prolongée (plus de quelques secondes).

La zone des feux arrière où sont logés les capteurs à radar doit être exempte de neige, de glace et de saletés pour que le système de surveillance des angles morts fonctionne correctement. N'obstruez pas les feux arrière où se trouvent les capteurs à radar au moyen d'objets étrangers (autocollants de pare-chocs, porte-vélos, etc.).

Le système de surveillance des angles morts signale au conducteur la présence d'objets dans les zones de détection en allumant le témoin d'avertissement du système de surveillance des angles morts situé dans les rétroviseurs extérieurs, en plus d'émettre une alarme sonore (carillon) et de réduire le volume de la radio. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Modes de fonctionnement ».

Pendant que vous conduisez, le système de surveillance des angles morts surveille les zones de détection à partir de trois points d'accès différents (côté, arrière, avant) pour déterminer si une alarme doit être émise. Le système de surveillance des angles morts émet une alarme dans les cas suivants de pénétration dans les zones de détection.

Accès latéral

Les véhicules qui se déplacent dans la voie adjacente à partir d'un côté du véhicule.

Accès de l'arrière

Les véhicules qui proviennent de l'arrière, peu importe le côté, et qui pénètrent dans la zone de détection arrière à une vitesse relative inférieure à 30 mi/h (48 km/h).

Dépassement

Si vous dépassez lentement un autre véhicule (à une vitesse relative inférieure à 15 mi/h [24 km/h]) et que ce véhicule demeure dans l'angle mort pendant environ une seconde et demie, le témoin d'avertissement s'allume. Si la différence de vitesse entre les deux véhicules est supérieure à 15 mi/h (24 km/h), le témoin d'avertissement ne s'allume pas.

Le système de surveillance des angles morts est conçu afin de ne pas émettre une alarme pour les objets immobiles tels que les glissières de sécurité, les poteaux, les parois, le feuillage, les bermes, etc. Le système peut toutefois émettre une alarme dans certains cas pour de tels objets. Il s'agit d'une réaction normale qui n'exige aucun entretien du véhicule.

Le système de surveillance des angles morts ne signale pas les objets qui évoluent dans la direction opposée au véhicule dans les voies adjacentes.

MISE EN GARDE!

Le système de surveillance des angles morts ne constitue qu'une aide pour détecter les objets dans les angles morts. Le système de surveillance des angles morts n'est pas conçu pour détecter les piétons, les cyclistes ou les animaux. Bien que votre véhicule soit muni d'un système de surveillance des angles morts, vérifiez toujours les rétroviseurs de votre véhicule, jetez un coup d'œil au-dessus de votre épaule et activez vos clignotants avant de changer de voie. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou la mort.

Système de surveillance de circulation en marche arrière (RCP)

Le système de surveillance de circulation en marche arrière (RCP) est destiné à aider le conducteur à reculer hors d'une place de stationnement lorsque son champ de vision

est obstrué. Reculez lentement et prudemment hors de la place de stationnement de façon à dégager l'arrière du véhicule. Le système de surveillance de circulation en marche arrière surveille alors la circulation transversale et avise le conducteur si un véhicule est détecté.

Le système de surveillance de circulation en marche arrière surveille les zones arrière des deux côtés du véhicule pour repérer les objets qui s'approchent des côtés du véhicule à une vitesse minimale de 5 km/h (3 mi/h) environ et jusqu'à une vitesse maximale de 32 km/h (20 mi/h) environ, comme dans les parcs de stationnement.

NOTA :

Dans les parcs de stationnement, la circulation transversale peut être obstruée par des véhicules stationnés des deux côtés. Si les capteurs sont bloqués par d'autres structures ou véhicules, le système ne sera pas en mesure d'aviser le conducteur.

Lorsque le système de surveillance de circulation en marche arrière est activé et que le véhicule est à la position R (MARCHE AR-



RIÈRE), des alarmes visuelles et sonores sont émises pour alerter le conducteur, y compris la réduction du volume de la radio.

MISE EN GARDE!

Le système de surveillance de circulation en marche arrière (RCP) n'est pas une caméra d'aide au recul. Il est conçu pour aider le conducteur à détecter la circulation transversale dans un parc de stationnement. Le conducteur doit être vigilant lorsqu'il fait marche arrière, même si le système de surveillance de circulation en marche arrière est activé. Avant de reculer, portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule; regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou la mort.

Modes de fonctionnement

Vous pouvez sélectionner trois différents modes de fonctionnement dans le système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglage

du système Uconnect » dans la section « Multimédia » du guide de l'automobiliste pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoins d'alarme d'angle mort uniquement

Lorsque le mode d'alarme d'angle mort est activé, le système de surveillance des angles morts émet une alarme visuelle dans le rétroviseur extérieur approprié lorsqu'un objet est détecté. Toutefois, lorsque le système fonctionne en mode de surveillance de circulation en marche arrière, le système réagit en émettant des alarmes visuelle et sonore lorsqu'un objet est détecté. La radio est mise en sourdine lorsqu'une alarme sonore est émise.

Témoins et carillon d'alarme d'angle mort

Lorsque le mode de témoins et carillon d'alarme d'angle mort est activé, le système de surveillance des angles morts émet une alarme visuelle dans le rétroviseur extérieur approprié lorsqu'un objet est détecté. Si les clignotants qui correspondent à une alarme du côté du véhicule sont activés, un carillon retentit également. Lorsque les clignotants sont activés et qu'un objet est détecté du même côté et au même moment, les alarmes visuelle et sonore sont émises. En plus de

l'alarme sonore, la radio (si elle était en fonction) est aussi mise en sourdine.

NOTA :

La radio est aussi mise en sourdine lorsqu'une alarme sonore est émise par le système de surveillance des angles morts.

Lorsque le système fonctionne en mode de surveillance de circulation en marche arrière, le système réagit en émettant une alarme visuelle et sonore lorsqu'un objet est détecté. La radio aussi est mise en sourdine lorsqu'une alarme sonore est émise. L'état des clignotants ou des feux de détresse est ignoré, et l'état du mode de surveillance de circulation en marche arrière sollicite toujours le carillon.

Désactivation de l'alarme d'angle mort

Lorsque le système de surveillance des angles morts est désactivé, aucune alarme visuelle ou sonore n'est émise par le système de surveillance des angles morts, ni par le système de surveillance de circulation en marche arrière.

NOTA :

Le système de surveillance des angles morts mémorise le mode de fonctionnement courant à la coupure du contact. À chaque démarrage, le mode de fonctionnement préalablement mémorisé est rappelé et utilisé.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Il ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA :

Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.

Système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage – Selon l'équipement

Le système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage présente au conducteur des avertissements audibles et visuels à l'affichage du groupe d'instruments et pourrait donner un coup de frein lorsqu'il détecte la possibilité d'une collision frontale. Les avertissements et le freinage limité sont destinés à fournir au conducteur assez de temps pour réagir et éviter la possibilité d'une collision.

NOTA :

Le système d'avertissement de collision frontale contrôle les données provenant des capteurs avant ainsi que du système de commande électronique des freins pour calculer la possibilité d'une collision frontale. Lorsque le système détermine qu'une collision avant est probable, une alerte sonore retentit, un message d'avertissement s'affiche et le système peut donner un coup de frein.

Si le conducteur ne réagit pas à ces avertissements progressifs, alors le système fournira un niveau limité de freinage actif pour aider à ralentir le véhicule et éviter la possibilité d'une collision frontale. Si le conducteur réagit en freinant et que le système détermine qu'il tente d'éviter la collision, mais n'emploie pas la force de freinage suffisante, le système compensera cette valeur et fournira la force de freinage supplémentaire selon les besoins.

Si l'événement lié au système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage se produit initialement à une vitesse inférieure à 32 mi/h (52 km/h), le système pourrait fournir le freinage maximal nécessaire pour éviter la possibilité d'une collision frontale. Si l'événement lié au système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage arrête le véhicule complètement, le système maintiendra le véhicule à l'arrêt pendant deux secondes, puis il relâchera les freins.



Lorsque le système détermine qu'une collision avec le véhicule qui vous précède n'est plus probable, le message d'avertissement est désactivé.

NOTA :

- Pour activer le système d'avertissement de collision frontale, la vitesse minimale du véhicule doit être de 3 mi/h (5 km/h).
- Les alertes du système d'avertissement de collision frontale peuvent être déclenchées par des objets autres que des véhicules, comme des glissières de sécurité ou des panneaux de signalisation, en se basant sur la trajectoire prévue. Une telle réaction doit être envisagée et fait partie de l'activation normale et des fonctions du système d'avertissement de collision frontale.
- Il est risqué de tester le système d'avertissement de collision frontale. Pour éviter une telle utilisation inadéquate du système, après quatre freinages actifs dans un cycle d'allumage, la portion de freinage actif du système d'avertissement de collision frontale est désactivée jusqu'au prochain cycle d'allumage.

- Le système d'avertissement de collision frontale est destiné seulement à la conduite sur route. En cas de conduite hors route, le système d'avertissement de collision frontale doit être désactivé pour prévenir les avertissements inutiles aux environs immédiats.

MISE EN GARDE!

Une collision ne peut être évitée uniquement grâce au système d'avertissement de collision frontale. Le système est en outre incapable de détecter tous les types de collision potentielle. Il incombe au conducteur d'éviter la collision en maîtrisant le véhicule au moyen des freins et de la direction. Vous risquez un accident entraînant des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

État et sensibilité du système d'avertissement de collision frontale

Les réglages de sensibilité du système d'avertissement de collision frontale et de freinage actif sont programmables à l'aide du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages

du système Uconnect » dans la section « Multimédia » du manuel du propriétaire pour obtenir de plus amples renseignements.

La sensibilité par défaut du système d'avertissement de collision frontale est « Medium » (Moyen) et l'état du système est « Warning & Braking » (Avertissement et freinage). Cela permet au système d'avertir le conducteur d'une collision possible avec le véhicule qui le précède au moyen d'avertissements sonores et visuels; le système applique un freinage autonome.

Modifiez l'état du système d'avertissement de collision frontale en sélectionnant le réglage « Far » (Éloigné) pour permettre au système d'avertir le conducteur d'une collision possible avec le véhicule qui le précède au moyen d'avertissement sonore et visuel lorsque ce dernier est à une distance plus éloignée par rapport au réglage « Medium » (Moyen). Ce réglage assure le plus grand temps de réaction pour éviter une collision éventuelle.

Modifiez l'état du système d'avertissement de collision frontale en sélectionnant le réglage « Near » (Proche) pour permettre au

système d'avertir le conducteur d'une collision possible avec le véhicule qui le précède lorsque la distance de sécurité est plus courte. Ce réglage procure moins de temps de réaction que les réglages « Far » (Éloigné) et « Medium » (Moyen) et offre une expérience de conduite plus dynamique.

NOTA :

- Si vous modifiez l'état du système d'avertissement de collision frontale en sélectionnant le réglage « Warning Only » (Avertissement seulement), le système ne fournira plus l'option de freinage actif limité ni le support de frein supplémentaire lorsque le conducteur ne freinera pas suffisamment en cas de collision frontale potentielle, mais il fournira quand même les avertissements audibles et visuels.
- Si vous changez l'état du système d'avertissement de collision frontale en sélectionnant le réglage « Off » (Hors fonction), le système ne fournira plus l'option de freinage autonome ni le support de frein supplémentaire lorsque le conducteur ne freinera pas suffisamment en cas de collision frontale potentielle.

- Le système mémorise le dernier réglage sélectionné par le conducteur lorsque le contact est coupé.
- Le système d'avertissement de collision frontale pourrait ne pas réagir aux objets non pertinents tels que les objets élevés, les réflexions par le sol, les objets ne se trouvant pas dans la trajectoire du véhicule, les objets stationnaires éloignés, les véhicules circulant en sens inverse ou les véhicules devant vous qui roulent à la même vitesse ou à une vitesse plus élevée.
- Le système d'avertissement de collision frontale est désactivé de façon similaire au régulateur de vitesse adaptatif décrit ci-dessous avec les écrans de non-disponibilité.

Message d'avertissement de fonctionnement limité du système d'avertissement de collision frontale

Si le message « ACC/FCW Limited Functionality » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale) ou le message « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité

du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) s'affiche momentanément à l'écran du groupe d'instruments, une anomalie pourrait limiter le fonctionnement du système d'avertissement de collision frontale. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, le système de freinage actif pourrait ne pas être totalement disponible. Lorsque la condition ayant limité la performance du système n'est plus présente, le système fonctionnera de nouveau sans perte de performance. Consultez un concessionnaire autorisé si le problème persiste.

Message d'avertissement d'entretien du système d'avertissement de collision frontale

Si le système se désactive et le message ci-après s'affiche à l'écran du groupe d'instruments :

- Régulateur de vitesse adaptatif et système d'avertissement de collision frontale non disponibles – entretien requis



- Régulateur de vitesse et système d'avertissement de collision frontale non disponibles – entretien requis

Ceci indique une anomalie interne du système. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Couvercle de protection du capteur du système d'avertissement de collision frontale

Votre véhicule est équipé d'un couvercle de protection qui doit être utilisé lorsque le pare-brise est rabattu pour protéger le capteur du système d'avertissement de collision frontale. Pour installer le couvercle, suivez les instructions ci-dessous.

1. Fixez la partie supérieure du couvercle sur la traverse supérieure du pare-brise.
2. Faites basculer le couvercle vers le bas et poussez-le afin qu'il couvre l'ouverture.
3. Assurez-vous que le couvercle est correctement attaché.

NOTA :

Assurez-vous de retirer le couvercle avant de remettre le pare-brise à sa position normale. Rangez le couvercle dans l'espace de chargement.

Instructions de nettoyage

Pendant les rabattements du pare-brise, de la poussière et des saletés peuvent s'accumuler dans le couvercle et obstruer la lentille de la caméra. Utilisez un chiffon en microfibre pour nettoyer la lentille de la caméra, le module et l'intérieur du couvercle, en prenant soin de ne pas endommager ou rayer le module.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Il ne doit pas causer d'interférences nuisibles.

2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA :

Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.

Système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus est conçu pour avertir le conducteur que la pression de l'un des pneus est trop basse comparativement aux valeurs à froid recommandées sur l'étiquette d'information du véhicule.

NOTA :

L'avertissement sur le bloc d'instruments reste allumé jusqu'à ce que le pneu soit gonflé à la pression de l'étiquette.

La pression des pneus varie en fonction de la température, d'environ 7 kPa (1 lb/po²) par tranche de 6,5 °C (12 °F). Autrement dit, à mesure que diminue la température, la pres-

sion des pneus baisse proportionnellement. La pression des pneus doit toujours être réglée en fonction de la pression des pneus à froid. La pression des pneus à froid est mesurée lorsque le véhicule a été immobilisé pendant au moins trois heures ou lorsqu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation de trois heures. La pression de gonflage à froid des pneus ne doit pas dépasser la valeur maximale moulée sur le flanc du pneu. Consultez le paragraphe « Pneus » dans la section « Entretien et soin » pour obtenir des renseignements sur la méthode appropriée de gonflage des pneus du véhicule. La pression des pneus augmente également pendant la conduite du véhicule. Ce phénomène est normal et vous ne devez pas retirer d'air des pneus.

Le système de surveillance de la pression des pneus avertit le conducteur que la pression des pneus est insuffisante si, pour une raison quelconque, elle chute sous le seuil d'avertissement pour manque de pression, y compris en raison du temps froid ou d'une perte naturelle de pression par le pneu.

Le système de surveillance de la pression des pneus maintient son message d'avertissement tant que la pression demeure inférieure au seuil d'alerte, qui ne s'arrête que si elle atteint ou dépasse de nouveau la valeur recommandée sur l'étiquette de pression à froid des pneus. Lorsque le témoin d'avertissement de système de surveillance de la pression des pneus s'allume, la pression des pneus doit être augmentée jusqu'au seuil de pression à froid recommandée pour que le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'éteigne.

NOTA :

Lors du remplissage de pneus chauds, il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus de 28 kPa (4 lb/po²) de plus que la pression à froid recommandée pour éteindre le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus.

Le système met automatiquement les données à jour, et le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint dès la réception des données de pression mises à jour. Jusqu'à 20 minutes

de conduite à plus de 24 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus reçoive ces données.

Prenons l'exemple d'un véhicule dont la pression recommandée de gonflage à froid (stationné depuis plus de trois heures) est de 227 kPa (33 lb/po²). Si la pression des pneus est de 193 kPa (28 lb/po²) à une température ambiante de 20 °C (68 °F), une chute de température jusqu'à -7 °C (20 °F) diminuera la pression des pneus jusqu'à environ 165 kPa (24 lb/po²). Cette pression est suffisamment basse pour allumer le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus. Lorsque le véhicule se déplace, la pression des pneus peut augmenter jusqu'à environ 193 kPa (28 lb/po²), mais le témoin du système de surveillance de la pression des pneus reste allumé. En pareil cas, le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'éteindra uniquement lorsque les pneus seront gonflés à la valeur de pression à froid recommandée.



NOTA :

Lors du remplissage de pneus chauds, il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus de 28 kPa (4 lb/po²) de plus que la pression à froid recommandée pour éteindre le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus.

AVERTISSEMENT!

- Le système de surveillance de la pression des pneus a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les paramètres d'avertissement et de pression du système de surveillance de la pression des pneus ont été établis pour la dimension des pneus installés sur votre véhicule. Vous pourriez altérer le fonctionnement du système ou endommager les capteurs lorsque vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de type différents. Le capteur du système de surveillance de la pression des pneus n'est pas conçu pour être utilisé sur les jantes du marché secondaire et peut contribuer à une mauvaise performance globale du système. Nous vous encourageons à utiliser les roues d'origine pour assurer un bon fonctionnement de la fonction de surveillance de la pression des pneus.

AVERTISSEMENT!

- L'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire peut désactiver le capteur de système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Après l'utilisation du scellant à pneu de marché secondaire, il est recommandé d'amener votre véhicule chez un concessionnaire autorisé pour vérifier le fonctionnement de votre capteur.
- Après avoir inspecté ou réglé la pression des pneus, n'oubliez pas de remettre en place le bouchon du corps de valve. Ce bouchon empêche l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve pour prévenir les dommages au capteur du système de surveillance de la pression des pneus.

NOTA :

- Le système de surveillance de la pression des pneus n'est pas conçu pour se substituer à l'entretien normal des pneus, ni pour signaler une défaillance ou un autre problème d'un pneu.
- Il ne faut pas non plus se servir du système de surveillance de la pression des pneus comme d'un manomètre pendant le gonflage des pneus.
- Lorsque la pression d'un pneu est insuffisante, la conduite du véhicule peut provoquer la surchauffe du pneu et entraîner une crevaillon. De plus, le gonflage insuffisant des pneus augmente l'économie de carburant, accélère l'usure des pneus et peut nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.
- Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et le conducteur a la responsabilité de maintenir une pression des pneus adéquate, même si elle n'est pas suffisamment basse pour allumer le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus.

- Les variations de température saisonnières influencent la pression des pneus, et le système de surveillance de la pression des pneus surveille la pression réelle des pneus.

Fonctionnement du système

Pour mesurer la pression des pneus, le système de surveillance de la pression des pneus utilise une technologie sans fil avec capteurs électroniques montés sur les jantes des roues. Les capteurs, installés sur chacune des roues, sont intégrés au corps de valve et transmettent les lectures de pression des pneus à un module récepteur.



Affichage du système de surveillance de la pression des pneus

NOTA :

Il est particulièrement important de vérifier la pression des pneus de tous les pneus mensuellement et de les maintenir à une pression des pneus appropriée.

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) comporte les éléments suivants :

- Module récepteur
- Quatre capteurs du système de surveillance de la pression des pneus
- Divers messages du système de surveillance de la pression des pneus qui s'affichent dans le groupe d'instruments
- Un témoin du système de surveillance de la pression des pneus

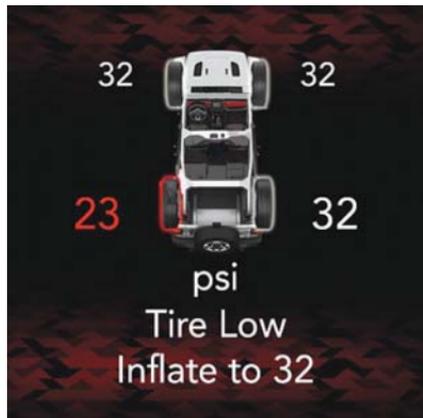
Avertissements de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus



Le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'allume dans le groupe d'instruments et un avertissement sonore retentit lorsque la pression d'au moins un des quatre pneus de route actifs est basse. De plus, le groupe d'instruments affiche le message « Tire Low » (Basse pression des pneus) pendant au moins cinq secondes ainsi que le message « Inflate to XX » (Gonfler le pneu à XX), puis présente un affichage graphique



des valeurs de pression avec la valeur de pression du pneu dont la pression est basse dans une couleur différente.



Avertissement de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus

En pareil cas, vous devriez immobiliser le véhicule aussitôt que possible et gonfler les pneus dont la pression est basse (ceux de couleur différente sur l'affichage graphique du groupe d'instruments) à la valeur à froid de pression de gonflage recommandée, comme indiqué dans le message « Inflate

to XX » (Gonfler le pneu à XX). Lorsque le système reçoit les nouvelles pressions des pneus, le système met à jour les données automatiquement, les valeurs de pression dans l'affichage graphique du groupe d'instruments reviennent à leur couleur d'origine, et le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint.

NOTA :

Lors du remplissage de pneus chauds, il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus de 28 kPa (4 lb/po²) de plus que la pression à froid recommandée pour éteindre le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 24 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus reçoive ces données.

Avertissement d'entretien du système de surveillance de la pression des pneus

Le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu quand le système a détecté une anomalie. L'anomalie du système fait également retentir un avertissement sonore. De plus, l'écran du groupe d'instruments affiche le message « SERVICE TIRE PRESSURE SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) pendant au moins cinq secondes, puis des tirets (- -) à la place de la valeur de pression pour indiquer la position des capteurs défectueux.

Si le contact est coupé puis rétabli, la séquence se répète, à condition que l'anomalie du système soit toujours présente. Si l'anomalie du système n'est plus présente, le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus ne clignote plus, le message « SERVICE TIRE PRESSURE SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) ne s'affiche plus et une

valeur de pression s'affiche à la place des tirets. Une anomalie du système peut se produire dans les cas suivants :

- Brouillage causé par des dispositifs électroniques ou voisinage d'installations émettrices de radiofréquences identiques à celles des capteurs du système de surveillance de la pression des pneus.
- Pose de glace teintée du marché secondaire qui entrave les signaux radioélectriques.
- Accumulation de neige ou de glace autour des roues ou des passages de roue.
- Utilisation de chaînes antidérapantes.
- Utilisation de pneus ou de roues non munis de capteurs de système de surveillance de la pression des pneus.

Véhicules avec roue de secours compacte ou roue de secours pleine grandeur non-correspondante

1. La roue de secours compacte ou la roue de secours pleine grandeur non correspondante n'est pas munie d'un capteur de surveillance de la pression des pneus. Par

conséquent, le système de surveillance de la pression des pneus ne mesure pas la pression de la roue de secours compacte.

2. Si vous installez la roue de secours compacte ou la roue de secours pleine grandeur non correspondante à la place d'un pneu route dont la pression se situe sous le seuil d'avertissement pour manque de pression, au prochain cycle d'allumage, le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus reste allumé et un carillon retentit. De plus, le graphique à l'écran d'affichage du groupe d'instruments continue d'afficher une valeur de pression de couleur différente et le message « Inflate to XX » (Gonfler le pneu à XX).
3. Après avoir roulé pendant 20 minutes à plus de 15 mi/h (24 km/h), le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu. De plus, l'écran d'affichage du groupe d'instruments affiche le message « Service Tire Pressure System » (Réparer

le système de surveillance de la pression des pneus) pendant cinq secondes, puis affiche des tirets (- -) à la place de la valeur de pression.

4. À chaque cycle d'allumage suivant, un carillon retentit et le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu, et l'écran du groupe d'instruments affiche le message « SERVICE TIRE PRESSURE SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) pendant cinq secondes, puis des tirets (- -) à la place de la valeur de pression.
5. Lorsqu'un pneu route d'origine est réparé ou remplacé puis remonté sur le véhicule à la place de la roue de secours compacte ou pleine grandeur non correspondante, le système de surveillance de la pression des pneus met automatiquement à jour les données. De plus, le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint et l'affichage graphique de l'écran d'affichage du groupe d'instruments indique une nou-



velle valeur de pression au lieu des tirets (- -), pourvu qu'aucun des quatre pneus route actifs ne soit sous le seuil d'avertissement pour manque de pression. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 24 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus reçoive ces données.

Véhicules munis d'une roue de secours pleine grandeur assortie

1. Si le véhicule est muni d'un ensemble de pneu et roue de secours pleine dimension assorti, celui-ci est équipé d'un capteur de surveillance de la pression des pneus et peut être contrôlé par le système de surveillance de la pression des pneus lorsqu'il est installé à la place d'un pneu de route de basse pression.
2. Au cas où la roue de secours pleines dimensions correspondante est remplacée par un pneu route de basse pression, au prochain cycle d'allumage, le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus reste allumé, un carillon retentit, le message

« Inflate to XX » (Gonfler le pneu à XX) s'affiche à l'écran du groupe d'instruments, et l'affichage graphique continue d'afficher la valeur de basse pression du pneu d'une couleur différente.

3. Le véhicule doit rouler pendant 20 minutes à une vitesse supérieure à 15 mi/h (24 km/h) pour que le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'éteigne, à condition qu'aucun autre pneu n'ait une pression inférieure à la limite de basse pression.

Désactivation du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) – selon l'équipement

Le système de surveillance de la pression des pneus peut être désactivé si vous remplacez tous les quatre ensembles de roues et pneus (pneus de route) par des ensembles de roues et pneus dépourvus de capteurs du système de surveillance de la pression des pneus, comme lors de la pose des ensembles de roues et pneus d'hiver sur votre véhicule.

Pour désactiver le système de surveillance de la pression des pneus, commencez par remplacer les quatre ensembles de roues et

pneus (pneus de route) par des pneus dépourvus de capteurs du système de surveillance de la pression des pneus. Conduisez ensuite le véhicule pendant 20 minutes à plus de 15 mi/h (24 km/h). Si le système détecte une anomalie, le carillon du système de surveillance de la pression des pneus retentit et le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu. Le groupe d'instruments affiche le message « SERVICE TIRE PRESSURE SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS), puis des tirets (- -) à la place des valeurs de pression.

En commençant au prochain cycle d'allumage, le système de surveillance de la pression des pneus ne fait plus retentir un carillon et le message « SERVICE TIRE PRESSURE SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) disparaît de l'affichage du groupe d'instruments mais les tirets (--) restent à la place des valeurs de pression.

Pour réactiver le système de surveillance de la pression des pneus, remplacez tous les quatre ensembles de roues et pneus (pneus de route) par des pneus pourvus de capteurs du système de surveillance de la pression des pneus. Conduisez ensuite le véhicule pendant 20 minutes au maximum à plus de 15 mi/h (24 km/h). Si le système détecte une anomalie, le carillon du système de surveillance de la pression des pneus retentit et le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'éteint. Le groupe d'instruments affiche le message « SERVICE TIRE PRESSURE SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS), puis des valeurs de pression à la place des tirets. Au prochain cycle d'allumage, le message « SERVICE TIRE PRESSURE SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) ne s'affiche plus tant que l'anomalie du système n'est plus présente.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- (1) Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- (2) Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA :

Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.

DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS

Les dispositifs de retenue qui équipent votre véhicule sont parmi les fonctions de sécurité les plus importantes :

Fonctions du dispositif de retenue des occupants

- Ceintures de sécurité
- Dispositifs de retenue complémentaires – sacs gonflables
- Ensemble de retenue pour enfants

Certaines des fonctions de sécurité décrites dans ce chapitre peuvent être des équipements de série sur certains modèles, ou peuvent être des équipements en option sur d'autres modèles. Si vous n'êtes pas certain, demandez à un concessionnaire autorisé.

Consignes de sécurité importantes

Lisez attentivement les renseignements qui suivent. Vous y verrez comment bien vous servir des dispositifs de retenue de manière que les occupants puissent bénéficier de la meilleure protection possible.



Voici quelques mesures simples que vous pouvez prendre pour minimiser les risques de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable :

1. Les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur les sièges arrière d'un véhicule équipé de sièges arrière et porter la ceinture de sécurité ou être retenus par un ensemble de retenue adéquat.
2. Les enfants trop petits pour porter une ceinture de sécurité correctement (pour plus d'information, consultez la section « Ensembles de retenue pour enfants ») doivent être attachés dans un ensemble de retenue pour enfants ou un siège d'appoint appropriés, sur un siège arrière.
3. Lorsqu'un enfant âgé de 2 à 12 ans (non assis dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière) doit prendre place sur le siège passager avant, reculez le siège aussi loin que possible et utilisez un ensemble de retenue pour enfants approprié (pour plus d'informations, consultez la section « Ensembles de retenue pour enfants » du présent chapitre).
4. Ne laissez jamais les enfants faire passer le baudrier derrière leur dos ou sous leur bras.
5. Il est important de lire attentivement les directives fournies avec votre ensemble de retenue pour enfants pour vous assurer d'utiliser correctement les ceintures de sécurité.
6. Tous les occupants doivent toujours porter leur ceinture à trois points d'ancrage correctement.
7. Les sièges du conducteur et du passager avant doivent être aussi reculés que possible pour laisser aux sacs gonflables avant suffisamment d'espace pour se déployer.
8. Ne vous appuyez pas contre la portière ou la glace. Si votre véhicule est muni de sacs gonflables latéraux, ils gonfleront avec force dans l'espace entre les occupants et la portière en cas de déploiement, ce qui peut blesser ces derniers.
9. Si le système de sacs gonflables de ce véhicule doit être adapté pour accueillir une personne handicapée, se référer à la section « Assistance de clientèle » pour obtenir les coordonnées du service à la clientèle.

MISE EN GARDE!

- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.
- N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur un siège arrière. Si le véhicule n'est pas muni d'un siège arrière, ne transportez pas un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.

Ceintures de sécurité

Tout conducteur, aussi compétent soit-il, doit toujours boucler sa ceinture de sécurité, même pour des trajets de courte durée. Une collision peut être causée par un autre usager de la route et peut survenir n'importe où. Ceci peut se produire loin de votre domicile ou dans votre propre rue.

Les recherches en matière de sécurité démontrent qu'en cas de collision, la ceinture de sécurité peut vous sauver la vie et peut aussi atténuer considérablement la gravité des blessures. Certaines des blessures les plus graves se produisent lorsque l'occupant est projeté hors du véhicule. La ceinture de sécurité réduit les risques d'éjection et de blessure, car elle vous empêche de heurter l'intérieur du véhicule. Toutes les personnes se trouvant à l'intérieur d'un véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité en tout temps.

Système amélioré de rappel de non-bouclage des ceintures de sécurité (BeltAlert)

Système BeltAlert du conducteur et du passager (selon l'équipement)

 La fonction BeltAlert est conçue pour rappeler au conducteur et au passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité avant) de boucler leur ceinture de sécurité. La fonction BeltAlert est activée lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE).

Indication initiale

Si la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée lorsque le commutateur d'allumage est d'abord tourné à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE), un carillon émet un signal pendant quelques secondes. Si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité de siège avant) est débouclée lorsque le commutateur d'allu-

mage est d'abord tourné à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE), le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les deux ceintures de sécurité d'extrémité avant soient bouclées. Le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé.

Séquence d'avertissement du système BeltAlert

La séquence d'avertissement du système BeltAlert est activée lorsque le véhicule est en mouvement à une vitesse supérieure à une gamme de vitesse du véhicule spécifiée et la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité avant est débouclée (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité avant) (le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé). La séquence d'avertissement BeltAlert s'active en faisant clignoter le témoin de rappel des ceintures de sécurité et en émettant un carillon intermittent. Une fois que la séquence d'avertissement du système BeltAlert est terminée, le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé



jusqu'à ce que les ceintures de sécurité soient bouclées. La séquence d'avertissement du système BeltAlert peut se répéter en fonction de la vitesse du véhicule jusqu'à ce que les ceintures de sécurité du conducteur et du passager d'extrémité avant soient bouclées. Le conducteur doit rappeler à tous les passagers de boucler leur ceinture de sécurité.

Changement d'état

Si le conducteur ou le passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité avant) débouclent leurs ceintures de sécurité lorsque le véhicule roule, la séquence d'avertissement du système BeltAlert commence jusqu'à ce que les ceintures de sécurité soient rebouclées.

Le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé. Le système BeltAlert peut être déclenché si un animal ou d'autres objets se trouvent sur le siège passager d'extrémité avant ou si le siège est rabattu (selon l'équipement). Il est recommandé que les animaux domestiques soient retenus dans le siège

arrière (selon l'équipement) par un harnais ou soient placés dans une cage retenue à l'aide des ceintures de sécurité et que le chargement soit rangé correctement.

Le système BeltAlert peut être activé ou désactivé par un concessionnaire autorisé. FCA US LLC ne recommande pas de désactiver le système BeltAlert.

NOTA :

Si le système BeltAlert a été désactivé et la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité avant (si le siège passager est équipé du système BeltAlert) est débouclée, le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les ceintures de sécurité du conducteur et du passager d'extrémité avant soient bouclées.

Ceintures à trois points d'ancrage

Toutes les places de votre véhicule sont munies d'une ceinture à trois points d'ancrage.

Le rétracteur de la sangle de ceinture de sécurité est conçu pour se bloquer seulement en cas de freinage soudain ou de collision. Dans des conditions normales, l'enrouleur

permet au baudrier de la ceinture de sécurité de se déplacer librement avec l'occupant du siège. Toutefois, en cas de collision, la ceinture de sécurité se bloque et réduit ainsi le risque pour l'occupant de heurter l'intérieur de l'habitacle ou d'être projeté hors du véhicule.

MISE EN GARDE!

- Il est dangereux de se fier seulement au sac gonflable, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Le sac gonflable fonctionne de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs gonflables ne se déploient pas du tout. Portez toujours votre ceinture de sécurité, même si le véhicule est muni de sacs gonflables.
- Au moment d'une collision, les occupants d'un véhicule risquent de subir des blessures bien plus graves s'ils ne bouclent pas correctement leur ceinture de sécurité. En effet, ils risquent de heurter l'intérieur de l'habitacle ou les

MISE EN GARDE!

autres occupants, ou d'être éjectés du véhicule. Il incombe au conducteur de veiller à ce que chaque occupant boucle sa ceinture de sécurité correctement.

- Lorsque le véhicule est en mouvement, il est dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves ou la mort.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.
- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité. Les occupants, y compris le conducteur, doivent toujours porter leur ceinture de sécurité, qu'un sac gonflable soit fourni ou non à leur place, pour minimiser les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

MISE EN GARDE!

- Vous risquez d'augmenter considérablement la gravité des blessures causées par une collision si vous ne portez pas correctement votre ceinture de sécurité. Vous pourriez subir des lésions internes ou même glisser sous la ceinture de sécurité. Suivez donc les conseils qui vous sont donnés dans ce guide concernant le port de la ceinture de sécurité et assurez-vous que tous les occupants font de même. Il en va de votre sécurité.
- Une même ceinture de sécurité ne doit jamais être utilisée pour retenir deux personnes à la fois. Les personnes qui portent la même ceinture pourraient se heurter l'une l'autre et se blesser gravement lors d'une collision. Peu importe la taille des personnes, n'utilisez jamais une ceinture à trois points d'ancrage ou une ceinture sous-abdominale pour plus d'une personne.

MISE EN GARDE!

- Une ceinture sous-abdominale portée trop haut peut augmenter les risques de lésions en cas de collision. La pression de la ceinture de sécurité ne sera pas exercée sur les os iliaques et pelviens, très résistants, mais sur l'abdomen. Il faut toujours porter la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité aussi bas que possible et la garder bien serrée.
- Une ceinture de sécurité tordue ne vous protégera pas adéquatement. En cas de collision, la ceinture pourrait même causer des lacérations. Assurez-vous que la ceinture de sécurité repose à plat sur votre corps et qu'elle n'est pas tordue. Si vous ne parvenez pas à détordre une des ceintures de sécurité de votre véhicule, faites-la réparer immédiatement chez un concessionnaire autorisé.
- Une ceinture de sécurité insérée dans la mauvaise boucle ne vous protégera pas adéquatement. La portion sous-abdominale de la ceinture pourrait alors



MISE EN GARDE!

se placer trop haut sur le corps et causer des lésions internes. Utilisez toujours la boucle la plus proche de vous.

- Une ceinture de sécurité trop desserrée ne vous protégera pas adéquatement. En cas d'arrêt brusque, le corps peut être projeté trop loin vers l'avant, ce qui augmente les risques de blessures. Serrez bien la ceinture de sécurité sur votre corps.
- Il est dangereux de porter la ceinture de sécurité sous le bras. En cas de collision, le corps peut heurter les parois intérieures du véhicule, ce qui augmente les risques de blessures à la tête et au cou. De plus, une ceinture de sécurité portée ainsi peut causer des lésions internes. Cela peut vous causer des fractures aux côtes, car ces dernières ne sont pas aussi robustes que l'os-sature de l'épaule. Faites passer la ceinture de sécurité sur l'épaule pour permettre aux parties les plus résistantes du corps d'absorber le choc en cas de collision.

MISE EN GARDE!

- Un baudrier porté derrière le dos ne vous protège pas en cas de collision. Si vous ne portez pas le baudrier, vous risquez davantage de subir un choc à la tête lors d'une collision. La partie sous-abdominale et le baudrier de la ceinture à trois points d'ancrage sont conçus pour être portés mutuellement.
- Si la ceinture de sécurité est déchirée ou effilochée, elle risque de se rompre en cas de collision et donc de ne pas protéger l'occupant. Inspectez régulièrement les ceintures de sécurité et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation de ceinture n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système de ceinture de sécurité. Les ceintures de sécurité avant doivent être remplacées après une collision.

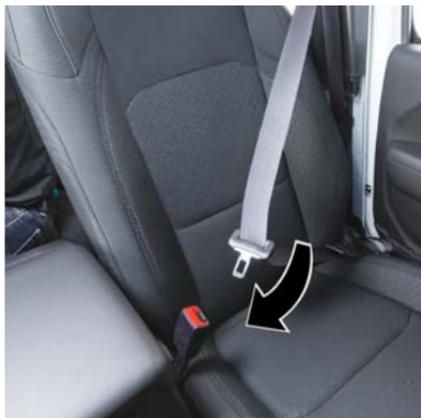
Mode d'emploi de la ceinture à trois points d'ancrage

1. Entrez dans le véhicule et fermez la portière. Installez-vous et réglez le siège.

2. La languette de ceinture de sécurité se trouve au-dessus du dossier du siège avant et près de votre bras lorsque vous êtes assis sur le siège arrière (dans le cas des véhicules équipés d'un siège arrière). Saisissez la languette et déroulez la ceinture de sécurité. Faites défiler la languette autant que nécessaire sur la sangle pour permettre à la ceinture de sécurité de passer autour des hanches.

**Déroulement de la languette**

3. Lorsque la ceinture de sécurité est à la bonne longueur, insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.



Insertion de la languette dans la boucle de la ceinture

4. Placez la ceinture sous-abdominale de sorte qu'elle soit bien ajustée et repose bas sur vos hanches, sous l'abdomen. Pour éliminer le jeu de la partie sous-abdominale de la ceinture, tirez le baudrier vers le haut. Pour la desserrer, inclinez la languette et tirez sur la ceinture

sous-abdominale. En cas de collision, une ceinture de sécurité bien ajustée réduit les risques de glisser au-dessous de celle-ci.



Positionnement de la ceinture sous-abdominale

5. Placez le baudrier de manière à ce que la sangle repose confortablement sur le milieu de votre épaule et poitrine et non sur le cou, en laissant un jeu minimal. Le jeu dans le baudrier sera automatiquement éliminé par l'enrouleur.

6. Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton rouge situé sur la boucle. La ceinture de sécurité s'enroule automatiquement à la position rétractée. Au besoin, tirez la languette vers le bas de la sangle afin de permettre à la ceinture de sécurité de s'enrouler complètement.

Marche à suivre pour détordre une ceinture sous-abdominale et diagonale

Pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage, procédez comme suit.

1. Placez la languette aussi près que possible du point d'ancrage.
2. À une distance d'environ 6 à 12 po (15 à 30 cm) au-dessus de la languette, saisissez la ceinture de sécurité et tordez-la à 180 degrés de manière à créer un pli commençant juste au-dessus de la languette.
3. Faites glisser la languette vers le haut par-dessus la sangle pliée. La sangle pliée doit passer par la fente pratiquée dans la partie supérieure de la languette.



4. Continuez à faire glisser la languette vers le haut jusqu'à ce qu'elle dépasse la section pliée de la sangle et que la ceinture de sécurité n'est plus tordue.

Ancrage supérieur de baudrier réglable

Les baudriers des sièges du conducteur et du passager d'extrémité avant sont réglables en hauteur, ce qui permet d'éloigner la ceinture de sécurité du cou. Appuyez sur le bouton d'ancrage pour déverrouiller l'ancrage, puis déplacez l'ancrage vers le haut ou vers le bas à la position la plus confortable.



Ancrage réglable supérieur

À titre de référence, si votre taille est inférieure à la moyenne, réglez l'ancrage de baudrier plus bas, ou réglez-le plus haut si votre taille est supérieure à la moyenne. Lorsque vous relâchez le bouton d'ancrage, assurez-vous que le point d'ancrage est bien verrouillé en essayant de le déplacer vers le haut ou vers le bas.

NOTA :

L'ancrage supérieur de baudrier réglable est muni d'une fonction d'utilisation rapide. Cette fonction permet de régler l'ancrage de baudrier vers le haut sans avoir à appuyer sur le bouton de déverrouillage. Pour vérifier si l'ancrage de baudrier est correctement verrouillé, tirez l'ancrage de baudrier vers le bas jusqu'à ce qu'il soit bien verrouillé.

MISE EN GARDE!

- Vous risquez d'augmenter considérablement la gravité des blessures causées par une collision si vous ne portez pas correctement votre ceinture de sécurité. Vous pourriez subir des lésions internes ou même glisser sous la ceinture de sécurité. Suivez donc les conseils qui vous sont donnés dans ce guide concernant le port de la ceinture de sécurité et assurez-vous que tous les occupants font de même. Il en va de votre sécurité.
- Placez le baudrier de manière à ce que la sangle repose confortablement sur le milieu de votre épaule et poitrine et non sur le cou, en laissant un jeu minimal.

MISE EN GARDE!

Le jeu dans le baudrier sera automatiquement éliminé par l'enrouleur.

- Un mauvais réglage de la ceinture de sécurité peut réduire son efficacité en cas d'accident.
- Effectuez toujours le réglage de la hauteur des ceintures de sécurité lorsque le véhicule est immobile.

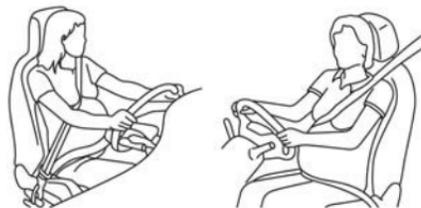
Rallonge de ceinture de sécurité

Si une ceinture de sécurité n'est pas assez longue pour un ajustement précis, même après avoir complètement déroulé la sangle et placé l'ancrage supérieur de baudrier réglable (selon l'équipement) à sa position la plus basse, vous pouvez vous procurer une rallonge de ceinture de sécurité auprès d'un concessionnaire autorisé. Cette rallonge ne doit être utilisée que si la ceinture de sécurité normale n'est pas assez longue. Lorsque la rallonge n'est pas requise pour un autre occupant, elle doit être retirée.

MISE EN GARDE!

- Utilisez SEULEMENT une rallonge de ceinture de sécurité si elle est absolument nécessaire pour l'ajustement approprié de la ceinture de sécurité d'origine. N'UTILISEZ PAS la rallonge de ceinture de sécurité si, lorsque vous l'utilisez, la distance entre le bord avant de la boucle de la rallonge de ceinture de sécurité et la partie centrale du corps de l'occupant est INFÉRIEURE À 6 po.
- Lorsqu'une rallonge de ceinture de sécurité n'est pas requise, son utilisation peut présenter un risque de blessures graves ou mortelles en cas de collision. Utilisez la rallonge de ceinture de sécurité seulement si la ceinture sous-abdominale n'est pas assez longue et utilisez-la seulement dans les positions assises recommandées. Retirez et rangez la rallonge de ceinture de sécurité lorsqu'elle n'est pas requise.

Ceintures de sécurité et femmes enceintes



Port de la ceinture de sécurité par les femmes enceintes

Les ceintures de sécurité doivent être portées par tous les occupants y compris les femmes enceintes : Le risque de blessures en cas d'accident est réduit pour la mère et le bébé si la mère porte une ceinture de sécurité.

Placez la ceinture sous-abdominale de sorte qu'elle soit bien ajustée et repose bas sur les os solides de vos hanches, sous l'abdomen. Placez le baudrier sur la poitrine, loin du cou. Ne placez jamais le baudrier derrière le dos ou sous le bras.



Prétendeur de ceinture de sécurité

Le système de ceinture de sécurité latéral avant est muni de prétendeurs conçus pour éliminer le jeu de la ceinture de sécurité en cas de collision. Ces dispositifs peuvent améliorer le rendement de la ceinture de sécurité en éliminant le jeu de la ceinture sur l'occupant dès le début d'une collision. Les tendeurs fonctionnent quelle que soit la taille de l'occupant du siège, y compris lorsqu'il s'agit d'un enfant assis dans un ensemble de retenue pour enfants.

NOTA :

Ces dispositifs ne peuvent toutefois pas compenser une utilisation incorrecte de la ceinture de sécurité. La ceinture de sécurité doit être serrée de manière adéquate et être bien positionnée.

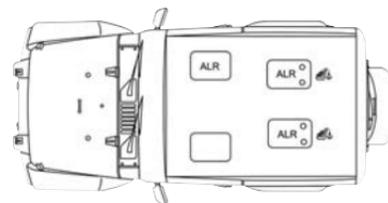
Le déclenchement des tendeurs est contrôlé par le module de commande des dispositifs de retenue des occupants. Tout comme les sacs gonflables, les tendeurs ne peuvent être utilisés qu'une fois. Un tendeur ou un sac gonflable déployé doit être remplacé immédiatement.

Ceinture de sécurité à absorption d'énergie

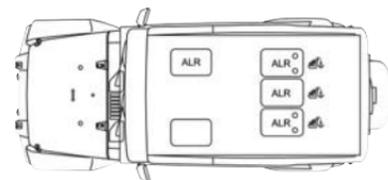
Les ceintures de sécurité d'extrémité avant sont équipées d'une fonction d'absorption d'énergie qui peut aider à réduire davantage les risques de blessures en cas de collision. Le système de ceinture de sécurité est équipé d'un enrouleur conçu pour laisser dérouler la sangle de manière contrôlée.

Enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable

Les ceintures de sécurité des sièges des passagers sont munies d'un enrouleur à blocage automatique (EBA) utilisé pour maintenir un ensemble de retenue pour enfants. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Pose d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule » sous « Ensemble de retenue pour enfants » dans ce guide. La figure ci-dessous affiche la fonction de verrouillage pour chaque place assise.



EBA – Enrouleur à blocage automatique commutable (modèles à 2 portes)



EBA – Enrouleur à blocage automatique commutable (modèles à 4 portes)

Si le siège du passager est muni d'un EBA et est utilisé comme une place assise normale, tirez la sangle de ceinture de sécurité jusqu'à ce qu'elle soit déroulée suffisamment pour passer confortablement autour de la taille de l'occupant pour ne pas activer l'EBA. Si l'EBA est activé, un son de cliquet est audible pendant que la ceinture de sécurité s'enroule. Dans ce cas, laissez la sangle s'enrouler complètement, puis tirez soigneusement la sangle jusqu'à ce qu'elle soit déroulée suffisamment pour passer confortablement autour de la taille de l'occupant. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Dans le mode de blocage automatique, le baudrier est automatiquement bloqué. La ceinture de sécurité s'enroule tout de même pour tendre le baudrier, de façon à en éliminer tout le jeu. Utilisez toujours le mode de blocage automatique si un ensemble de retenue pour enfants est installé sur un siège de passager muni d'une ceinture de sécurité comportant cette fonction. Les enfants de

12 ans et moins doivent toujours être bien retenus par un ensemble de retenue adéquat sur les sièges arrière d'un véhicule équipé de sièges arrière.

MISE EN GARDE!

- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.
- N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur un siège arrière. Si le véhicule n'est pas muni d'un siège arrière, ne transportez pas un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.

Comment enclencher le mode de blocage automatique

1. Bouclez la ceinture à trois points d'ancrage.
2. Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas jusqu'à ce que toute la ceinture de sécurité soit déroulée.
3. Laissez la ceinture de sécurité s'enrouler. Pendant l'enroulement de la ceinture de sécurité, vous entendrez un son de cliquet. Cela indique que la ceinture de sécurité est dorénavant en mode de blocage automatique.

Comment désactiver le mode de blocage automatique

Pour désactiver le mode de blocage automatique, et ainsi réactiver le mode de blocage d'urgence, débouclez la ceinture à trois points d'ancrage et laissez-la s'enrouler complètement.



MISE EN GARDE!

- L'ensemble de ceinture de sécurité doit être remplacé si la fonction d'enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable ou toute autre fonction connexe présente une défaillance lors de la vérification effectuée conformément aux directives indiquées dans le manuel de réparation.
- Les risques de blessures lors d'une collision augmentent si vous ne remplacez pas l'ensemble de ceinture de sécurité.
- N'utilisez pas le mode de blocage automatique pour retenir les occupants qui utilisent la ceinture de sécurité ou les enfants qui utilisent les sièges d'appoint. Le mode verrouillé est utilisé uniquement pour installer les ensembles de retenue pour enfants orientés vers l'arrière ou orientés vers l'avant munis d'un harnais pour retenir l'enfant.

Systèmes de retenue complémentaires

Certaines des fonctions de sécurité décrites dans ce chapitre peuvent être des équipements de série sur certains modèles, ou peuvent être des équipements en option sur d'autres modèles. Si vous n'êtes pas certain, demandez à un concessionnaire autorisé.

Le système de sacs gonflables doit être prêt à vous protéger en cas de collision. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants contrôle les circuits internes et le câblage d'interconnexion associés aux composants électriques du système de sacs gonflables. Votre véhicule peut être équipé des composants du système de sacs gonflables suivants :

Composants du système de sacs gonflables

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants
- Témoin de sac gonflable 
- Volant et colonne de direction
- Tableau de bord
- Protège-genoux

- Sacs gonflables du conducteur et du passager avant
- Commutateur de boucle de ceinture de sécurité
- Sacs gonflables latéraux
- Capteurs de collision latérale et avant
- Prétendeurs de ceinture de sécurité
- Capteurs de position de glissière de siège
- Système de classification de l'occupant

Témoin de sac gonflable

 Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants surveille l'état de fonctionnement des composants électroniques du système de sacs gonflables lorsque le commutateur d'allumage se trouve en position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE). Le système de sacs gonflables est désactivé et les sacs gonflables ne se déploient pas si le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT) ou ACC (ACCESSOIRES).

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants comprend un système d'alimentation de secours qui permet le déploiement des sacs gonflables, même si la batterie se décharge ou se débranche avant le déploiement.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord pendant quatre à huit secondes environ à des fins d'autovérification lorsque le contact est ÉTABLI. Le témoin de sac gonflable s'éteint au terme de l'autovérification. Si le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détecte une défaillance de l'un des composants du système, il allume le témoin de sac gonflable momentanément ou en continu. Un carillon retentit une seule fois pour vous avertir si le témoin s'allume de nouveau après le démarrage initial.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants comprend également un programme de diagnostic qui allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord en cas d'anomalie qui pourrait nuire au système de sacs gonflables. Les essais de dia-

gnostic consistent aussi la nature de la défaillance. Bien que le système de sacs gonflables ait été conçu pour ne nécessiter aucun entretien, faites-le réparer immédiatement chez un concessionnaire autorisé si l'un des cas suivants se produit.

- Le témoin de sac gonflable ne s'allume pas pendant les quatre à huit secondes lorsque le contact est ÉTABLI.
- Le témoin de sac gonflable reste allumé après l'intervalle de quatre à huit secondes.
- Le témoin de sac gonflable s'allume par intermittence ou demeure allumé lors de la conduite.

NOTA :

Si le compteur de vitesse, le compte-tours ou tout autre instrument de mesure lié au moteur ne fonctionne plus, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants peut aussi être désactivé. Dans ce cas, les sacs gonflables pourraient ne pas être en mesure de vous protéger. Confiez immédiatement le système de sacs gonflables à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer.

MISE EN GARDE!

Si vous ne tenez pas compte du témoin de sac gonflable du tableau de bord, vous pourriez ne pas bénéficier de la protection offerte par le système de sacs gonflables en cas de collision. Si le témoin de vérification du fonctionnement de l'ampoule ne s'allume pas à l'établissement du contact, s'il reste allumé après le démarrage du moteur ou s'il s'allume durant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire réparer le système de sacs gonflables.

Témoin redondant de sac gonflable



Si une anomalie est détectée dans le témoin de sac gonflable qui pourrait nuire au fonctionnement du système de retenue supplémentaire, le témoin redondant de sac gonflable s'allume au tableau de bord. Le témoin redondant de sac gonflable reste allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée. De plus, un carillon retentit une fois pour vous avertir que le témoin redondant de sac gonflable s'est allumé et qu'une anomalie a été détec-



tée. Si le témoin redondant de sac gonflable s'allume par intermittence ou reste allumé pendant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer.

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant le témoin redondant de sac gonflable, consultez la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » du présent manuel.

Sacs gonflables avant

Ce véhicule est doté de sacs gonflables avant et d'une ceinture à trois points d'ancrage pour le conducteur et le passager avant. Les sacs gonflables avant servent de complément aux ceintures de sécurité. Le sac gonflable avant du conducteur est logé au centre du volant. Le sac gonflable avant du passager est logé dans le tableau de bord, au-dessus de la boîte à gants. La mention « SRS AIR-BAG » (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIR-BAG » (SAC GONFLABLE) est estampée dans le couvercle des sacs gonflables.



Emplacement des sacs gonflables avant et des protège-genoux d'impact

- 1 – Sacs gonflables avant du conducteur et du passager
 2 – Protège-genoux du conducteur et du passager

MISE EN GARDE!

- Une trop grande proximité avec le volant ou le tableau de bord au moment du

MISE EN GARDE!

déploiement des sacs gonflables avant peut entraîner de graves blessures ou même la mort. Les sacs gonflables ont besoin d'espace pour se déployer. Asseyez-vous confortablement de manière à devoir étendre vos bras pour toucher le volant ou le tableau de bord.

- Ne jamais placer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.
- Ne jamais installer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur un siège arrière. Si le véhicule n'est pas muni d'un siège arrière, ne transportez pas un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.

Fonctions du sac gonflable avant du conducteur et du passager

Le système de sacs gonflables avant évolués est muni de sacs gonflables multimode pour le conducteur et le passager avant. Ce système assure un déploiement en fonction de la gravité et du type de collision comme le détermine le module de commande des dispositifs de retenue des occupants, qui peut recevoir les renseignements des capteurs de choc avant (selon l'équipement) ou d'autres composants du système.

Le gonfleur de première étape se déclenche immédiatement lors d'une collision exigeant le déploiement des sacs gonflables. Une force de déploiement faible est utilisée lors de collisions de gravité modérée. Une force de déploiement plus élevée est utilisée lors de collisions de gravité accrue.

Ce véhicule peut être équipé d'un commutateur de boucle de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant qui détecte si la ceinture de sécurité du conducteur ou du

passager avant est bouclée. Le commutateur de boucle de ceinture de sécurité peut régler la vitesse de déploiement des sacs gonflables avant évolués.

Ce véhicule peut être équipé de capteurs de position de glissière de siège du conducteur et du passager avant qui peuvent régler le niveau d'intensité de déploiement des sacs gonflables avant évolués selon la position du siège.

Ce véhicule est doté d'un système de classification de l'occupant (OCS), situé dans siège passager avant. Le système de classification de l'occupant est conçu pour activer ou désactiver le sac gonflable avant évolué du passager en fonction du poids de l'occupant assis dans le siège. Il est conçu pour désactiver le sac gonflable avant évolué du passager lorsqu'un siège est inoccupé et pour les occupants dont le poids assis permet de les classer dans une catégorie autre qu'un adulte correctement assis. Il pourrait s'agir d'un enfant, d'un adolescent ou même d'un adulte.

Le témoin de désactivation du sac gonflable du passager (PAD) (un témoin ambre situé sur l'arceau sport du pavillon) indique au conducteur et au passager avant que le sac gonflable avant évolué du passager est désactivé. Le témoin de désactivation du sac gonflable du passager allume le message « PASSENGER AIR BAG OFF » (SAC GONFLABLE DU PASSAGER DÉSACTIVÉ) pour indiquer que le sac gonflable avant évolué du passager ne se déploiera pas pendant une collision.

NOTA :

Si le siège passager avant est vide ou si des objets très légers sont placés dessus, le sac gonflable avant évolué du passager ne se déploiera pas, même si le témoin de désactivation du sac gonflable du passager (PAD) n'est PAS allumé.

MISE EN GARDE!

- Aucun objet ne doit être placé sur le sac gonflable du tableau de bord ou près de celui-ci, car un objet qui se trouve à cet endroit risquerait de blesser l'occupant



MISE EN GARDE!

si une collision est suffisamment grave pour déployer le sac gonflable.

- Ne placez aucun objet sur les couvercles de sac gonflable, ni à proximité et n'essayez pas de les ouvrir manuellement. Vous risquez d'endommager les sacs gonflables et de subir des blessures lors d'une collision si les sacs gonflables sont inopérants. Les couvercles protecteurs des sacs gonflables sont conçus pour ne s'ouvrir que lorsque les sacs gonflables se déploient.
- Il est dangereux de se fier seulement au sac gonflable, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Le sac gonflable fonctionne de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs gonflables ne se déploient pas du tout. Portez toujours la ceinture de sécurité même si votre siège est muni d'un sac gonflable.

Fonctionnement des sacs gonflables avant

Les sacs gonflables avant sont conçus pour offrir une protection supplémentaire en servant de complément aux ceintures de sécurité. Ils ne sont pas prévus pour réduire les risques de blessures en cas de collisions arrière ou latérales, ou en cas de capotage. Les sacs gonflables avant ne se déploient pas dans toutes les collisions frontales, y compris celles qui peuvent engendrer des dommages importants au véhicule, par exemple, des collisions avec des poteaux, les glissements sous un camion et des collisions à angle décalé.

D'autre part, selon le type et l'emplacement de l'impact, les sacs gonflables avant peuvent se déployer dans les accidents qui causent des dommages minimes à l'avant du véhicule, mais qui entraînent une décélération initiale importante.

Étant donné que les capteurs de sac gonflable mesurent la décélération du véhicule progressivement, la vitesse du véhicule et les dommages ne constituent pas des indicateurs appropriés pour déterminer à quel moment un sac gonflable doit être déployé.

Les ceintures de sécurité sont nécessaires pour votre protection dans tous les types de collisions, et sont aussi essentielles pour vous maintenir en place, loin du sac gonflable en plein déploiement.

Lorsque le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détecte une collision exigeant le déploiement des sacs gonflables avant, il envoie un signal aux gonfleurs. Une grande quantité de gaz non toxiques est produite pour gonfler les sacs gonflables avant.

Le couvercle de la garniture du moyeu du volant et le côté passager supérieur du tableau de bord se séparent et se rabattent hors de la trajectoire des sacs gonflables lorsque ceux-ci se déploient à leur pleine capacité. Les sacs gonflables avant se déploient complètement en moins de temps qu'il n'en faut pour cligner des yeux. Les sacs gonflables avant se dégonflent ensuite rapidement, tout en retenant le conducteur et le passager avant.

Système de classification de l'occupant – siège passager avant

Le système de classification de l'occupant fait partie du système de sécurité soumis aux lois fédérales pour ce véhicule. Il est conçu pour activer ou désactiver le sac gonflable avant évolué du passager en fonction du poids de l'occupant assis dans le siège. Il est conçu pour désactiver le sac gonflable avant évolué du passager lorsqu'un siège est inoccupé et pour les occupants dont le poids assis permet de les classer dans une catégorie autre qu'un adulte correctement assis. Il pourrait s'agir d'un enfant, d'un adolescent ou même d'un adulte.

Le système de classification de l'occupant comporte les éléments suivants :

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants
- Module de classification de l'occupant et capteur situés dans le siège passager avant
- Témoin de désactivation du sac gonflable du passager – témoin de couleur ambre situé sur l'arceau sport du pavillon 
- Témoin de sac gonflable 

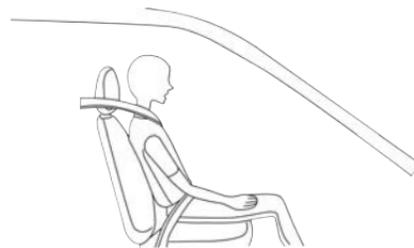
- Ceinture de sécurité du passager

Module de classification de l'occupant et capteur

Le module de classification de l'occupant est situé sous le siège passager avant. Le capteur est situé sous la mousse du coussin du siège passager. Le capteur détecte tout poids appliqué au siège. Le module de classification de l'occupant utilise l'entrée du capteur pour déterminer la classification la plus probable du passager avant. Le module de classification des occupants communique ces données au module de commande des dispositifs de retenue des occupants. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants utilise la classification pour déterminer s'il doit activer ou désactiver le sac gonflable avant évolué du passager. Afin de permettre le fonctionnement du système de classification de l'occupant comme prévu, il est important que le passager avant soit assis correctement et qu'il porte la ceinture de sécurité de façon appropriée. Les passagers correctement assis sont :

- Assis bien droit.
- Orientés vers l'avant.

- Assis au centre du siège, les pieds reposant confortablement sur le plancher ou près du plancher.
- Assis, le dos appuyé contre le dossier de siège en position verticale.



Assis correctement.

Le système de classification de l'occupant peut activer le déploiement du sac gonflable avant évolué du passager s'il détermine que :

- le siège passager avant est inoccupé ou des objets légers s'y trouvent;
- le siège passager avant est occupé par un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière;



- le siège passager avant est occupé par un enfant, y compris un enfant assis dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant ou dans un siège d'appoint;
- le siège passager avant est occupé par un passager de petite taille, y compris un enfant ou un adulte de petite taille;
- le passager avant n'est pas correctement assis sur le siège ou il transfère son poids sur une autre partie du véhicule pendant un certain temps.

Système de désactivation du sac gonflable du passager (PAD)		
État de l'occupant du siège passager avant	État du témoin de désactivation du sac gonflable avant évolué du passager (« PAD »)	État du sac gonflable du passager avant
Siège inoccupé* débouclé	PAS ALLUMÉ	DÉSACTIVÉ

Système de désactivation du sac gonflable du passager (PAD)		
État de l'occupant du siège passager avant	État du témoin de désactivation du sac gonflable avant évolué du passager (« PAD »)	État du sac gonflable du passager avant
Siège inoccupé* bouclé	« PASSENGER AIR BAG OFF » (SAC GONFLABLE DU PASSAGER DÉACTIVÉ)	DÉSACTIVÉ
Sacs à provisions, porte-documents lourds et autres objets relativement légers	« PASSENGER AIR BAG OFF » (SAC GONFLABLE DU PASSAGER DÉACTIVÉ)	DÉSACTIVÉ

Système de désactivation du sac gonflable du passager (PAD)		
État de l'occupant du siège passager avant	État du témoin de désactivation du sac gonflable avant évolué du passager (« PAD »)	État du sac gonflable du passager avant
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière**	« PASSENGER AIR BAG OFF » (SAC GONFLABLE DU PASSAGER DÉACTIVÉ)	DÉSACTIVÉ
Enfant, y compris un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant ou un siège d'appoint**	« PASSENGER AIR BAG OFF » (SAC GONFLABLE DU PASSAGER DÉACTIVÉ)	DÉSACTIVÉ

Système de désactivation du sac gonflable du passager (PAD)		
État de l'occupant du siège passager avant	État du témoin de désactivation du sac gonflable avant évolué du passager (« PAD »)	État du sac gonflable du passager avant
Adulte de petite taille	« PASSENGER AIR BAG OFF » (SAC GONFLABLE DU PASSAGER DÉACTIVÉ)	DÉSACTIVÉ
Adulte correctement assis	PAS ALLUMÉ	ACTIVÉ

* Si le siège passager avant est vide ou si des objets très légers sont placés dessus et que la ceinture de sécurité est déboutlée, le sac gonflable avant évolué du passager ne se déploiera pas, même si le témoin de désactivation du sac gonflable (PAD) n'est PAS allumé.

** Il est possible de classer un enfant en tant qu'adulte, ce qui permet le déploiement du sac gonflable avant évolué du passager. Ne laissez jamais un enfant prendre place sur le siège passager avant et n'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants, y compris un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière, sur le siège passager avant.

MISE EN GARDE!

- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.
- N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur un siège arrière. Si le véhicule n'est pas muni d'un siège arrière, ne transportez pas un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.

Témoin de désactivation du sac gonflable avant évolué du passager

Le témoin de désactivation du sac gonflable avant évolué du passager (PAD) (un témoin ambre situé sur l'arceau sport du pavillon) indique au conducteur et au passager avant que le sac gonflable avant évolué du passager est désactivé. Le témoin de désactivation du sac gonflable du passager allume le message « PASSENGER AIR BAG OFF » (SAC GONFLABLE DU PASSAGER DÉACTIVÉ) pour indiquer que le sac gonflable avant évolué du passager ne se déploiera pas pendant une collision. Si le siège passager avant est vide ou si des objets très légers sont placés dessus et que la ceinture de sécurité est déboutlée, le sac gonflable avant évolué du passager ne se déploiera pas, même si le témoin de désactivation du sac gonflable n'est PAS allumé.

Le témoin de désactivation du sac gonflable du passager ne doit pas être allumé lorsqu'un adulte est correctement assis sur le siège passager avant. Les conducteurs et passagers adultes doivent s'assurer que le témoin de désactivation du sac gonflable du passager est éteint quand un adulte prend place sur le



siège passager avant. Si un adulte n'est pas assis correctement, le sac gonflable avant évolué du passager peut se désactiver et le témoin de désactivation du sac gonflable du passager risque de s'allumer.

Le témoin de désactivation du sac gonflable du passager doit être allumé et le sac gonflable avant évolué du passager peut être désactivé pour la plupart des enfants assis correctement dans le siège passager avec ensemble de retenue et pour la plupart des ensembles de retenue pour enfants installés correctement. Toutefois, dans certaines conditions, même si l'ensemble de retenue pour enfants est installé correctement, le témoin de désactivation du sac gonflable du passager risque de ne pas être allumé, alors que le sac gonflable avant évolué du passager est désactivé. Ceci peut se produire si l'ensemble de retenue pour enfants est plus léger que le poids limite nécessaire pour allumer le témoin de désactivation du sac gonflable du passager. Ne supposez **JAMAIS** que le sac gonflable avant évolué est désactivé à moins que le témoin de désactivation du sac gon-

flable du passager n'allume le message « PASSENGER AIR BAG OFF » (SAC GONFLABLE DU PASSAGER DÉSACTIVÉ).

NOTA :

Si la ceinture de sécurité d'un siège inoccupé est bouclée, le témoin de désactivation du sac gonflable s'allume.

Si le témoin de désactivation du sac gonflable du passager est allumé pour un passager adulte :

Si le témoin de désactivation du sac gonflable est allumé alors qu'un adulte est assis sur le siège passager avant, le passager est peut-être assis incorrectement. Suivez les étapes ci-dessous pour permettre au système de classification des occupants de détecter le poids du passager adulte assis pour activer le sac gonflable avant évolué du passager :

1. Éteignez le véhicule et faites descendre le passager adulte.
2. Retirez, le cas échéant, tout matériel supplémentaire du siège passager (coussins, coussinets, housses de siège, masseurs de siège, couvertures, tissus, etc.).

3. Placez le dossier en position complètement redressée.
4. Demandez au passager adulte de s'asseoir au centre du siège, avec les pieds reposant confortablement sur le plancher ou près du plancher et le dos appuyé contre le dossier de siège.
5. Redémarrez le véhicule et demandez au passager de rester dans cette position pendant deux à trois minutes.

MISE EN GARDE!

- Si le témoin de désactivation du sac gonflable du passager reste allumé pour un passager adulte, faites immédiatement réviser votre système de sacs gonflables par un concessionnaire autorisé. Dans le cas contraire, vous seriez exposé à des blessures graves, voire mortelles. Lorsque le témoin de désactivation du sac gonflable du passager est allumé du passager et que le message « PASSENGER AIR BAG OFF » (SAC GONFLABLE DU PASSAGER DÉSACTIVÉ) s'affiche, le sac gonflable avant évolué du passager ne se déploiera pas en cas de collision.

MISE EN GARDE!

- Ne jamais placer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.
- Ne jamais installer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur un siège arrière. Si le véhicule n'est pas muni d'un siège arrière, ne transportez pas un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.
- Les enfants de 12 ans ou moins doivent être assis sur les sièges arrière d'un véhicule équipé d'un siège arrière et porter la ceinture de sécurité ou être retenus par un ensemble de retenue adéquat.

Passagers de poids plus léger (y compris les adultes de petite taille)

Lorsqu'un passager de poids plus léger, y compris un adulte de petite taille occupe le siège passager, le sac gonflable avant évolué du passager peut être désactivé. Toutefois, le sac gonflable avant évolué du passager peut être activé ou désactivé pour un passager plus léger, y compris un adulte de petite taille qui est assis dans le siège passager. Cela ne signifie pas que le système de classification des occupants ne fonctionne pas correctement.

Le conducteur et le passager doivent toujours utiliser le témoin de désactivation du sac gonflable du passager pour déterminer si le sac gonflable avant évolué du passager est activé ou désactivé. Si le témoin de désactivation du sac gonflable du passager est allumé avec le message « PASSENGER AIR BAG OFF » (SAC GONFLABLE DU PASSAGER DÉACTIVÉ) lorsqu'un adulte est dans le siège passager avant, demandez au passager de se repositionner dans le siège jusqu'à ce que le témoin de désactivation du sac gonflable du passager s'éteigne.

Lorsque le témoin de désactivation du sac gonflable du passager est allumé du passager et que le message « PASSENGER AIR BAG OFF » (SAC GONFLABLE DU PASSAGER DÉACTIVÉ) s'affiche, le sac gonflable avant évolué du passager ne se déploiera pas en cas de collision.

Ne diminuez pas ET n'augmentez pas le poids assis du passager avant sur le siège passager avant

Le poids assis du passager avant doit être placé correctement sur le siège passager avant. Dans le cas contraire, vous risquez des blessures graves ou mortelles en cas de collision. Le système de classification des occupants détermine la catégorie la plus probable de l'occupant qu'il détecte. Le système de classification de l'occupant détectera le poids assis réduit ou accru du passager avant, ce qui pourrait entraîner une désactivation ou activation du sac gonflable avant évolué du passager lors d'une collision. Cela ne signifie pas que le système de classification des occupants ne fonctionne pas correctement. Si vous réduisez le poids assis du passager avant sur le siège passager

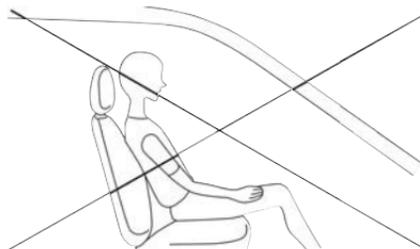


avant, le sac gonflable avant évolué du passager risque de se désactiver et de causer des blessures graves ou mortelles. Si vous augmentez le poids assis du passager avant sur le siège passager avant, le sac gonflable avant évolué du passager risque de s'activer. Des exemples de positions assises inadéquates du passager avant sont présentés ci-dessous :

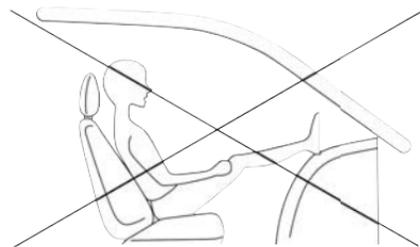
- le poids du passager avant est transféré à une autre partie du véhicule (comme la portière, l'accoudoir ou le tableau de bord);
- le passager avant se penche vers l'avant, vers le côté ou se retourne vers l'arrière du véhicule;
- le dossier de siège du passager avant n'est pas en position complètement verticale;
- le passager avant transporte ou tient un objet lorsqu'il est assis (par exemple, un sac à dos, une boîte, etc.);
- des objets sont logés sous le siège passager avant;
- des objets sont logés entre le siège passager avant et la console centrale;

- des accessoires pouvant modifier le poids assis sur le siège passager avant sont fixés au siège passager avant;
- un objet quelconque diminue ou augmente le poids assis du passager avant.

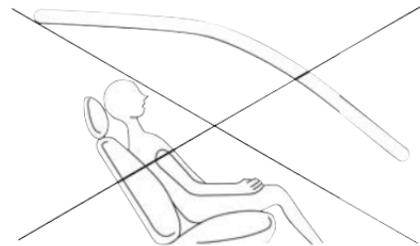
Le système de classification de l'occupant détermine la classification la plus probable du passager avant. Si un occupant sur le siège passager avant est incorrectement assis, l'occupant peut fournir un signal de déploiement au système de classification de l'occupant qui est différent de l'entrée de poids assis appropriée de l'occupant, par exemple :



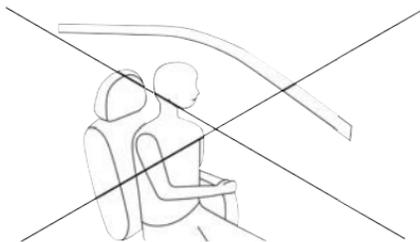
Incorrectement assis



Incorrectement assis



Incorrectement assis



Incorrectement assis

MISE EN GARDE!

- Si un ensemble de retenue pour enfants ou un enfant, un adolescent ou même un adulte de petite taille sur le siège passager avant est incorrectement assis, l'occupant peut fournir un signal de déploiement au système de classification de l'occupant qui est différent de l'entrée de poids de l'occupant assis correctement. Cela pourrait entraîner des blessures graves ou la mort lors d'une collision.

MISE EN GARDE!

- Portez toujours votre ceinture de sécurité et assoyez-vous correctement, avec le dossier de siège en position verticale, votre dos appuyé contre le dossier de siège, assis bien droit, faisant face vers l'avant, au centre du siège, et vos pieds reposant confortablement sur le plancher ou près de celui-ci.
- Ne maintenez pas des objets dans vos mains (par exemple, des sacs à dos, des boîtes, etc.) lorsque vous êtes assis sur le siège du passager avant. Si l'occupant tient un objet en main, le signal de sortie transmis au système de classification de l'occupant peut être différent de l'entrée de poids de l'occupant assis correctement, ce qui peut entraîner des blessures graves ou mortelles lors d'une collision.

Le témoin de sac gonflable  s'allume lorsque le système de classification de l'occupant ne peut effectuer la classification de l'état du siège passager avant.

Une anomalie du système de classification de l'occupant peut nuire au fonctionnement du système de sacs gonflables. Si le témoin de sac gonflable  ne s'allume pas, reste allumé après le démarrage du moteur ou s'allume durant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

MISE EN GARDE!

- Si vous ne tenez pas compte du témoin de sac gonflable du tableau de bord, vous pourriez ne pas bénéficier de la protection offerte par les sacs gonflables en cas de collision. Si le témoin de vérification du fonctionnement de l'ampoule ne s'allume pas à l'établissement du contact, s'il reste allumé après le démarrage du moteur ou s'il s'allume durant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire réparer le système de sacs gonflables.
- Si vous placez un objet sur le plancher sous le siège du passager avant, le système de classification de l'occupant



MISE EN GARDE!

pourrait ne pas fonctionner correctement, ce qui risquerait d'entraîner des blessures graves ou la mort lors d'une collision. Ne placez pas d'objets sur le plancher sous le siège du passager avant.

- Si une anomalie est présente dans le système de classification de l'occupant, le témoin de désactivation de sac gonflable du passager ainsi que le témoin de sac gonflable s'allument pour indiquer que le sac gonflable avant évolué du passager est désactivé. Dans ce cas, le sac gonflable avant évolué du passager demeure désactivé tant que l'anomalie n'est pas corrigée. Dans un tel cas, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer.

L'ensemble de siège passager contient des composants essentiels du système de classification de l'occupant qui peuvent compromettre le déploiement du sac gonflable avant évolué du passager. Afin que le système de classification de l'occupant évalue avec exacti-

tude la taille ou la catégorie de l'occupant prenant place sur le siège passager avant, les composants du système de classification de l'occupant doivent fonctionner comme prévu. N'apportez aucune modification aux composants, à l'assemblage ou à la housse du siège passager avant. Si le siège, la housse de garnissage ou le coussin doivent être réparés, confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé. N'utilisez que les accessoires de siège approuvés par FCA US LLC.

Veillez à toujours respecter les exigences suivantes :

- Ne modifiez en aucune façon le siège passager avant ni aucun de ses composants.
- N'utilisez aucune housse ou coussin de siège provenant de modèles antérieurs ou ultérieurs qui n'est pas désigné par FCA US LLC pour le modèle de véhicule à réparer. Utilisez toujours la housse et le coussin de siège adéquat et conçu spécifiquement pour le véhicule.
- Ne remplacez pas la housse ou le coussin de siège par une housse ou un coussin de siège du marché secondaire.

- N'ajoutez pas une housse ou revêtement de siège du marché secondaire.
- Les composants, les fixations ainsi que tout autre élément connexe au système de retenue supplémentaire ne doivent, en aucun cas, être modifiés ou remplacés par une pièce autre que celles approuvées par FCA US LLC.

MISE EN GARDE!

- Des modifications apportées au siège du passager ou des méthodes d'entretien non approuvées du siège, de ses composants connexes ou de la housse ou coussin de siège peuvent nuire au déploiement du sac gonflable en cas de collision frontale. En cas d'une collision, le passager avant risquerait de subir des blessures graves ou la mort. Un véhicule modifié peut ne pas être conforme aux normes américaines FMVSS (Federal Motor Vehicle Safety Standards) et aux normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada (NSVAC).
- Si des modifications doivent être apportées au système de sacs gonflables de

MISE EN GARDE!

votre véhicule pour l'adapter au transport de personnes ayant une invalidité, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Protège-genoux

Les protège-genoux sont conçus pour protéger les genoux du conducteur et du passager avant, en plus de placer les occupants avant de la meilleure façon pour interagir avec les sacs gonflables avant.

MISE EN GARDE!

- Vous ne devez pas percer, couper ni modifier les protège-genoux de quelque façon que ce soit.
- Ne montez aucun accessoire sur les protège-genoux, y compris des témoins de système d'alarme, des chaînes stéréo, des postes de bande publique (CB), etc.

Sacs gonflables latéraux

Sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges.

Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges se trouvent sur le côté extérieur des sièges avant. Les sacs gonflables latéraux supplémentaires sont indiqués par la marque « SRS AIRBAG » (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIRBAG » (SAC GONFLABLE) sur une étiquette ou sur le garnissage de siège sur le côté extérieur des sièges.

Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges peuvent aider à réduire le risque de blessures aux occupants lors de certaines collisions latérales, en plus du potentiel de réduction des blessures offert par les ceintures de sécurité et la structure de la carrosserie.



Étiquette de sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges

Lorsque le sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège se déploie, il ouvre la couture sur le côté extérieur du couvercle de garnissage du dossier de siège. Lors du déploiement, le sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège se déploie par la couture du siège dans l'espace situé entre l'occupant et la portière. Il se déploie avec force, à grande vitesse, et risque de blesser les occupants si ceux-ci ne sont pas bien assis ou si des objets se trouvent dans la zone



de déploiement du sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège. Le risque de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable est plus élevé dans le cas d'un enfant.

MISE EN GARDE!

N'installez pas de housses sur les sièges et ne placez pas d'objets entre les occupants et les sacs gonflables latéraux; cela pourrait nuire au fonctionnement des sacs gonflables et causer la projection d'objets qui pourraient provoquer des blessures graves au moment du déploiement.

Collisions latérales

Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer lors de certaines collisions latérales. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détermine si le déploiement des sacs gonflables latéraux lors d'une collision particulière est approprié, en fonction de la gravité et du type de collision. Les capteurs de collisions latérales permettent au module de commande des dispositifs de retenue des occupants de

déterminer la réaction appropriée en cas d'impact. Le système est étalonné pour déployer les sacs gonflables latéraux du côté de l'impact du véhicule lors d'un impact exigeant que les occupants soient protégés au moyen de sacs gonflables latéraux. En cas de collision latérale, les sacs gonflables latéraux se déploient indépendamment; un impact du côté gauche déploie les sacs gonflables latéraux de gauche seulement et un impact du côté droit déploie les sacs gonflables latéraux de droite seulement. Les dommages au véhicule ne constituent pas un indicateur approprié pour déterminer à quel moment les sacs gonflables latéraux doivent être déployés.

Les sacs gonflables latéraux ne se déploient pas dans toutes les collisions latérales, y compris certaines collisions en angle ou certaines collisions latérales dont l'impact exclut la zone de l'habitacle. Les sacs gonflables latéraux peuvent se déployer durant les collisions frontales à angle ou décalées dans lesquelles les sacs gonflables avant se déploient.

Les sacs gonflables latéraux servent de complément aux ceintures de sécurité. Les sacs gonflables latéraux se déploient en moins de temps qu'il n'en faut pour cligner des yeux.

MISE EN GARDE!

- Les occupants, y compris les enfants, qui s'appuient sur les sacs gonflables latéraux ou qui sont très près de ceux-ci peuvent être gravement blessés ou tués. Les occupants, y compris les enfants, ne doivent jamais s'appuyer ni dormir contre la portière, les glaces latérales ou la zone de déploiement des sacs gonflables latéraux, même s'ils sont installés dans un ensemble de retenue pour bébés ou pour enfants.
- Les ceintures de sécurité (et les ensembles de retenue pour enfants, le cas échéant) sont nécessaires pour votre protection dans toutes les collisions. Elles vous aident également à vous maintenir en place, loin des sacs gonflables latéraux lors du déploiement. Pour bénéficier d'une protection maximale offerte par les sacs gonflables latéraux, les

MISE EN GARDE!

occupants doivent utiliser correctement leur ceinture de sécurité et être assis bien droit, le dos appuyé contre le dossier du siège. Les enfants doivent être bien retenus dans un ensemble de retenue pour enfants ou un siège d'appoint adapté à la taille de l'enfant.

MISE EN GARDE!

- Les sacs gonflables latéraux ont besoin d'espace pour se déployer. Ne vous appuyez pas contre la portière ou la glace. Tenez-vous droit, au centre du siège.
- Vous pourriez être gravement blessé ou tué si vous êtes assis trop près des sacs gonflables latéraux au moment du déploiement.
- Il est dangereux de se fier seulement aux sacs gonflables latéraux, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Les sacs gonflables latéraux fonctionnent de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de

MISE EN GARDE!

collision, les sacs gonflables latéraux ne se déploient pas du tout. Portez toujours la ceinture de sécurité, même si le véhicule est équipé de sacs gonflables latéraux.

NOTA :

Les couvercles de sac gonflable peuvent ne pas être très apparents dans le garnissage intérieur du véhicule, mais ils s'ouvriront durant le déploiement des sacs gonflables.

Composants du système de sacs gonflables

NOTA :

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants contrôle les circuits internes et le câblage d'interconnexion associés aux composants électriques du système de sacs gonflables répertoriés ci-dessous :

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants
- Témoin de sac gonflable 
- Volant et colonne de direction

- Tableau de bord
- Protège-genoux
- Sacs gonflables du conducteur et du passager avant
- Commutateur de boucle de ceinture de sécurité
- Sacs gonflables latéraux
- Capteurs de collision latérale et avant
- Prétendeurs de ceinture de sécurité
- Capteurs de position de glissière de siège
- Système de classification de l'occupant

Si un déploiement se produit

Les sacs gonflables avant sont conçus pour se dégonfler immédiatement après le déploiement.

NOTA :

Les sacs gonflables frontaux ou latéraux ne se déploieront pas nécessairement dans toutes collisions. Cela ne signifie toutefois pas que le système de sacs gonflables est défectueux.



En cas de collision déclenchant le déploiement des sacs gonflables, vous pourriez expérimenter une ou la totalité des situations suivantes :

- Lors du déploiement des sacs gonflables, le matériau des sacs gonflables peut parfois causer des éraflures ou le rougissement de la peau des occupants. Ces éraflures s'apparentent à celles que produit le frottement d'une corde ou que vous pourriez subir en glissant sur un tapis ou sur le sol d'un gymnase. Elles ne sont pas causées par un contact avec des substances chimiques. Elles ne sont pas permanentes et devraient guérir rapidement. Cependant, si la guérison tarde à se faire après quelques jours, ou si des cloques apparaissent, consultez immédiatement un médecin.
- Lorsque les sacs gonflables se dégonflent, vous pourriez observer la présence de particules ressemblant à de la fumée. Ces particules, dont la présence est tout à fait normale, proviennent de la réaction qui donne lieu au dégagement de gaz non toxiques qui servent à gonfler les sacs. Elles peuvent cependant irriter la peau, les yeux, le nez ou la gorge. En cas d'irritation de la

peau ou des yeux, lavez la zone affectée à l'eau froide. En cas d'irritation du nez ou de la gorge, déplacez-vous là où il y a de l'air frais. Si l'irritation persiste, consultez un médecin. Si ces particules se déposent sur vos vêtements, faites nettoyer ceux-ci en tenant compte des directives du fabricant du vêtement.

Ne conduisez pas votre véhicule après le déploiement des sacs gonflables. Si votre véhicule fait l'objet d'une autre collision, les sacs gonflables ne seront pas en place pour vous protéger.

MISE EN GARDE!

Les sacs gonflables qui ont été déployés et les tendeurs de ceinture de sécurité qui ont été activés ne peuvent vous protéger si vous avez une autre collision. Les sacs gonflables, les prétendurs de ceinture de sécurité et les ensembles d'enrouleur de ceinture de sécurité doivent être remplacés immédiatement par un concessionnaire autorisé. Faites également réparer le module de commande des dispositifs de retenue des occupants.

NOTA :

- Les couvercles de sac gonflable peuvent ne pas être très apparents dans le garnissage intérieur du véhicule, mais ils s'ouvriront durant le déploiement des sacs gonflables.
- Après une collision, faites vérifier votre véhicule immédiatement auprès d'un concessionnaire autorisé.

Systeme de réponse améliorée en cas d'accident

En cas d'un impact, si le réseau de communications du véhicule et l'alimentation électrique demeurent intacts, selon la nature de l'événement, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants déterminera si le système de réponse améliorée en cas d'accident doit exécuter les fonctions suivantes :

- Coupure de l'alimentation en carburant du moteur (selon l'équipement).
- Coupure de l'alimentation par batterie du moteur électrique (selon l'équipement).
- Activation des feux de détresse tant que la batterie demeure chargée.

- Activation de l'éclairage intérieur, lequel reste allumé tant que la batterie demeure chargée ou durant les 15 minutes suivant l'intervention du système de réponse améliorée en cas d'accident.

- Déverrouillage des portières à commande électrique.

Votre véhicule peut aussi être conçu pour effectuer l'une de ces autres fonctions pour réagir au système de réponse améliorée en cas d'accident :

- Mise hors fonction du dispositif de chauffage du filtre à carburant, mise hors fonction du moteur de ventilateur du système CVC, fermeture du volet de circulation du système CVC.
- Couper l'alimentation par batterie des éléments suivants :
 - Moteur
 - Moteur électrique (selon l'équipement)
 - Direction assistée électrique
 - Servofrein
 - Frein de stationnement électrique
 - Sélecteur de rapport de la transmission automatique
 - Avertisseur sonore

- Essuie-glace avant
- Pompe du lave-phare

NOTA :

Après un accident, n'oubliez pas d'effectuer un cycle d'allumage à la position STOP (ARRÊT) (OFF/LOCK) (ARRÊT ET ANTIVOL-VERROUILLÉ) et de retirer la clé du commutateur d'allumage pour éviter de décharger la batterie. Vérifiez soigneusement l'absence de fuites de carburant dans le compartiment moteur et sur le sol près du compartiment moteur et du réservoir de carburant avant de réinitialiser le système et de démarrer le moteur. S'il n'y a aucune fuite de carburant ou aucun dommage aux appareils électriques du véhicule (par exemple, les phares) après un accident, réinitialisez le système en suivant la procédure décrite ci-dessous. Si vous n'êtes pas certain, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Procédure de réinitialisation du système de réponse améliorée en cas d'accident

Pour réinitialiser les fonctions du système de réponse améliorée en cas d'accident, le commutateur d'allumage doit passer de la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN

(MARCHE) à la position OFF (ARRÊT). Vérifiez soigneusement l'absence de fuites de carburant dans le compartiment moteur et sur le sol près du compartiment moteur et du réservoir de carburant avant de réinitialiser le système et de démarrer le moteur.

Entretien du système de sacs gonflables

MISE EN GARDE!

- Toute modification aux composants du système de sacs gonflables risque d'altérer son fonctionnement. Vous pourriez subir des blessures en raison de l'absence d'un système de sacs gonflables fonctionnel. Ne modifiez pas les composants ni le câblage du système, notamment en apposant des autocollants ou des écussons sur le couvercle de garnissage du moyeu du volant ou sur le coin supérieur du tableau de bord, sur le côté passager. Ne modifiez pas le pare-chocs avant ou la structure de la carrosserie du véhicule et n'ajoutez pas de marchepieds ou de marchepieds latéraux acquis d'après-vente.



MISE EN GARDE!

- Il est dangereux d'essayer de réparer soi-même un composant du système de sacs gonflables. N'oubliez pas d'informer toute personne qui doit intervenir sur votre véhicule de la présence d'un système de sacs gonflables à bord.
- Ne tentez pas de modifier les composants du système de sacs gonflables. Un sac gonflable pourrait se déployer accidentellement ou ne pas fonctionner adéquatement si le système est modifié. Rendez-vous chez un concessionnaire autorisé pour tout entretien du système de sacs gonflables. Si vos sièges, y compris les couvercles de garnissage et les coussins, exigent un entretien ou une réparation (notamment le retrait ou le desserrage et le serrage des boulons de fixation des sièges), rendez-vous chez un concessionnaire autorisé. Seuls des accessoires de sièges approuvés par le constructeur doivent être utilisés. Si des modifications doivent être apportées au système de sacs gonflables de votre véhicule pour l'adapter au transport de

MISE EN GARDE!

personnes ayant une invalidité, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Enregistreur de données d'événement

Ce véhicule est muni d'un enregistreur de données d'événement. Le but principal d'un enregistreur de données d'événement est d'enregistrer, lors de certaines collisions ou de risque de collision, les données relatives au déploiement d'un sac gonflable ou lors de l'impact d'un obstacle, ainsi que les données qui aideront à analyser le rendement des différents systèmes du véhicule. L'EDR est conçu pour enregistrer des données relatives à la dynamique du véhicule et aux systèmes de sécurité pendant une brève période de temps, généralement 30 secondes ou moins. L'EDR dans ce véhicule est conçu pour enregistrer les données d'analyse servant à vérifier :

- le fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule;

- si les ceintures de sécurité du conducteur et du passager sont attachées;
- jusqu'où (s'il y a lieu) le conducteur enfonce la pédale de frein et/ou d'accélérateur; et
- à quelle vitesse roulait le véhicule.

Ces données peuvent aider à fournir une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles les accidents ou des blessures surviennent.

NOTA :

Les données de l'enregistreur de données d'événement du véhicule sont enregistrées seulement si une collision importante survient; aucune donnée n'est enregistrée par l'enregistreur de données d'événement dans des conditions normales de conduite, et aucune donnée personnelle (par ex., le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident) n'est enregistrée. Cependant, les autres partis, comme les organismes chargés de l'application de la loi, pourraient combiner les données d'EDR avec le type de données d'identification personnelles de routine recueillies lors d'une enquête sur une collision.

Pour lire des données enregistrées par un EDR, de l'équipement spécial est nécessaire, et un accès au véhicule ou à l'EDR est également nécessaire. En plus du constructeur du véhicule, les autres partis, tels que les organismes chargés de l'application de la loi, munis d'équipement spécial, peuvent lire l'information s'ils ont accès au véhicule ou à l'EDR.

Ensemble de retenue pour enfants

Tous les passagers qui voyagent à bord de votre véhicule doivent porter leur ceinture en tout temps; cette directive s'applique également aux bébés et aux enfants. En vertu des règlements qui régissent la sécurité routière dans toutes les provinces canadiennes ainsi que dans tous les États américains, les jeunes enfants qui se trouvent à bord d'un véhicule automobile doivent être retenus par un ensemble de retenue approprié. C'est la loi. Tout automobiliste qui enfreint cette loi est passible de poursuites judiciaires.

Les enfants âgés de 12 ans ou moins doivent être assis sur un siège arrière, si un tel siège est disponible. Selon les statistiques sur les

accidents, les enfants sont plus en sécurité lorsqu'ils sont adéquatement retenus sur un siège arrière que lorsqu'ils sont installés sur le siège avant.

MISE EN GARDE!

Lors d'une collision, un enfant non protégé peut se transformer en projectile à l'intérieur du véhicule. La force requise pour retenir un bébé sur vos genoux pourrait devenir si grande que vous ne pourriez retenir l'enfant, peu importe votre force. L'enfant et les autres occupants risqueraient de subir des blessures graves ou mortelles. Tout enfant qui se trouve à bord du véhicule doit être placé dans un ensemble de retenue approprié convenant à sa taille.

Il existe divers types d'ensembles de retenue pour enfants, qu'il s'agisse d'un bébé ou d'un enfant presque assez grand pour porter une ceinture pour adulte. Vérifiez toujours le guide d'utilisation accompagnant le siège d'enfant pour vous assurer qu'il s'agit bien du siège qui convient le mieux à votre enfant.

Lisez attentivement et suivez toutes les directives et les avertissements contenus dans le guide du propriétaire de l'ensemble de retenue pour enfants ainsi que ceux indiqués sur toutes les étiquettes apposées sur l'ensemble de retenue.

Avant d'acheter un ensemble de retenue, assurez-vous qu'il porte une étiquette certifiant qu'il est conforme à toutes les normes de sécurité en vigueur. Vous devriez aussi vous assurer que vous pouvez l'installer dans le véhicule où vous l'utiliserez.

NOTA :

- Pour obtenir plus d'information à ce sujet, visitez le site <http://www.nhtsa.gov/parents-and-caregivers> ou appelez au :1-888-327-4236
- Les résidents canadiens peuvent consulter le site Web de Transports Canada pour obtenir de plus amples renseignements : <http://www.tc.gc.ca/fra/securiteautomobile/conducteurssecuritaires-securitedesenfants-index-53.htm>.



Sommaire des recommandations de retenue des enfants dans le véhicule

	Taille, hauteur, poids ou âge de l'enfant	Type recommandé de l'ensemble de retenue pour enfants
Bébés et tout-petits	Enfants âgés de deux ans ou moins et qui n'ont pas atteint la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants	Un porte-bébé ou un ensemble de retenue pour enfants transformable, orienté vers l'arrière dans un siège arrière du véhicule
Jeunes enfants	Les enfants qui sont âgés d'au moins deux ans ou qui ont dépassé la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants	Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant muni d'un harnais à cinq points, orienté vers l'avant dans un siège arrière du véhicule
Enfants plus grands	Enfants dont la taille et le poids ne leur permettent plus d'utiliser un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant, mais qui sont encore trop petits pour utiliser correctement la ceinture de sécurité du véhicule	Siège d'appoint et ceinture de sécurité du véhicule, positionnés dans un siège arrière du véhicule
Enfants trop grands pour un ensemble de retenue pour enfants	Les enfants âgés de 12 ans ou moins dont la taille ou le poids dépasse la limite de leur siège d'appoint	Ceinture de sécurité du véhicule, positionnée dans un siège arrière du véhicule

Ensembles de retenue pour enfants et porte-bébés

Les experts en sécurité recommandent de placer les enfants dans des porte-bébés orientés vers l'arrière jusqu'à ce qu'ils soient âgés de deux ans ou jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants orienté

vers l'arrière. Deux types d'ensembles de retenue pour enfants peuvent être orientés vers l'arrière : les porte-bébés et les sièges d'enfant transformables.

Les porte-bébés ne doivent être utilisés qu'orientés vers l'arrière dans le véhicule. C'est ce qui est recommandé pour les nouveau-nés jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de poids ou de hauteur du porte-bébé.

Les sièges d'enfant transformables peuvent être orientés tant vers l'arrière que vers l'avant du véhicule. Les sièges d'enfant transformables orientés vers l'arrière ont une limite de poids plus élevée que les porte-bébés, ce qui permet de les utiliser dans ce sens pour les enfants trop grands pour leur porte-bébé, mais âgés de moins de deux ans.

Les enfants doivent voyager dans des sièges orientés vers l'arrière tant qu'ils n'ont pas atteint le poids ou la hauteur limite de leur siège d'enfants transformable.

MISE EN GARDE!

- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.
- N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur un siège arrière. Si le véhicule n'est pas muni d'un siège arrière, ne transportez pas un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.

Ensembles de retenue pour enfants plus grands

Les enfants de deux ans ou qui sont trop grands pour leur siège d'enfants transformable orienté vers l'arrière peuvent voyager dans des sièges orientés vers l'avant. Les sièges d'enfant orientés vers l'avant et les sièges d'enfants transformables orientés vers l'avant sont conçus pour les enfants âgés de plus de deux ans ou qui ne peuvent plus utiliser leur siège d'enfant transformable orienté vers l'arrière en raison de leur taille ou de leur poids ayant dépassé la limite de leur siège d'enfants transformable. Les enfants devraient demeurer dans un siège d'enfant orienté vers l'avant avec harnais le plus longtemps possible, jusqu'à la limite de poids et de hauteur imposée par le siège.

Tous les enfants qui ont dépassé le poids ou la hauteur limite du siège d'enfant orienté vers l'avant doivent utiliser un siège d'appoint jusqu'à ce qu'il soit possible d'ajuster correctement les ceintures de sécurité du véhicule. Si l'enfant ne peut s'asseoir avec les genoux repliés à l'avant du coussin de siège du véhicule tout en ayant le dos appuyé contre le

dossier du siège, il doit utiliser un siège d'appoint. L'enfant et le siège d'appoint sont maintenus sur le siège du véhicule par la ceinture de sécurité.

MISE EN GARDE!

- Si l'ensemble de retenue pour enfants ou bébés est mal installé, il y a risque de défaillance. Le dispositif pourrait se détacher en cas de collision. L'enfant pourrait être gravement blessé, voire tué. Il est impératif de suivre à la lettre les directives du constructeur au moment de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants ou bébés.
- Après l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants dans le véhicule, ne déplacez pas le siège de voiture vers l'avant ou vers l'arrière, car vous risqueriez de desserrer les fixations de l'ensemble de retenue pour enfants. Retirez l'ensemble de retenue pour enfants avant de régler la position du siège de voiture. Lorsque vous avez réglé le siège de voiture, réinstallez l'ensemble de retenue pour enfants.



MISE EN GARDE!

- Lorsque l'ensemble de retenue pour enfants n'est pas utilisé, assurez-vous qu'il est maintenu en place à l'aide de la ceinture de sécurité ou des ancrages de système LATCH ou retirez-le du véhicule. Ne le laissez pas libre dans le véhicule. En cas d'arrêt soudain ou d'accident, il pourrait heurter les occupants ou les dossiers de siège et causer des blessures graves.

Enfants trop grands pour sièges d'appoint

Les enfants suffisamment grands pour porter le baudrier confortablement, et dont les jambes sont assez longues pour se replier à l'avant du siège lorsque leur dos est appuyé contre le dossier, doivent utiliser la ceinture de sécurité sur un siège arrière. Utilisez les critères de ce simple essai à cinq étapes pour déterminer si l'enfant peut utiliser uniquement la ceinture de sécurité du véhicule :

1. L'enfant peut-il s'asseoir sur le siège du véhicule en appuyant le dos complètement contre le dossier?

2. L'enfant peut-il plier confortablement les genoux à l'avant du siège du véhicule tout en ayant son dos appuyé contre le dossier?
3. Le baudrier peut-il passer sur l'épaule de l'enfant entre le cou et le bras?
4. La partie sous-abdominale de la ceinture est-elle placée aussi bas que possible, touchant les cuisses de l'enfant et non l'abdomen?
5. L'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Si vous avez répondu « non » à une de ces questions, l'enfant doit encore utiliser un siège d'appoint dans ce véhicule. Si l'enfant utilise la ceinture à trois points d'ancrage, assurez-vous que la boucle est bien verrouillée et vérifiez régulièrement le réglage de la ceinture de sécurité. Les mouvements de l'enfant peuvent le modifier. Si le baudrier touche le visage ou le cou de l'enfant, déplacez l'enfant vers le milieu du véhicule ou utilisez un siège d'appoint pour placer correctement la ceinture de sécurité sur l'enfant.

MISE EN GARDE!

Ne laissez jamais un enfant passer le baudrier derrière son dos ou sous son bras. Dans un accident, le baudrier ne protégera pas de façon appropriée un enfant, ce qui risquerait de provoquer des blessures graves ou la mort. Un enfant doit toujours porter correctement la partie sous-abdominale et le baudrier de la ceinture de sécurité.

Recommandations pour fixer des ensembles de retenue pour enfants

Type d'ensemble de retenue	Poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue pour enfants	Utilisez n'importe quelle méthode de fixation indiquée par un « X »			
		LATCH – ancrages inférieurs seulement	Ceinture de sécurité seulement	LATCH – ancrages inférieurs et ancrage d'attache supérieur	Ceinture de sécurité et ancrage d'attache supérieur
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)	X	X		
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière	Plus de 29,5 kg (65 lb)		X		
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)			X	X
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant	Plus de 29,5 kg (65 lb)				X



Système d'ancrages inférieurs et courroies d'attache pour siège d'enfant (LATCH)

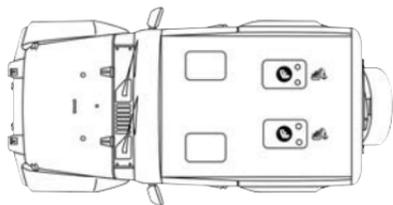


Étiquette du système LATCH

Votre véhicule est équipé d'un système d'ancrages pour ensemble de retenue pour enfants appelé LATCH (Lower Anchors and Tethers for Children). Le système LATCH comporte trois points d'ancrage du véhicule pour installer les sièges d'enfant équipés du système LATCH. Deux ancrages inférieurs se trouvent à l'arrière du coussin de siège à la jonction du dossier et un ancrage d'attache supérieur se trouve derrière la place assise.

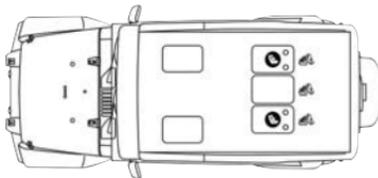
Ces ancrages sont utilisés pour installer les sièges d'enfant munis du système LATCH sans utiliser les ceintures de sécurité du véhicule. Certaines places comportent un ancrage d'attache supérieur, mais aucun ancrage inférieur. Dans ces places, la ceinture de sécurité doit être utilisée avec l'ancrage d'attache supérieur pour installer l'ensemble de retenue pour enfants. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le tableau suivant.

Places munies du système LATCH pour installer les ensembles de retenue pour enfants dans ce véhicule



Places munies du système LATCH (modèles à 2 portières)

-  – Symbole d'ancrage inférieur (2 ancrages par place)
-  – Symbole d'ancrage d'attache supérieure



Places munies du système LATCH (modèles à 4 portières)

-  – Symbole d'ancrage inférieur (2 ancrages par place)
-  – Symbole d'ancrage d'attache supérieure

Foire aux questions concernant l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH

Quelle est la limite de poids (poids de l'enfant + poids de l'ensemble de retenue pour enfants) pour utiliser le système d'ancrage LATCH pour fixer l'ensemble de retenue pour enfants?

29,5 kg (65 lb)

Utilisez le système d'ancrage LATCH jusqu'à ce que le poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue pour enfants soit de 29,5 kg (65 lb). Utilisez la ceinture de sécurité et l'ancrage d'attache au lieu du système LATCH une fois que le poids combiné est de plus de 29,5 kg (65 lb).



Foire aux questions concernant l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH		
Les ancrages LATCH et la ceinture de sécurité peuvent-ils être utilisés ensemble pour attacher un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière ou vers l'avant?	Non	N'utilisez pas la ceinture de sécurité lorsque vous utilisez le système d'ancrage LATCH pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière ou vers l'avant. Les sièges d'appoint peuvent être fixés aux ancrages LATCH si permis par le fabricant du siège d'appoint. Consultez le manuel du propriétaire du siège d'appoint pour obtenir plus de renseignements.
Un siège d'enfant peut-il être posé dans la position centrale à l'aide des ancrages inférieurs intérieurs LATCH?	Modèles à deux portières – Non Modèles à quatre portières – Oui	Quatre portières seulement : Vous pouvez installer des ensembles de retenue pour enfants munis d'ancrages inférieurs flexibles à la place centrale. Les ancrages intérieurs sont espacés de 484 mm (18,5 po). N'installez pas d'ensembles de retenue pour enfants munis d'ancrages inférieurs rigides à la place centrale. Consultez le paragraphe « Appuie-tête » dans la section « Présentation de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.
Deux ensembles de retenue pour enfants peuvent-ils être fixés à un ancrage inférieur LATCH commun?	Non	Ne « partagez » jamais un ancrage LATCH avec deux ensembles ou plus de retenue pour enfants. Si la position centrale n'a pas d'ancrages inférieurs LATCH spécialisés, utilisez la ceinture de sécurité pour poser un siège d'enfant dans la position centrale à côté d'un siège d'enfant qui utilise les ancrages LATCH en position extérieure.

Foire aux questions concernant l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH

<p>L'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière peut-il toucher le dos du siège passager avant?</p>	<p>Oui</p>	<p>Le siège d'enfant peut toucher le dos du siège passager avant si le constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants permet aussi le contact. Consultez le manuel du propriétaire de l'ensemble de retenue pour enfants pour obtenir plus de renseignements.</p>
<p>Les appuie-tête arrière peuvent-ils être retirés?</p>	<p>Modèles à deux portières – Non Modèles à quatre portières – Oui</p>	<p>Modèles à deux portières – Aucun Quatre portières – L'appuie-tête central peut être retiré s'il entre en conflit avec l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants. Consultez le paragraphe « Appuie-tête » dans la section « Présentation de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.</p>

NOTA :

Si les appuie-tête rabattables non réglables interfèrent avec l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants, l'appuie-tête peut être replié et le siège d'enfant installé à l'avant de celui-ci (modèles à deux portières).



MISE EN GARDE!

Assurez-vous toujours que l'appuie-tête est en position verticale lorsque le siège doit être utilisé par un occupant qui n'est pas dans un ensemble de retenue pour enfants. En cas de collision, vous risquez des blessures graves ou la mort si vous êtes assis dans un siège dont l'appuie-tête est en position abaissée.



Siège de voiture avec appuie-tête rabattu

- 1 – Appuie-tête abattu
- 2 – Ensemble de retenue pour enfants

Emplacement des ancrages LATCH

 Les ancrages inférieurs sont des barres rondes qui se trouvent à l'arrière du coussin de siège à la jonction du dossier. Ils ne sont visibles que si vous vous penchez sur le siège arrière pour installer l'ensemble de retenue pour enfants. Vous les sentirez facilement si vous passez vos doigts le long de l'intersection entre le dossier et le coussin de siège. Si votre véhicule est équipé de symboles d'ancrage sur le dossier, ils seront situés juste au-dessus des ancrages inférieurs.



**Ancrages du système LATCH
(modèles à 2 portières)**



**Ancrages du système LATCH
(modèles à 4 portières)**

Localiser les ancrages d'attache supérieurs

Modèles à 2 portières :

 Des ancrages de courroie d'attache se trouvent derrière chaque place arrière, à l'arrière du siège, près du plancher.



**Ancrages de courroie d'attache
(modèles à 2 portières)**

Modèles à 4 portières :

Des ancrages de courroie d'attache se trouvent derrière chaque place arrière, à l'arrière du siège.



**Ancrages de courroie d'attache
(modèles à 4 portières)**

Les ensembles de retenue pour enfants compatibles avec le système LATCH sont munis d'une barre rigide ou d'une courroie flexible de chaque côté.



Chaque barre ou courroie est munie d'un crochet ou d'un connecteur pour fixer l'ancrage inférieur et pour resserrer la connexion à l'ancrage. Les ensembles de retenue pour enfants orientés vers l'avant et certains ensembles orientés vers l'arrière sont également munis d'une courroie d'attache. La courroie d'attache est munie d'un crochet à l'extrémité pour fixer l'ancrage d'attache supérieur et pour resserrer la courroie après qu'elle est fixée à l'ancrage.

Système LATCH – siège central

Modèles à 2 portières :

MISE EN GARDE!

Ce véhicule ne comporte pas une place centrale. N'utilisez pas les ancrages inférieurs centraux du système LATCH (ANCRAGES INFÉRIEURS ET COURROIE D'ATTACHE POUR SIÈGE D'ENFANT) pour installer un siège d'enfant au centre du siège arrière.

Modèles à 4 portières :

N'installez pas d'ensembles de retenue pour enfants munis de fixations inférieures rigides à la place centrale. Installez uniquement ce type d'ensemble de retenue pour enfants aux places d'extrémité. Les ensembles de retenue pour enfants munis d'attaches inférieures à sangle flexible peuvent être installés à toutes les places arrière.

MISE EN GARDE!

N'utilisez jamais le même ancrage inférieur pour fixer plus d'un ensemble de retenue pour enfants. Si vous installez des ensembles de retenue pour enfants compatibles avec le système LATCH sur des places adjacentes, vous devez utiliser la ceinture de sécurité à la place centrale. Vous pouvez utiliser les ancrages de système LATCH ou la ceinture de sécurité du véhicule pour installer des sièges d'enfant aux places d'extrémité.

Pour connaître les directives d'installation recommandées, consultez le paragraphe « Installation d'un ensemble de retenue pour enfants compatible avec le système

MISE EN GARDE!

d'ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant (LATCH) ».

Suivez toujours les directives du fabricant de l'ensemble de retenue pour enfants lors de l'installation de l'ensemble de retenue. Tous les ensembles de retenue pour enfants ne se placent pas de la manière décrite ci-après.

Pose d'un ensemble de retenue pour enfants compatible avec le système LATCH

Si la place sélectionnée est munie d'une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable, rangez la ceinture de sécurité en suivant les instructions ci-dessous. Consultez le paragraphe « Installation d'un ensemble de retenue pour enfants au moyen de la ceinture de sécurité du véhicule » pour vérifier le type de ceinture de sécurité qui se trouve à chaque place assise.

1. Desserrez les dispositifs de réglage des courroies inférieures et de la courroie d'attache du siège d'enfant afin de faciliter la fixation des crochets ou des connecteurs aux ancrages du véhicule.

- Placez le siège d'enfant entre les ancrages inférieurs de cette place assise. Dans le cas de certains sièges de deuxième rangée, vous devrez peut-être incliner le siège ou soulever l'appuie-tête (s'il est réglable) pour obtenir une meilleure installation. Si le siège arrière peut être avancé et reculé dans le véhicule, vous pouvez le reculer à sa position arrière maximale pour laisser de la place au siège d'enfant. Vous pouvez aussi avancer le siège avant pour laisser plus de place au siège d'enfant.
- Fixez les crochets ou les connecteurs inférieurs de l'ensemble de retenue pour enfants aux ancrages inférieurs dans la place assise sélectionnée.
- Si l'ensemble de retenue pour enfants est muni d'une courroie d'attache, raccordez-la à l'ancrage d'attache supérieur. Consultez le paragraphe « Installation d'un ensemble de retenue pour enfants au moyen d'un ancrage d'attache supérieur » pour les directives concernant la fixation d'un ancrage d'attache.

- Serrez toutes les courroies en poussant l'ensemble de retenue pour enfants vers l'arrière et vers le bas dans le siège. Éliminez le jeu des courroies en suivant les directives du fabricant de l'ensemble de retenue pour enfants.
- Assurez-vous que l'ensemble de retenue pour enfants est installé bien serré en tirant le siège d'enfant de l'avant à l'arrière sur le passage de ceinture. L'ensemble ne doit pas se déplacer de plus de 25,4 mm (1 po) dans toutes les directions.

Rangement approprié d'une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable inutilisée :

Lorsque vous installez un ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH, rangez toutes les ceintures de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) inutilisées par d'autres occupants ou utilisées pour fixer un ensemble de retenue pour enfants. Une ceinture inutilisée pourrait blesser un enfant qui s'amuse avec la ceinture et verrouille accidentellement l'enrouleur de la ceinture de sécurité. Avant d'ins-

taller un ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH, bouclez la ceinture de sécurité derrière l'ensemble de retenue pour enfants et hors de portée de l'enfant. Si la ceinture de sécurité bouclée gêne l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants, acheminez la ceinture dans le passage de ceinture de l'ensemble et bouclez-la plutôt que de la boucler derrière celui-ci. Ne verrouillez pas la ceinture de sécurité. Rappelez à tous les enfants à bord de ne jamais s'amuser avec les ceintures de sécurité – Ce ne sont pas des jouets.

MISE EN GARDE!

- L'installation inadéquate d'un ensemble de retenue pour enfants au système ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant (LATCH) peut conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue. L'enfant pourrait être gravement blessé, voire tué. Il est impératif de suivre à la lettre les directives du constructeur au moment de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants ou bébés.



MISE EN GARDE!

- Les ancrages pour ensemble de retenue pour enfants sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des ensembles de retenue pour enfants correctement installés. Ils ne doivent jamais servir aux ceintures de sécurité ou aux baudriers dédiés aux adultes ni à fixer d'autres articles ou matériel au véhicule.

Pose d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule

Les ensembles de retenue pour enfants sont conçus pour être fixés sur les sièges du véhicule par les ceintures sous-abdominales ou la partie sous-abdominale d'une ceinture à trois points d'ancrage.

MISE EN GARDE!

- L'installation ou la fixation inadéquates d'un ensemble de retenue pour enfants peuvent conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue. L'enfant pourrait être gravement blessé, voire tué.
- Il est impératif de suivre à la lettre les directives du constructeur au moment de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants ou bébés.

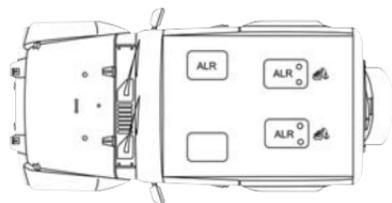
Les ceintures de sécurité des places de passager sont munies d'un enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable qui est conçu pour maintenir la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité bien ajustée autour de l'ensemble de retenue pour enfants, de façon à ce qu'il ne soit pas nécessaire d'utiliser une agrafe de blocage.

Vous pouvez « commuter » l'enrouleur à blocage automatique (EBA) en mode verrouillé en tirant toute la sangle hors de l'enrouleur, puis en laissant la sangle s'enrouler dans l'enrouleur. S'il est verrouillé, l'EBA produira un déclic lorsque la sangle est tirée dans l'enrouleur.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'EBA, consultez le paragraphe « Mode de blocage automatique » de la section « Enrouleur à blocage automatique (EBA) » sous « Dispositifs de retenue des occupants ».

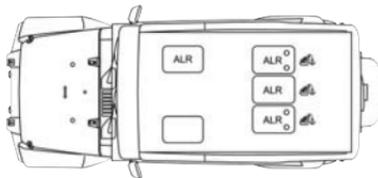
Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le tableau ci-dessous et les paragraphes suivants.

Ceinture à trois points d'ancrage pour l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants dans ce véhicule



Emplacements de l'enrouleur à blocage automatique (modèles à 2 portières)

EBA = Enrouleur à blocage automatique commutable
 Symbole d'ancrage d'attache supérieure



Emplacements de l'enrouleur à blocage automatique (modèles à 4 portières)

EBA = Enrouleur à blocage automatique commutable
 Symbole d'ancrage d'attache supérieure

Foire aux questions concernant l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants au moyen des ceintures de sécurité

Quelle est la limite de poids (poids de l'enfant + poids de l'ensemble de retenue pour enfants) pour utiliser l'ancrage d'attache avec la ceinture de sécurité pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant?

Limite de poids de l'ensemble de retenue pour enfants

Utilisez toujours l'ancrage d'attache lors de l'utilisation de la ceinture de sécurité pour installer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant, jusqu'à la limite de poids recommandée de l'ensemble de retenue pour enfants.



Foire aux questions concernant l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants au moyen des ceintures de sécurité		
L'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière peut-il toucher le dos du siège passager avant?	Oui	Le contact entre le siège passager avant et l'ensemble de retenue pour enfants est permis, si le constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants permet aussi le contact.
Les appuie-tête arrière peuvent-ils être retirés?	Modèles à deux portières – Non Modèles à quatre portières – Oui	Deux portières – Aucun Quatre portières – L'appuie-tête central peut être retiré s'il entre en conflit avec l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants. Consultez le paragraphe « Appuie-tête » dans la section « Présentation de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.
La tige de boucle peut-elle être tordue pour resserrer la ceinture de sécurité contre le trajet de la ceinture de l'ensemble de retenue pour enfants?	Non	Ne tordez pas la tige de boucle dans une place assise munie d'un EBA.

NOTA :

Si les appuie-tête rabattables non réglables interfèrent avec l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants, l'appuie-tête peut être replié et le siège d'enfant installé à l'avant de celui-ci (modèles à deux portières).

MISE EN GARDE!

Assurez-vous toujours que l'appuie-tête est en position verticale lorsque le siège doit être utilisé par un occupant qui n'est pas dans un ensemble de retenue pour enfants. En cas de collision, vous risquez des blessures graves ou la mort si vous êtes assis dans un siège dont l'appuie-tête est en position abaissée.



Siège de voiture avec appuie-tête rabattu

- 1 – Appuie-tête abattu
- 2 – Ensemble de retenue pour enfants

Installation d'un ensemble de retenue pour enfants avec un enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable

Les ensembles de retenue pour enfants sont conçus pour être fixés sur les sièges du véhicule par les ceintures sous-abdominales ou la partie sous-abdominale d'une ceinture à trois points d'ancrage.

MISE EN GARDE!

- L'installation ou la fixation inadéquates d'un ensemble de retenue pour enfants peuvent conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue. L'enfant pourrait être gravement blessé, voire tué.
- Il est impératif de suivre à la lettre les directives du constructeur au moment de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants ou bébés.



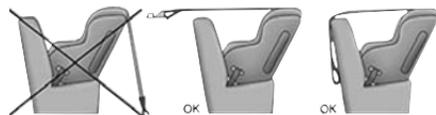
1. Placez le siège d'enfant au centre de la position assise. Dans le cas de certains sièges de deuxième rangée, vous devrez peut-être incliner le siège ou soulever l'appuie-tête (s'il est réglable) pour obtenir une meilleure installation. Si le siège arrière peut être avancé et reculé dans le véhicule, vous pouvez le reculer à sa position arrière maximale pour laisser de la place au siège d'enfant. Vous pouvez aussi avancer le siège avant pour laisser plus de place au siège d'enfant.
2. Tirez suffisamment la ceinture de sécurité hors de l'enrouleur pour l'acheminer dans le passage de ceinture de l'ensemble de retenue pour enfants. Ne tordez pas la sangle dans le passage de ceinture de sécurité.
3. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.
4. Tirez sur la sangle afin de serrer la portion sous-abdominale de la ceinture contre le siège d'enfant.
5. Pour verrouiller la ceinture de sécurité, tirez le boudin vers le bas jusqu'à ce que vous ayez complètement retiré la sangle de ceinture de sécurité hors de l'enrouleur. Laissez ensuite la sangle se rétracter dans l'enrouleur. Au cours de cette opération, vous entendrez un déclic. Celui-ci indique que la ceinture de sécurité se trouve maintenant en mode de verrouillage automatique.
6. Essayez de tirer la sangle hors de l'enrouleur. Si l'enrouleur est verrouillé, il n'est plus possible de tirer la sangle hors de l'enrouleur. Si l'enrouleur n'est pas verrouillé, répétez l'étape 5.
7. Enfin, tirez la sangle excédentaire vers le haut pour serrer la partie sous-abdominale autour de l'ensemble de retenue pour enfants, tout en poussant l'ensemble vers l'arrière et vers le bas dans le siège du véhicule.
8. Si l'ensemble de retenue pour enfants est muni d'une courroie d'attache supérieure et que la place assise comporte un ancrage d'attache supérieur, reliez la courroie d'attache à l'ancrage et serrez la courroie d'attache. Consultez le paragraphe « Installation d'un ensemble de retenue pour enfants au moyen d'un ancrage d'attache supérieur » pour les directives concernant la fixation d'un ancrage d'attache.
9. Assurez-vous que l'ensemble de retenue pour enfants est installé bien serré en tirant le siège d'enfant de l'avant à l'arrière sur le passage de ceinture. L'ensemble ne doit pas se déplacer de plus de 25,4 mm (1 po) dans toutes les directions.

Les ceintures de sécurité peuvent toutefois se desserrer à l'usage, vérifiez-les périodiquement et resserrez-les au besoin.

Installation d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide de l'ancrage d'attache supérieur

MISE EN GARDE!

Ne fixez pas une courroie d'attache à un siège de voiture orienté vers l'arrière à aucun endroit sur le devant du siège de voiture, que ce soit l'armature de siège ou l'ancrage d'attache. Fixez seulement la courroie d'attache d'un siège de voiture orienté vers l'arrière à l'ancrage d'attache qui est approuvé pour cette place, situé derrière la partie supérieure du siège. Consultez la section « Système d'ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant (LATCH) » pour connaître l'emplacement des ancrages d'attache approuvés dans votre véhicule.



1. Regardez derrière la place où vous avez l'intention d'installer l'ensemble de retenue pour enfants pour trouver l'ancrage d'attache. Il se peut que vous ayez à avancer le siège pour avoir un meilleur accès à l'ancrage d'attache. S'il n'y a pas d'ancrage d'attache supérieur pour cette place, placez l'ensemble de retenue pour enfants à une autre place du véhicule, si une telle place est disponible.
2. Faites passer la courroie d'attache de façon à fournir l'acheminement le plus direct à la courroie entre l'ancrage et le siège d'enfant. Si votre véhicule est muni d'appuie-tête arrière réglables, soulevez l'appuie-tête et, dans la mesure du possible, acheminez la courroie d'attache sous l'appuie-tête et, dans la mesure du possible, acheminez la courroie d'attache sous l'appuie-tête, entre les deux montants. Si ce n'est pas possible, abaissez l'appuie-tête et passez la courroie d'attache autour du côté extérieur de l'appuie-tête.



Montage de la courroie d'attache (modèles à 2 portières)





**Montage de la courroie d'attache
(modèles à 4 portières avec accoudoir
central)**

- Fixez le crochet de courroie d'attache de l'ensemble de retenue pour enfants à l'ancrage d'attache supérieur, comme indiqué dans le schéma.
- Éliminez le jeu de la courroie d'attache en suivant les directives du fabricant de l'ensemble de retenue pour enfants.

MISE EN GARDE!

- Le mauvais ancrage de la courroie d'attache risque d'amplifier les mouvements de la tête de l'enfant, ce qui peut se traduire par des blessures. N'utilisez que la position d'ancrage située directement derrière le siège d'enfant pour fixer la courroie d'attache supérieure de l'ensemble de retenue pour enfants.
- Si votre véhicule est muni d'un siège arrière à dossiers rabattables, assurez-vous que la courroie d'attache ne glisse pas dans l'ouverture entre les dossiers de siège lorsque vous éliminez le jeu de la courroie.

Fixation d'attache du siège central – 4 portières sans accoudoir central

- S'il est réglable, abaissez l'appuie-tête central à la position complètement abaissée.
- Faites passer la courroie d'attache par-dessus le dossier de siège et l'appuie-tête.



**Montage de la courroie d'attache
(modèles à 4 portières sans accoudoir
central)**

- Fixez le crochet de la courroie d'attache de l'ensemble de retenue pour enfants à l'ancrage d'attache central situé sur le dossier du siège.
- Éliminez le jeu de la courroie d'attache en suivant les directives du fabricant de l'ensemble de retenue pour enfants.

Transport d'animaux domestiques

Le déploiement du sac gonflable peut causer des blessures à votre animal s'il se trouve sur le siège avant. En cas d'arrêt brusque ou de collision, un animal non retenu peut être projeté à l'intérieur de l'habitacle et subir des blessures ou même blesser un passager.

Les animaux domestiques doivent être retenus par un harnais sur le siège arrière (selon l'équipement) ou être mis dans une cage retenue au siège arrière à l'aide de ceintures de sécurité.

CONSEILS DE SÉCURITÉ

Transport de passagers

NE TRANSPORTEZ JAMAIS DE PASSAGERS DANS L'ESPACE DE CHARGEMENT.

MISE EN GARDE!

- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves ou la mort.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, il est extrêmement dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves ou la mort.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.
- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.

Gaz d'échappement

MISE EN GARDE!

Les gaz d'échappement peuvent causer des lésions ou entraîner la mort. Ils contiennent du monoxyde de carbone (CO), une substance incolore et inodore. L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre connaissance et même vous empoisonner. Pour éviter de respirer de l'oxyde de carbone (CO), suivez les conseils stipulés ci-après :

- Ne laissez pas tourner le moteur dans un garage ou un endroit fermé plus longtemps qu'il n'est nécessaire pour rentrer ou sortir votre véhicule.
- Si vous devez rouler en gardant le couvercle du coffre ou les portières arrière du hayon ouverts, assurez-vous que toutes les glaces sont fermées et que le VENTILATEUR du système de chauffage-climatisation fonctionne à régime élevé. N'UTILISEZ PAS le mode de recirculation d'air.
- Si vous devez rester à l'intérieur de votre véhicule pendant que le moteur tourne,



MISE EN GARDE!

réglez le système de chauffage ou de climatisation pour faire entrer de l'air frais dans l'habitacle. Réglez le ventilateur à haut régime.

Un système d'échappement bien entretenu représente la meilleure protection contre la pénétration de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

Si vous remarquez un changement dans la sonorité du système d'échappement ou si vous détectez la présence de vapeurs d'échappement à l'intérieur, ou encore si le dessous ou l'arrière du véhicule ont été endommagés, faites vérifier l'ensemble du système d'échappement ainsi que les parties voisines de la carrosserie par un mécanicien qualifié afin de repérer les pièces cassées, endommagées, détériorées ou mal positionnées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent laisser pénétrer des gaz d'échappement dans l'habitacle. De plus, nous vous recommandons de faire vérifier le

système d'échappement chaque fois que le véhicule est soulevé pour une vidange ou un graissage. Remplacez des pièces s'il y a lieu.

Vérifications de sécurité à effectuer à l'intérieur du véhicule

Ceintures de sécurité, Siège

Inspectez régulièrement les ceintures de sécurité et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation des ceintures n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système.

Les ceintures de sécurité avant doivent être remplacées après un accident. Il faut remplacer les ceintures de sécurité arrière qui ont été endommagées lors d'une collision (enrouleur plié, sangle déchirée, etc.). En cas de doute au sujet de l'état de la ceinture de sécurité ou de l'enrouleur, remplacez la ceinture de sécurité.

Témoin de sac gonflable

Le témoin de sac gonflable  s'allume pendant quatre à huit secondes lorsque le commutateur d'allumage est ÉTABLI pour la première fois pour effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin n'est pas allumé pendant le démarrage, s'il demeure allumé ou s'il s'allume pendant la conduite, confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le système. Après la vérification de l'ampoule, ce témoin s'allume accompagné d'un seul carillon lorsqu'une anomalie du système de sacs gonflables est détectée. Celui-ci demeure allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée. Si le témoin s'allume par intermittence ou reste allumé pendant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer.

Consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans la section « Sécurité » pour obtenir de plus amples renseignements.

Dégivreur

Vérifiez le fonctionnement du dégivreur en plaçant la commande de mode à la position de dégivrage et la commande du ventilateur à haute vitesse. Vous devriez sentir l'air se diriger vers le pare-brise. Consultez un concessionnaire autorisé si votre dégivreur ne fonctionne pas.

Renseignements de sécurité au sujet des tapis de plancher

Utilisez toujours des tapis de plancher conçus pour être fixés correctement dans votre véhicule. Utilisez seulement un tapis de plancher qui n'entrave pas le fonctionnement des pédales d'accélération, de freinage et d'embrayage. Utilisez seulement un tapis de plancher solidement fixé à l'aide d'attaches de tapis, pour éviter qu'il s'écarte de sa position d'origine et entrave les pédales d'accélération, de freinage et d'embrayage ou nuise de façon quelconque au fonctionnement sécuritaire du véhicule.

MISE EN GARDE!

Un tapis de plancher mal fixé, endommagé, plié ou empilé ou des attaches endommagées de tapis de plancher peuvent nuire au fonctionnement de la pédale d'accélérateur, de la pédale de frein ou de la pédale d'embrayage et entraîner la perte de maîtrise du véhicule. Pour éviter des BLESSURES GRAVES, voire MORTELLES :

- Fixez TOUJOURS solidement  votre tapis de plancher à l'aide d'attaches de tapis de plancher. N'installez PAS votre tapis de plancher à l'envers ou ne le retournez pas. Écartez légèrement pour confirmer que le tapis est fixé à l'aide d'attaches de tapis de plancher de façon régulière.
- RETIREZ TOUJOURS LE TAPIS DE PLANCHER EXISTANT DU VÉHICULE  avant d'installer tout autre tapis de plancher. N'installez ou n'empilez JAMAIS un tapis de plancher supplémentaire au-dessus d'un tapis de plancher existant.

MISE EN GARDE!

- Installez SEULEMENT des tapis de plancher conçus pour être fixés correctement dans votre véhicule. N'installez JAMAIS un tapis de plancher qui ne peut pas être correctement attaché et fixé à votre véhicule. Si vous devez remplacer un tapis de plancher, utilisez seulement un tapis de plancher approuvé par FCA pour la marque spécifique, le modèle et l'année de votre véhicule.
- Utilisez SEULEMENT le tapis de plancher du côté conducteur sur l'aire de plancher du côté conducteur. Pour vérifier que le fonctionnement est adéquat, une fois le véhicule correctement stationné et le moteur coupé, enfoncez complètement la pédale d'accélérateur, la pédale de frein et la pédale d'embrayage (le cas échéant) pour vous assurer qu'elles ne sont pas bloquées. Si votre tapis de plancher nuit au fonctionnement d'une pédale quelconque, ou est mal fixé au plancher, retirez-le du véhicule et placez-le dans le coffre.



MISE EN GARDE!

- Utilisez SEULEMENT le tapis de plancher du côté passager sur l'aire de plancher du côté passager.
- Assurez-vous TOUJOURS qu'aucun objet ne peut tomber ou glisser dans l'aire de plancher du côté conducteur lorsque le véhicule est en mouvement. Les objets peuvent se coincer sous la pédale d'accélérateur, la pédale de frein ou la pédale d'embrayage et pourraient entraîner la perte de maîtrise du véhicule.
- Ne placez JAMAIS des objets sous le tapis de plancher (p. ex., serviettes, clés, etc.). Ces objets pourraient changer la position du tapis de plancher et peuvent nuire au fonctionnement de la pédale d'accélérateur, de la pédale de frein ou de la pédale d'embrayage.
- Si la moquette du véhicule a été retirée et réinstallée, fixez toujours correctement la moquette sur le plancher et vérifiez que les attaches du tapis de plancher sont bien fixées à la moquette du véhicule. Enfoncez complètement

MISE EN GARDE!

- chaque pédale pour vous assurer que la pédale d'accélérateur, la pédale de frein et la pédale d'embrayage fonctionnent correctement, puis réinstallez les tapis de plancher.
- Nous vous recommandons d'utiliser seulement un savon doux et de l'eau pour nettoyer les tapis de plancher. Après le nettoyage, assurez-vous toujours que le tapis de plancher a été correctement installé et est fixé à votre véhicule au moyen d'attaches de tapis de plancher, en tirant légèrement le tapis.

Vérifications de sécurité périodiques à l'extérieur du véhicule**Pneus**

Assurez-vous que la bande de roulement n'est pas usée de manière excessive ou inégale. Enlevez les pierres, les clous, les morceaux de verre et autres objets pouvant s'être logés dans les bandes de roulement ou le flanc. Vérifiez si la bande de roulement est

coupée ou fendillée. Vérifiez si les flancs sont coupés, fissurés ou gonflés. Vérifiez le serrage des écrous de roue. Vérifiez si la pression de gonflage à froid des pneus (y compris celle de la roue de secours) est adéquate.

Lights (Feux)

Demandez à une autre personne de vérifier le fonctionnement des feux d'arrêt et de l'éclairage extérieur pendant que vous actionnez les commandes. Vérifiez les témoins des clignotants et des feux de route au tableau de bord.

Loquets des portières

Vérifiez que les portières sont bien fermées, enclenchées et verrouillées.

Fuites de liquide

Si le véhicule a été garé toute la nuit, vérifiez l'espace au-dessous de la caisse à la recherche de fuites de carburant, de liquide de refroidissement, d'huile ou d'autre liquide. Si vous détectez également des vapeurs d'essence ou suspectez des fuites de carburant ou de frein, déterminez-en l'origine et faites immédiatement corriger le problème.

DÉMARRAGE DU MOTEUR

Avant de démarrer le moteur, réglez votre siège, réglez les rétroviseurs intérieur et extérieurs, et bouclez votre ceinture de sécurité.

MISE EN GARDE!

- Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portières.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé.
- Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher le frein de stationnement, la pédale de frein ou le levier de vitesses.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule, ou à proximité de celui-ci, ou

MISE EN GARDE!

dans un endroit accessible aux enfants. Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves ou la mort.

Démarrage normal

Mise en marche du moteur à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR)

1. Le levier de vitesses de la transmission doit être à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT).
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée tout en appuyant une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR).

3. Le système prend la relève et tente de faire démarrer le moteur. Si le moteur ne démarre pas, le démarreur se désactive automatiquement après 10 secondes.
4. Si vous souhaitez interrompre le lancement du moteur avant le démarrage du moteur, appuyez de nouveau sur le bouton.

NOTA :

Le démarrage normal d'un moteur chaud ou froid s'effectue sans qu'il soit nécessaire de pomper la pédale d'accélérateur ni d'appuyer sur cette dernière.

Arrêt du moteur à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR)

1. Placez le sélecteur de rapport à la position P (STATIONNEMENT), puis appuyez brièvement sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR).
2. Le commutateur d'allumage retournera à la position OFF (HORS FONCTION).



3. Si le sélecteur de rapport n'est pas à la position PARK (STATIONNEMENT) et que le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) est enfoncé une fois, la transmission passe automatiquement à la position P (STATIONNEMENT) et le moteur s'éteint; le commutateur d'allumage reste cependant à la position ACC (ACCESSOIRES) (pas à la position OFF [ARRÊT]). Ne laissez jamais le véhicule hors de la position P (STATIONNEMENT), car il pourrait se mettre à rouler.
4. Si le sélecteur de vitesses est à la position N (POINT MORT) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 8 km/h (5 mi/h), le fait d'appuyer une fois sur le bouton START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT) coupe le moteur. Le commutateur d'allumage demeure à la position ACC (ACCESSOIRES).
5. Si la vitesse du véhicule est supérieure à 8 km/h (5 mi/h), vous devez maintenir enfoncé le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR)

pendant deux secondes ou appuyer brièvement trois fois d'affilée pour couper le moteur. Le commutateur d'allumage reste à la position ACC (ACCESSOIRES) (pas à la position OFF [ARRÊT]) si le moteur est coupé lorsque la transmission n'est pas à la position P (STATIONNEMENT).

NOTA :

Le système se désactive automatiquement et le commutateur d'allumage passe au mode HORS FONCTION après 30 minutes d'inactivité si le contact est laissé à la position ACC (ACCESSOIRES) ou RUN (MARCHE) et la transmission est à la position P (stationnement).

Fonctions du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) – Pied du conducteur ne reposant PAS sur la pédale de frein (en position P [STATIONNEMENT] ou N [POINT MORT])

Le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) offre un fonctionnement similaire à celui d'un commutateur d'allumage. Les trois modes sont : OFF (HORS FONCTION), ACC (ACCESSOIRES) et RUN (MARCHE).

Pour changer les modes du commutateur d'allumage sans démarrer le véhicule et pour utiliser les accessoires, suivez ces étapes :

1. En commençant avec le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT), suivez les étapes suivantes :
2. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) une fois pour placer le commutateur d'allumage à la position ACC (ACCESSOIRES) (l'affichage du groupe d'instruments affiche le message « ACC » [ACCESSOIRES]);
3. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) une deuxième fois pour placer le commutateur d'allumage à la position RUN (MARCHE) (l'affichage du groupe d'instruments affiche le message « ON/ RUN » [MARCHE]);

4. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) une troisième fois pour retourner le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) (l'affichage du groupe d'instruments affiche le message « OFF » [ARRÊT]).

Stationnement automatique AutoPark

La fonction de stationnement automatique AutoPark est une fonction supplémentaire qui aide à placer le véhicule en position de STATIONNEMENT dans les situations décrites dans les pages suivantes. Il s'agit d'un système de secours, qui ne doit pas être considéré comme la méthode principale par laquelle le conducteur place le véhicule en mode STATIONNEMENT.

Les conditions dans lesquelles la fonction de stationnement automatique AutoPark s'engage sont décrites dans les pages suivantes.

MISE EN GARDE!

- Le manque d'attention du conducteur pourrait empêcher de placer le véhicule en mode STATIONNEMENT. TOUJOURS VÉRIFIER VISUELLEMENT que votre véhicule est en position de STATIONNEMENT en vérifiant que le « P » s'affiche bien en continu (sans clignoter) à l'affichage du groupe d'instruments et sur le sélecteur de vitesse. Si le témoin « P » clignote, cela indique que votre véhicule n'est pas en mode STATIONNEMENT. À titre de précaution supplémentaire, serrez toujours le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule.
- Le stationnement automatique est une fonction supplémentaire. Elle n'est pas conçue pour remplacer le fait de devoir placer la transmission du véhicule en position de STATIONNEMENT. Il s'agit d'un système de secours, qui ne doit pas être considéré comme la méthode principale par laquelle le conducteur place le véhicule en mode STATIONNEMENT.

Si le véhicule n'est pas en mode STATIONNEMENT et que le conducteur coupe le moteur, le véhicule peut se stationner automatiquement grâce à la fonction de stationnement automatique AutoPark.

La fonction de stationnement automatique AutoPark s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Le véhicule est équipé d'une transmission à huit rapports;
- La portière du conducteur est ouverte ou dans des conditions où la portière du conducteur est enlevée; un autre déclencheur serait si le conducteur n'est pas assis (le capteur du coussin de siège détecte l'absence du conducteur);
- Le véhicule n'est pas en position de STATIONNEMENT;
- La vitesse du véhicule est de 0 mi/h (0 km/h);
- Le commutateur d'allumage passe de la position RUN (MARCHE) à la position OFF (HORS FONCTION).



NOTA :

Pour les véhicules équipés de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Keyless Go, le moteur s'éteint et le commutateur d'allumage passe au mode ACC (ACCESSOIRES). Après 30 minutes, le commutateur d'allumage passe automatiquement au mode OFF (HORS FONCTION), à moins que le conducteur mette le commutateur d'allumage HORS FONCTION.

Si le véhicule n'est pas en mode STATIONNEMENT et que le conducteur quitte le véhicule avec le moteur en marche, le véhicule peut se stationner automatiquement grâce à la fonction AutoPark.

La fonction de stationnement automatique AutoPark s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Le véhicule est équipé d'une transmission à huit rapports;
- La portière du conducteur est ouverte ou dans des conditions où la portière du conducteur est enlevée; un autre déclencheur serait si le conducteur n'est pas assis (le capteur du coussin de siège détecte l'absence du conducteur);

- Le véhicule n'est pas en position de STATIONNEMENT;
- La portière du conducteur est enlevée;
- La vitesse du véhicule est égale ou inférieure à 1,2 mi/h (2,0 km/h);
- La ceinture de sécurité du conducteur est déboutlée;
- La portière du conducteur est ouverte;
- La pédale de frein n'est pas enfoncée.

Le MESSAGE « **AutoPark Engaged Shift to P then Shift to Gear** » (Fonction de stationnement automatique AutoPark activée, passez à la position stationnement, puis changez de rapport) s'affiche sur l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

NOTA :

Dans certains cas, le graphique ParkSense sera présent dans l'affichage du groupe d'instruments. Dans ces cas, le levier de vitesse doit être remis à la position P (Stationnement) pour sélectionner le rapport désiré.

Si le conducteur passe en position de STATIONNEMENT lorsque le véhicule est en mouvement, le véhicule peut se stationner automatiquement grâce à la fonction AutoPark.

La fonction de stationnement automatique AutoPark s'active **SEULEMENT** lorsque la vitesse du véhicule est de 1,2 mi/h (2,0 km/h) ou moins.

Le MESSAGE « **Vehicle Speed is Too High to Shift to P** » (la vitesse du véhicule est trop élevée pour passer à la position de stationnement) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments si la vitesse du véhicule est supérieure à 1,2 mi/h (2,0 km/h).

MISE EN GARDE!

Si la vitesse du véhicule est supérieure à 1,2 mi/h (2 km/h), la transmission passe par défaut au POINT MORT jusqu'à ce que la vitesse du véhicule soit inférieure à 1,2 mi/h (1,9 km/h). Un véhicule qui est laissé au POINT MORT peut rouler. À titre de précaution supplémentaire, serrez toujours le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule.

Mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse)

La fonction de stationnement automatique **AutoPark** est désactivée lorsque le véhicule est en mode **4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE)**.

Le MESSAGE « **AutoPark Disabled** » (fonction de stationnement automatique AutoPark désactivée) s'affiche sur l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Des avertissements supplémentaires au client se présentent lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- Le véhicule n'est pas en position de **STATIONNEMENT**;
- La portière du conducteur est ouverte;

Le MESSAGE « **AutoPark Not Engaged** » (fonction de stationnement automatique AutoPark pas activée) s'affiche sur l'écran d'affichage du groupe d'instruments. Un carillon d'avertissement se fait entendre et se poursuit jusqu'à ce que vous placiez le véhicule en position de **STATIONNEMENT** ou que la portière du conducteur soit fermée.

TOUJOURS VÉRIFIER VISUELLEMENT que votre véhicule est en mode **STATIONNEMENT** en vérifiant que le « P » est bien indiqué à l'affichage du groupe d'instruments et sur le levier de vitesse. À titre de précaution supplémentaire, serrez toujours le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR

Une longue période de rodage n'est pas nécessaire pour le moteur et le groupe motopropulseur (la transmission et l'essieu) de votre véhicule.

Conduisez à des vitesses modérées durant les 300 premiers milles (500 kilomètres). Après les 60 premiers milles (100 kilomètres), nous vous conseillons de rouler à des vitesses comprises entre 50 et 55 mi/h (80 et 90 km/h).

Pendant le rodage et lorsque vous roulez à une vitesse de croisière, il est bon à l'occasion d'accélérer brièvement à pleine puissance, sans toutefois dépasser les limites

permisses. De fortes accélérations aux rapports inférieurs de la transmission sont nuisibles et sont donc à éviter.

L'huile moteur utilisée en usine est un lubrifiant de haute qualité qui favorise l'économie d'énergie. Les vidanges doivent être effectuées en tenant compte des conditions climatiques prévues.

La viscosité et les indices de qualité recommandés sont indiqués dans la section « Liquides et lubrifiants » du chapitre « Spécifications techniques ».

AVERTISSEMENT!

N'utilisez jamais d'huile non détergente ou d'huile minérale pure dans le moteur, car vous risquez de l'endommager.

NOTA :

Il arrive souvent qu'un moteur neuf consomme une certaine quantité d'huile au cours des premiers milliers de kilomètres de fonctionnement. Il s'agit d'un phénomène normal qui se produit lors du rodage et qui ne doit pas être interprété comme un problème.



TRANSMISSION MANUELLE – SELON L'ÉQUIPEMENT

MISE EN GARDE!

Ne laissez jamais le véhicule sans surveillance sans avoir serré le frein de stationnement au risque de vous infliger des blessures et de blesser d'autres personnes. Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur n'est pas dans le véhicule, particulièrement dans une pente.

AVERTISSEMENT!

- Lorsque vous roulez, ne laissez pas votre pied reposer sur la pédale d'embrayage et n'essayez pas de maintenir votre véhicule en position dans une pente en gardant la pédale d'embrayage partiellement enfoncée. Vous pourriez ainsi provoquer l'usure prématurée de l'embrayage.

AVERTISSEMENT!

- Ne conduisez pas avec la main reposant sur le sélecteur de rapport, car la force exercée, même légère, peut causer une usure prématurée des composants internes de la boîte de vitesses avec le temps.

NOTA :

Par temps froid, il vous faudra davantage d'effort pour embrayer jusqu'à ce que le liquide de la transmission se réchauffe. Ceci est normal.



Le levier de transmission manuelle

Pour déplacer le levier de vitesses, appuyez à fond sur la pédale d'embrayage et placez le sélecteur de rapport à la position voulue (le schéma de l'engagement des pignons s'affiche sur la poignée du sélecteur).

Pour passer de la position P (POINT MORT) à la position R (MARCHE ARRIÈRE), soulevez la bague de MARCHE ARRIÈRE, située sous le bouton et déplacez complètement le sélecteur vers la gauche, puis vers l'avant.

Passage des rapports

Appuyez à fond sur la pédale d'embrayage avant de changer de rapport. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur pendant que vous relâchez la pédale d'embrayage.

Vous devriez toujours utiliser la première vitesse pour démarrer lorsque le véhicule est immobile.

NOTA :

Un certain bruit provenant de la transmission est normal. Ce bruit peut être plus perceptible lorsque le véhicule tourne au ralenti à la position N (POINT MORT) et que l'embrayage est engagé (pédale d'embrayage relâchée), mais il peut aussi se faire entendre lors de la conduite. Le bruit peut aussi être plus perceptible lorsque la transmission est chaude. Ce bruit est normal et n'est pas une indication d'un problème lié à l'embrayage ou à la transmission.

Seuils de changement de vitesses recommandés pour le véhicule

Pour utiliser efficacement la transmission manuelle en termes d'économie de carburant et de rendement, passez les vitesses supérieures comme le recommande le tableau de passage des rapports. Changez de rapport selon la vitesse du véhicule indiquée pour l'accélération. Lorsque le véhicule est lourdement chargé ou qu'il tracte une remorque, les vitesses recommandées pour les passages des vitesses supérieures peuvent ne pas être valides.

Seuils de passage des vitesses de la transmission manuelle en km/h (mi/h)

Engine (Moteur)	Vitesses	1 à 2	2 à 3	3 à 4	4 à 5	5 à 6
3.6L	Accél.	24 (15)	39 (24)	80 (50)	104 (65)	112 (70)
	Croisière	16 (10)	31 (19)	64 (40)	88 (55)	105 (65)

NOTA :

Les vitesses de véhicule montrées dans le tableau ci-dessus le sont uniquement pour 2H et 4H; les vitesses du véhicule en 4L seront moins importantes.



Rétrogradation

Nous vous recommandons de passer à un rapport inférieur pour ménager les freins lorsque vous conduisez sur des pentes abruptes descendantes. De plus, la rétrogradation au bon moment permet d'obtenir une meilleure accélération lorsque vous souhaitez reprendre la vitesse. Rétrogradez progressivement. Ne sautez aucun rapport lorsque vous rétrogradez afin d'éviter d'emballer le moteur et l'embrayage.

NOTA :

À partir d'une certaine vitesse, la rétrogradation peut être bloquée et ne pas être disponible.

MISE EN GARDE!

Ne rétrogradez pas pour obtenir un frein moteur accru lorsque vous roulez sur une surface glissante. Les roues motrices pourraient perdre leur adhérence et le véhicule pourrait déraiper.

AVERTISSEMENT!

- Vous risquez d'endommager le moteur et le système d'embrayage si vous sautez des rapports et rétrogradez à des rapports inférieurs lorsque la vitesse du véhicule est élevée. Toute tentative de passage à un rapport inférieur lorsque la pédale d'embrayage est enfoncée risque d'endommager le système d'embrayage. Le passage à un rapport inférieur et le desserrage de la pédale d'embrayage risquent d'endommager le moteur.
- Lors de la conduite sur une pente descendante, assurez-vous de rétrograder d'un seul rapport à la fois pour éviter d'emballer le moteur et d'endommager le moteur et l'embrayage, même si la pédale d'embrayage est enfoncée. Si la boîte de transfert est en position de gamme basse, les dommages au moteur et à l'embrayage causés par la vitesse du véhicule sont considérablement réduits.

AVERTISSEMENT!

- Si vous ne respectez pas les vitesses maximales recommandées pour la rétrogradation, vous risquez de provoquer des dommages au moteur et à l'embrayage, même si la pédale d'embrayage est enfoncée.
- Descendre une pente avec la pédale d'embrayage enfoncée risque d'endommager le système d'embrayage.

Vitesses maximales recommandées pour la rétrogradation

AVERTISSEMENT!

Le non-respect des vitesses maximales recommandées pour la rétrogradation peut causer un emballement du moteur ou des dommages au disque d'embrayage, même si la pédale de débrayage est enfoncée.

Seuils de rétrogradation des vitesses de la transmission manuelle en km/h (mi/h)					
Rapport	6 à 5	5 à 4	4 à 3	3 à 2	2 à 1
Vitesse maximale	129 (80)	113 (70)	81 (50)	48 (30)	24 (15)

NOTA :

Les vitesses de véhicule montrées dans le tableau ci-dessus le sont uniquement pour 2H et 4H; les vitesses du véhicule en 4L seront moins importantes.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

AVERTISSEMENT!

Vous pourriez endommager votre transmission si vous ne prenez pas les précautions suivantes :

- Passez en position P (STATIONNEMENT) ou R (MARCHE ARRIÈRE), et quittez ces positions, uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé.

AVERTISSEMENT!

- Ne passez pas à la position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE), N (POINT MORT) ou D (MARCHE AVANT) lorsque le moteur tourne à un régime supérieur au régime de ralenti.
- Avant tout changement de vitesses, assurez-vous que la pédale de frein est bien enfoncée.

NOTA :

Vous devez maintenir enfoncée la pédale de frein pendant que vous déplacez le levier de vitesses hors de la position P (STATIONNEMENT).

MISE EN GARDE!

- N'utilisez jamais la position P (STATIONNEMENT) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours le frein de stationnement à fond lorsque vous quittez le véhicule pour éviter qu'il ne se déplace et cause des blessures ou des dommages.
- Votre véhicule risque de se déplacer et de vous blesser ainsi que de blesser d'autres personnes si la position P (STATIONNEMENT) n'est pas complètement en prise. Vérifiez en essayant de déplacer le sélecteur de rapport de transmission de position P (STATIONNEMENT) sans appuyer sur la pédale de frein. Assurez-vous que la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) avant de quitter le véhicule.



MISE EN GARDE!

- La transmission peut ne pas activer la position de STATIONNEMENT si le véhicule est en mouvement. Vous devez toujours immobiliser complètement le véhicule avant de passer à la position P (STATIONNEMENT) et vous assurer que l'indicateur de position du rapport de transmission indique fermement la position P (STATIONNEMENT) et ne clignote pas. Assurez-vous que le véhicule est complètement immobilisé et que la position de STATIONNEMENT est correctement indiquée avant de quitter le véhicule.
- Il est dangereux de sortir le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) si le régime du moteur dépasse le régime de ralenti. Si vous n'appuyez pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou en marche arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et heurter une personne ou un obstacle. Ne déplacez le levier de vitesses que lorsque le moteur

MISE EN GARDE!

- tourne au régime de ralenti normal et que vous appuyez fermement sur la pédale de frein.
- Les personnes se trouvant à bord du véhicule ou à proximité pourraient être blessées si le véhicule venait à se déplacer de façon inattendue. Vous ne devez jamais quitter un véhicule lorsque le moteur tourne. Avant de quitter un véhicule, immobilisez-le toujours complètement, serrez le frein de stationnement, placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) et COUPEZ le moteur. Lorsque le commutateur d'allumage est en mode OFF (ARRÊT), la transmission est verrouillée en position P (STATIONNEMENT), ce qui empêche le véhicule de se déplacer inopinément.
 - Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous toujours que le contact est COUPÉ, retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.
 - Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils

MISE EN GARDE!

- auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au sélecteur du rapport de transmission.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas le commutateur d'allumage en position ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

Système de verrouillage de clé de contact/position de stationnement

Ce véhicule est muni d'un système de verrouillage clé de contact/position de stationnement qui exige que vous placiez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) avant de pouvoir tourner le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT). Le conducteur évite ainsi de laisser par inadvertance le levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT). Ce système verrouille également le levier de vitesses de la transmission en position P (STATIONNEMENT) lorsque le commutateur d'allumage se trouve en mode OFF (ARRÊT).

NOTA :

La boîte de vitesses n'est pas verrouillée à la position P (STATIONNEMENT) alors que le commutateur d'allumage est à la position ACC (ACCESSOIRES) (même si le moteur est hors fonction). Assurez-vous que la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) et que le contact est **COUPÉ** (et pas à la position ACC [ACCESSOIRES]) avant de quitter le véhicule.

Dispositif de déverrouillage du levier de vitesses au frein

Ce véhicule est équipé d'un dispositif de déverrouillage du levier de vitesses au frein qui maintient le sélecteur du rapport de transmission en position P (STATIONNEMENT) tant que les freins ne sont pas serrés. Pour déplacer le levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT), le moteur doit être en marche et la pédale de frein doit être enfoncée. La pédale de frein doit également être enfoncée pour passer de la position N (POINT MORT) à la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) lorsque le véhicule est arrêté ou se déplace à basse vitesse.

Transmission automatique à huit rapports

Votre véhicule est équipé d'une transmission à 8 rapports et à faible consommation de carburant. Le levier de vitesses se trouve sur la console centrale.



Sélecteur du rapport de transmission

Le sélecteur de rapport de transmission est doté des positions P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE), N (POINT MORT), D (MARCHE AVANT) et M (MANUEL) AutoStick. Les changements de vitesse manuels peuvent être faits à l'aide de la commande de sélection de vitesse AutoStick. Déplacez le sélecteur de rapport vers l'avant (-) ou vers l'arrière (+) pendant qu'il se trouve à la position M (MANUEL) AutoStick (à côté de la position D [MARCHE AVANT])



pour sélectionner manuellement le rapport de transmission et afficher le rapport actuel dans le groupe d'instruments. Consultez le paragraphe « Système AutoStick » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :

Si le levier de vitesses ne peut pas être déplacé à la position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) ou N (POINT MORT) (lorsqu'il est poussé vers l'avant), il se trouve probablement en position AutoStick (+/-) (à côté de la position D [MARCHE AVANT]). En mode AutoStick, le rapport de transmission (1, 2, 3, etc.) s'affiche dans le groupe d'instruments. Déplacez le levier de vitesses vers la droite (en position D [MARCHE AVANT]) pour accéder aux positions P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) et N (POINT MORT).

AutoStick

La transmission interactive AutoStick offre une commande de sélection de vitesse manuelle pour vous assurer une meilleure maîtrise du véhicule. Le mode AutoStick vous permet d'optimiser le frein moteur, d'élimi-

ner les passages à des rapports ascendants ou descendants indésirables et d'améliorer le rendement général du véhicule. Ce système peut également vous procurer un meilleur contrôle lorsque vous doublez un autre véhicule, en conduite urbaine, en conduite par temps froid sur chaussée glissante, en conduite dans des régions montagneuses, pendant la traction de remorque, etc.

Fonctionnement

Pour activer le mode AutoStick, déplacez le sélecteur de rapport à la position M (MANUEL) (à côté de la position D [MARCHE AVANT]). Le rapport de transmission actuel s'affiche dans le groupe d'instruments. En mode AutoStick, vous pouvez utiliser le sélecteur de rapport (dans la position M [MANUEL]) pour déplacer manuellement la transmission. Poussez le sélecteur de rapport vers l'avant (-) pendant qu'il se trouve à la position M (MANUEL) pour rétrograder la transmission au prochain rapport inférieur. Poussez le sélecteur de rapport vers l'arrière (+) pour passer à un rapport supérieur.

En mode AutoStick, la transmission passe au rapport ascendant ou descendant lorsque le conducteur sélectionne manuellement la touche (+/-), à moins que ce passage fasse peiner le moteur ou entraîne un état de survitesse. Elle restera dans le rapport choisi jusqu'à ce qu'un autre passage à un rapport supérieur ou inférieur soit sélectionné.

- La transmission rétrograde automatiquement à mesure que le véhicule ralentit (pour empêcher que le moteur ne peine) et affiche le rapport en cours.
- La transmission rétrograde automatiquement au premier rapport lors du freinage du véhicule. Après un arrêt, le conducteur doit faire passer manuellement la transmission à une vitesse supérieure (+) alors que le véhicule est en cours d'accélération.
- Vous pouvez démarrer au premier ou au deuxième rapport à partir d'un arrêt (ou au troisième rapport, en mode 4LO [4 roues motrices GAMME BASSE]). Appuyez légèrement sur la touche (+) (à un arrêt) pour permettre le démarrage au deuxième rapport. Le démarrage en deuxième ou en troisième rapport peut s'avérer utile lorsque les routes sont enneigées ou glacées.

- Si une rétrogradation sollicitée risque de provoquer l'emballement du moteur, cette rétrogradation n'a pas lieu.
- Le système ignore toute tentative de passage ascendant lorsque la vitesse du véhicule est trop basse.
- Maintenez le sélecteur de rapport en position (-) pour faire rétrograder la transmission au rapport le plus bas possible à la vitesse actuelle.
- Le passage des rapports de la transmission est plus perceptible lorsque le mode AutoStick est en fonction.

- Il est possible que le système retourne au mode de changement de vitesse automatique si une anomalie ou une surchauffe est détectée.

NOTA :

Lorsque le limiteur de vitesse en descente est activé, le mode AutoStick n'est pas activé.

Pour désactiver le mode AutoStick, replacez le sélecteur de rapport à la position D (MARCHE AVANT). Vous pouvez passer au mode AutoStick ou en sortir à tout moment sans lever le pied de la pédale d'accélérateur.

MISE EN GARDE!

Ne rétrogradez pas pour obtenir un frein moteur accru lorsque vous roulez sur une surface glissante. Les roues motrices pourraient perdre leur adhérence et le véhicule pourrait déraiper et entraîner une collision ou des blessures graves.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME À QUATRE ROUES MOTRICES

MISE EN GARDE!

Si une position de boîte de transfert n'est pas complètement engagée, cela pourrait endommager la boîte de transfert ou provoquer une perte de puissance et de la maîtrise du véhicule. Vous pourriez avoir une collision. Ne conduisez pas le véhicule si la boîte de transfert n'est pas complètement embrayée.

Boîte de transfert à quatre positions



Sélecteur de rapport à quatre roues motrices

La boîte de transfert offre quatre modes :

- 2H (2 roues motrices gamme haute)
- 4H (4 roues motrices gamme haute)
- N (point mort)
- 4L (4 roues motrices gamme basse)



Pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'utilisation appropriée de chaque position de mode de la boîte de transfert, consultez les renseignements ci-dessous :

2H (2 ROUES MOTRICES GAMME HAUTE)

Propulsion arrière gamme haute – Cette gamme est utilisée pour la conduite normale sur route et autoroute, sur des chaussées pavées et sèches.

4H (4 ROUES MOTRICES GAMME HAUTE)

4 roues motrices gamme haute – Cette gamme optimise le couple à l'arbre de transmission avant, ce qui force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. Elle offre une adhérence accrue sur les chaussées meubles ou glissantes seulement.

N (POINT MORT)

MISE EN GARDE!

Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés ou tués si vous laissez votre véhicule sans surveillance alors que la boîte de transfert est à la position N (POINT MORT) et que le frein de stationnement n'est pas

MISE EN GARDE!

complètement serré. Lorsque la boîte de transfert est à la position N (POINT MORT), les arbres de transmission avant et arrière sont dissociés du groupe motopropulseur et le véhicule peut se déplacer, même si la transmission se trouve à la position P (STATIONNEMENT) dans le cas d'une transmission automatique et dans un rapport dans le cas d'une transmission manuelle. Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur n'est pas dans le véhicule.

Point mort – Cette gamme dissocie les arbres de transmission avant et arrière du groupe motopropulseur. Elle est utile pour remorquer le véhicule avec toutes les roues au sol derrière un autre véhicule.

Consultez le paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

4L (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE)

4 roues motrices gamme basse – Cette gamme est utilisée pour la conduite à basse vitesse en mode 4 roues motrices. Elle optimise le couple à l'arbre de transmission avant, ce qui force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. Cette gamme offre une adhérence accrue et un couple maximal pour les chaussées meubles ou glissantes seulement. Ne dépassez pas la vitesse de 40 km/h (25 mi/h).

La boîte de transfert est conçue pour être utilisée à la position 2H dans des conditions normales sur rues, autoroutes ou chaussées pavées sèches.

Dans le cas où une traction supplémentaire est nécessaire, les positions 4H et 4L de la boîte de transfert peuvent être utilisées pour verrouiller ensemble les arbres de transmission avant et arrière, forçant les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. Les positions 4H et 4L s'utilisent uniquement sur des surfaces instables ou glissantes et ne sont pas destinés à la conduite dans des conditions normales. Si vous roulez en mode 4H ou 4L sur des chaussées à revêtement

dur, vos pneus s'useront plus rapidement et les organes de transmission peuvent aussi s'endommager. Consultez le paragraphe « Procédure de changement de gamme » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements sur le passage en mode 4H ou 4L.

Le groupe d'instruments avertit le conducteur que le véhicule est en mode 4 roues motrices et que les arbres de transmission avant et arrière sont verrouillés l'un à l'autre. Le témoin s'allume lorsque la boîte de transfert est déplacée à la position 4H.

Lorsque vous conduisez votre véhicule à la position 4L, le régime du moteur est environ trois fois plus rapide (quatre fois pour les modèles Rubicon) que lorsque vous conduisez aux positions 2H ou 4H à une vitesse donnée. Faites attention de ne pas emballer le moteur.

Le bon fonctionnement d'un véhicule à 4 roues motrices nécessite des pneus de même taille, de même type et de même circonférence pour chacune des roues. Toute

différence dans l'un ou l'autre des aspects des pneus nuira au changement de rapport et pourra endommager la boîte de transfert.

Comme la conduite en mode 4 roues motrices améliore la motricité, certains conducteurs ont tendance à effectuer des virages et des arrêts à des vitesses moins sécuritaires. Ne dépassez pas les vitesses imposées par l'état de la route.

Procédures de passage des rapports

2H à 4H ou 4H à 2H

Vous pouvez passer de la position 2H (2 roues motrices gamme haute) à la position 4H (4 roues motrices gamme haute), lorsque le véhicule est immobilisé ou en mouvement. La vitesse recommandée pour le changement de gamme serait entre 0 et 45 mi/h (72 km/h). Si le véhicule roule, l'engagement ou le désengagement de la boîte de transfert s'effectue plus rapidement si vous relâchez momentanément la pédale d'accélérateur après le changement de gamme. N'effectuez pas d'accélération lorsque vous déplacez la

boîte de transfert. Pour effectuer le changement de gamme, gardez une pression constante sur le levier de la boîte de transfert.

NOTA :

- Ne tentez pas de déplacer le levier lorsque seules les roues avant ou arrière patinent. La vitesse des arbres de transmission avant et arrière doit être la même pour que le changement de gamme s'effectue. Vous risquez d'endommager la boîte de transfert si vous effectuez un changement de gamme alors que seules les roues avant ou arrière patinent.
- Vous pourriez éprouver des difficultés à changer de vitesse en mode 4 roues motrices lorsque les pneus sont usés de façon inégale, que la pression des pneus est faible ou inégale, que le véhicule est trop chargé ou que la température est trop froide.
- L'effort nécessaire lors du changement de gamme augmentera avec la vitesse, ceci est normal.



Par temps froid, il vous faudra davantage d'effort pour embrayer jusqu'à ce que le liquide de boîte de transfert se réchauffe. Ceci est normal.

4H à 4L ou 4L à 4H

Alors que le véhicule roule entre 2 et 3 mi/h (3 et 5 km/h), sélectionnez la position N (POINT MORT) pour une transmission automatique ou enfoncez la pédale d'embrayage pour une transmission manuelle. Pendant que le véhicule roule en roue libre entre 2 et 3 mi/h (3 et 5 km/h), déplacez fermement le levier de la boîte de transfert à la position de gamme souhaitée. Ne laissez pas la boîte de transfert à la position N (Point mort) lorsque le véhicule est à l'arrêt. Lorsque le changement de gamme est effectué, placez la transmission automatique en position DRIVE (MARGE AVANT) ou relâchez la pédale d'embrayage si le véhicule est équipé d'une transmission manuelle.

NOTA :

Il est possible d'engager ou de quitter le mode 4L (4 roues motrices gamme basse) lorsque le véhicule est immobile, mais cela peut s'avérer difficile en raison du désalignement des dents d'embrayage. Il faudra peut-être répéter plusieurs fois la manœuvre afin d'aligner correctement les dents et de terminer le passage de gamme. Il est recommandé que la vitesse du véhicule soit de 3 à 5 km/h (2 à 3 mi/h). Évitez d'engager ou de quitter la position 4L (4 roues motrices gamme basse) lorsque le véhicule roule à plus de 3 à 5 km/h (2 à 3 mi/h).

MISE EN GARDE!

Si une position de boîte de transfert n'est pas complètement engagée, cela pourrait endommager la boîte de transfert ou provoquer une perte de puissance et de la maîtrise du véhicule. Vous pourriez avoir une collision. Ne conduisez pas le véhicule si la boîte de transfert n'est pas complètement embrayée.

Boîte de transfert à cinq positions



Sélecteur de rapport à quatre roues motrices

La boîte de transfert offre cinq positions de mode :

- 2H (2 roues motrices gamme haute)
- 4H Auto (4 roues motrices gamme automatique haute)
- 4H PT (4 roues motrices à temps partiel gamme haute)

- N (point mort)
- 4L (4 roues motrices gamme basse)

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'utilisation appropriée de chaque position de mode de la boîte de transfert, consultez les renseignements ci-dessous :

2H (2 ROUES MOTRICES GAMME HAUTE)

Propulsion arrière gamme haute – Cette gamme est utilisée pour la conduite normale sur route et autoroute, sur des chaussées pavées et sèches.

4H AUTO (4 ROUES MOTRICES GAMME AUTOMATIQUE)

4 roues motrices gamme automatique haute – Cette gamme transmet la puissance motrice aux roues avant. Le système à quatre roues motrices s'engage automatiquement lorsque le véhicule détecte une perte d'adhérence. Il assure aussi une adhérence accrue en fonction des variations de l'état de la route.

4H P-T (4 ROUES MOTRICES À TEMPS PARTIEL GAMME HAUTE)

4 roues motrices à temps partiel gamme haute – Cette gamme optimise le couple à l'arbre de transmission avant, ce qui force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. Elle offre une adhérence accrue sur les chaussées meubles ou glissantes seulement.

N (POINT MORT)

MISE EN GARDE!

Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés ou tués si vous laissez votre véhicule sans surveillance alors que la boîte de transfert est à la position N (POINT MORT) et que le frein de stationnement n'est pas complètement serré. Lorsque la boîte de transfert est à la position N (POINT MORT), les arbres de transmission avant et arrière sont dissociés du groupe motopropulseur et le véhicule peut se déplacer, même si la transmission se trouve à la position P (STATIONNEMENT) dans le cas d'une transmission automatique et dans

MISE EN GARDE!

un rapport dans le cas d'une transmission manuelle. Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur n'est pas dans le véhicule.

Point mort – Cette gamme dissocie les arbres de transmission avant et arrière du groupe motopropulseur. Elle est utile pour remorquer le véhicule avec toutes les roues au sol derrière un autre véhicule.

Consultez le paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

4L (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE)

4 roues motrices gamme basse – Cette gamme est utilisée pour la conduite à basse vitesse en mode 4 roues motrices. Elle optimise le couple à l'arbre de transmission avant, ce qui force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. Cette gamme offre une adhérence accrue et un couple maximal pour les chaussées meubles ou glissantes seulement. Ne dépassez pas la vitesse de 40 km/h (25 mi/h).



La boîte de transfert est conçue pour fonctionner en mode 2WD (2 roues motrices) ou en mode 4WD AUTO (4 ROUES MOTRICES GAMME AUTOMATIQUE) pour la conduite normale sur route et autoroute sur une chaussée sèche et dure. Le mode 2WD (2 roues motrices) assure une meilleure économie de carburant, car l'essieu avant n'est pas engagé.

Le mode 4WD AUTO (4 ROUES MOTRICES GAMME AUTOMATIQUE) peut être utilisé en présence de conditions de conduite variables. Dans ce mode, l'essieu avant est engagé, mais la puissance du véhicule est transmise aux roues arrière. Le mode 4 roues motrices s'engage automatiquement lorsque le véhicule détecte une perte de traction. Étant donné que l'essieu avant est engagé, ce mode assure une plus grande économie de carburant par rapport au mode 2WD (2 roues motrices).

Dans le cas où une traction supplémentaire est nécessaire, les positions 4H et 4L de la boîte de transfert peuvent être utilisées pour verrouiller ensemble les arbres de transmission avant et arrière, forçant les roues avant

et arrière à tourner à la même vitesse. Les positions 4H et 4L s'utilisent uniquement sur des surfaces instables ou glissantes et ne sont pas destinés à la conduite dans des conditions normales. Si vous roulez en mode 4H ou 4L sur des chaussées à revêtement dur, vos pneus s'useront plus rapidement et les organes de transmission peuvent aussi s'endommager. Consultez le paragraphe « Procédure de changement de gamme » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements sur le passage en mode 4H ou 4L.

Le groupe d'instruments avertit le conducteur que le véhicule est en mode 4 roues motrices et que les arbres de transmission avant et arrière sont verrouillés l'un à l'autre. Le témoin s'allume lorsque la boîte de transfert est déplacée à la position 4H.

Lorsque vous conduisez votre véhicule à la position 4L, le régime du moteur est environ trois fois plus rapide (quatre fois pour les modèles Rubicon) que lorsque vous conduisez aux positions 2H ou 4H à une vitesse donnée. Faites attention de ne pas emballer le moteur.

Le bon fonctionnement d'un véhicule à 4 roues motrices nécessite des pneus de même taille, de même type et de même circonférence pour chacune des roues. Toute différence dans l'un ou l'autre des aspects des pneus nuira au changement de rapport et pourra endommager la boîte de transfert.

Comme la conduite en mode 4 roues motrices améliore la motricité, certains conducteurs ont tendance à effectuer des virages et des arrêts à des vitesses moins sécuritaires. Ne dépassez pas les vitesses imposées par l'état de la route.

Procédures de passage des rapports

2H à 4H Auto ou 4H Auto à 2H

Vous pouvez passer de la position 2H (2 roues motrices gamme haute) à la position 4H Auto (4 roues motrices gamme haute automatique), lorsque le véhicule est immobilisé ou en mouvement. La vitesse recommandée pour le changement de gamme serait entre 0 et 45 mi/h (72 km/h). Si le véhicule roule, l'engagement ou le désengagement de la boîte de transfert s'effectue plus rapidement si vous relâchez momentanément la pédale

d'accélérateur après le changement de gamme. N'effectuez pas d'accélération lorsque vous déplacez la boîte de transfert. Pour effectuer le changement de gamme, gardez une pression constante sur le levier de la boîte de transfert.

2H/4H automatique à 4H temps partiel ou 4H temps partiel à 2H/4H automatique

Vous pouvez passer de la gamme 2H/4H AUTOMATIQUE à celle 4H TEMPS PARTIEL, que le véhicule soit à l'arrêt ou qu'il roule. La vitesse recommandée pour le changement de gamme serait entre 0 et 45 mi/h (72 km/h). Si le véhicule roule, l'engagement ou le désengagement de la boîte de transfert s'effectue plus rapidement si vous relâchez momentanément la pédale d'accélérateur après le changement de gamme. N'effectuez pas d'accélération lorsque vous déplacez la boîte de transfert. Pour effectuer le changement de gamme, gardez une pression constante sur le levier de la boîte de transfert.

NOTA :

- Ne tentez pas de déplacer le levier lorsque seules les roues avant ou arrière patinent. La vitesse des arbres de transmission avant et arrière doit être la même pour que le changement de gamme s'effectue. Vous risquez d'endommager la boîte de transfert si vous effectuez un changement de gamme alors que seules les roues avant ou arrière patinent.
- Vous pourriez éprouver des difficultés à changer de vitesse en mode 4 roues motrices lorsque les pneus sont usés de façon inégale, que la pression des pneus est faible ou inégale, que le véhicule est trop chargé ou que la température est trop froide.
- L'effort nécessaire lors du changement de gamme augmentera avec la vitesse, ceci est normal.

Par temps froid, il vous faudra davantage d'effort pour embrayer jusqu'à ce que le liquide de boîte de transfert se réchauffe. Ceci est normal.

4H temps partiel/4H Auto à 4L ou 4L à 4H temps partiel/4H Auto

Alors que le véhicule roule entre 2 et 3 mi/h (3 et 5 km/h), sélectionnez la position N (POINT MORT) pour une transmission automatique ou enfoncez la pédale d'embrayage pour une transmission manuelle. Pendant que le véhicule roule en roue libre entre 2 et 3 mi/h (3 et 5 km/h), déplacez fermement le levier de la boîte de transfert à la position de gamme souhaitée. Ne laissez pas la boîte de transfert à la position N (Point mort) lorsque le véhicule est à l'arrêt. Lorsque le changement de gamme est effectué, placez la transmission automatique en position DRIVE (MARCHE AVANT) ou relâchez la pédale d'embrayage si le véhicule est équipé d'une transmission manuelle.



NOTA :

Il est possible d'engager ou de quitter le mode 4L (4 roues motrices gamme basse) lorsque le véhicule est immobile, mais cela peut s'avérer difficile en raison du désalignement des dents d'embrayage. Il faudra peut-être répéter plusieurs fois la manœuvre afin d'aligner correctement les dents et de terminer le passage de gamme. Il est recommandé que la vitesse du véhicule soit de 3 à 5 km/h (2 à 3 mi/h). Évitez d'engager ou de quitter la position 4L (4 roues motrices gamme basse) lorsque le véhicule roule à plus de 3 à 5 km/h (2 à 3 mi/h).

MISE EN GARDE!

Si une position de boîte de transfert n'est pas complètement engagée, cela pourrait endommager la boîte de transfert ou provoquer une perte de puissance et de la maîtrise du véhicule. Vous pourriez avoir une collision. Ne conduisez pas le véhicule si la boîte de transfert n'est pas complètement embrayée.

Essieu arrière Trac-Lok – selon l'équipement

L'essieu arrière Trac-Lok fournit une poussée constante aux deux roues arrière et réduit le patinage des roues causé par la perte de traction d'une roue motrice. Si la motricité entre les deux roues arrière est différente, le différentiel proportionne automatiquement le couple utilisable en donnant davantage de couple à la roue qui dispose de la motricité.

La fonction Trac-Lok est particulièrement utile dans des conditions de conduite glissante. Si les deux roues arrière manquent d'adhérence, un léger dosage de l'accélérateur offrira un maximum de motricité au véhicule.

MISE EN GARDE!

Sur les véhicules équipés d'un différentiel autobloquant, ne faites jamais tourner le moteur si l'une des roues arrière ne repose pas au sol. Le véhicule pourrait se déplacer par la roue arrière qui demeure sur le sol et vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule.

Verrouillage d'essieu (Tru-Lok) – Modèles Rubicon

Le commutateur AXLE LOCK (VERROUILLAGE D'ESSIEU) est situé sur le tableau de bord (à la droite de la colonne de direction).



Panneau de commande de verrouillage d'essieu

Cette fonction n'est activée que dans les conditions suivantes :

- Le commutateur d'allumage est en position RUN (MARCHE), le véhicule est en gamme 4L (basse).
- La vitesse du véhicule ne doit pas dépasser 10 mi/h (16 km/h).
- Les roues de droite et de gauche sur l'essieu tournent à la même vitesse.

Pour activer le système, appuyez sur le commutateur AXLE LOCK (VERROUILLAGE D'ESSIEU) pour verrouiller uniquement l'essieu arrière (« REAR ONLY » [ARRIÈRE SEULEMENT] s'allume), appuyez sur le commutateur vers le haut pour verrouiller l'essieu avant et l'essieu arrière (« FRONT + REAR » [AVANT + ARRIÈRE] s'allume). Une fois l'essieu arrière verrouillé, vous pouvez verrouiller ou déverrouiller l'essieu avant en appuyant de nouveau sur la partie inférieure du commutateur.

NOTA :

Le témoin clignote jusqu'à ce que les essieux soient complètement verrouillés ou déverrouillés.

Pour déverrouiller les essieux, appuyez sur le bouton AXLE LOCK OFF (ESSIEU DÉVERROUILLÉ).

Le verrouillage d'essieu se libère si le levier de la boîte de transfert quitte la position 4L (4 roues motrices gamme basse) ou si le contact est COUPÉ.

Le verrouillage d'essieu se désengage à une vitesse supérieure à 30 mi/h (48 km/h) et se reverrouille automatiquement lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 10 mi/h (16 km/h).

Barre stabilisatrice à déconnexion électronique - selon l'équipement

Votre véhicule est peut-être équipé d'une barre stabilisatrice à déconnexion électronique. Ce système permet de profiter du débattement maximal de la suspension avant en conduite hors route.

Ce système est commandé par le commutateur SWAY BAR (BARRE STABILISATRICE) situé sur le tableau de bord (à la droite de la colonne de direction).



Commutateur de barre stabilisatrice

Appuyez sur le commutateur SWAY BAR (BARRE STABILISATRICE) pour activer le système. Appuyez de nouveau sur le commutateur pour désactiver le système. Le témoin de la barre stabilisatrice (situé dans le groupe d'instruments) s'allume si celle-ci est débranchée. Il clignote lors du passage à l'activation ou lorsque les conditions d'activation ne sont pas réunies. La barre stabilisatrice/antiroulis doit demeurer en mode de conduite sur route en conduite normale.



MISE EN GARDE!

Assurez-vous que la barre stabilisatrice est rebranchée avant de rouler sur des chaussées pavées sèches ou à une vitesse supérieure à 29 km/h (18 mi/h); une barre stabilisatrice débranchée peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule et vous causer des blessures graves. Dans certaines circonstances, la barre stabilisatrice avant améliore la stabilité du véhicule et permet d'en conserver la maîtrise. Le système contrôle la vitesse du véhicule et tente de réengager automatiquement la barre stabilisatrice à une vitesse supérieure à 29 km/h (18 mi/h). Dans ce cas, le témoin de la barre stabilisatrice clignote ou reste allumé. Dès que la vitesse du véhicule passe sous les 22 km/h (14 mi/h), le système tente de revenir en mode hors route.

Pour débrancher la barre stabilisatrice, passez à la position 4H ou 4L et appuyez sur le commutateur SWAY BAR (BARRE STABILISATRICE) jusqu'à la position hors route.

Consultez le paragraphe « Conduite en mode 4 roues motrices » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements. Le témoin de la barre stabilisatrice clignote jusqu'à ce que la barre stabilisatrice soit complètement débranchée.

NOTA :

Une réaction de couple, engendrée par un écart de hauteur entre les côtés gauche et droit de la suspension, pourrait bloquer la barre stabilisatrice/antiroulis. Cette condition peut être causée par un terrain accidenté ou par la répartition inégale de la charge du véhicule. Les demi-parties droite et gauche de la barre stabilisatrice/antiroulis doivent être alignées pour que cette dernière puisse se brancher ou se débrancher. Pour ce faire, il faudra peut-être déplacer le véhicule sur un terrain de niveau ou bercer légèrement la carrosserie d'un côté à l'autre.

Pour retourner en mode conduite sur route, appuyez de nouveau sur le commutateur SWAY BAR (BARRE STABILISATRICE).

MISE EN GARDE!

Si la barre stabilisatrice/antiroulis ne revient pas en mode de conduite sur route, le témoin de barre stabilisatrice clignote au groupe d'instruments et la stabilité du véhicule peut être réduite. Dans ce cas, ne roulez pas à plus de 29 km/h (18 mi/h). Si vous dépassez la vitesse de 29 km/h (18 mi/h) avec une barre stabilisatrice/antiroulis débranchée, vous risquez de perdre la maîtrise de votre véhicule et de subir des blessures graves.

SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE – TRANSMISSION AUTOMATIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

La fonction d'arrêt et de démarrage est conçue pour réduire la consommation de carburant. Le système arrête automatiquement le moteur lors d'un arrêt du véhicule si les conditions requises sont présentes. Il suffit de relâcher la pédale de frein ou d'enfoncer la pédale d'accélérateur pour redémarrer automatiquement le moteur.

Les véhicules avec un système d'arrêt et de démarrage du moteur ont été mis à niveau avec un démarreur renforcé, une batterie optimisée et d'autres pièces du moteur modernisées afin de supporter les démarrages supplémentaires du moteur. Les véhicules équipés de eTorque contiennent un groupe électrogène ultrarobuste et une batterie électrique hybride supplémentaire pour emmagasiner de l'énergie provenant de la décélération du véhicule à utiliser au démarrage du moteur tout en offrant une assistance au couple lors du départ.

NOTA :

Il est recommandé que le système de démarrage et d'arrêt soit désactivé pendant la conduite hors route.

Mode automatique



La fonction d'arrêt et de démarrage est activée après chaque démarrage normal du moteur effectué par l'utilisateur. Le système passe alors en mode ARRÊT-DÉMARRAGE PRÊT et, si toutes les autres conditions sont présentes, peut passer en mode ARRÊT-DÉMARRAGE – ARRÊT AUTOMATIQUE ACTIVÉ.

Pour activer le mode arrêt automatique, les états suivants doivent se produire :

- Le système doit être à l'état d'ARRÊT-DÉMARRAGE PRÊT. Le message « STOP/START READY » (SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE PRÊT) apparaît à l'affi-

chage du groupe d'instruments dans la section sur le système d'arrêt et de démarrage. Consultez la section « Groupe d'instruments » du chapitre « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » dans le manuel du propriétaire pour obtenir de plus amples renseignements.

- Le véhicule doit être complètement immobilisé.
- Le levier de vitesses doit être placé en position de marche avant et la pédale de frein doit être enfoncée.

Le moteur s'arrêtera, le compte-tours passera à la position zéro et le témoin d'arrêt et de démarrage s'allumera pour indiquer le mode arrêt automatique. Les réglages de l'utilisateur seront maintenus lorsque le moteur redémarre.

Consultez la section « Système d'arrêt et de démarrage » du chapitre « Démarrage et fonctionnement » dans le manuel du propriétaire pour obtenir de plus amples renseignements.



Raisons possibles pour que le moteur ne passe pas en mode arrêt automatique

Avant la coupure du moteur, le système vérifie plusieurs conditions de sécurité et de confort pour déterminer si elles sont présentes. Des informations détaillées du fonctionnement du système d'arrêt et de démarrage se trouvent à l'écran Arrêt/Démarrage de l'affichage du groupe d'instruments. Le moteur ne s'arrête pas dans les situations suivantes :

- La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée.
- La portière du conducteur n'est pas fermée.
- La température de la batterie est trop chaude ou froide.
- La charge de batterie est faible.
- Le véhicule se trouve sur une pente abrupte.
- Le chauffage ou le refroidissement de l'habitacle est en cours et une température acceptable n'a pas été atteinte dans l'habitacle.

- Le système de chauffage, de ventilation et de climatisation est réglé en mode de dégivrage complet et le ventilateur est réglé à haut régime.
- Le réglage du chauffage, ventilation, climatisation est réglé à MAX A/C.
- Le moteur n'a pas atteint la température normale de fonctionnement.
- La température du moteur est trop élevée.
- Aucun rapport de marche avant n'est engagé.
- Le capot est ouvert.
- La boîte de transfert est à la position 4LO (4 roues motrices GAMME BASSE) ou N (point mort).
- La pédale de frein n'est pas enfoncée avec une pression suffisante.

Les autres facteurs qui peuvent neutraliser le mode arrêt automatique comprennent :

- Entrée de la pédale d'accélérateur.
- La vitesse du véhicule n'a pas atteint le seuil de l'arrêt automatique précédent.

- Angle de direction supérieur au seuil. (modèles avec un système d'arrêt et de démarrage du moteur seulement)
- Régulateur de vitesse adaptatif activé et vitesse programmée.
- Le véhicule est à haute altitude.
- Une anomalie du système est présente.

Il se peut que le véhicule puisse rouler plusieurs fois sans que le système d'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE passe à un état d'ARRÊT-DÉMARRAGE PRÊT dans des conditions plus extrêmes que celles indiquées ci-dessus.

Démarrage du moteur en mode arrêt automatique

Lorsque la transmission est à la position de marche avant, le moteur démarre si la pédale de frein est relâchée ou si la pédale d'accélérateur est enfoncée. La transmission se réengage automatiquement lors du redémarrage du moteur.

Conditions qui entraînent le démarrage automatique du moteur en mode arrêt automatique :

- Le levier de vitesses de la transmission est déplacé hors de la position D (MARCHE AVANT).
- Pour maintenir la température de l'habitacle confortable.
- La température actuelle de l'habitacle est considérablement différente de la température réglée à la position Auto (automatique) du système de chauffage, ventilation et climatisation.
- Le système de chauffage, de ventilation et de climatisation est réglé en mode de dégivrage complet.
- La température du système de chauffage, ventilation et climatisation ou la vitesse du ventilateur est réglé à la main.
- La tension de la batterie est trop basse.
- La dépression de freins est basse (par exemple, après plusieurs applications de la pédale de frein).
- Le commutateur STOP/START OFF (DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE) est enfoncé.

- Une erreur du système D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE se produit.
- Le délai du mode ARRÊT-DÉMARRAGE – ARRÊT AUTOMATIQUE ACTIVÉ dépasse cinq minutes.
- Le système 4WD (4 roues motrices) est placé en mode 4LO (4 roues motrices GAMME BASSE) ou N (point mort).
- Le volant est tourné au-delà du seuil. (modèles avec un système d'arrêt et de démarrage du moteur seulement)

Désactivation manuelle du système d'arrêt et de démarrage

1. Appuyez sur le commutateur STOP/START OFF (DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE), situé sur le bloc de commandes. Le témoin du commutateur s'allume.



**Commutateur STOP/START Off
(Désactivation du système D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE)**

2. Le message « STOP/START OFF » (DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments dans la section sur le système d'arrêt et de démarrage. Consultez la section « Groupe d'instruments » du chapitre « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » dans le manuel du propriétaire pour obtenir de plus amples renseignements.



3. Au prochain arrêt du véhicule (après la désactivation du système D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE), le moteur ne s'arrêtera pas.
4. Le système D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE se réinitialise à l'état d'ACTIVATION chaque fois que le contact est coupé et rétabli.

Activation manuelle du système d'arrêt et de démarrage

Appuyez sur le commutateur STOP/START OFF (DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE), situé sur le bloc de commandes. Le témoin du commutateur s'éteint.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système d'arrêt et de démarrage » dans la section « Démarrage et conduite » du guide de l'automobiliste.

Anomalie du système

Si une anomalie est présente dans le système D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE, le système ne permettra pas l'arrêt du moteur. Un message « SERVICE STOP/START SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE) s'affiche à l'écran du groupe d'instruments. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Si le message « SERVICE STOP/START SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE – TRANSMISSION MANUELLE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

La fonction d'arrêt et de démarrage est conçue pour réduire la consommation de carburant. Le système arrête automatique-

ment le moteur lors d'un arrêt du véhicule si les conditions requises sont présentes. Appuyez sur la pédale d'embrayage pour redémarrer automatiquement le moteur.

Les véhicules avec un système d'arrêt et de démarrage du moteur ont été mis à niveau avec un démarreur renforcé, une batterie optimisée et d'autres pièces du moteur modernisées afin de supporter les démarrages supplémentaires du moteur. Les véhicules équipés de eTorque contiennent un groupe électrogène ultrarobuste et une batterie électrique hybride supplémentaire pour emmagasiner de l'énergie provenant de la décélération du véhicule à utiliser au démarrage du moteur tout en offrant une assistance au couple lors du départ.

NOTA :

Il est recommandé que le système de démarrage et d'arrêt soit désactivé pendant la conduite hors route.

Mode automatique



La fonction d'arrêt et de démarrage est activée après chaque démarrage normal du moteur effectué par l'utilisateur. Elle demeure en mode ARRÊT-DÉMARRAGE NON PRÊT jusqu'à la marche avant à une vitesse supérieure à 8 km/h (5 mi/h). Le système passe alors en mode ARRÊT-DÉMARRAGE PRÊT et, si toutes les autres conditions sont présentes, peut passer en mode ARRÊT-DÉMARRAGE – ARRÊT AUTOMATIQUE ACTIVÉ.

Pour activer le mode ARRÊT-DÉMARRAGE, ARRÊT AUTOMATIQUE ACTIVÉ, les états suivants doivent se produire :

- Le système doit être à l'état d'ARRÊT-DÉMARRAGE PRÊT. Le message « STOP/START READY » (ARRÊT-DÉMARRAGE PRÊT) s'affiche dans le groupe d'instruments. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

- La vitesse du véhicule doit être inférieure à 3 km/h (2 mi/h).
- Le sélecteur de rapport doit être à la position N (POINT MORT) et la pédale d'embrayage doit être complètement relâchée

Le moteur s'arrêtera, **le compte-tours passera à la position Arrêt-démarrage**, le message « STOP/START AUTO STOP ACTIVE » (arrêt-démarrage – arrêt automatique activé) s'affichera et le flux d'air du chauffage et de la climatisation sera réduit.

Raisons possibles pour que le moteur ne passe pas en mode arrêt automatique

Avant la coupure du moteur, le système vérifie plusieurs conditions de sécurité et de confort pour déterminer si elles sont présentes. Le moteur ne s'arrête pas dans les situations suivantes :

- La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée.
- La température extérieure est inférieure à -12 °C (10 °F) ou supérieure à 43 °C (109 °F).

- La température actuelle de l'habitacle est considérablement différente de la température réglée à la position Auto (automatique) du système de chauffage, ventilation et climatisation.
- Le système de chauffage, de ventilation et de climatisation est réglé en mode de dégivrage complet.
- Le moteur n'a pas atteint la température normale de fonctionnement.
- La batterie est déchargée.
- Le levier de vitesses est à la position R (MARCHE ARRIÈRE).
- Le capot est ouvert.
- La boîte de transfert est à la position 4LO (4 roues motrices GAMME BASSE) ou N (point mort)
- Le siège du conducteur est inoccupé ou la portière du conducteur est ouverte.
- Le véhicule est à haute altitude.
- Le véhicule se trouve sur une pente abrupte.
- Le rapport de marche avant est engagé.



- Angle de direction supérieur au seuil. (modèles avec un système d'arrêt et de démarrage du moteur seulement)
- Une anomalie du système est présente.
- Le réglage du chauffage, ventilation, climatisation est réglé à MAX A/C.

Il se peut que le véhicule puisse rouler plusieurs fois sans que le système d'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE passe à un état d'ARRÊT-DÉMARRAGE PRÊT dans des conditions plus extrêmes que celles indiquées ci-dessus.

Démarrage du moteur en mode arrêt automatique

Lorsque le sélecteur de rapport est à la position N (POINT MORT), le moteur démarre lorsque la pédale d'embrayage est enfoncée (il n'est pas nécessaire d'enfoncer complètement la pédale). Le véhicule passe en mode SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE NON PRÊT jusqu'à ce que la vitesse du véhicule est supérieure à 8 km/h (5 mi/h).

Conditions qui entraînent le démarrage automatique du moteur en mode ARRÊT-DÉMARRAGE – ARRÊT AUTOMATIQUE ACTIVÉ

Le moteur démarre automatiquement dans les cas suivants :

- La température actuelle de l'habitacle est considérablement différente de la température réglée à la position Auto (automatique) du système de chauffage, ventilation et climatisation.
- Le système de chauffage, de ventilation et de climatisation est réglé en mode de dégivrage complet.
- Le délai du mode ARRÊT-DÉMARRAGE – ARRÊT AUTOMATIQUE ACTIVÉ dépasse cinq minutes.
- La tension de la batterie est trop basse.
- La dépression de freins est basse, par exemple après plusieurs applications de la pédale de frein.
- La vitesse du véhicule est supérieure à 8 km/h (5 mi/h).

- Le commutateur STOP/START OFF (DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE) est enfoncé.

- Le système 4WD (4 roues motrices) est placé en mode 4LO (4 roues motrices GAMME BASSE) ou N (point mort).
- Le volant est tourné au-delà du seuil. (modèles avec un système d'arrêt et de démarrage du moteur seulement)

Désactivation manuelle du système d'arrêt et de démarrage

1. Appuyez sur le commutateur STOP/START OFF (DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE), situé sur le bloc de commandes. Le témoin du commutateur s'allume.



**Commutateur STOP/START Off
(Désactivation du système D'ARRÊT ET DE
DÉMARRAGE)**

2. Le message STOP/START OFF (DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE) s'affiche à l'écran du groupe d'instruments. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

3. Au prochain arrêt du véhicule (après la désactivation du système D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE), le moteur ne s'arrêtera pas.
4. Si le système d'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE est désactivé manuellement, vous ne pourrez démarrer ni arrêter le moteur qu'au moyen du commutateur d'allumage.
5. Le système D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE se réinitialise à l'état d'ACTIVATION chaque fois que le contact est coupé et rétabli.

Activation manuelle du système d'arrêt et de démarrage

Appuyez sur le commutateur STOP/START OFF (DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE), situé sur le bloc de commandes. Le témoin du commutateur s'éteint.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système d'arrêt et de démarrage » dans la section « Démarrage et conduite » du guide de l'automobiliste.

Anomalie du système

Si une anomalie est présente dans le système D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE, le système ne permettra pas l'arrêt du moteur. Un message « SERVICE STOP/START SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE) s'affiche à l'écran du groupe d'instruments. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

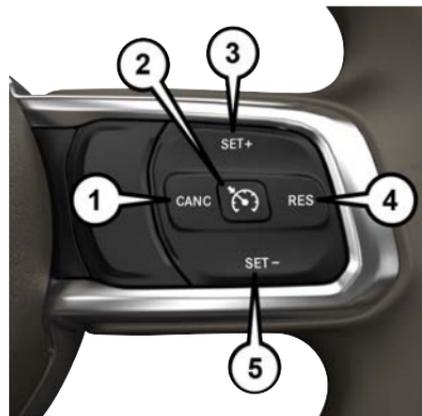
Si le message « SERVICE STOP/START SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

RÉGULATEUR DE VITESSE

Lorsqu'il est activé, le régulateur de vitesse prend en charge l'accélérateur à partir de 20 mi/h (32 km/h).



Les boutons du régulateur de vitesse se trouvent à la droite du volant.



Boutons du régulateur de vitesse

- 1 – CANC (Annulation)
- 2 – On/Off (En fonction/Hors fonction)
- 3 – SET (+)/Accel (RÉGLAGE [+]/Accélération)
- 4 – RES (Reprise)
- 5 – SET (-)/Decel (RÉGLAGE [-]/Décélération)

NOTA :

- Pour assurer son bon fonctionnement, le système de régulation de vitesse est conçu pour se désactiver si vous actionnez plusieurs de ses fonctions en même temps. En pareil cas, vous pouvez réactiver le système de régulation de vitesse en appuyant sur le bouton en fonction-hors fonction du régulateur de vitesse, puis en réglant de nouveau la vitesse voulue.

MISE EN GARDE!

L'utilisation du contrôle de vitesse peut s'avérer dangereuse si le maintien d'une vitesse constante est impossible. Vous pourriez rouler trop vite, perdre la maîtrise de votre véhicule et avoir un accident. N'utilisez pas le contrôle de vitesse si la circulation est dense ou sur une route sinueuse, verglacée, enneigée ou glissante.

Activation

Appuyez sur le bouton d'activation/désactivation pour mettre en fonction le régulateur de vitesse. Le témoin du régulateur de vitesse s'allume à l'affichage du groupe d'instruments. Enfoncez de nouveau le bouton d'activation/désactivation pour mettre le régulateur de vitesse hors fonction. Le témoin du régulateur de vitesse s'éteint. Désactivez le dispositif lorsque vous ne l'utilisez pas.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de laisser fonctionner le système de contrôle de vitesse lorsque vous ne l'utilisez pas. Vous pourriez actionner le dispositif ou accélérer involontairement. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident. Laissez toujours le système hors fonction lorsque vous ne l'utilisez pas.

Pour programmer une vitesse souhaitée

Mettez le régulateur de vitesse en fonction.

NOTA :

Avant d'appuyer sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE +) ou SET (-) (RÉGLAGE -), le véhicule doit rouler à vitesse constante et sur terrain plat.

Lorsque le véhicule a atteint la vitesse souhaitée, appuyez brièvement sur le bouton SET+ (RÉGLAGE +) ou SET- (RÉGLAGE -). Relâchez également l'accélérateur et le véhicule roulera à la vitesse programmée.

Pour revenir à la vitesse programmée

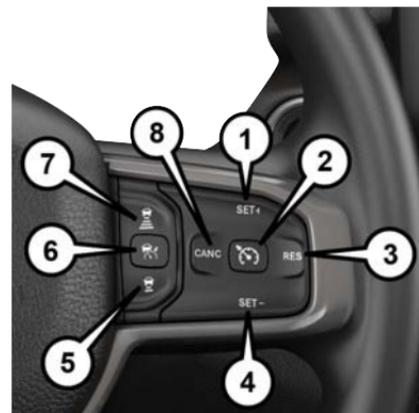
Pour revenir à la vitesse précédemment programmée, appuyez sur le bouton RES (REPRISE) et relâchez-le. Cette fonction peut être utilisée à n'importe quelle vitesse supérieure à 20 mi/h (32 km/h).

Désactivation

Vous pouvez désactiver le contrôle de vitesse sans effacer la vitesse mise en mémoire en appuyant légèrement sur la pédale de frein, en appuyant sur le bouton CANC (Annulation) ou en exerçant une pression normale sur les freins pendant que le véhicule ralentit.

La vitesse programmée en mémoire s'efface si vous appuyez sur le bouton en fonction-hors fonction ou si vous COUPEZ le contact.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF – SELON L'ÉQUIPEMENT



Boutons du régulateur de vitesse adaptatif

- | | |
|--|---|
| 1 – SET (+)/Accel (RÉGLAGE [+]/ Accélération) | 5 – Diminution du réglage de la distance |
| 2 – Marche-arrêt du régulateur de vitesse normal (vitesse constante) | 6 – Marche-arrêt du régulateur de vitesse adaptatif |
| 3 – RES (Reprise) | 7 – Augmentation du réglage de la distance |
| 4 – SET (-) (RÉGLAGE [-])/Décélération | 8 – CANC (Annulation) |



Si votre véhicule est équipé d'un régulateur de vitesse adaptatif, le fonctionnement des commandes est identique à celui du contrôle de vitesse, à quelques différences près seulement. Avec cette option, vous pouvez programmer une distance précise que vous aimeriez maintenir entre votre véhicule et celui qui vous précède.

Si le capteur du régulateur de vitesse adaptatif détecte un véhicule qui vous précède, le système freine modérément le véhicule ou le fait accélérer automatiquement afin de conserver une distance programmée et de s'adapter à la vitesse du véhicule suivi.

Si le capteur ne détecte aucun véhicule à l'avant, le régulateur de vitesse adaptatif maintient une vitesse constante.

Activation et désactivation

Poussez et relâchez le bouton on/off (marche/arrêt) du régulateur de vitesse adaptatif. Le menu du régulateur de vitesse adaptatif de l'EVIC affiche le message « ACC Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt) à l'affichage du groupe d'instruments.

Pour désactiver le régulateur de vitesse adaptatif, appuyez brièvement de nouveau sur le bouton de MARCHE-ARRÊT du régulateur de vitesse adaptatif. À ce moment, le système se désactive et le message « Adaptive Cruise Control (ACC) Off » (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de laisser fonctionner le régulateur de vitesse adaptatif lorsque vous ne l'utilisez pas. Vous pourriez actionner le dispositif ou accélérer involontairement. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et provoquer une collision. Laissez toujours le système hors fonction lorsque vous ne l'utilisez pas.

Pour programmer une vitesse souhaitée du régulateur de vitesse adaptatif

Lorsque le véhicule atteint la vitesse voulue, appuyez sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou sur le bouton SET (-) (RÉGLAGE [-]) et relâchez-le. La vitesse programmée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

Si le système est programmé lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 20 mi/h (32 km/h), la vitesse programmée passe par défaut à 20 mi/h (32 km/h). Si le système est programmé lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 20 mi/h (32 km/h), la vitesse programmée devient la vitesse actuelle du véhicule. Pour les véhicules équipés d'une transmission manuelle, le système ne peut pas être réglé lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 32 km/h (20 mi/h) ou lorsque le véhicule est au premier rapport.

NOTA :

Le régulateur de vitesse adaptatif ne peut être programmé s'il y a un véhicule à l'arrêt devant votre véhicule.

Retirez votre pied de la pédale d'accélérateur. Dans le cas contraire, le véhicule pourrait continuer d'accélérer au-delà de la vitesse programmée. En pareil cas :

- Le message « DRIVER OVERRIDE » (PRIORITÉ CONDUCTEUR) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.
- Le système ne contrôlera pas la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède. La vitesse du véhicule ne sera déterminée que par la position de la pédale d'accélérateur.

Retour à la vitesse programmée

S'il y a une vitesse programmée dans le système, appuyez sur le bouton RES (REPRISE), puis retirez le pied de la pédale d'accélérateur. La dernière vitesse programmée s'affiche à l'écran du groupe d'instruments.

NOTA :

- Si votre véhicule reste à l'arrêt pendant plus de deux secondes, le système se désactive et la force de freinage est annulée. Le conducteur doit serrer les freins pour maintenir le véhicule à l'arrêt.

- Le régulateur de vitesse adaptatif ne peut revenir à la vitesse programmée s'il y a un véhicule à l'arrêt devant votre véhicule.

MISE EN GARDE!

La fonction de reprise ne devrait être utilisée que si la circulation et l'état de la route le permettent. La reprise d'une vitesse programmée trop élevée ou trop basse en fonction de la circulation et de l'état de la route pourrait faire accélérer ou décélérer le véhicule trop brusquement. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.

Changement de la vitesse programmée

Pour augmenter la vitesse

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est réglé, vous pouvez augmenter la vitesse programmée en appuyant sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]).

Les préférences d'unités du conducteur peuvent être sélectionnées au moyen des réglages du tableau de bord. Consultez la section

« Présentation du tableau de bord de votre véhicule » dans le manuel du propriétaire pour obtenir de plus amples renseignements. La valeur d'incrément de vitesse affichée varie en fonction de la vitesse choisie du système anglo-saxon (mi/h) ou métrique (km/h) :

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) pour augmenter la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente de 1 mi/h.

- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 5 mi/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. L'augmentation de la vitesse programmée est indiquée sur l'affichage du groupe d'instruments.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) pour augmenter la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez brièvement sur le bouton, la vitesse augmente de 1 km/h.



- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 10 km/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. L'augmentation de la vitesse programmée est indiquée sur l'affichage du groupe d'instruments.

Pour diminuer la vitesse

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est réglé, vous pouvez diminuer la vitesse programmée en appuyant sur le bouton SET (-) (RÉGLAGE [-]).

Les préférences d'unités du conducteur peuvent être sélectionnées au moyen des réglages du tableau de bord. Consultez la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » dans le manuel du propriétaire pour obtenir de plus amples renseignements.

La valeur d'incrémentation de vitesse affichée varie en fonction de la vitesse choisie du système anglo-saxon (mi/h) ou métrique (km/h) :

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET (-) (RÉGLAGE [-]) pour diminuer la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer par paliers de 5 mi/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La réduction de la vitesse programmée est indiquée sur l'affichage du groupe d'instruments.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET (-) (RÉGLAGE [-]) pour réduire la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1 km/h.

- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer par paliers de 10 km/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La réduction de la vitesse programmée est indiquée sur l'affichage du groupe d'instruments.

NOTA :

- Lorsque vous annulez le réglage et que vous appuyez sur les boutons SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]), la nouvelle vitesse programmée sera la vitesse actuelle du véhicule.
- Lorsque vous utilisez le bouton SET (-) (RÉGLAGE [-]) pour ralentir, et si la puissance du frein moteur ne ralentit pas suffisamment le véhicule pour atteindre la vitesse programmée, le système de freinage ralentira automatiquement le véhicule.
- Le régulateur de vitesse adaptatif applique les freins jusqu'à l'immobilisation complète lorsqu'il suit un véhicule cible. Si un véhicule hôte muni d'un régulateur de vitesse adaptatif suit un véhicule cible jusqu'à l'arrêt, le véhicule hôte relâchera les freins du véhicule deux secondes après l'immobilisation complète.

- Le régulateur de vitesse adaptatif maintient la vitesse programmée en pente ascendante ou descendante. Il est toutefois normal que la vitesse du véhicule change légèrement en pente modérée. De plus, une rétrogradation peut se produire en pente ascendante ou descendante. Cela est normal et nécessaire pour conserver la vitesse programmée. En pente ascendante ou descendante, le régulateur de vitesse adaptatif se désactive si la température des freins dépasse la plage de température normale (surchauffe).

Réglage de la distance entre véhicules du régulateur de vitesse adaptatif

Vous pouvez régler la distance entre véhicules précisée pour le régulateur de vitesse adaptatif en modifiant le réglage de distance correspondant à quatre barres (le plus long), trois barres (long), deux barres (moyen) et une barre (court). Compte tenu de ce réglage de distance et de la vitesse du véhicule, le régulateur de vitesse adaptatif calcule et détermine la distance par rapport au véhicule qui vous précède. Ce réglage de distance s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Pour augmenter le réglage de distance, appuyez brièvement sur le bouton d'augmentation de réglage de distance. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, le réglage de distance augmente d'une barre (plus long).

Pour diminuer le réglage de distance, appuyez brièvement sur le bouton de diminution de réglage de distance. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, le réglage de distance diminue d'une barre (plus court).

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Il ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA :

Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.



SYSTÈME D'AIDE AU RECUL PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'aide au recul ParkSense fournit des indications visuelles et sonores de la distance entre le bouclier arrière et un obstacle détecté en reculant, par exemple pendant une manœuvre de stationnement. Consultez le paragraphe « Précautions sur l'utilisation du système ParkSense » dans ce chapitre pour connaître les limites de ce système et les recommandations.

Le système ParkSense rappelle le dernier état du système (activé ou désactivé) à partir du dernier cycle d'allumage lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

Le système ParkSense ne peut s'activer que lorsque le levier de vitesses se trouve à la position R (MARCHE ARRIÈRE). Si le système ParkSense est activé lorsque le levier de vitesses se trouve à cette position, il demeure activé jusqu'à ce que la vitesse du véhicule soit égale ou supérieure à 11 km/h (7 mi/h) environ. Lorsque le levier de vitesses est à la

position R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse du véhicule est supérieure à la vitesse autorisée pour l'activation du système, un avertissement apparaît à l'affichage du groupe d'instruments pour indiquer que la vitesse du véhicule est trop rapide. Le système est réactivé lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 9 km/h (6 mi/h) environ.

Capteurs du système ParkSense

Les quatre capteurs du système ParkSense, situés dans le bouclier ou le pare-chocs arrière, surveillent la zone derrière le véhicule dans le champ de vision des capteurs. Les capteurs peuvent détecter des obstacles se trouvant à une distance allant de 12 po (30 cm) à 79 po (200 cm) environ du bouclier ou du pare-chocs arrière, dans la direction horizontale, en fonction de l'emplacement, du type et de l'orientation de l'obstacle.

Activation et désactivation du système ParkSense

Vous pouvez activer et désactiver le système ParkSense à l'aide du commutateur du système ParkSense situé sur le panneau de commutateurs sous le système de chauffage-climatisation.

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du système ParkSense pour désactiver le système, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL PARKSENSE DÉSACTIVÉ) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments pendant environ cinq secondes. Consultez la section « Affichage du groupe d'instruments » du chapitre « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » dans le manuel du propriétaire pour obtenir de plus amples renseignements. Lorsque le sélecteur de rapport est déplacé en position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système est désactivé, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE DÉSACTIVÉ) apparaît à l'affichage du groupe d'ins-

truments tant que le véhicule demeure en position R (MARCHE ARRIÈRE) (pas en mode 4LO [4 roues motrices GAMME BASSE]).

Le voyant DEL du commutateur du système ParkSense est allumé lorsque le système est désactivé ou qu'il doit être réparé. Le voyant DEL du commutateur du système ParkSense est éteint lorsque le système est activé. Si vous appuyez sur le commutateur du système ParkSense et qu'un entretien du système est nécessaire, le voyant DEL du commutateur du système ParkSense clignotera brièvement, puis il restera allumé.

Précautions concernant l'utilisation du système ParkSense

NOTA :

- Assurez-vous que le pare-chocs arrière est exempt de neige, de glace, de boue, de saleté ou d'autres débris pour que le système ParkSense fonctionne correctement.
- Les marteaux perforateurs, les gros camions et les vibrations peuvent nuire au rendement du système ParkSense.

- Lorsque vous désactivez le système ParkSense, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE DÉACTIVÉ) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments. De plus, une fois que vous DÉACTIVEZ le système ParkSense, il demeure désactivé jusqu'à ce que vous le réactivez, même si vous coupez et rétablissez le contact.
- Lorsqu'il est activé, le système ParkSense réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité.
- Nettoyez régulièrement les capteurs du système ParkSense en veillant à ne pas les égratigner ni les endommager. Les capteurs ne doivent pas être couverts de glace, de neige, de boue, de saletés ou de débris. Autrement, le système pourrait ne pas fonctionner correctement. Le système ParkSense pourrait ne pas détecter un obstacle derrière le bouclier avant ou le pare-chocs.
- Utilisez le commutateur du système ParkSense pour DÉACTIVER le système ParkSense si des objets tels que les porte-vélos, les attelages de remorque, etc., sont placés à 12 po (30 cm) du bouclier ou du pare-chocs arrière. Autrement, le système pourrait interpréter la proximité d'un objet comme une anomalie du capteur et provoquer l'affichage du message « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) à l'affichage du groupe d'instruments.
- Le fonctionnement des capteurs arrière se désactive automatiquement lorsque la prise électrique de la remorque est insérée dans la douille du crochet de remorquage du véhicule. Les capteurs arrière se réactivent automatiquement lorsque la prise électrique de la remorque est retirée.



MISE EN GARDE!

- Vous devez toujours être vigilant en marche arrière, même lorsque vous utilisez le système d'aide au recul ParkSense. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule, regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité et vous devez toujours porter attention à votre environnement. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou la mort.
- Avant d'utiliser le système d'aide au recul ParkSense, il est fortement recommandé de retirer du véhicule le support d'attelage de rotule et la boule d'attelage lorsque le véhicule ne sert pas au remorquage. Autrement, il pourrait en résulter des blessures ou des dommages aux véhicules ou aux obstacles, car la boule d'attelage est beaucoup plus près de l'obstacle que le bouclier arrière lorsque le haut-parleur émet une tonalité conti-

MISE EN GARDE!

nue. De plus, les capteurs peuvent détecter le support d'attelage de rotule et la boule d'attelage, en fonction de leur taille et de leur forme, donnant une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Le système ParkSense constitue une simple aide au stationnement et il n'est pas en mesure de détecter tous les obstacles, notamment les petits obstacles. Les bordures de stationnement peuvent être détectées temporairement ou pas du tout. Les obstacles au-dessus ou au-dessous des capteurs ne sont pas détectés s'ils sont trop près.
- Vous devez conduire lentement lorsque vous utilisez le système ParkSense afin de pouvoir arrêter le véhicule à temps lorsqu'un obstacle est détecté. Il est recommandé de regarder par-dessus votre épaule lors de l'utilisation du système ParkSense.

**CAMÉRA D'AIDE AU RECU
PARKVIEW**

La caméra d'aide au recul ParkView permet d'afficher une image de la zone extérieure arrière du véhicule lorsque vous placez le sélecteur de rapport à la position R (MARCHE ARRIÈRE). L'image s'affiche à l'écran tactile accompagnée d'un avis d'avertissement « Check entire surroundings » (Vérifier tous les environs immédiats) dans le haut de l'écran. Après cinq secondes, cet avertissement disparaît. La caméra ParkView est située à l'arrière du véhicule au centre de la roue de secours.

Activation manuelle de la caméra d'aide au recul

1. Appuyez sur le bouton « Controls » (Commandes) situé au bas de l'affichage du système Uconnect.
2. Appuyez sur le bouton « Backup Camera » (Caméra d'aide au recul) pour activer le système de caméra d'aide au recul.

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de pause d'exposition de la caméra

désactivée), le système quitte le mode de caméra d'aide au recul et revient à l'écran précédent.

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de délai de la caméra activée), l'image diffusée par la caméra reste affichée pendant 10 secondes maximales, à moins que la vitesse du véhicule soit supérieure à 8 mi/h (13 km/h), que le levier de vitesses de la transmission soit placé à la position P (STATIONNEMENT), que le contact soit COUPÉ ou que le bouton « X » à l'écran tactile pour désactiver l'affichage de la caméra d'aide au recul soit enfoncé.

Chaque fois que l'image de la caméra d'aide au recul est activée au moyen du bouton « Backup Camera » (Caméra d'aide au recul) dans le menu « Controls » (Commandes), et que la vitesse du véhicule est supérieure ou égale à 8 mi/h (13 km/h), une minuterie d'affichage de l'image est lancée. L'image reste affichée jusqu'à ce que la minuterie d'affichage dépasse 10 secondes.

NOTA :

- Si la vitesse du véhicule demeure inférieure à 8 mi/h (13 km/h), l'image de la caméra d'aide au recul reste affichée en permanence jusqu'à ce que vous appuyiez sur le bouton « X » à l'écran tactile, que vous placiez le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT), ou que vous COUPIEZ le contact.
- Vous pouvez désactiver l'affichage de l'image de la caméra à l'aide du bouton « X » de l'écran tactile UNIQUEMENT lorsque le levier de vitesses ne se trouve pas à la position R (MARCHE ARRIÈRE).

Lorsque cette fonction est activée, les lignes de guide actives sont superposées sur l'image pour illustrer la largeur du véhicule et sa trajectoire de recul prévue en fonction de la position du volant. Une ligne centrale à tiret superposée indique le centre du véhicule pour faciliter le stationnement ou l'alignement d'un attelage ou d'un récepteur.

Lorsque cette fonction est activée, les lignes de guide fixes sont superposées sur l'image pour illustrer la largeur du véhicule.

Les zones colorées différentes indiquent la distance à l'arrière du véhicule.

MISE EN GARDE!

Vous devez toujours être vigilant en marche arrière, même si la caméra d'aide au recul ParkView est en fonction. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule; regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles, et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité dans les environs immédiats de votre véhicule et vous devez rester vigilant pendant la manœuvre de recul. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou la mort.

AVERTISSEMENT!

- Pour éviter d'endommager votre véhicule, utilisez la caméra ParkView uniquement comme aide visuelle au stationnement. La caméra ParkView ne peut détecter tous les obstacles qui pourraient se trouver dans votre rayon d'action.



AVERTISSEMENT!

- Lorsque vous utilisez la caméra ParkView, conduisez lentement pour être en mesure d'immobiliser rapidement le véhicule en cas d'un obstacle pour ne pas endommager le véhicule. Il est recommandé de regarder fréquemment par-dessus l'épaule lorsque vous utilisez la caméra ParkView.

NOTA :

Si la lentille de la caméra est obstruée par de la neige, de la glace, de la boue ou toute substance étrangère, nettoyez-la à l'eau et essuyez-la à l'aide d'un chiffon doux. Ne couvrez pas la lentille.

RAVITAILLEMENT DU VÉHICULE**Bouchon du réservoir de carburant**

Le bouchon du réservoir de carburant est situé sur le côté conducteur du véhicule. Si vous perdez ou endommagez le bouchon du réservoir de carburant, assurez-vous que le bouchon de remplacement est du type approprié pour votre véhicule.

**Trappe du réservoir de carburant****Bouchon du réservoir de carburant****MISE EN GARDE!**

- Ne fumez jamais à proximité ou à l'intérieur du véhicule lorsque la trappe de carburant est ouverte ou lorsque le réservoir est en cours de remplissage.
- N'ajoutez jamais de carburant lorsque le moteur tourne. Une telle pratique peut constituer une infraction à certaines lois

MISE EN GARDE!

d'État ou réglementations fédérales et causer l'allumage du témoin d'anomalie.

- Vous risquez de provoquer un incendie si vous remplissez de carburant un bidon portable placé à l'intérieur du véhicule. Vous pourriez subir des brûlures. Placez toujours les bidons de carburant au sol lorsque vous les remplissez.

AVERTISSEMENT!

- Vous risquez d'endommager le circuit d'alimentation ou le système antipollution si vous utilisez un bouchon du réservoir de carburant mal adapté. Un bouchon mal adapté peut laisser des impuretés s'infiltrer dans le circuit d'alimentation en carburant. Un bouchon de rechange du marché secondaire mal ajusté peut faire allumer le témoin d'anomalie, en raison des fuites de vapeurs de carburant.

AVERTISSEMENT!

- Pour éviter les débordements et les remplissages excessifs, ne remplissez pas « à ras bord » le réservoir de carburant après avoir fait le plein.

NOTA :

- Lorsque le pistolet de la pompe émet un dé clic ou se ferme, le réservoir de carburant est plein.
- Serrez le bouchon du réservoir de carburant d'environ un quart de tour, jusqu'à ce que vous entendiez un dé clic. Ceci indique que le bouchon est serré adéquatement.
- Si le bouchon du réservoir de carburant n'est pas bien serré, le témoin d'anomalie s'allumera. Assurez-vous que le bouchon du réservoir de carburant est bien serré à chaque fois que vous remettez du carburant.

Message de bouchon de remplissage de réservoir de carburant desserré

Après l'ajout de carburant, le système de diagnostic du véhicule peut déterminer si le bouchon du réservoir de carburant est mal serré, mal installé ou endommagé. Si le système détecte une anomalie, le message « gASCAP » s'affiche au compteur kilométrique du véhicule. Serrez le bouchon du réservoir de carburant jusqu'à ce qu'un dé clic se fasse entendre. Cela indique que le bouchon du réservoir de carburant est correctement serré. Appuyez sur le bouton de réinitialisation du compteur kilométrique pour effacer le message. Si le problème persiste, le message sera affiché au prochain démarrage du véhicule. Cela pourrait indiquer que le bouchon est endommagé. Si le problème est détecté deux fois de suite, le système allume le témoin d'anomalie. La résolution du problème éteindra le témoin d'anomalie.



TRACTAGE DE REMORQUE

Capacité de remorquage (poids maximal de la remorque)

Moteur et transmission	Modèle	PNBC (poids nominal brut combiné)	Surface frontale	PBR maximal (Poids brut de la remorque)	Poids maximal au timon de la remorque (consultez le nota)
2.0L	Deux portières	3 636 kg (8 016 lb)	20 pi2 (1,86 m2)	2 000 lb (907 kg)	91 kg (200 lb)
	Quatre portières	3 682 kg (8 117 lb)	30 pi2 (2,79 m2)	1 587 kg (3 500 lb)	158 kg (350 lb)
3.6L	Deux portières	3 636 kg (8 016 lb)	20 pi2 (1,86 m2)	2 000 lb (907 kg)	91 kg (200 lb)
	Quatre portières	3 682 kg (8 117 lb)	30 pi2 (2,79 m2)	1 587 kg (3 500 lb)	158 kg (350 lb)

Consultez les réglementations locales pour les vitesses maximales de remorquage.

NOTA :

Le poids au timon de la remorque doit être considéré comme faisant partie du poids combiné des passagers et de la charge (c.-à-d., le PNBV), et le PNBV ne doit jamais dépasser le poids indiqué sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Consultez le paragraphe « Renseignements concernant la sécurité des pneus » dans la section « Entretien et maintenance » du manuel du propriétaire pour obtenir de plus amples détails.

REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE, ETC.)

Remorquage du véhicule derrière un autre

Conditions de remorquage	Roues SOULEVÉES du sol	Modèles à 4 roues motrices
Remorquage à plat	AUCUNE	Consultez les directives <ul style="list-style-type: none"> • Transmission automatique en position P (STATIONNEMENT). • Transmission manuelle en prise (PAS en position N [POINT MORT]). • Boîte de transfert à la position N (POINT MORT). • Remorquage en direction vers l'avant.
		NON PERMIS
Chariot roulant	Avant	NON PERMIS
	Arrière	NON PERMIS
Sur la remorque	TOUTES	OK

NOTA :

Lorsque vous remorquez derrière un véhicule, suivez toujours les réglementations provinciales et locales en vigueur. Communiquez avec les bureaux locaux ou provinciaux de sécurité routière pour obtenir de plus amples détails.



Remorquage derrière un véhicule de loisir — modèles à 4 roues motrices

NOTA :

Pour le remorquage derrière un véhicule de loisir, la boîte de transfert doit être placée à la position N (POINT MORT), la transmission automatique doit être placée à la position P (STATIONNEMENT) et la transmission manuelle doit être placée en prise (PAS à la position N [POINT MORT]).

AVERTISSEMENT!

- NE remorquez PAS sur chariot roulant un véhicule mode 4WD (4 roues motrices). Le remorquage avec seulement un ensemble de roues au sol (avant ou arrière) endommagera gravement la transmission ou la boîte de transfert. Remorquez le véhicule avec les quatre roues SUR le sol, ou SOULEVÉES du sol (à l'aide d'une remorque pour véhicule).
- Le remorquage doit être effectué en direction vers l'avant. Le remorquage du véhicule vers l'arrière peut endommager gravement la boîte de transfert.

AVERTISSEMENT!

- Une transmission automatique doit se trouver en position P (STATIONNEMENT) pour le remorquage derrière un véhicule de loisir.
- La transmission manuelle doit être en prise (pas en position N [Point mort]) pour le remorquage derrière un véhicule de loisir.
- Avant de remorquer votre véhicule derrière un véhicule de loisir, effectuez la procédure décrite sous le paragraphe « Passage à la position N (POINT MORT) » pour vous assurer que la boîte de transfert est bien en position N (POINT MORT). Autrement, des dommages internes pourraient survenir.
- Si vous remorquez ce véhicule sans observer ces directives, il peut en découler de graves dommages à la transmission ou à la boîte de transfert. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.
- N'utilisez pas une barre de remorquage à pince montée sur le pare-chocs de votre véhicule. Cela endommagera la barre frontale du pare-chocs.

Passage à la position N (POINT MORT)

Utilisez la procédure suivante pour préparer votre véhicule au remorquage derrière un véhicule de loisir.

MISE EN GARDE!

Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés ou tués si vous laissez votre véhicule sans surveillance alors que la boîte de transfert est à la position N (POINT MORT) et que le frein de stationnement n'est pas complètement serré. Lorsque la boîte de transfert est à la position N (POINT MORT), les arbres de transmission avant et arrière sont dissociés du groupe motopropulseur et le véhicule peut se déplacer, même si la transmission se trouve à la position P (STATIONNEMENT) dans le cas d'une transmission automatique et dans un rapport dans le cas d'une transmission manuelle. Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur n'est pas dans le véhicule.

AVERTISSEMENT!

Afin d'éviter d'endommager les pièces internes, vous devez suivre ces étapes pour vous assurer que la boîte de transfert est entièrement engagée à la position N (POINT MORT) avant le remorquage d'un véhicule de loisir.

1. Immobilisez le véhicule sur une surface plane.
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
3. Sélectionnez la position N (POINT MORT) pour une transmission automatique ou enfoncez la pédale d'embrayage pour une transmission manuelle.
4. COUPEZ le moteur.
5. Déplacez le levier de la boîte de transfert à la position N (POINT MORT).
6. Faites démarrer le moteur.
7. Placez le levier de vitesses de la transmission à la position R (MARCHE ARRIÈRE).
8. Relâchez la pédale de frein (ou la pédale d'embrayage si votre véhicule est muni d'une transmission manuelle) pendant cinq secondes et assurez-vous que le véhicule est immobile.
9. Répétez les étapes 7 et 8 en plaçant la transmission automatique en position de MARCHE AVANT ou la transmission manuelle au premier rapport.
10. COUPEZ le moteur.
11. Serrez complètement le frein de stationnement.
12. Placez la transmission en position P (STATIONNEMENT) ou la transmission manuelle en prise (PAS à la position N [POINT MORT]).

AVERTISSEMENT!

La transmission pourrait être endommagée si elle est placée en position P (STATIONNEMENT) lorsque la boîte de transfert est en position N (POINT MORT) et que le moteur tourne. Lorsque la boîte de transfert est en position N (POINT MORT), assurez-vous de couper le moteur avant de placer la transmission en position P (STATIONNEMENT).

13. Fixez le véhicule au véhicule tracteur au moyen d'une barre de remorquage appropriée.
14. Desserrez le frein de stationnement.



Passage hors de la position N (POINT MORT)

Utilisez la procédure suivante pour préparer votre véhicule à l'usage normal.

1. Immobilisez complètement le véhicule et maintenez-le fixé au véhicule tracteur.
2. Serrez complètement le frein de stationnement.
3. Faites démarrer le moteur.
4. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
5. Mettez la transmission au POINT MORT (N).
6. COUPEZ le moteur.
7. Déplacez le levier de la boîte de transfert dans la position désirée.
8. Placez la transmission automatique à la position P (STATIONNEMENT) ou la transmission manuelle en position N (POINT MORT).
9. Relâchez la pédale de frein.
10. Débrochez le véhicule du véhicule tracteur.
11. Faites démarrer le moteur.
12. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
13. Desserrez le frein de stationnement.
14. Sélectionnez une vitesse, relâchez la pédale de frein (et la pédale d'embrayage si votre véhicule est à transmission manuelle), puis assurez-vous que le véhicule fonctionne normalement.

NOTA :

Afin d'éviter un grincement des engrenages lorsque vous déplacez la boîte de transfert hors de la position N (POINT MORT), vous devrez COUPER le moteur.

FEUX DE DÉTRESSE

Le commutateur des feux de détresse est situé sur le tableau de bord, sous les commandes de chauffage-climatisation.



Appuyez sur ce commutateur pour allumer les feux de détresse. À ce moment, tous les clignotants s'allument afin d'alerter les autres automobilistes d'une situation d'urgence.

Appuyez sur l'interrupteur une deuxième fois pour éteindre les feux de détresse.

Il s'agit d'un système d'urgence qui ne devrait pas être utilisé lorsque le véhicule est en mouvement. Ne l'utilisez que lorsque votre véhicule est en panne et présente un danger pour la sécurité des autres conducteurs.

Lorsque vous devez quitter le véhicule pour aller chercher de l'aide, les feux de détresse continuent de clignoter même si le commutateur d'allumage se trouve à la position OFF (ARRÊT).

NOTA :

L'utilisation prolongée des feux de détresse risque de décharger la batterie.

REPLACEMENT D'UNE AMPOULE

Ampoules de rechange

Ampoules d'éclairage intérieur

	Numéro d'ampoule
Témoin de transmission automatique	658
Témoins des commandes de chauffage (2)	194
Éclairage de la commande à bascule (désembueur de lunette et essuie-glace et lave-glace arrière)	**
Plafonnier de la barre de son	912

** Ampoules disponibles uniquement chez un concessionnaire autorisé.



Ampoules d'éclairage extérieur

	Numéro d'ampoule
Phares (2)	H13
Phares de catégorie supérieure	Voyant DEL – (à faire remplacer par un concessionnaire autorisé)
Feux de stationnement avant, clignotants sport (2)	7442NALL
Feux de stationnement avant, clignotants de qualité supérieure (2)	Voyant DEL – (à faire remplacer par un concessionnaire autorisé)
Clignotant de base (Sahara/Rubicon)	7440NA
Feux de stationnement de jour de base (Sahara/Rubicon)	7443
Feux de gabarit avant (2)	Voyant DEL – (à faire remplacer par un concessionnaire autorisé)
Phares antibrouillard de base	PSX24W
Phares antibrouillard de qualité supérieure	Voyant DEL – (à faire remplacer par un concessionnaire autorisé)
Feux arrière à DEL de qualité supérieure	Voyant DEL – (à faire remplacer par un concessionnaire autorisé)
Ampoule du feu d'arrêt, du feu arrière, du clignotant arrière de base	3157
Ampoule du feu de recul arrière de base	7440
Feu de gabarit arrière de base	Voyant DEL – (à faire remplacer par un concessionnaire autorisé)
Feu de freinage central surélevé	Voyant DEL – (à faire remplacer par un concessionnaire autorisé)
Éclairage de la plaque d'immatriculation	Voyant DEL – (à faire remplacer par un concessionnaire autorisé)

NOTA :

Les numéros renvoient aux types d'ampoules commerciales que vous pouvez acheter chez un concessionnaire autorisé.
S'il faut remplacer une ampoule, rendez-vous chez un concessionnaire autorisé ou référez-vous au manuel d'atelier correspondant.

Remplacement des ampoules

NOTA :

Certaines conditions atmosphériques peuvent causer l'embuage des lentilles. L'embuage s'évapore généralement lorsque les conditions changent de manière à permettre à la condensation de se transformer en vapeur. Allumez les feux pour accélérer le processus d'évaporation de l'embuage.

Phares à halogène

1. Ouvrez le capot et maintenez-le ouvert à l'aide de la tige.
2. Déposez la calandre. Tournez les fixations dans le haut de 1/4 de tour dans le sens antihoraire et retirez-les.
3. Écartez le bas de la calandre en commençant par un côté puis en allant vers l'autre.
4. Retirez les trois vis qui fixent le phare au véhicule.
5. Retirez le feu du véhicule.
6. Déposez le feu de l'embase de butée.

7. Saisissez l'ampoule et tournez-la de 1/4 de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
8. Retirez l'ampoule de son logement.
9. Poussez la languette de verrouillage du connecteur en position déverrouillage.
10. Déposez le connecteur de l'ampoule.
11. Poussez le connecteur sur la base de l'ampoule neuve et poussez la languette de verrouillage en position verrouillage.

AVERTISSEMENT!

Ne touchez pas à l'ampoule neuve avec les doigts. La contamination de l'ampoule par l'huile aura pour effet de raccourcir grandement la durée de vie de l'ampoule. Si l'ampoule est entrée en contact avec une surface grasse ou huileuse, nettoyez l'ampoule avec de l'alcool à friction.

12. Reposez le logement de l'ampoule. Tournez l'ampoule d'un quart de tour dans le sens des aiguilles d'une montre.

Feu de stationnement avant, clignotant

1. Retirez les pièces de fixation de la roue avant pour accéder aux douilles d'ampoule.



Garniture de passage de roue

2. Tournez l'ensemble de douille de 1/4 de tour dans le sens antihoraire et retirez-le de son logement. Retirez l'ampoule de la douille et remplacez-la.



Feu de gabarit avant à DEL

1. Retirez les pièces de fixation de la roue avant pour accéder à la vis et au connecteur électrique de gabarit.
2. Retirez la vis de fixation à l'arrière de l'ensemble de gabarit avant et débranchez le connecteur électrique.
3. Retirez et remplacez l'éclairage de gabarit avant à DEL.

Phare antibrouillard avant à halogène

1. Passez la main sous le véhicule pour accéder à l'arrière du phare antibrouillard avant.
2. Débranchez le connecteur de faisceau de câblage fil du réceptacle de connecteur du phare antibrouillard avant.
3. Saisissez fermement l'ampoule par les deux caractéristiques de loquet et serrez-les ensemble pour dégager l'ampoule du dos du carter d'antibrouillard avant.

4. Tirez l'ampoule, sans la tourner, hors de l'ouverture verrouillable du boîtier et connectez l'ampoule de rechange.

AVERTISSEMENT!

Ne touchez pas à l'ampoule neuve avec les doigts. La contamination de l'ampoule par l'huile aura pour effet de raccourcir grandement la durée de vie de l'ampoule. Si l'ampoule est entrée en contact avec une surface grasse ou huileuse, nettoyez l'ampoule avec de l'alcool à friction.

Phare antibrouillard avant à DEL

Si votre véhicule est équipé de phares antibrouillard à DEL, il faut les remplacer au complet.

Feux arrière, feux d'arrêt, clignotants et feux de recul

1. Retirez le capuchon du panneau de garnissage intérieur pour accéder à la vis de fixation du bloc optique arrière.

**Capuchon de garnissage**

2. Retirez la vis de fixation et débranchez le connecteur électrique, puis retirez le bloc optique arrière du véhicule.

NOTA :

Au besoin, appuyez sur la patte du bloc située à l'intérieur derrière le boîtier de phare.



Vis de fixation

3. Retirez les trois vis du support du bloc pour accéder aux douilles des phares.



Support du bloc

4. Tournez la douille appropriée de 1/4 de tour dans le sens antihoraire et retirez-la de son logement.
5. Retirez l'ampoule de la douille et remplacez-la.

Feu de freinage central surélevé

Le feu de freinage central surélevé est monté sur un support fixé au hayon, derrière la roue de secours. Lorsqu'une intervention est nécessaire, procurez-vous l'ensemble de diode électroluminescente auprès d'un concessionnaire autorisé.

1. Retirez la roue de secours.
2. Retirez les vis du couvercle du support de roue de secours.
3. Retirez les deux vis du bloc optique et débranchez le connecteur électrique.

Éclairage de la plaque d'immatriculation

Consultez un concessionnaire autorisé pour faire remplacer ces ensembles à DEL.



FUSIBLES

MISE EN GARDE!

- Un fusible grillé doit toujours être remplacé par un fusible de la même intensité que le fusible d'origine. Ne remplacez jamais un fusible par un autre fusible d'intensité plus élevée. Ne remplacez jamais un fusible grillé par des fils métalliques ou tout autre matériau. Si vous n'utilisez pas les fusibles adéquats, vous risquez de provoquer des blessures, un incendie ou des dommages à la propriété.
- Avant de remplacer un fusible, assurez que l'allumage est coupé et que tous les autres services sont coupés et/ou désengagés.
- Si le fusible remplacé grille à nouveau, prenez contact avec un concessionnaire autorisé.

MISE EN GARDE!

- Si un fusible de protection générale des systèmes de sécurité (système de sacs gonflables, système de freinage), des unités de puissance (circuit moteur, circuit de boîte de vitesses) ou du système de direction assistée, prenez contact avec un concessionnaire autorisé.

Généralités

Les fusibles protègent les systèmes électriques contre un courant excessif.

Lorsqu'un périphérique ne fonctionne pas, vous devez vérifier l'élément fusible à l'intérieur du fusible de balai d'essuie-glace pour vous assurer qu'il ne présente pas un court-circuit ou qu'il n'a pas fondu.

Vous devez également être conscient que lorsque vous utilisez les prises de courant pendant de longues périodes alors que le moteur est à l'arrêt, vous risquez de décharger la batterie du véhicule.

Centrale de servitudes

La centrale de servitudes se trouve dans le compartiment moteur, à proximité de la batterie. Le module contient des fusibles à car touche, des fusibles miniatures et des relais. Le couvercle supérieur de la PDC est muni d'une étiquette indiquant l'emplacement, la fonction et la taille de chaque fusible ou relai.

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F01	–	–	Libre
F02	40 A vert	–	Démarrateur
F03	–	5 Ampères beige	Capteur de batterie intelligent (IBS)
F04	–	20 Ampères jaune	Pompe à carburant MTR/FPCM
F05	–	5 Ampères beige	Passerelle de sécurité
F06	–	–	Libre
F07	–	15 Ampères bleu	Pompe de refroidissement du radiateur basse température – selon l'équipement
F08	–	15 Ampères bleu	Module de commande de boîte de transfert TCM-8HP CYGNUS
F09	–	–	Libre
F10	–	15 Ampères bleu	Module d'allumage sans clé/Moyeu de radiofréquence/ Verrouillage de la colonne de direction
F11	–	10 Ampères rouge	Port UCI (USB et AUX)
F12	–	25 Ampères transparent	Amplificateur de HIFI
F13	–	–	Libre
F14	–	–	Libre
F15	–	15 Ampères bleu	Groupe d'instruments du tableau de bord/Bloc de commandes – système électrique ultrarobuste
F16	–	–	Libre
F17	–	–	Libre
F18	–	10 Ampères rouge	Embrayage de climatisation
F19	–	–	Libre
F20	30 A rose	–	Contrôleur fonctionnel central 1 – ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR
F21	–	20 Ampères jaune	ESSUIE-GLACE ARRIÈRE



Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F22	–	10 Ampères rouge	Module de commande du moteur/Module de commande du groupe motopropulseur/RÉVEIL du groupe électrogène/RÉVEIL du bloc d'alimentation
F23	–	10 Ampères rouge	Module de commande du groupe motopropulseur/Module de commande du moteur
F24	–	–	Libre
F25	–	10 Ampères rouge	Module de changement à commande électrique
F26	40 A vert	–	Contrôleur fonctionnel central 2 – ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR 1
F27	30 A rose	–	Essuie-glaces avant
F28	40 A vert	–	Contrôleur fonctionnel central 3 – SERRURES ÉLECTRIQUES
F29	40 A vert	–	Contrôleur fonctionnel central 4 – ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR 2
F30	–	–	Libre
F31	–	10 Ampères rouge	PORT DE DIAGNOSTIC
F32	–	10 Ampères rouge	Module de chauffage, ventilation et climatisation/Verrouillage de la colonne de direction/Module de classification des occupants/Module de détection de la présence du conducteur
F33	–	10 Ampères rouge	Système ParkTronics/Module de caméra infrarouge/Témoins de désactivation du sac gonflable
F34	–	10 Ampères rouge	Commande de stabilité électronique/Direction assistée électro-hydraulique/RÉVEIL du module de commande de la barre stabilisatrice à désengagement électronique
F35	30 A rose	–	POMPE À DÉPRESSION POUR FREINS – selon l'équipement
F36	30 A rose	–	MODULE DE TRACTION DE REMORQUE – selon l'équipement
F37	30 A rose	–	CONNECTEUR DE TRACTION DE REMORQUE 7 W – selon l'équipement

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F38	20 A bleu	–	Module de commande du moteur
F39	–	–	Libre
F40	–	15 Ampères bleu	Module de commande de la transmission/ Verrouillage d'essieu avant et arrière
F41	–	15 Ampères bleu	Groupe d'instruments/RÉVEIL de passerelle de sécurité
F42	–	10 Ampères rouge	Alimentation du relais de commande à commande électrique (arrêt-démarrage électrique)/Secours (générateur de démarreur de courroie) – selon l'équipement
F43	–	20 Ampères jaune	PRISE DE COURANT (ESPACE DE CHARGEMENT) BATTERIE
F44	–	10 Ampères rouge	RÉCHAUFFEURS de caméra infrarouge
F45	–	20 Ampères jaune	PRISE DE COURANT (ESPACE DE CHARGEMENT) ALLUMAGE*
F46	–	10 Ampères rouge	RÉGLAGE DU NIVEAU DES PHARES AUTOMATIQUES/MTR/ COMMUTATEUR DES PHARES
F47	–	–	Libre
F48	–	–	Libre
F49	–	10 Ampères rouge	Module de commande des dispositifs de retenue des occupants
F50	–	10 Ampères rouge	ACCESSOIRES HD – selon l'équipement
F51	–	10 Ampères rouge	Télévision numérique/USB/Rétroviseur intérieur/Module de boussole
F52	–	20 Ampères jaune	ALLUME-CIGARE
F53	–	–	Libre
F54	–	–	Libre
F55	–	–	Libre
F56	–	10 Ampères rouge	CAPTEUR DE TEMPÉRATURE DE L'HABITACLE
F57	–	20 Ampères jaune	Siège chauffant du conducteur avant



Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F58	–	20 Ampères jaune	Siège chauffant du passager avant
F59	–	–	Libre
F60	–	15 Ampères bleu	Module de volant confort (VOLANT CHAUFFANT)
F61	–	10 Ampères rouge	Capteur d'angle mort gauche/droit
F62	–	–	Libre
F63	–	10 Ampères rouge	Module de commande des dispositifs de retenue des occupants
F64	–	–	Libre
F65	–	–	Libre
F66	40 A vert	–	MOTEUR DE VENTILATEUR CVC AVANT
F67	–	–	Libre
F68	–	–	Libre
F69	–	5 Ampères beige	Générateur de démarreur de courroie du groupe électrogène – selon l'équipement
F70	–	25 Ampères transparent	INJECTEUR/BOBINE D'ALLUMAGE (MOTEUR À ESSENCE)/ MODULE DE PRÉCHAUFFAGE (DIESEL)
F71	–	–	Libre
F72	–	10 Ampères rouge	TROUSSE D'ACCESSOIRES HD ÉLECTRIQUES – selon l'équipement
F73	20 A bleu	–	CAPOTE À COMMANDE ÉLECTRIQUE GAUCHE
F74	20 A bleu	–	CAPOTE À COMMANDE ÉLECTRIQUE DROITE
F75	–	10 Ampères rouge	Bloc d'alimentation – Module de commande du bloc-batterie et générateur de démarreur de courroie du module d'alimentation auxiliaire – selon l'équipement
F76	–	20 Ampères jaune	MODULE DE COMMANDE DU MOTEUR (ESSENCE)/MODULE DE COMMANDE DU GROUPE MOTOPROPULSEUR (DIESEL)

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F77	–	10 Ampères rouge	RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS CHAUFFANTS
F78	–	10 Ampères rouge	COMPOSANT/INTRUSION/SIRÈNE/CAPTEURS D'INTRUSION
F79	–	20 Ampères jaune	MODULE DE COMMANDE DE LA BARRE STABILISATRICE À DÉSENGAGEMENT ÉLECTRONIQUE
F80	–	15 Ampères bleu	Module de commande du groupe motopropulseur
F81	30 A rose	–	DÉGIVREUR ARRIÈRE (RÉTROÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE)
F82	30 A rose	–	DISPOSITIF DE CHAUFFAGE DU CARBURANT – selon l'équipement
F83	60 A jaune	–	TÉMOIN DE PRÉCHAUFFAGE – selon l'équipement
F84	30 A rose	–	BLOC DE COMMANDE DU DISPOSITIF DE CHAUFFAGE D'URÉE – selon l'équipement
F85	–	10 Ampères rouge	CAPTEUR DE PARTICULES – selon l'équipement
F86	30 A rose	–	POMPE À DÉPRESSION POUR FREINS 2 – selon l'équipement
F87	–	10 Ampères rouge	POMPE DE PURGE/ALIMENTATION – selon l'équipement
F88	20 A bleu	–	CAPTEUR D'OXYDE D'AZOTE n° 1/ n° 2 – selon l'équipement
F89	–	10 Ampères rouge	Module de commande de la colonne de direction/ Régulateur de vitesse/Télévision numérique
F90	20 A bleu	–	FEUX DE STATIONNEMENT DE REMORQUE – selon l'équipement
F91	–	20 Ampères jaune	AVERTISSEUR SONORE
F92	40 A vert	–	ACCESSOIRES n° 2 HD – selon l'équipement
F93	40 A vert	–	ACCESSOIRES n° 1 HD – selon l'équipement
F94	–	10 Ampères rouge	Système de surveillance de la pression des pneus/ Système de moyeu RF (CORAX)
F95	–	–	Libre
F96	–	10 Ampères rouge	COMMUTATEUR DE RÉTROVISEUR À COMMANDE ÉLECTRIQUE



Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F97	–	20 Ampères jaune	RADIO/TBM
F98	–	10 Ampères rouge	BLOC DE COMMANDES HD ÉLECTRIQUE/HORS ROUTE
F99	–	–	Libre
F100	30 A rose	–	COMMANDE DE STABILITÉ ÉLECTRONIQUE- MODULE DE COMMANDE DU MOTEUR ET SOUPAPES
F101	30 A rose	–	Module de commande de la transmission
F102	–	15 Ampères bleu	DOUBLE PORT USB
F103	–	15 Ampères bleu	ACCESSOIRES n° 3 HD – selon l'équipement
F104	–	15 Ampères bleu	POMPE DE REFROIDISSEMENT PPU – selon l'équipement
F105	–	10 Ampères rouge	Bloc de commandes central intégré/ Chauffage, ventilation et climatisation
F106	40 A vert	–	Contrôle électronique de vitesse – Moteur de pompe à carburant
F107	–	20 Ampères jaune	CLIGNOTANT OU FEU D'ARRÊT GAUCHE DE REMORQUE – selon l'équipement
F108	–	15 Ampères bleu	ACCESSOIRES n° 4 HD – selon l'équipement
F109	–	20 Ampères jaune	CLIGNOTANT OU FEU D'ARRÊT DROIT DE REMORQUE – selon l'équipement
F110	30 A rose	–	ONDULEUR D'ALIMENTATION
F111	20 A bleu	–	RECU DE TRACTION DE REMORQUE – selon l'équipement

* Le client peut sélectionner la prise de courant de l'espace de chargement et passer de l'alimentation par batterie F43 à la position F45 qui est alimentée lorsque le contact est ÉTABLI.

AVERTISSEMENT!

- Lorsque vous posez le couvercle de la centrale de servitudes, il est important de vous assurer qu'il est correctement positionné et verrouillé. À défaut de quoi, l'eau pourra s'infiltrer dans la centrale de servitudes et provoquer une panne du circuit électrique.
- Un fusible grillé doit être remplacé par un fusible de la bonne intensité. Des fusibles d'intensité différente de la valeur indiquée peuvent entraîner une surcharge électrique dangereuse. Un fusible d'intensité appropriée qui grille continuellement indique la présence d'une anomalie dans le circuit.

MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET REMPLACEMENT D'UN PNEU

MISE EN GARDE!

- N'essayez pas de changer un pneu qui se trouve du côté du véhicule qui est exposé à la circulation. Éloignez-vous autant que possible de la voie de circulation pour éviter un accident lors de l'utilisation du cric ou du remplacement de la roue.
- Se glisser sous un véhicule soutenu par un cric est dangereux. Le cric pourrait se déplacer et faire tomber le véhicule. Vous pourriez être écrasé. Aucune partie du corps ne doit se trouver sous un véhicule hissé sur un cric. S'il est nécessaire de travailler sous le véhicule, rendez-vous dans un centre de service pour faire monter votre véhicule sur un élévateur.

MISE EN GARDE!

- Ne démarrez jamais et ne faites jamais tourner le moteur lorsque le véhicule est soutenu par un cric.
- Le cric est un outil conçu uniquement pour changer des pneus. Le cric ne doit pas servir à soulever le véhicule pour procéder à une réparation. Le véhicule doit toujours être soulevé sur une surface plane et ferme. Évitez les zones glacées ou glissantes.

Emplacement du cric

Le cric et la clé à écrou sont placés dans l'espace de chargement arrière. Pour retirer le cric et les outils, procédez comme suit :

1. Soulevez le plancher de chargement dans l'espace de chargement.

NOTA :

Le plancher de chargement peut être retiré pour faciliter l'accès en tirant le plancher de chargement directement vers l'arrière.



- Retirez le couvercle de rangement du matériel en pinçant le loquet du côté gauche et en tirant vers le haut.
- Tournez l'écrou à oreilles en plastique noir en sens antihoraire pour desserrer le cric du bac de rangement.
- Déposez la trousse d'outils et montez les outils.

Retrait de la roue de secours

- Pour retirer la roue de secours de son support, enlevez le couvercle de roue, selon l'équipement.
- Retirez le couvercle de caméra d'aide au recul en tournant le boulon de blocage vers la gauche avec le tournevis à tête Torx n° T40 et la clé à rochet de la trousse d'outils fournie.
- Retirez les écrous de roue avec la clé à écrou en les tournant dans le sens antihoraire. Selon l'équipement, retirez l'écrou de roue antivol avec la clé de verrouillage (dans la boîte à gants) en la tournant dans le sens antihoraire.

Rangement de la roue de secours remplacée

- Installez la roue de secours sur le support. Serrez les écrous de roue et l'écrou de roue antivol.
- Retournez le boulon de blocage à la position de verrouillage sur le couvercle de la caméra en le tournant vers la droite à l'aide du tournevis à tête Torx n° T40 et de la clé à rochet fournis. Ensuite, réinstallez le couvercle de la caméra en le glissant sur la caméra ou le support de roue jusqu'à ce qu'il s'emboîte en place.
- Réinstallez le couvercle de roue s'il y a lieu.

NOTA :

Si vous avez ajouté des accessoires provenant du marché secondaire au support monté sur la roue de secours, leur poids ne doit pas excéder 85 lb (38,5 kg), incluant le poids de la roue de secours.

Préparatifs de levage sur cric

- Garez le véhicule sur une surface plane. Évitez les zones glacées ou glissantes.

MISE EN GARDE!

N'essayez pas de changer un pneu qui se trouve du côté du véhicule qui est exposé à la circulation. Éloignez-vous autant que possible de la voie de circulation pour éviter un accident lors de l'utilisation du cric ou du remplacement de la roue.

- Allumez les feux de détresse.
- Serrez le frein de stationnement.
- Placez la transmission automatique à la position P (STATIONNEMENT) ou la transmission manuelle en MARCHE ARRIÈRE.
- COUPEZ le contact.

6. Bloquez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée à la position de levage. Par exemple, si vous devez changer la roue avant droite, calez la roue arrière gauche.



Cales de roue

NOTA :

Les occupants ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est soulevé par un cric.

Directives de levage

MISE EN GARDE!

Respectez soigneusement les mises en garde ci-après concernant le changement d'un pneu. Elles vous aideront à éviter de vous blesser ou d'endommager le véhicule.

- Avant de soulever le véhicule, stationnez-le sur une surface plane et ferme, le plus loin possible de la route.
- Activez les feux de détresse.
- Calez la roue qui est diagonalement opposée à celle qui doit être changée.
- Serrez fermement le frein de stationnement, puis faites passer la transmission automatique à la position P (STATIONNEMENT), ou la transmission manuelle à la position R (MARCHE ARRIÈRE).
- Ne démarrez jamais le moteur et ne le laissez jamais tourner lorsque le véhicule est levé au moyen d'un cric.
- Ne laissez personne s'asseoir dans le véhicule lorsqu'il est soulevé sur un cric.

MISE EN GARDE!

- Ne vous glissez pas sous le véhicule lorsqu'il est soutenu par un cric. S'il est nécessaire de travailler sous le véhicule, rendez-vous dans un centre de service pour faire monter votre véhicule sur un élévateur.
- Ne placez le cric qu'aux positions de levage indiquées et pour soulever ce véhicule afin de remplacer un pneu.
- Si vous changez un pneu sur la route ou à proximité d'une route, faites très attention aux véhicules qui y circulent.
- Pour ranger de façon sécuritaire le pneu crevé ou la roue de secours dans son logement, assurez-vous que le corps de valve est dirigé vers le sol.





Étiquette d'avertissement

AVERTISSEMENT!

N'essayez pas de lever le véhicule au moyen du cric en le plaçant ailleurs qu'aux endroits indiqués.

1. Retirez la roue de secours, le cric et les outils de leur espace de rangement.
2. Desserrez (mais n'enlevez pas) les écrous de roue en les tournant d'un tour vers la gauche alors que la roue touche toujours au sol.
3. Montez le cric et ses outils. Raccordez la poignée de manœuvre du cric à la rallonge, puis à la clé à écrou.
4. Utilisez le cric à l'avant ou à l'arrière du véhicule. Placez le cric sous le tube d'essieu, tel qu'illustré. **Ne soulevez pas le véhicule tant que vous n'êtes pas certain que le cric est complètement engagé.**



Emplacement d'engagement du cric avant



Emplacement d'engagement du cric arrière

5. Levez le véhicule en tournant la vis du cric dans le sens horaire. Arrêtez de soulever le véhicule dès que le pneu se soulève du sol et que l'espace en dessous est suffisant pour installer la roue de secours. La stabilité de l'ensemble est d'autant plus grande que le pneu est peu soulevé.

MISE EN GARDE!

Plus la roue est loin du sol, moins le véhicule est stable. Le véhicule pourrait glisser du cric et blesser quelqu'un se trouvant à proximité. Soulevez le véhicule juste ce qu'il faut pour retirer le pneu.

6. Retirez les écrous de roue et la roue.
7. Positionnez la roue de secours sur le véhicule et installez les écrous de roue en orientant l'extrémité conique vers la roue. Resserrez légèrement les écrous de roue en sens horaire.

MISE EN GARDE!

Ne serrez pas les écrous de roue à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de déplacer le véhicule sur le cric. Vous risquez des blessures graves si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

8. Abaissez le véhicule en tournant la vis du cric vers la gauche et retirez le cric.

9. Finissez de serrer les écrous de roue. Pour ce faire, appuyez sur le manche de la clé vers le bas. Passez d'un écrou à l'autre jusqu'à ce que chacun d'eux ait été serré à deux reprises. Reportez-vous au paragraphe « Spécifications techniques » dans cette section pour obtenir le couple de serrage approprié des écrous de roue.
10. Retirez le cric et les cales de roue.
11. Fixez le cric et les outils aux endroits appropriés.
12. Fixez la roue ou le pneu endommagé sur le support de roue de secours. Serrez les écrous de roue et l'écrou de roue antivol.
13. Retournez le boulon de blocage à la position de verrouillage sur le couvercle de la caméra en le tournant vers la droite à l'aide du tournevis à tête Torx n° 40 et de la clé à rochet fournis. Ensuite, réinstallez le couvercle de la caméra en le glissant sur la caméra ou le support de roue jusqu'à ce qu'il s'emboîte en place.



MISE EN GARDE!

Si un pneu ou un cric est mal fixé, il risque d'être projeté vers l'avant lors d'une collision ou d'un arrêt brusque et de blesser les occupants du véhicule. Rangez toujours les accessoires du cric et la roue de secours dans les espaces prévus à cet effet.

Installation des pneus route

1. Installez le pneu route sur l'essieu.
2. Installez les écrous de roue restants en orientant l'extrémité de l'écrou en forme de cône vers la roue. Serrez légèrement les écrous de roue.

MISE EN GARDE!

Ne serrez pas les écrous de roue à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de déplacer le véhicule sur le cric. Vous risquez des blessures graves si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

3. Abaissez le véhicule jusqu'au sol en tournant la poignée de manœuvre du cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
4. Finissez de serrer les écrous de roue. Appuyez sur la clé en la prenant par l'extrémité de sa poignée pour augmenter la force de levier. Serrez les écrous de roue en étoile jusqu'à ce que chacun d'entre eux ait été serré deux fois. Pour connaître le couple de serrage approprié des écrous de roue, consultez le paragraphe « Spécifications relatives au couple de serrage » dans la section « Spécifications techniques ». Si vous n'êtes pas certain d'avoir bien serré les écrous, faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé ou une station-service au moyen d'une clé dynamométrique.
5. Après 40 km (25 mi), vérifiez le couple de serrage des écrous de roue à l'aide d'une clé dynamométrique pour vous assurer que les écrous sont bien logés contre la roue.

DÉMARRAGE D'APPOINT

Si la batterie de votre véhicule est déchargée, vous pouvez démarrer au moyen de câbles volants branchés à la batterie d'un autre véhicule ou à une batterie d'amorçage portative. Tout démarrage d'appoint mal exécuté peut être dangereux; suivez à la lettre les procédures de la présente section.

MISE EN GARDE!

Ne tentez pas de faire un démarrage d'appoint si la batterie est gelée. Elle pourrait se briser ou exploser, entraînant des blessures.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de batterie portative d'amorçage ou autre source d'appoint sur système dont la tension est supérieure à 12 V, vous risquez d'endommager la batterie, le moteur de démarreur, l'alternateur ou le système électrique.

NOTA :

Si vous utilisez une batterie portative d'amorçage, suivez les instructions et précautions d'utilisation du constructeur.

Préparations pour un démarrage d'appoint

La batterie du véhicule se trouve dans la partie arrière droite du compartiment moteur, derrière le centre de servitudes.



Borne positive de la batterie

NOTA :

La borne positive de la batterie est recouverte d'un capuchon protecteur. Soulevez le capuchon pour accéder à la batterie.

MISE EN GARDE!

- Prenez garde au ventilateur de refroidissement du radiateur lorsque le capot est levé. Il peut se mettre en marche à tout moment lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE). Vous pouvez vous blesser en déplaçant les pales du ventilateur.
- Retirez tous vos bijoux métalliques, tels que les montres ou les bracelets, afin d'éviter de créer par inadvertance un contact électrique. Sinon, vous risquez de subir des blessures graves.
- Les batteries contiennent l'acide sulfurique qui peut vous brûler la peau ou les yeux et produire de l'hydrogène, un gaz inflammable et explosif. Tenez la batterie éloignée des flammes nues ou des étincelles.

1. Serrez le frein de stationnement, placez la transmission automatique à la position P (STATIONNEMENT) ou la transmission manuelle à la position N (POINT MORT), puis tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).
2. Serrez le frein de stationnement, placez le levier de vitesses de la transmission automatique à la position P (STATIONNEMENT) et tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).
3. Éteignez le chauffage, la radio et tous les accessoires électriques inutiles.
4. Si vous utilisez un autre véhicule pour le démarrage d'appoint, stationnez le véhicule à portée des câbles volants, serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le contact est COUPÉ.

MISE EN GARDE!

Ne laissez pas les véhicules se toucher, car il pourrait se produire une mise à la masse et des blessures pourraient en résulter.



Procédure de démarrage d'appoint

MISE EN GARDE!

Le non-respect de ces directives de démarrage d'appoint peut entraîner des blessures ou des dommages à la propriété en raison de l'explosion de la batterie.

AVERTISSEMENT!

Ne pas suivre cette procédure pourrait se traduire par des dommages au circuit de charge du véhicule d'appoint ou de celui dont la batterie est déchargée.

NOTA :

Durant le branchement, assurez-vous en tout temps que les extrémités non utilisées des câbles volants ne se touchent pas ou ne touchent pas l'un ou l'autre des véhicules.

Branchement des câbles volants

1. Branchez l'extrémité du câble volant positif (+) sur la borne positive (+) éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée.
2. Branchez l'autre extrémité du câble volant positif (+) sur la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez l'extrémité du câble volant négatif (-) sur la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
4. Connecter l'autre extrémité du câble volant négatif (-) à une bonne masse du moteur (une partie métallique exposée du moteur du véhicule dont la batterie est déchargée) loin de la batterie et le système d'injection de carburant.
5. Démarrez le moteur du véhicule qui possède la batterie d'appoint, laissez le tourner au ralenti pendant quelques minutes, puis démarrez le moteur du véhicule dont la batterie est déchargée.

AVERTISSEMENT!

Ne faites pas tourner le moteur d'appoint du véhicule au-delà de 2 000 tr/min, car cela n'offre aucun avantage supplémentaire en terme de charge, gaspille du carburant et peut endommager le moteur d'appoint du véhicule.

6. Une fois que le moteur a démarré, retirez les câbles volants dans l'ordre inverse :

Débranchement des câbles volants

1. Débranchez l'extrémité du câble volant négatif (-) de la masse du moteur du véhicule dont la batterie est déchargée.
2. Débranchez l'autre extrémité du câble volant négatif (-) de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.

MISE EN GARDE!

Ne branchez pas le câble volant sur la borne négative (-) de la batterie déchargée. Cela produirait une étincelle électrique qui pourrait faire exploser la batterie ou vous blesser. Utilisez seulement le point de masse spécifique, n'utilisez aucune autre partie métallique exposée.

- Débranchez l'extrémité positive (+) du câble volant de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
- Débranchez l'autre extrémité du câble volant positif (+) de la borne positive (+) éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée.
- Réinstallez le couvercle de protection sur la borne positive (+) éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée.

Si vous devez souvent effectuer un démarrage d'appoint pour faire démarrer votre véhicule, faites inspecter la batterie et le circuit de charge par un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

Les accessoires qui peuvent être branchés sur les prises de courant du véhicule tirent leur alimentation de la batterie du véhicule, même lorsqu'ils ne sont pas utilisés (par exemple, les téléphones cellulaires, etc.). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps et que le moteur est à l'arrêt, la batterie du véhicule peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie

AVERTISSEMENT!

écourtée ou même pour empêcher le moteur de démarrer.

EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR

Vous pouvez réduire les risques de surchauffe survenant dans les cas suivants en prenant les mesures appropriées.

- Sur la route – ralentissez.
- En ville – lorsque le véhicule est à l'arrêt, placez la transmission à la position N (POINT MORT) sans augmenter le régime de ralenti.

AVERTISSEMENT!

La conduite avec le circuit de refroidissement à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'indicateur de température atteint le repère H (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE), rangez le véhicule et immobilisez-le. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur

AVERTISSEMENT!

jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille demeure sur le repère H (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE) et qu'un avertissement sonore continu retentit, coupez immédiatement le moteur et faites inspecter votre véhicule.

NOTA :

Vous pouvez prendre les mesures suivantes pour atténuer une surchauffe imminente :

- Si le climatiseur est en marche, mettez-le hors fonction. Le système de climatisation réchauffe le circuit de refroidissement du moteur; en désactivant le climatiseur, vous éliminez une source de chaleur.
- Vous pouvez également mettre la commande de température à la chaleur maximale, la commande de mode à l'aération au plancher et la commande du ventilateur à la vitesse maximale. Toutes ces actions permettent au radiateur de chauffage d'agir en complémentarité avec le radiateur et contribuent à évacuer la chaleur du circuit de refroidissement du moteur.



MISE EN GARDE!

Vous, ou d'autres personnes, pourriez subir de graves brûlures par l'éclaboussement de liquide de refroidissement du moteur (antigel) chaud ou de vapeur de votre radiateur. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'essayez jamais d'ouvrir le bouchon à pression du circuit de refroidissement lorsque le radiateur ou le vase d'expansion est chaud.

LEVIER DE DÉVERROUILLAGE DE POSITION DE STATIONNEMENT MANUEL**MISE EN GARDE!**

Immobilisez toujours le véhicule en serrant complètement le frein de stationnement avant d'activer le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel. De plus vous devez être assis dans le siège du conducteur avec votre pied fermement placé sur la pédale de frein avant d'activer le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel. Si vous n'immobilisez pas complètement le véhicule à l'aide du frein de stationnement ou en le reliant correctement à un véhicule tracteur, le véhicule se déplacera inopinément lorsque vous activez le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel. Si vous activez le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel et que le véhicule n'est pas immobilisé complètement, vous risquez

MISE EN GARDE!

de provoquer des blessures graves ou mortelles aux personnes se trouvant dans le véhicule ou à proximité de celui-ci.

Pour permettre de pousser ou de remorquer le véhicule dans les cas où la transmission ne peut être déplacée hors de la position P (STATIONNEMENT) (comme dans le cas d'une batterie déchargée), un levier de déverrouillage de position de stationnement manuel est disponible.

Suivez ces étapes pour utiliser le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel :

1. Serrez complètement le frein de stationnement.

2. Déposez le couvercle du levier de déverrouillage de position de stationnement manuel, situé au-dessus du sélecteur de rapport, pour accéder au déverrouillage de la courroie d'attache.



Couvercle du levier de déverrouillage de position de stationnement manuel

3. À l'aide d'un petit tournevis ou d'un outil similaire, tirez la courroie d'attache vers le haut dans l'ouverture à la base de la console.



Courroie d'attache

4. Enfoncez et maintenez fermement la pédale de frein.
5. Tirez la courroie d'attache vers le haut et vers la gauche jusqu'à ce que le levier de déverrouillage se verrouille en place en position verticale. Le levier de vitesses est désormais hors de la position P (STATIONNEMENT) et le véhicule peut être déplacé. Relâchez le frein de stationnement seulement lorsque le véhicule est solidement fixé à un véhicule tracteur.

Pour réinitialiser le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel :

1. Tirez la courroie d'attache vers le haut pour la relâcher de la position de verrouillage.
2. Abaissez le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel vers la droite dans sa position d'origine.
3. Placez la courroie d'attache dans la base de la console et réinstallez le couvercle.

DÉGAGEMENT D'UN VÉHICULE ENLISÉ

Si votre véhicule est enlisé dans la boue, le sable ou la neige, vous pouvez, dans la plupart des cas, le sortir de sa position en lui faisant exécuter un mouvement de va-et-vient. Tournez le volant de droite à gauche pour dégager la zone entourant les roues avant. Pour les véhicules équipés d'une transmission automatique, appuyez et maintenez enfoncé le bouton de verrouillage du sélecteur de rapport. Puis, dans un mouvement de va-et-vient, passez de la position D (MARCHE AVANT) à la position R (MARCHE ARRIÈRE) (transmission automati-



que) ou du PREMIER RAPPORT à la position R (MARCHE ARRIÈRE) (transmission manuelle) tout en appuyant légèrement sur la pédale d'accélérateur. Il est plus efficace de n'appuyer que légèrement sur la pédale d'accélérateur pour maintenir le mouvement de va-et-vient, sans faire patiner les roues ni emballer le moteur.

NOTA :

- Pour les véhicules munis d'une transmission automatique : les passages entre la position D (MARCHE AVANT) et la position R (MARCHE ARRIÈRE) ne peuvent être effectués que lorsque la vitesse est égale ou inférieure à 5 mi/h (8 km/h). Lorsque le levier de vitesses de la transmission demeure à la position N (POINT MORT) pendant plus de deux secondes, vous devez appuyer sur la pédale de frein pour engager la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE).
- Appuyez sur le commutateur de désactivation de la commande de stabilité électronique pour le mettre en mode « Partial Off » (Partiellement désactivé) avant de faire osciller le véhicule. Consultez le paragraphe « Système de commande électronique des freins » dans la section « Sécurité »

du manuel du propriétaire pour obtenir de plus amples détails. Une fois le véhicule libéré, appuyez de nouveau sur le commutateur « ESC Off » pour restaurer le mode de commande de stabilité électronique.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. Les forces engendrées par une vitesse excessive des roues peuvent endommager l'essieu ou les pneus. Les pneus pourraient éclater et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) ou pendant plus de 30 secondes lorsque le véhicule est enlisé, et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, quelle que soit la vitesse.

AVERTISSEMENT!

- Évitez d'emballer le moteur et de faire patiner les roues pour ne pas provoquer la surchauffe de la transmission ou l'endommager. Laissez le moteur tourner au ralenti avec la transmission à la posi-

AVERTISSEMENT!

tion N (POINT MORT) pendant au moins une minute après chaque cycle de cinq mouvements de va-et-vient. Ceci réduira la possibilité de surchauffe et le risque d'endommager l'embrayage ou la transmission si vous insistez longtemps pour dégager votre véhicule enlisé.

- Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule enlisé par un mouvement de « va-et-vient » en passant de la position D (MARCHE AVANT)/DEUXIÈME RAPPORT à la position R (MARCHE ARRIÈRE), ne faites pas patiner les roues à plus de 24 km/h (15 mi/h), car vous risqueriez d'endommager la transmission.
- Le fait d'emballer le moteur ou de faire patiner les roues trop rapidement peut causer une surchauffe ou une défaillance de la transmission. Vous pourriez également endommager les pneus. Évitez de faire patiner les roues au-dessus de 48 km/h (30 mi/h) pendant que le rapport est engagé (aucun changement de vitesse de transmission en cours).

REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE

Ce chapitre contient les procédures de remorquage d'un véhicule en panne au moyen d'un service de remorquage commercial.

Si la transmission est fonctionnelle, les véhicules en panne peuvent aussi être remorqués comme il est décrit au paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans la section « Démarrage et conduite ».

Conditions de remorquage	Roues SOULEVÉES du sol	MODÈLES MODE 4WD (4 ROUES MOTRICES)
Remorquage à plat	AUCUNE	Consultez les directives au paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans le chapitre « Démarrage et conduite ». <ul style="list-style-type: none">• Transmission automatique en position P (STATIONNEMENT)• Transmission manuelle en prise (PAS en position N (POINT MORT))• Boîte de transfert à la position N (POINT MORT)• Remorquage en direction vers l'avant
Lève-roues ou chariot roulant	Avant	NON PERMIS
	Arrière	NON PERMIS
Flatbed (Camion à plateau)	TOUTES	MEILLEURE MÉTHODE

Il est important de posséder le bon équipement de remorquage ou de levage pour éviter d'endommager votre véhicule. N'utilisez que des barres de remorquage et autre équipement conçu à cet effet et suivez les directives du constructeur de l'équipement en question. L'utilisation de chaînes de sécurité est obligatoire.

Fixez la barre de remorquage ou un autre dispositif de remorquage à la structure principale du véhicule, et non aux pare-chocs ou aux supports de pare-chocs. Il faut observer les lois provinciales et locales s'appliquant aux véhicules remorqués.

S'il est nécessaire d'utiliser certains accessoires en cours de remorquage (essuie-glaces, dégivreurs, etc.), le commutateur d'allumage doit être à la position ON/RUN (MARCHE), et non à la position ACC (ACCES- SOIRES).



Si la batterie du véhicule est déchargée, consultez le paragraphe « Levier de déverrouillage de position de stationnement manuel » dans cette section pour connaître les directives de déplacement du levier de vitesses de la transmission automatique hors de la position P (STATIONNEMENT) afin de déplacer le véhicule.

AVERTISSEMENT!

- N'utilisez pas d'accessoires tels que des élingues pour le remorquage. Cela risque d'endommager le véhicule.
- Lorsque vous arrimez votre véhicule sur un camion à plateau, ne fixez rien aux éléments de suspension arrière ou avant du véhicule. Un remorquage inapproprié risque d'endommager votre véhicule.

Modèles à 4 roues motrices

Le constructeur recommande de remorquer le véhicule avec les quatre roues **SOULEVÉES** du sol. Les méthodes acceptées pour le remorquage consistent à faire transporter le véhicule sur un camion à plate-forme ou à remorquer le véhicule par l'avant ou par l'arrière, en faisant reposer les roues libres sur un chariot de remorquage.

Si un camion-plateau n'est pas disponible et que la boîte de transfert est fonctionnelle, le véhicule peut être remorqué (vers l'avant, avec **TOUTES** les roues au sol), **SI** la boîte de transfert est en position **N** (POINT MORT) et que la transmission est en position **P** (STATIONNEMENT) (dans le cas des transmissions automatiques) ou en prise (**NON** en position **N** [POINT MORT], dans le cas des transmissions manuelles). Consultez le paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans le chapitre « Démarrage et conduite » pour obtenir des directives détaillées.

AVERTISSEMENT!

- Vous ne devez pas utiliser les roues avant ou arrière (si les autres roues sont au sol). L'utilisation de paniers porteurs avant ou arrière entraînera des dommages internes à la transmission ou à la boîte de transfert pendant un remorquage.
- Si vous remorquez ce véhicule sans observer ces directives, il peut en découler de graves dommages à la transmission ou à la boîte de transfert. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

Crochets de remorquage d'urgence – Selon l'équipement

Si votre véhicule est équipé de crochets de remorquage, ceux-ci sont montés à l'avant et à l'arrière.

NOTA :

Il est recommandé, pour les véhicules hors route, d'utiliser les deux crochets de remorquage avant afin de minimiser les risques de dommages au véhicule. Toujours utiliser une sangle de remorquage de capacité adéquate.

MISE EN GARDE!

- N'utilisez pas une chaîne pour dégager un véhicule enlisé. Les chaînes peuvent se briser et causer des blessures graves ou mortelles.
- Éloignez-vous des véhicules lorsque l'un d'eux est tiré par les crochets de remorquage. Les sangles de remorquage peuvent se désengager et causer des blessures graves.

AVERTISSEMENT!

Les crochets de remorquage sont réservés aux situations d'urgence seulement, soit pour dégager un véhicule enlisé. Il ne faut pas se servir de ces crochets pour remorquer un véhicule sur la route ou l'autoroute. Vous pourriez endommager votre véhicule. Il est conseillé d'utiliser deux sangles pour remorquer le véhicule; des chaînes peuvent endommager le véhicule.

SYSTÈME DE RÉPONSE AMÉLIORÉE EN CAS D'ACCIDENT

Ce véhicule est équipé d'un système de réponse améliorée en cas d'accident.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le système de réponse améliorée en cas d'accident, consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans la section « Sécurité ».

ENREGISTREUR DE DONNÉES D'ÉVÉNEMENT

Ce véhicule est muni d'un enregistreur de données d'événement. L'objectif principal d'un enregistreur de données d'événement consiste à enregistrer des données qui contribuent à connaître la performance des systèmes d'un véhicule lors de certaines collisions ou de quasi-collisions, telles que le déploiement d'un coussin gonflable ou de contact avec obstacle sur la route.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'enregistreur de données d'événement, consultez la section « Dispositifs de retenue des occupants » dans le chapitre « Safety » (Sécurité).



ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile. L'indicateur automatique de vidange d'huile vous rappelle l'entretien de votre véhicule prévu au calendrier.

Le message de vidange d'huile s'affichera selon les conditions de fonctionnement du moteur. Ce message indique la nécessité de faire exécuter l'entretien de votre véhicule. L'affichage du message « Change Oil » (Vidanger l'huile) ou « Oil Change Required » (Vidange d'huile requise) varie en fonction des conditions de fonctionnement, telles que les trajets fréquents de courte durée, la traction d'une remorque et les températures ambiantes très chaudes ou très froides. Le message s'affichera plus rapidement lors de conditions de fonctionnement difficiles, soit à 5 600 km (3 500 mi) depuis la dernière réinitialisation. Faites faire l'entretien de votre véhicule dans les plus brefs délais, c'est-à-dire avant d'avoir parcouru 805 km (500 mi).

Dans le cas des véhicules équipés de l'affichage du groupe d'instruments, le message « Oil Change Required » (Vidange d'huile requise) s'affiche et un carillon retentit, indiquant qu'un changement d'huile est nécessaire.

Dans le cas des véhicules qui ne sont pas équipés d'un affichage du groupe d'instruments, le message « Change Oil » (Vidanger l'huile) clignote sur le compteur kilométrique du groupe d'instruments et un carillon retentit pour indiquer qu'il est nécessaire de vidanger l'huile.

Un concessionnaire autorisé remettra à zéro l'indicateur de vidange d'huile après avoir effectué une vidange d'huile. Si la vidange d'huile prévue est effectuée par un établissement autre qu'un concessionnaire autorisé, le message peut être réinitialisé en suivant les étapes décrites au paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Instruments du tableau de bord ».

NOTA :

Les intervalles de vidange d'huile ne doivent jamais dépasser 16 000 km (10 000 mi), 12 mois ou 350 heures de fonctionnement du moteur, selon la première éventualité. La période de 350 heures de fonctionnement ou de ralenti du moteur est généralement seulement un problème pour les utilisateurs de parcs.

Tous les modèles pour service intensif

Vidangez l'huile moteur à 6 500 km (4 000 mi) ou à 350 heures de fonctionnement du moteur si le véhicule est utilisé dans des conditions poussiéreuses ou hors route ou s'il est utilisé le plus souvent au ralenti ou uniquement à un régime moteur très bas. Ce type d'utilisation de véhicule est désigné service intensif.

Une fois par mois ou avant un long trajet :

- Vérifiez le niveau d'huile moteur.
- Vérifiez le niveau du liquide lave-glace.
- Vérifiez la pression des pneus et assurez-vous qu'il n'y a pas de signes d'usure ou de dommages inhabituels; permutez-les au premier signe d'usure irrégulière.
- Vérifiez le niveau des réservoirs de liquide de refroidissement, de maître-cylindre de frein, de direction assistée, puis ajoutez du liquide au besoin
- Vérifiez le bon fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.

Plan d'entretien

Intervalles d'entretien

Consultez le programme d'entretien aux pages suivantes pour connaître les intervalles d'entretien requis.

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme le précise l'indicateur automatique de vidange d'huile :
<ul style="list-style-type: none">• Changez l'huile et le filtre.• Permutez les pneus. Permutez-les au premier signe d'usure irrégulière, même si cela se produit avant que le message de vidange d'huile s'affiche.
<ul style="list-style-type: none">• Vérifiez la batterie et l'état des bornes (nettoyez et resserrez les bornes s'il y a lieu).
<ul style="list-style-type: none">• Vérifiez les plaquettes de frein, les segments, les rotors, les tambours, les flexibles et le frein de stationnement.
<ul style="list-style-type: none">• Vérifiez la protection et les flexibles du circuit de refroidissement du moteur.
<ul style="list-style-type: none">• Vérifiez le système d'échappement.

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme le précise l'indicateur automatique de vidange d'huile :

- Si vous utilisez votre véhicule dans des conditions poussiéreuses ou hors route, vérifiez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin.
- Vérifiez que tous les loquets de portière sont bien graissés, ré-endiguez au besoin de graisse.



Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou en fonction des années :	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Ou kilomètres :	32 000	48 000	64 000	80 000	96 000	112 000	128 000	144 000	160 000	176 000	192 000	208 000	224 000	240 000
Vérifications supplémentaires														
Vérifiez les joints homocinétiques ou de cardan.	X		X		X		X		X		X		X	
Vérifiez la suspension avant, les embouts de biellette de direction et remplacez-les au besoin.	X		X		X		X		X		X		X	
Vérifiez le niveau de liquide des essieux avant et arrière.	X				X				X				X	
Vérifiez les garnitures de frein et remplacez-les au besoin.	X		X		X		X		X		X		X	
Réglez le frein de stationnement si votre véhicule est équipé de freins à disque aux quatre roues.	X		X		X		X		X		X		X	
Vérifiez le liquide de boîte de transfert.		X						X						X
Entretien supplémentaire														
Remplacez le filtre à air du moteur.		X			X			X			X			X
Remplacez le filtre d'habitacle et de climatisation.	X		X		X		X		X		X		X	
Remplacez les bougies d'allumage – moteur 2.0L**					X						X			
Remplacez les bougies d'allumage – moteur 3.6L**									X					

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou en fonction des années :	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Ou kilomètres :	32 000	48 000	64 000	80 000	96 000	112 000	128 000	144 000	160 000	176 000	192 000	208 000	224 000	240 000
Vidangez et remplacez le liquide de refroidissement du moteur, du refroidisseur intermédiaire (selon l'équipement), de la batterie (selon l'équipement), et du groupe électrogène (selon l'équipement) après 10 ans ou à 240 000 km (150 000 mi), selon la première éventualité.									X					X
Vidangez l'huile de la transmission manuelle si vous utilisez votre véhicule pour de fréquents remorquages, comme chasse-neige, pour le transport de lourdes charges, comme taxi, comme véhicule de police, pour des livraisons (usage commercial), en conduite hors route ou dans le désert ou pendant plus de 50 % du temps à haute vitesse par temps chaud (plus de 32 °C [90 °F]).		X			X			X			X			X
Remplacez le liquide de boîte de transfert si vous utilisez votre véhicule pour les raisons suivantes : police, taxi, parc ou remorquages fréquents.					X						X			
Vérifiez la soupape de recyclage des gaz de carter (RGC) et remplacez-la au besoin.									X					



Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou en fonction des années :	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Ou kilomètres :	32 000	48 000	64 000	80 000	96 000	112 000	128 000	144 000	160 000	176 000	192 000	208 000	224 000	240 000
Vidangez le liquide des essieux avant et arrière si votre véhicule est utilisé pour les raisons suivantes : police, taxi, parc, hors route ou remorquages fréquents.			X				X				X			

** L'intervalle pour le remplacement des bougies d'allumage ne s'applique qu'au kilométrage (millage) et non à l'année.

MISE EN GARDE!

- Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. N'effectuez que les travaux d'entretien qui vous sont familiers ou pour lesquels vous possédez les outils nécessaires. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

MISE EN GARDE!

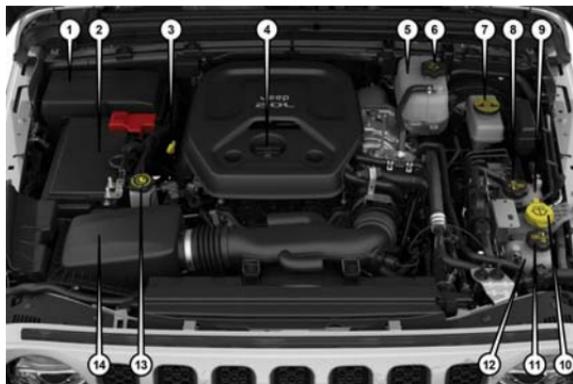
- La vérification et l'entretien inadéquats de votre véhicule risquent d'entraîner la défaillance des composants et de compromettre la maniabilité et le rendement du véhicule. Par ailleurs, un accident pourrait survenir.

Utilisation intensive du véhicule

Vidangez l'huile moteur à 6 500 km (4 000 mi) ou à 350 heures de fonctionnement du moteur si le véhicule est utilisé dans des conditions poussiéreuses ou hors route ou s'il est utilisé le plus souvent au ralenti ou uniquement à un régime moteur très bas. Ce type d'utilisation de véhicule est désigné service intensif.

COMPARTIMENT MOTEUR

Moteur 2.0L



1 – Centrale de servitudes (Fusibles)

2 – Batterie

3 – Jauge d'huile moteur

4 – Bouchon de remplissage d'huile moteur

5 – Réservoir de liquide de refroidissement du moteur

6 – Bouchon à pression du réservoir de liquide de refroidissement du moteur

7 – Réservoir de liquide pour freins

8 – Bouchon à pression du bloc d'alimentation – selon l'équipement
9 – Réservoir de pression du bloc d'alimentation – selon l'équipement

10 – Réservoir de liquide lave-glace

11 – Bouchon à pression du circuit de liquide de refroidissement du refroidisseur intermédiaire/groupe électrogène – selon l'équipement

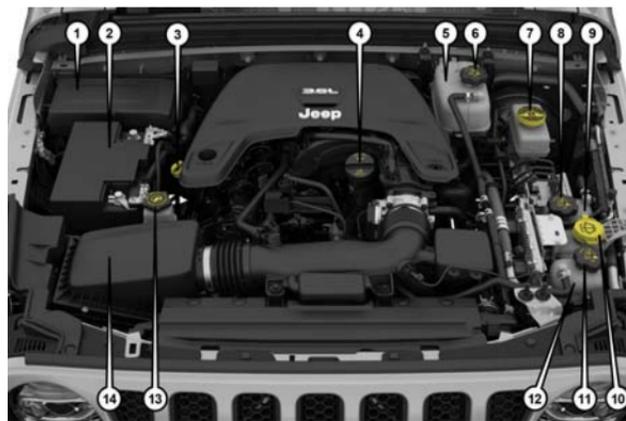
12 – Réservoir de liquide de refroidissement du refroidisseur intermédiaire/groupe électrogène – selon l'équipement

13 – Réservoir de liquide de direction assistée

14 – Filtre à air du moteur



Moteur 3.6L



1 – Centrale de servitudes (Fusibles)
 2 – Batterie

3 – Jauge d'huile moteur
 4 – Bouchon de remplissage d'huile moteur

5 – Réservoir de liquide de refroidissement du moteur

6 – Bouchon à pression du réservoir de liquide de refroidissement du moteur

7 – Réservoir de liquide pour freins

8 – Bouchon à pression du bloc d'alimentation – selon l'équipement
 9 – Réservoir de pression du bloc d'alimentation – selon l'équipement

10 – Réservoir de liquide lave-glace

11 – Bouchon à pression du circuit de liquide de refroidissement du groupe électrogène – selon l'équipement

12 – Réservoir de liquide de refroidissement du groupe électrogène – selon l'équipement

13 – Réservoir de liquide de direction assistée

14 – Filtre à air du moteur

Vérification du niveau d'huile

Pour assurer une lubrification adéquate du moteur de votre véhicule, l'huile moteur doit être maintenue au niveau approprié. Le niveau d'huile moteur devrait être vérifié cinq minutes après extinction d'un moteur chaud.

Pour obtenir une lecture précise du niveau d'huile, la vérification doit se faire lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane. Maintenez toujours le niveau d'huile dans la zone du repère SAFE (NIVEAU ADÉQUAT) de la jauge d'huile. L'ajout de 1 pinte US (0,95 L) lorsque le relevé se situe dans la partie inférieure de la section hachurée entraînera un relevé dans la partie supérieure de la section hachurée sur ces moteurs.

AVERTISSEMENT!

Un remplissage excessif ou insuffisant du carter entraînera une aération ou une perte de pression d'huile. Cela pourrait endommager votre moteur.

Ajout de liquide lave-glace

Le pare-brise et la lunette partagent le même réservoir de liquide lave-glace (selon l'équipement). Le réservoir de liquide se trouve dans le compartiment moteur. Assurez-vous de vérifier régulièrement le niveau du liquide. Remplissez le réservoir de liquide lave-glace seulement (et non d'antigel pour radiateur). Lorsque vous faites l'appoint du réservoir de liquide lave-glace, imbibez un chiffon ou une serviette de liquide lave-glace pour nettoyer les balais d'essuie-glace et ainsi améliorer l'efficacité.

Pour éviter le gel du lave-glace par temps froid, privilégiez une solution ou un mélange qui répond ou qui dépasse les exigences propres aux écarts de température qui correspondent à votre climat. Ces renseignements sur l'évaluation du produit se trouvent sur la plupart des contenants de liquide lave-glace.

MISE EN GARDE!

Les liquides lave-glace vendus dans le commerce sont inflammables. Ils peuvent s'enflammer et vous causer des brûlures.

MISE EN GARDE!

Veillez à prendre les précautions qui s'imposent lorsque vous remplissez le réservoir ou lorsque vous travaillez à proximité de la solution de liquide lave-glace.

Batterie sans entretien

Votre véhicule est doté d'une batterie sans entretien. Vous n'aurez jamais à y ajouter d'eau ni à en effectuer l'entretien périodique normalement requis.

MISE EN GARDE!

- Le liquide de la batterie est une solution acide corrosive qui peut causer des brûlures et même la cécité. Évitez tout contact du liquide de batterie avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne vous penchez pas au-dessus d'une batterie lorsque vous fixez les cosses. En cas d'éclaboussures d'acide dans les yeux ou sur la peau, rincez immédiatement et abondamment la zone affectée à l'eau. Pour obtenir de plus amples renseigne-



MISE EN GARDE!

ments, consultez la rubrique « Démarrage d'appoint » de la section « En cas d'urgence ».

- Les émanations de la batterie sont inflammables et explosives. Tenez la batterie éloignée des flammes ou des étincelles. N'utilisez pas une batterie d'appoint, ni aucune source d'appoint produisant une tension de sortie supérieure à 12 V. Ne laissez pas les cosses des câbles se toucher.
- Les bornes de batterie, les cosses de câbles et leurs accessoires contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après les avoir touchés.

AVERTISSEMENT!

- Lorsque vous remplacez les câbles de la batterie, il est essentiel que le câble positif soit raccordé à la borne positive et que le câble négatif soit raccordé à la borne négative. Les bornes positive et négative sont identifiées respectivement

AVERTISSEMENT!

par les signes (+) et (-) sur le boîtier de la batterie. Les cosses des câbles doivent être bien serrées sur les bornes et ne doivent pas être rouillées.

- Si vous utilisez un « chargeur rapide » avec la batterie dans le véhicule, débranchez les deux câbles de batterie avant de raccorder le chargeur à la batterie. N'utilisez pas un « chargeur rapide » pour produire la tension de démarrage.

SERVICE OFFERT PAR LE CONCESSIONNAIRE

Un concessionnaire autorisé dispose d'une équipe d'entretien qualifiée, d'un outillage spécialisé et de l'équipement nécessaire pour exécuter toutes les opérations d'entretien, de façon experte et professionnelle. Vous pouvez vous procurer des manuels d'atelier qui contiennent toutes les informations détaillées concernant l'entretien de vo-

tre véhicule. Veuillez consulter les manuels d'atelier avant d'entreprendre vous-même toute procédure sur votre véhicule.

NOTA :

Toute modification intentionnelle du système antipollution peut annuler la garantie et est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.

MISE EN GARDE!

Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. Limitez-vous à effectuer les opérations d'entretien pour lesquelles vous disposez des connaissances suffisantes et de l'outillage nécessaire. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

Entretien du climatiseur

Pour assurer le bon fonctionnement du climatiseur, faites-le vérifier au début de la saison chaude par un concessionnaire autorisé. Ce service comprend généralement le nettoyage des ailettes du condenseur et la vérification du rendement. La tension de la courroie d'entraînement doit aussi être vérifiée au même moment.

MISE EN GARDE!

- N'utilisez pour votre système de climatisation que des fluides frigorigènes et des lubrifiants pour le compresseur approuvés par le constructeur. Certains fluides frigorigènes non approuvés sont inflammables et peuvent exploser, vous causant ainsi des blessures. D'autres fluides frigorigènes ou lubrifiants non approuvés peuvent causer une défaillance du système qui nécessiterait des réparations coûteuses. Consultez le livret des renseignements sur la garantie, situé dans la trousse d'information à l'intention de l'automobiliste, pour obtenir de

MISE EN GARDE!

plus amples renseignements sur la garantie.

- Le système de climatisation contient du fluide frigorigène sous haute pression. Afin d'éviter les risques de dommages au système ou les blessures, confiez à un mécanicien compétent toute réparation nécessitant l'ajout de fluide frigorigène ou le débranchement des canalisations.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de fluide de rinçage chimique dans le système de climatisation car les produits chimiques peuvent endommager les composants. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Remplacement du filtre de climatisation (filtre à air du climatiseur)

MISE EN GARDE!

Ne retirez pas le filtre de l'habitacle pendant que le véhicule est en marche, ou lorsque le commutateur d'allumage est en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Lorsque le filtre à air de l'habitacle est retiré et le ventilateur est en marche, celui-ci peut entrer en contact avec les mains et projeter des saletés et des débris dans les yeux, causant ainsi des blessures.

Le filtre à air du climatiseur se trouve dans l'arrivée d'air frais, à l'arrière de la boîte à gants. Procédez comme suit pour remplacer le filtre :

1. Ouvrez la boîte à gants et retirez-en tout le contenu.



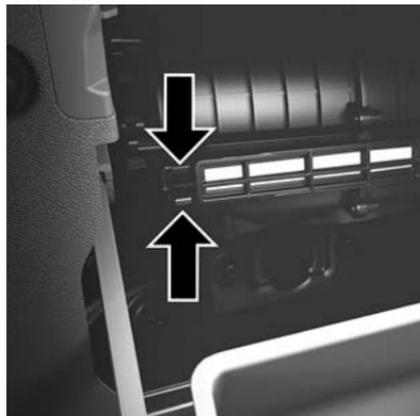
2. Poussez le dispositif d'arrêt du déplacement de la boîte à gants vers le haut et abaissez le volet.



Dispositif d'arrêt du déplacement de la boîte à gants

3. Faites pivoter la boîte à gants vers le bas.

4. Dégagez les deux pattes de retenue qui fixent la trappe d'accès au filtre à air au boîtier du système de chauffage, ventilation et climatisation.



Pattes de retenue du filtre à air

5. Retirez le filtre à air du boîtier d'admission d'air du système de chauffage, ventilation et climatisation. Retirez les éléments de filtre à air en les pinçant vers la droite pour les dégager.



Filtre à air

6. Installez le filtre à air du climatiseur de sorte que les indicateurs de position du filtre à air soient orientés dans la même direction qu'au moment de la dépose.

AVERTISSEMENT!

Une flèche est apposée sur le filtre à air de l'habitacle pour indiquer dans quel sens le débit d'air doit circuler. Un filtre mal installé pourrait nécessiter un remplacement plus fréquent.

7. Fermez la trappe d'accès au filtre à air du climatiseur et fixez les pattes de retenue.
8. Refermez le volet de la boîte à gants en place en vous assurant d'avoir bien enclenché l'amortisseur de course.

Consultez le paragraphe « Programme d'entretien » dans ce chapitre pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

Balais d'essuie-glace

Nettoyez régulièrement les bords en caoutchouc des balais d'essuie-glace et le pare-brise à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux et d'un détergent non abrasif et doux. Vous enlèverez ainsi les dépôts de sel et la saleté.

L'utilisation prolongée des essuie-glaces sur un pare-brise sec détériore les balais. Envoyez toujours un peu de liquide lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces pour enlever le sel et la saleté d'un pare-brise sec.

Évitez d'utiliser les balais d'essuie-glace pour enlever le givre ou la glace du pare-brise. Évitez de mettre le caoutchouc des lames de balai en contact avec des dérivés pétroliers tels que de l'huile moteur, de l'essence, etc.

NOTA :

La durée utile des balais d'essuie-glace varie selon la région et la fréquence d'utilisation. Le broutage, les marques, les lignes d'eau ou les traces d'humidité peuvent entraver le rendement des balais d'essuie-glace. Si une de ces conditions est présente, nettoyez les balais d'essuie-glace ou remplacez-les au besoin.

Vous devez vérifier régulièrement les balais et les bras d'essuie-glace, non seulement lorsque les essuie-glaces présentent des problèmes de performance. Cette vérification doit comprendre les points suivants :

- Usure ou bordures inégales
- Corps étrangers
- Durcissement ou fissure
- Déformation ou fatigue

Si un balai ou un bras d'essuie-glace est endommagé, remplacez le balai ou le bras d'essuie-glace pertinent. Ne tentez pas de réparer un balai ou un bras d'essuie-glace qui est endommagé.



Dépose et pose du balai d'essuie-glace

AVERTISSEMENT!

Ne laissez pas le bras d'essuie-glace rebondir contre la glace sans le balai d'essuie-glace en place pour éviter d'endommager la glace.

1. Levez le bras d'essuie-glace complètement vers le haut pour écarter le balai d'essuie-glace de la glace.



Balai d'essuie-glace avec patte de déverrouillage en position verrouillée

- 1 – Balai d'essuie-glace
- 2 – Couvercle
- 3 – Patte de déverrouillage
- 4 – Bras d'essuie-glace

2. Pour dégager le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace, soulevez le couvercle, appuyez sur la patte de déverrouillage du balai d'essuie-glace et, en tenant le bras d'essuie-glace d'une main, faites glisser le balai d'essuie-glace vers la base du bras d'essuie-glace.
3. Lorsque le balai d'essuie-glace est dégagé, retirez le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace.
4. Abaissez prudemment le bras d'essuie-glace pour le poser sur la glace.

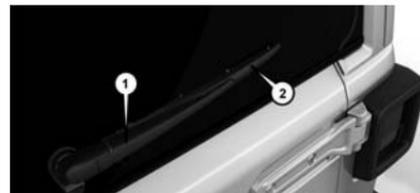
Installation des essuie-glaces avant

1. Levez le bras d'essuie-glace complètement vers le haut pour l'écarter de la glace.
2. Placez le balai d'essuie-glace près du crochet situé sur le bout du bras d'essuie-glace.
3. Introduisez le crochet situé sur le bout du bras d'essuie-glace dans l'ouverture du balai d'essuie-glace.

4. Faites glisser le balai d'essuie-glace vers le haut pour les poser dans le crochet situé sur le bras d'essuie-glace. L'enclenchement du loquet est signalé par un déclic. Fermez ensuite le couvercle.
5. Abaissez prudemment le balai d'essuie-glace pour le poser sur la glace.

Dépose et pose du balai d'essuie-glace arrière

1. Ouvrez le hayon pour accéder au bras d'essuie-glace.



Ensemble d'essuie-glace arrière

- 1 – Bras d'essuie-glace
- 2 – Balai d'essuie-glace

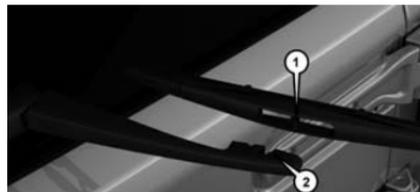
2. Levez le bras d'essuie-glace de la glace et tournez le balai d'essuie-glace vers l'extérieur pour dégager celui-ci du bras d'essuie-glace.



Balai d'essuie-glace retiré du bras d'essuie-glace

- 1 – Bras d'essuie-glace
2 – Balai d'essuie-glace

3. Posez prudemment le bras sur la glace.



Balai d'essuie-glace retiré du bras d'essuie-glace

- 1 – Goupille d'axe du balai d'essuie-glace
2 – Réceptacle du bras d'essuie-glace

Pose de l'essuie-glace arrière

1. Levez le bras d'essuie-glace de la glace.
2. Insérez la goupille d'axe du balai d'essuie-glace dans l'ouverture à l'extrémité du bras d'essuie-glace et positionnez l'essuie-glace par rotation.
3. Placez-la avec l'essuie-glace sur la glace et fermez le hayon.

Circuit de refroidissement

MISE EN GARDE!

- Vous, ou d'autres personnes, pourriez subir de graves brûlures par l'éclaboussement de liquide de refroidissement du moteur (antigel) chaud ou de vapeur de votre radiateur. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'ouvrez jamais le bouchon à pression du circuit de refroidissement lorsque le radiateur ou le vase d'expansion sont chauds.
- Gardez vos mains, vos outils, vos vêtements et vos bijoux éloignés du ventilateur du radiateur lorsque le capot est levé. Le ventilateur pourrait à tout moment se mettre automatiquement en marche, que le moteur tourne ou non.
- Lorsque vous travaillez à proximité du ventilateur du radiateur, débranchez le fil d'alimentation du moteur du ventilateur ou tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT). Le ventilateur est commandé par la tempé-



MISE EN GARDE!

rature du liquide de refroidissement et peut se mettre en marche à tout moment lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE).

Vérification du liquide de refroidissement

Vérifiez le liquide de refroidissement du moteur, de la batterie (selon l'équipement), du refroidisseur intermédiaire (selon l'équipement) et du groupe électrogène (selon l'équipement) aux 12 mois (avant l'arrivée du temps froid, s'il y a lieu). Si le liquide de refroidissement (antigel) du moteur, de la batterie (selon l'équipement), du refroidisseur intermédiaire (selon l'équipement) et du groupe électrogène (selon l'équipement) est sale ou rouillé, le système doit être vidangé, rincé et rempli de nouveau avec du liquide de refroidissement OAT frais (conforme à la norme MS.90032) par un concessionnaire autorisé.

Assurez-vous que l'avant du condensateur de climatisation (selon l'équipement) ou du radiateur n'est pas obstrué par l'accumulation d'insectes, de feuilles mortes, etc. S'il est sale, nettoyez-le en vaporisant doucement de l'eau au moyen d'un boyau d'arrosage, en un mouvement vertical, sur la face avant du condensateur de climatisation (selon l'équipement) ou l'arrière du faisceau de radiateur.

Assurez-vous que les flexibles en caoutchouc du circuit de refroidissement du moteur, de la batterie (selon l'équipement), du refroidisseur intermédiaire (selon l'équipement) et du groupe électrogène (selon l'équipement) ne sont pas friables, craquelés, déchirés ou coupés et que les raccords sur le vase d'expansion et sur le radiateur sont serrés. Vérifiez la présence de fuites dans l'ensemble du système. **NE RETIREZ EN AUCUN CAS LE BOUCHON À PRESSION DU CIRCUIT DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT LORSQUE LE CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT EST CHAUD.**

Système de freinage

Tous les éléments du système de freinage doivent faire l'objet d'un contrôle régulier afin d'assurer la performance du système. Consultez le paragraphe « Programme d'entretien » dans ce chapitre pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

MISE EN GARDE!

L'usage abusif des freins peut causer leur défaillance et être à l'origine d'une collision. Le fait de conduire en gardant le pied sur la pédale de frein peut causer la surchauffe des freins, user de façon excessive les garnitures et même endommager le système de freinage. En cas d'urgence, la pleine puissance de vos freins pourrait ne pas être disponible.

Vérification du niveau de liquide – Maître-cylindre de frein

Le niveau de liquide du maître-cylindre doit être vérifié lors de toute opération d'entretien ou immédiatement si le témoin d'avertissement du système de freinage s'allume.

Au besoin, ajoutez du liquide pour rétablir le niveau jusqu'au repère situé sur le côté du réservoir du maître-cylindre de frein. Nettoyez toujours le dessus du maître-cylindre avant de dévisser le bouchon. Dans le cas de freins à disque, le niveau de liquide baisse à mesure que les plaquettes s'usent. Le niveau de liquide de frein doit être vérifié lors du remplacement des plaquettes. Si le niveau de liquide pour freins est anormalement bas, vérifiez l'étanchéité du système de freinage.

Consultez le paragraphe « Liquides et lubrifiants » dans la section « Spécifications techniques » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

- Utilisez seulement du liquide pour freins recommandé par le constructeur. Consultez le paragraphe « Liquides et lubrifiants » dans la section « Spécifications techniques » pour obtenir de plus amples renseignements. L'utilisation du mauvais type de liquide de frein peut endommager gravement votre système

MISE EN GARDE!

de freinage ou affecter son rendement. Le type adéquat de liquide de frein pour votre véhicule est aussi indiqué sur le réservoir d'origine du maître-cylindre hydraulique installé en usine.

- N'utilisez que du liquide pour freins provenant d'un bidon hermétiquement fermé afin d'éviter sa contamination par des substances étrangères ou l'humidité. Garder le chapeau de réservoir du maître-cylindre fixé en permanence. Le liquide de frein dans un récipient ouvert absorbe l'humidité de l'air et aboutit avec un point d'ébullition inférieur. Ceci pourrait faire bouillir subitement le liquide pendant un freinage dur ou prolongé, et résulter en une panne du système de freinage. Ceci pourrait provoquer une collision.
- Si le réservoir de liquide pour freins est rempli de façon excessive, du liquide pour freins peut se déverser et prendre feu au contact des pièces chaudes du moteur. Le liquide pour freins peut aussi endommager les surfaces peintes et en

MISE EN GARDE!

vinyle. Prenez soin d'éviter tout contact du liquide avec ces surfaces.

- Évitez toute contamination du liquide pour freins avec un dérivé de pétrole. Les composants de joint de frein pourraient être endommagés, causant une anomalie des freins partielle ou complète. Ceci pourrait provoquer une collision.

Transmission manuelle

Vérification du niveau de liquide

Vérifiez le niveau de liquide en retirant le bouchon de remplissage. Le niveau de liquide doit se situer entre la base de l'orifice de remplissage et un point situé à une distance maximale de 4,76 mm (3/16 po) sous la base de l'orifice.

Au besoin, ajoutez du liquide pour rétablir le niveau adéquat.



Transmission automatique

Vérification du niveau de liquide

Le niveau de liquide est établi en usine et ne nécessite aucune modification dans des conditions normales de fonctionnement. Les vérifications régulières du niveau de liquide ne sont pas nécessaires, donc la transmission n'est pas munie d'une jauge d'huile. Un concessionnaire autorisé peut vérifier le niveau de liquide de votre transmission au moyen d'outils spécialisés. Si vous remarquez une fuite de liquide ou une anomalie de la transmission, consultez un concessionnaire autorisé sans tarder pour faire vérifier le niveau de liquide. L'utilisation d'un véhicule dont le niveau de liquide est inadéquat peut endommager gravement la transmission.

AVERTISSEMENT!

Si l'huile de la transmission fuit, consultez immédiatement un concessionnaire autorisé. De graves problèmes de transmission pourraient en résulter. Un concessionnaire autorisé dispose des outils nécessaires au réglage du niveau de liquide.

SOULÈVEMENT DU VÉHICULE

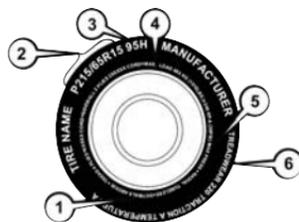
Dans le cas où vous devez soulever le véhicule, faites-le chez votre concessionnaire autorisé ou dans une station-service.

PNEUS

Renseignements concernant la sécurité des pneus

Les renseignements concernant la sécurité des pneus couvrent les aspects de l'information suivante : Inscriptions sur les pneus, numéros d'identification de pneus, terminologie et définitions des pneus, pression des pneus et charge des pneus.

Inscriptions sur les pneus



Inscriptions sur les pneus

- | | |
|--|--|
| 1 – Code des normes de sécurité U.S. DOT (N° d'identification du pneu) | 4 – Charge maximale |
| 2 – Référence dimensionnelle | 5 – Pression maximale |
| 3 – Description d'entretien | 6 – Indices d'usure, d'adhérence et de température |

NOTA :

- Le classement par dimensions de pneu P (véhicule de tourisme) métrique est établi en fonction des normes de construction américaines. La lettre « P » est moulée dans le flanc des pneus P-métriques devant la référence dimensionnelle. Exemple : P215/65R15 95H.
- Le classement par dimensions de pneu métrique européen est établi en fonction des normes de construction européennes. La dimension des pneus conçus selon ces normes est moulée dans le flanc des pneus, en commençant par la largeur de section. La lettre « P » ne fait pas partie de la référence dimensionnelle de ces pneus. Exemple : 215/65R15 96H.
- Le classement par dimensions de pneu LT (camion léger) métrique est établi en fonction des normes de construction américaines. La référence dimensionnelle des pneus LT-métriques est inscrite de la même façon que celle utilisée pour les pneus P-métriques à part le fait que ce sont les lettres « LT » qui sont moulées dans le flanc des pneus avant la référence. Exemple : LT235/85R16.
- Les roues de secours temporaires sont conçues uniquement pour une utilisation temporaire en cas d'urgence. La lettre « T » ou « S » est moulée dans le flanc des pneus des roues de secours compactes temporaires haute pression devant la référence dimensionnelle. Exemple : T145/80D18 103M.
- Les dimensions des pneus à portance élevée sont établies en fonction des normes de construction américaines et sont moulées dans le flanc des pneus, en commençant par le diamètre du pneu. Exemple : 31x10.5 R15 LT.



Tableau de référence dimensionnelle des pneus

EXEMPLE :

Exemple de référence dimensionnelle : P215/65R15XL 95H, 215/65R15 96H, LT235/85R16C, T145/80D18 103M, 31x10.5 R15 LT

P = Pneu pour voiture de tourisme de dimensions établies selon les normes de construction américaines, ou

« ...rien... » = Pneu pour voiture de tourisme de dimensions établies selon les normes de construction européennes, ou

LT = Pneu pour véhicule utilitaire léger de dimensions établies selon les normes de construction américaines, ou

T ou S = Pneu d'une roue de secours temporaire ou

31 = Diamètre extérieur en pouces (po)

215, 235, 145 = Largeur de section en millimètres (mm)

65, 85, 80 = Rapport d'aspect en pourcentage (%)

- Rapport de la hauteur de section sur la largeur de section du pneu, ou

10,5 = Largeur de la section en pouces (po)

R = Code de construction

- « R » indique qu'il s'agit d'une construction radiale, ou
 - « D » Indique qu'il s'agit d'une construction diagonale ou en biais
-

15, 16, 18 = Diamètre de jante en pouces (po)

Description d'entretien :

95 = Indice de charge

- Code numérique associé à la charge maximale que peut supporter un pneu
-

H = Symbole de vitesse

- Symbole indiquant la plage de vitesses auxquelles le pneu peut transporter une charge correspondant à son indice de charge en présence de certaines conditions de fonctionnement
- La vitesse maximale correspondant au symbole de vitesse ne peut être atteinte que lorsque des conditions précises sont en vigueur (c.-à-d., pression des pneus, charge du véhicule, état des routes et vitesses maximales indiquées)

EXEMPLE :

Identification de la charge :

L'absence des symboles suivants d'identification de charge sur le flanc d'un pneu indique une charge permise standard (SL) :

- **XL** = Pneu pouvant transporter une charge supplémentaire (ou pneu renforcé), ou
- **LL** = Pneu pouvant transporter une charge légère ou
- **C, D, E, F, G** = Gamme de charge associée à la charge maximale qu'un pneu peut transporter à un niveau de pression donné

Charge maximale – Indique la charge maximale que ce pneu peut transporter

Pression maximale – Indique la pression de gonflage à froid maximale permise pour ce pneu

Numéro d'identification du pneu (TIN)

Le numéro d'identification du pneu est inscrit sur un flanc ou les deux flancs du pneu. La date, quant à elle, ne peut être inscrite que sur l'un d'eux. Dans le cas des pneus dont le flanc est blanc d'un côté, le numéro d'identification complet du pneu, incluant le code de date, est inscrit sur ce côté.

Dans le cas des pneus dont les flancs sont noirs, le numéro d'identification peut se trouver sur le bord extérieur du flanc du pneu tel que ce dernier a été monté sur le véhicule. S'il ne s'y trouve pas, c'est qu'il est inscrit sur le bord intérieur du pneu.

EXEMPLE :

DOT MA L9 ABCD 0301

DOT = Department of Transportation (Département des Transports)

- Ce symbole certifie que le pneu est conforme aux normes de sécurité des pneus du ministère américain des transports et que son utilisation est approuvée pour la conduite sur route

MA = Code représentant l'emplacement de fabrication du pneu (2 chiffres)

L9 = Code représentant la dimension des pneus (2 chiffres)

ABCD = Code utilisé par le constructeur de pneus (de 1 à 4 chiffres)



EXEMPLE :

03 = Chiffre représentant la semaine de fabrication du pneu (2 chiffres)

- 03 signifie la troisième semaine

01 = Nombre représentant l'année de fabrication du pneu (2 chiffres)

- 01 signifie l'année 2001.
- Avant le mois de juillet 2000, les constructeurs de pneus n'étaient tenus que d'indiquer un seul chiffre pour représenter l'année de fabrication du pneu. Exemple : 031 pouvait représenter la troisième semaine de 1981 ou de 1991.

Terminologie et définitions des pneus

Terme	Définition
Pied milieu	Le pied milieu du véhicule est l'élément de la structure de la carrosserie situé derrière la portière avant.
Pression de gonflage à froid du pneu	La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule est resté immobile pendant au moins trois heures, ou qu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation minimale de trois heures. La pression de gonflage est mesurée en kPa (kilopascals) ou en lb/po ² (livres par pouce carré).
Pression de gonflage maximale	La pression de gonflage maximale est la pression de gonflage à froid maximale permise pour ce pneu. La valeur maximale de la pression de gonflage est moulée sur le flanc du pneu.
Pression de gonflage à froid recommandée	Pression de gonflage à froid des pneus recommandée par le constructeur du véhicule et indiquée sur l'étiquette des pneus.
Étiquette des pneus	Une étiquette apposée en permanence sur le véhicule indiquant la capacité de charge du véhicule, la dimension des pneus d'origine et la pression de gonflage à froid des pneus recommandée.

Charge et pression des pneus

NOTA :

La pression de gonflage à froid adéquate est indiquée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le bord arrière de la portière du côté conducteur.

Vérifiez la pression des pneus, y compris la roue de secours (selon l'équipement), au moins une fois par mois et gonflez à la pression recommandée pour votre véhicule.



Exemple d'emplacement de l'étiquette des pneus (portière)



Exemple d'emplacement de l'étiquette des pneus (pied milieu)

Étiquette d'information sur les pneus et la charge

INFORMATION - TIRE & LOADS/POIDS PNEUS & LE CHARGEMENT			
MAXIMUM VEHICLE CAPACITY/CAPACITÉ MAXIMALE DU VÉHICULE			
XXX KG OR XXX LBS			
TRUCKS	FRONTIERE	REAR/ARRIERE	MAXIMUM WEIGHT
ORIGINAL TIRE SIZE	P195/70R14	P195/70R14	T125/70D15
DIMENSIONS DU PNEU D'ORIGINE			
COLD TIRE INFLATION PRESSURES/	200kPa, 29PSI	200kPa, 29PSI	420kPa, 60PSI
PRESSION DE GONFLAGE À FROID			
SEE OWNER'S MANUAL/			4N109268
CONSULTEZ LE GUIDE DE L'AUTOMOBILE			

Étiquette d'information sur les pneus et la charge

Cette étiquette fournit des renseignements importants concernant :

1. le nombre de personnes pouvant être transportées dans le véhicule;
2. le poids total que votre véhicule peut porter;
3. la dimension des pneus conçus pour votre véhicule;
4. les pressions de gonflage à froid pour les pneus avant, arrière et pour le pneu de la roue de secours.

Chargement

La charge maximale appliquée sur les pneus par votre véhicule ne doit pas dépasser la capacité de transport de charge des pneus de ce dernier. La charge maximale pouvant être transportée par vos pneus ne sera pas dépassée si vous respectez les spécifications de conditions de charge, de dimension des pneus et de pressions de gonflage à froid dont il est question sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge et dans le paragraphe « Chargement du véhicule » de la section « Démarrage et conduite » du présent manuel.



NOTA :

Lorsque la charge maximale est atteinte, le poids nominal brut sur les essieux (PNBE) avant et arrière ne doit pas être dépassé.

Pour déterminer les conditions de charge maximale de votre véhicule, repérez l'énoncé « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs » (le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb) sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Le poids combiné des occupants, des bagages et le poids au timon de la remorque (s'il y a lieu) ne doivent jamais dépasser le poids dont il est question dans le cas présent.

Méthode permettant de déterminer la limite de charge appropriée—

(1) Trouvez la déclaration « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs » (le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb) sur l'étiquette d'information de votre véhicule.

(2) Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prennent place à bord de votre véhicule.

(3) Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.

(4) Le résultat correspond à la capacité de charge des bagages que le véhicule peut transporter. Par exemple, si « XXX » est égal à 1 400 lb et que cinq passagers de 150 lb chacun prennent place dans votre véhicule, la capacité de chargement disponible de votre véhicule est de 650 lb. (1 400-750 (5x150) = 650 lb.)

(5) Déterminez le poids combiné des bagages et de la cargaison chargés dans le véhicule. Ce poids ne peut dépasser la capacité de charge disponible (chargement et bagages) calculée à l'étape 4.

(6) Si vous comptez tracter une remorque, la charge de celle dernière sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer de quelle façon ce poids réduit la capacité de charge des bagages et de la cargaison pour votre véhicule.

Exemple métrique pour la limite de charge

Par exemple, si « XXX » est égal à 635 kg et que cinq passagers de 68 kg chacun prennent place dans votre véhicule, la capacité de chargement disponible de votre véhicule est de 295 kg ($635 - 340 (5 \times 68) = 295$ kg) comme l'indique l'étape 4.

NOTA :

- Si vous comptez tracter une remorque, la charge de celle dernière sera transférée à votre véhicule. Le tableau suivant illustre la façon de calculer la charge totale, la capacité de charge en bagages et la capacité de remorquage de votre véhicule selon différentes configurations des sièges, ainsi qu'en fonction du nombre et de la taille des occupants. Ce tableau n'est fourni qu'à des fins explicatives et peut ne pas être précis quant à la configuration et aux capacités de transport de charge de votre véhicule.



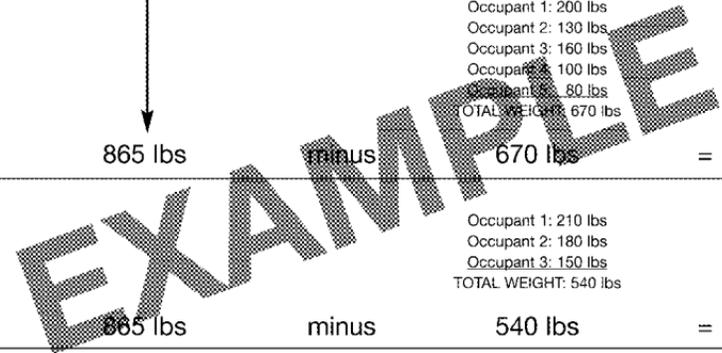
- Dans l'exemple suivant, le poids combiné des occupants et de la cargaison ne devrait jamais dépasser 392 kg (865 lb).

Occupants			Combined weight of occupants and cargo from Tire Placard	MINUS	Combined Occupant's weight	=	AVAILABLE Cargo/Luggage and Trailer Tongue Weight
TOTAL	FRONT	REAR					
EXAMPLE 1			865 lbs	minus	670 lbs	=	195 lbs
5	2	3					
EXAMPLE 2			865 lbs	minus	540 lbs	=	325 lbs
3	2	1					
EXAMPLE 3			865 lbs	minus	400 lbs	=	465 lbs
2	2	0					

Occupant 1: 200 lbs
 Occupant 2: 130 lbs
 Occupant 3: 160 lbs
 Occupant 4: 100 lbs
 Occupant 5: 80 lbs
 TOTAL WEIGHT: 670 lbs

Occupant 1: 210 lbs
 Occupant 2: 180 lbs
 Occupant 3: 150 lbs
 TOTAL WEIGHT: 540 lbs

Occupant 1: 200 lbs
 Occupant 2: 200 lbs
 TOTAL WEIGHT: 400 lbs



MISE EN GARDE!

Il est dangereux de surcharger les pneus. La surcharge des pneus peut entraîner une défaillance, nuire au comportement routier du véhicule et augmenter sa distance de freinage. Vous devez utiliser pour votre véhicule des pneus conformes à la capacité de charge recommandée. Ne les surchargez jamais.

Pneus – Généralités

Tire Pressure (Pression des pneus)

Une pression de gonflage adéquate est essentielle à la conduite sécuritaire et au bon fonctionnement de votre véhicule. Voici les quatre principaux problèmes qui découlent d'une pression de gonflage inadéquate des pneus :

- Sécurité et stabilité du véhicule
- Économie
- Usure
- Confort

Safety (Sécurité)

MISE EN GARDE!

- Des pneus mal gonflés sont dangereux et peuvent provoquer des collisions.
- Le sous-gonflage accroît la flexion du pneu et peut entraîner une surchauffe ou une crevaison.
- Un pneu trop gonflé perd sa capacité d'amortissement. Les objets jonchant la route et les nids-de-poule peuvent endommager les pneus et provoquer une crevaison.
- Une pression des pneus trop faible ou trop élevée peut nuire à la tenue du véhicule et causer une défaillance subite des pneus qui vous ferait perdre la maîtrise du véhicule.
- Une pression des pneus inégale des pneus peut provoquer des problèmes de direction. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.

MISE EN GARDE!

- Une pression des pneus inégale des pneus sur un même essieu peut entraîner une déviation du véhicule vers la gauche ou vers la droite pendant la conduite.
- Conduisez toujours avec des pneus gonflés à la pression de gonflage à froid recommandée.

Le sous-gonflement ou le gonflement excessif des pneus peut influencer sur la stabilité du véhicule et donner une impression de décalage ou de réponse trop directe de la direction.

NOTA :

- Une pression des pneus inégale sur un même essieu peut provoquer une réaction imprévisible de la direction.
- Une pression des pneus inégale des pneus sur un même essieu peut entraîner une déviation du véhicule vers la gauche ou vers la droite pendant la conduite.



Économie de carburant

Une pression insuffisante des pneus accroît la résistance au roulement et contribue à une plus forte consommation de carburant.

Usure

Le mauvais gonflage à froid des pneus peut causer des modèles d'usure anormale et réduire la durée de la bande de roulement, entraînant un remplacement prématuré du pneu.

Confort et stabilité du véhicule

Lorsque les pneus sont gonflés à la pression prescrite, le confort de la suspension est au maximum. Par contre un gonflement excessif rend la suspension trop ferme, ce qui nuit au confort.

Pressions de gonflage des pneus

La pression de gonflage à froid adéquate des pneus est indiquée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le rebord arrière de la portière du conducteur.

Au moins une fois par mois :

- Vérifiez et réglez la pression des pneus à l'aide d'un manomètre de poche de bonne qualité. Ne faites pas de jugement visuel en déterminant le gonflage approprié. Les pneus peuvent sembler être correctement gonflés même lorsqu'ils sont insuffisamment gonflés.
- Vérifiez les pneus pour y découvrir des signes d'usure ou des dommages visibles.

AVERTISSEMENT!

Après avoir vérifié ou réglé la pression des pneus, n'oubliez pas de remettre en place le bouchon du corps de valve. Cela empêchera l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve, ce qui pourrait l'endommager.

Les pressions de gonflage spécifiées sur l'étiquette sont toujours des « pressions de gonflage à froid ». La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule est resté immobile pendant au moins trois heures, ou qu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation minimale de trois heures. La pression de gonflage à froid des pneus ne doit pas dépasser la valeur maximale moulée sur le flanc du pneu.

Il faut vérifier les pressions des pneus plus souvent lorsqu'il y a de grandes variations de température extérieure, car la pression des pneus varie avec les changements de température.

La pression des pneus change d'environ 7 kPa (1 lb/po²) pour chaque variation de 7 °C (12 °F) de la température ambiante. Tenez-en compte lorsque vous vérifiez la pression des pneus à l'intérieur d'un garage, particulièrement l'hiver.

Exemple : si la température à l'intérieur du garage est de 20 °C (68 °F) et si la température extérieure est de 0 °C (32 °F), augmentez la pression de gonflage à froid des pneus

de 21 kPa (3 lb/po²), ce qui équivaut à 7 kPa (1 lb/po²) par tranche de 7 °C (12 °F) de différence entre les températures intérieure et extérieure.

La pression des pneus peut augmenter de 13 à 40 kPa (2 à 6 lb/po²) lorsque le véhicule roule. Ne réduisez PAS cette augmentation normale de la pression, sinon la pression des pneus sera trop basse.

Pression des pneus pour conduite à vitesse élevée

Le constructeur vous conseille de conduire aux vitesses réglementaires indiquées sur les panneaux de signalisation. Lorsque les limites de vitesse ou les conditions sont telles que le véhicule peut rouler à des vitesses élevées, il est très important que les pneus soient gonflés à la bonne pression. Il peut être nécessaire d'augmenter la pression de gonflage des pneus et de réduire la charge du véhicule pour la conduite à grande vitesse. Consultez un marchand de pneus ou d'équipement d'origine de véhicule autorisé pour les recommandations concernant les vitesses sécuritaires, la charge et les pressions de gonflage à froid des pneus.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de conduire à haute vitesse lorsque le véhicule est chargé au maximum. La pression exercée sur les pneus pourrait les endommager. Vous pourriez subir une collision grave. Ne conduisez pas un véhicule chargé à pleine capacité à une vitesse continue de plus de 120 km/h (75 mi/h).

Pneus radiaux

MISE EN GARDE!

La combinaison de pneus à carcasse radiale avec d'autres types de pneus sur votre véhicule procurera une piètre tenue de route. L'instabilité ainsi créée pourrait provoquer une collision. Utilisez toujours les pneus radiaux en jeux de quatre. Ne les combinez jamais à d'autres types de pneus.

Réparation des pneus

Si votre pneu devient endommagé, il peut être réparé s'il se conforme aux critères suivants :

- le pneu n'a pas roulé lorsqu'il était à plat;
- les dommages se situent seulement sur la chape du pneu (les dommages sur les flancs ne sont pas réparables);
- la crevaison ne dépasse pas ¼ po (6 mm);

Consultez un marchand de pneus autorisé pour les réparations de pneu et des informations supplémentaires.

Les pneus à affaissement limité endommagés, ou les pneus à affaissement limité qui ont subi une perte de pression devraient être remplacés immédiatement par un autre pneu à affaissement limité de taille et de catégorie de service identiques (indice de charge et symbole de vitesse). Remplacez également le capteur de pression des pneus puisqu'il n'a pas été conçu pour être réutilisé.



Pneus à affaissement limité – selon l'équipement

Les pneus à affaissement limité vous donnent la possibilité de rouler 80 km (50 mi) à 80 km/h (50 mi/h) après une perte rapide de pression. Cette perte rapide de pression est désignée comme mode de conduite à plat. Un mode de conduite à plat se produit lorsque la pression du pneu est égale ou inférieure à 96 kPa (14 lb/po²). Une fois qu'un pneu à affaissement limité en arrive à rouler à plat, ses capacités de roulement sont limitées et il doit être remplacé immédiatement. Un pneu à affaissement limité n'est pas remplaçable. Lorsqu'un pneu à affaissement limité est changé après avoir roulé avec des pneus sous-gonflés, remplacez le capteur du système de surveillance de la pression des pneus puisqu'il n'a pas été conçu pour être réutilisé après une utilisation en mode de conduite à plat (96 kPa [14 lb/po²]).

NOTA :

Le capteur du système de surveillance de la pression des pneus doit être remplacé après la conduite du véhicule avec un pneu crevé.

Il n'est pas recommandé de conduire un véhicule chargé à plein ou de remorquer une remorque pendant qu'un pneu est en mode à plat.

Consultez la section Surveillance de la pression des pneus pour obtenir de plus amples renseignements.

Patinage des roues

Lorsque le véhicule s'enlise dans la boue, le sable, la neige ou la glace, ne faites pas patiner les roues à plus de 30 mi/h (48 km/h) ou pendant plus de 30 secondes sans interruption.

Consultez le paragraphe « Dégagement d'un véhicule enlisé » dans la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

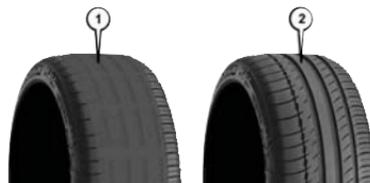
Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. La force que génère une vitesse excessive des roues peut endommager les pneus et causer une défaillance. Les pneus pourraient éclater et blesser

MISE EN GARDE!

quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) continuellement pendant plus de 30 secondes lorsque le véhicule est enlisé, et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, quelle que soit la vitesse.

Indicateurs d'usure

Les pneus d'origine de votre véhicule sont dotés d'indicateurs d'usure de la bande de roulement pour vous aider à déterminer le moment où ils devront être remplacés.



Bande de roulement

- 1 – Pneu usé
- 2 – Pneu neuf

Ces indicateurs sont intégrés au fond des rainures de la bande de roulement du pneu. Ils ont l'aspect de bandes unies quand la profondeur de la semelle est inférieure à 1,6 mm (1/16 po). Le pneu doit être remplacé si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure.

Consultez le paragraphe « Pneus de rechange » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

Durée de vie utile des pneus

La durée de vie utile d'un pneu est liée à différents facteurs, qui comprennent notamment :

- Les habitudes de conduite.
- Pression des pneus – Une mauvaise pression de gonflage à froid peut causer l'usure irrégulière de la bande de roulement. Ce genre d'anomalie réduit la durée de la bande de roulement, entraînant un remplacement prématuré du pneu.
- La distance parcourue.

- Les pneus performants, les pneus avec un indice de vitesse de V ou plus, et les pneus d'été ont une bande de roulement dont la durée de vie est réduite. La permutation de ces pneus conformément à l'entretien programmé du véhicule est fortement recommandée.

MISE EN GARDE!

Les pneus et les roues de secours doivent être remplacés au bout de six ans, sans égard à l'usure de la bande de roulement. Le non-respect de cette directive pourrait entraîner la défaillance soudaine du pneu. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer une collision entraînant des blessures graves ou la mort.

NOTA :

Le corps de valve de la roue doit aussi être remplacé lors de la pose des pneus neufs en raison de l'usure des pneus existants.

Remisez les pneus démontés dans un endroit frais et sec et évitez le plus possible de les exposer à la lumière. Protégez-les de tout contact avec de l'huile, de la graisse et de l'essence.

Pneus de rechange

Les pneus dont votre véhicule est chaussé assurent l'équilibre de plusieurs éléments. Ils doivent être inspectés régulièrement pour vérifier qu'il n'y a pas de signes d'usure et que les pressions de gonflage à froid sont adéquates. Le constructeur recommande fortement que vous utilisiez des pneus de taille, de qualité et de performance équivalentes aux pneus d'origine lorsque vous devez les remplacer. Consultez le paragraphe « Indicateurs d'usure de la bande de roulement » dans cette section. Consultez l'étiquette d'information sur les pneus et la charge ou l'étiquette d'homologation du véhicule pour connaître les dimensions des pneus de votre véhicule. L'indice de charge et le symbole de vitesse de vos pneus se trouvent sur le flanc des pneus d'origine.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice de charge et le symbole de vitesse, consultez le tableau de référence dimensionnelle des pneus se trouvant à la section de renseignements concernant la sécurité des pneus de ce guide.



Il est recommandé de remplacer les deux pneus avant ou les deux pneus arrière par paires. Le remplacement d'un seul pneu peut compromettre grandement la maniabilité de votre véhicule. Si jamais vous remplacez une roue, assurez-vous que les spécifications de la roue correspondent à celles de la roue d'origine.

Nous vous recommandons de consulter un concessionnaire ou un marchand de pneus autorisé pour les questions concernant les spécifications ou les capacités des pneus. La pose de pneus qui ne correspondent pas aux pneus d'origine pourrait nuire à la sécurité, à la tenue de route et au confort du véhicule.

MISE EN GARDE!

- Respectez les spécifications de votre véhicule quant au choix des pneus, des dimensions de roues, des capacités de charge ou des indices de vitesse. Certaines combinaisons de pneus et de roues non approuvées peuvent changer les caractéristiques de dimension et de performance de la suspension, et modifier la direction, la tenue de route et le freinage de votre véhicule. Cela pourrait provoquer une conduite imprévisible et imposer des tensions aux composants de direction et de suspension. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer une collision entraînant des blessures graves ou la mort. Utilisez uniquement les dimensions de pneus et de roues correspondant aux capacités de charge approuvées pour votre véhicule.
- N'utilisez jamais de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs ou autres que ceux des pneus montés à l'origine sur votre véhicule. La pose de pneus avec un indice ou une

MISE EN GARDE!

capacité de charge inférieurs pourrait entraîner la surcharge et une défaillance des pneus. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et provoquer une collision.

- Si votre véhicule est équipé de pneus qui ne sont pas conformes aux limites de vitesses prescrites pour ce type de véhicule, vous vous exposez à des risques de défaillance subite des pneus, ce qui peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

AVERTISSEMENT!

Le remplacement des pneus d'origine par des pneus de taille différente peut fausser la lecture du compteur de vitesse et du compteur kilométrique.

Types de pneus

Pneus toutes saisons – Selon l'équipement

Les pneus toutes saisons procurent une traction en toutes saisons (printemps, été, automne et hiver). Les niveaux de traction peuvent varier entre les différents types de pneus toutes saisons. Les pneus toutes-saisons respectent ces exigences et peuvent être identifiés par les désignations M+S, M&S, M/S ou MS moulées sur le flanc du pneu. Utilisez des pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive pourrait affecter la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

Pneus d'été ou trois saisons – Selon l'équipement

Les pneus d'été procurent une traction dans les conditions mouillées ou sèches et ne sont pas conçus pour être utilisés dans la neige ou la glace. Si votre véhicule est équipé avec des pneus d'été, souvenez-vous que ces pneus ne sont pas conçus pour l'hiver ou les conditions de conduite froides.

Posez des pneus d'hiver sur votre véhicule lorsque la température ambiante est inférieure à 5 °C (40 °F) ou si les routes sont couvertes de glace ou de neige. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Les pneus d'été ne comprennent pas la désignation, ni le pictogramme de montagne ou de flocon de neige sur le flanc du pneu. Utilisez les pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive pourrait affecter la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas les pneus d'été sur les chaussées recouvertes de neige ou de glace. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer des blessures graves ou mortelles. Une conduite trop rapide compte tenu des circonstances peut également entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

Pneus d'hiver

Certaines régions exigent l'utilisation de pneus d'hiver. Les pneus à neige sont identifiés par un pictogramme de montagne ou de flocon de neige sur le flanc du pneu.



Si vous devez monter des pneus d'hiver, choisissez des dimensions et un type équivalents à ceux des pneus d'origine. Montez les pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive peut altérer la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

Les pneus d'hiver ont en général des cotes de vitesse plus basses que celles des pneus d'origine de votre véhicule et ne devraient pas être utilisés pendant des périodes prolongées à des vitesses supérieures à 120 km/h (75 mi/h). Pour les vitesses supérieures à 120 km/h (75 mi/h), consultez l'équipement d'origine ou adressez-vous à un marchand de



pneus autorisé pour les recommandations concernant les vitesses sécuritaires, la charge et les pressions de gonflage à froid des pneus.

Bien que les pneus cloutés améliorent la performance du véhicule sur la glace, leur performance en matière d'adhérence et de traction sur une chaussée sèche ou mouillée s'avère moindre que celle des pneus non cloutés. Les pneus cloutés sont interdits dans certaines régions. Il est donc important de vérifier la réglementation locale avant d'installer ce type de pneus.

Roues de secours – selon l'équipement

NOTA :

Dans le cas des véhicules équipés d'une trousse d'entretien des pneus au lieu d'une roue de secours, consultez le paragraphe « Trousse d'entretien des pneus » à la section « En cas d'urgence » dans le manuel du propriétaire pour obtenir de plus amples renseignements.

AVERTISSEMENT!

À cause de la garde au sol réduite, ne faites pas passer votre véhicule dans un lave-auto automatique, avec une roue compacte ou à usage limité et temporaire installée. Cela pourrait endommager votre véhicule.

Consultez la section « Exigences de remorquage – Pneus » dans la section « Démarrage et conduite » dans le manuel du propriétaire pour connaître les restrictions lors du remorquage avec une roue de secours conçue uniquement pour une utilisation temporaire en cas d'urgence.

Ensemble de pneu et roue de secours assortis d'origine – selon l'équipement

La roue de secours de votre véhicule peut être équivalente en apparence aux pneus et à la roue de secours d'origine se trouvant sur l'essieu avant ou l'essieu arrière de votre véhicule. Cette roue de secours pourrait être utilisée dans la permutation des roues pour votre véhicule. Si votre véhicule est muni de

cette option, consultez un marchand de pneus autorisé pour connaître le schéma de permutation des pneus recommandé.

Roue de secours compacte – selon l'équipement

Les roues de secours compactes servent en cas d'urgence seulement. Vous pouvez vérifier si votre véhicule est équipé d'une roue de secours compacte en regardant la description de roue de secours sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge située sur l'ouverture de portière du conducteur ou sur le flanc du pneu. Les descriptions de roues de secours compactes commencent avec la lettre « T » ou « S » précèdent l'identification des dimensions du pneu. Exemple : T145/80D18 103M.

T, S = roue de secours temporaire

Puisque ce pneu a une durée de vie limitée, le pneu d'origine doit être réparé (ou remplacé) et réinstallé sur votre véhicule dès que possible.

N'installez pas d'enjoliveur à la roue de secours compacte et n'essayez pas d'y installer un pneu ordinaire, car cette roue a été

conçue spécifiquement comme roue de secours compacte. N'installez pas plus d'un pneu ou d'une roue de secours compact à la fois sur votre véhicule.

MISE EN GARDE!

Les roues de secours compactes et pliables sont destinées à un usage temporaire seulement. Ne conduisez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h) avec ces roues de secours. La bande de roulement de la roue de secours temporaire a une durée de vie limitée. La roue de secours temporaire doit être remplacée si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Assurez-vous d'observer les mises en garde relatives à la roue de secours. À défaut de quoi, la roue de secours pourrait s'endommager subitement, ce qui pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

Roue de secours pleine grandeur — selon l'équipement

La roue de secours pleine grandeur sert en cas d'urgence seulement. Ce pneu peut ressembler au pneu d'origine de l'essieu avant

ou arrière de votre véhicule, mais il ne l'est pas. La bande de roulement de cette roue de secours peut avoir une durée de vie limitée. La roue de secours pleine grandeur temporaire doit être remplacée si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Comme cette roue n'est pas de la même taille que le pneu d'origine, remplacez ou réparez le pneu d'origine et reposez-le sur le véhicule le plus tôt possible.

Roue de secours à usage limité — selon l'équipement

La roue de secours à usage limité sert en cas d'urgence seulement. Ce pneu est identifié par une étiquette située sur la roue de secours à usage limité. Cette étiquette comporte les limitations de conduite pour cette roue de secours. Cette roue peut ressembler à celle d'origine de l'essieu arrière ou avant de votre véhicule, mais elle n'est pas identique. Le montage de cette roue de secours à usage limité modifie la tenue de route du véhicule. Comme cette roue n'est pas de la même taille que le pneu d'origine, remplacez ou réparez le pneu d'origine et reposez-le sur le véhicule le plus tôt possible.

MISE EN GARDE!

Les roues de secours à usage limité servent en cas d'urgence seulement. Le montage de cette roue de secours à usage limité modifie la tenue de route du véhicule. Avec ce pneu, ne conduisez pas au-delà de la limite de vitesse indiquée sur la roue de secours à usage limité. Gardez le pneu gonflé à la pression de gonflage à froid des pneus indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge située sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le bord arrière de la portière du côté conducteur. Remplacez (ou réparez) le pneu d'origine à la première occasion et réinstallez-le sur votre véhicule. Vous pourriez sinon perdre la maîtrise du véhicule.



Entretien des roues et des enjoliveurs

Toutes les roues et les enjoliveurs de roue, particulièrement les roues chromées et en aluminium, doivent être nettoyés régulièrement au moyen d'une solution de savon et de l'eau douce (pH neutre) pour conserver leur éclat et prévenir la corrosion. Lavez les roues en utilisant la même solution de savon recommandée pour la carrosserie du véhicule et n'oubliez pas de toujours les laver quand les surfaces ne sont pas chaudes au toucher.

Les roues sont susceptibles de se détériorer par suite de dommages causés par le sel, le chlorure de sodium, le chlorure de magnésium, le chlorure de calcium, etc., ainsi que par les autres produits chimiques utilisés pour faire fondre la glace ou contrôler la poussière sur les routes sales. Utilisez sans tarder un chiffon doux ou une éponge et un savon doux pour les essuyer. N'utilisez pas de produits chimiques durs ou une brosse dure. Ils peuvent endommager le revêtement protecteur des roues, qui contribue à empêcher qu'elles se corrodent et ternissent.

AVERTISSEMENT!

Éviter les produits et les lave-autos automatiques qui utilisent des solutions acides, de puissants additifs alcalins ou des brosses rugueuses. De nombreux produits de nettoyage de roue et les lave-autos automatiques peuvent endommager le fini protecteur des roues. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. Seuls les produits de nettoyage pour automobile, le nettoyant pour roues Mopar et les produits équivalents sont recommandés.

Lorsque les roues à nettoyer sont très sales, y compris à cause de la poussière de frein, choisissez soigneusement l'équipement et les produits de nettoyage de pneus et de roues utilisés, pour éviter d'endommager les roues. Un nettoyant pour roues ou pour chrome Mopar, ou un produit équivalent, est recommandé. Vous pouvez également utiliser un nettoyant non abrasif et non acide pour les roues en aluminium ou chromées.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de tampons à récurer, de laine d'acier, de brosse en soies ni de produits d'entretien pour les métaux et les fours. Ces produits peuvent endommager le fini protecteur des roues. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. Seuls les produits de nettoyage pour automobile, le nettoyant pour roues Mopar et les produits équivalents sont recommandés.

NOTA :

Si vous prévoyez de stationner ou d'entreposer votre véhicule pendant une période prolongée après le nettoyage des roues, conduisez votre véhicule et appliquez les freins pour éliminer les gouttes d'eau des composants de frein. Cela permettra d'éliminer la rouille rouge des disques de frein et d'empêcher les vibrations du véhicule lors du freinage.

Roues chromées à vapeur foncée, noir satin ou à revêtement clair peu lustré

AVERTISSEMENT!

Si votre véhicule est équipé de ce type spécial de roues, N'UTILISEZ PAS de produits de nettoyage de roue, de composés abrasifs ou des pâtes à polir. Ils endommageront le fini de façon permanente et de tels dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. EFFECTUEZ LE LAVAGE UNIQUEMENT À LA MAIN EN UTILISANT DU SAVON DOUX ET DE L'EAU ET NETTOYEZ AVEC UN CHIFFON DOUX. Si vous utilisez régulièrement cette méthode de nettoyage, vos roues conserveront leur fini.

Chaînes antidérapantes (dispositifs de traction)

L'utilisation de dispositifs de traction exige un dégagement suffisant entre le pneu et la carrosserie. Suivez les recommandations ci-dessous pour éviter des dommages.

- Le dispositif de traction doit être de dimension des pneus appropriée, comme recommandé par le constructeur du dispositif de traction.
- Ne posez des chaînes que sur les pneus arrière.
- Il est recommandé d'utiliser un pneu P225/75R16 ou P235/65R17 lors de l'utilisation d'un dispositif de traction conforme aux critères de la « classe S » de la SAE (Society of Automotive Engineers).

MISE EN GARDE!

L'utilisation de pneus de taille et de type différents (M+S, pneus d'hiver) entre les essieux avant et arrière peut provoquer une conduite imprévisible. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et provoquer une collision.

AVERTISSEMENT!

Pour éviter d'endommager votre véhicule ou les pneus, prenez les précautions suivantes :

- En raison du jeu restreint du dispositif de traction entre les pneus et les autres composants de la suspension, il est important de n'utiliser que des dispositifs de traction en bon état. Les dispositifs brisés peuvent endommager gravement le véhicule. Arrêtez le véhicule immédiatement si un bruit se produit qui pourrait indiquer le bris du dispositif de traction. Avant d'utiliser le dispositif, retirez les pièces qui sont endommagées.
- Installez le dispositif aussi serré que possible, puis resserrez-le après environ 1/2 mi (0,8 km).
- Ne dépassez pas 48 km/h (30 mi/h).
- Conduisez prudemment et évitez les virages brusques et les bosses, surtout lorsque le véhicule est chargé.
- Ne roulez pas longtemps sur une chaussée sèche.



AVERTISSEMENT!

- Suivez les directives du constructeur du dispositif de traction relatives à la méthode d'installation, à la vitesse de fonctionnement et aux critères d'utilisation. Utilisez toujours la vitesse de fonctionnement recommandée par le constructeur du dispositif si la vitesse est inférieure à 48 km/h (30 mi/h).
- N'utilisez pas de dispositifs de traction sur une roue de secours compacte.

Recommandations concernant la permutation des pneus

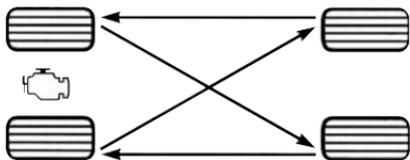
Les pneus avant et arrière d'un véhicule sont assujettis à des charges différentes et remplissent des fonctions de direction, de tenue de route et de freinage différentes. C'est pourquoi ils s'usent de façon inégale.

Vous pouvez minimiser cette inégalité d'usure en procédant à la permutation des pneus aux intervalles requis. La permutation présente des avantages, particulièrement dans le cas de pneus à sculpture profonde, comme les pneus de type route ou hors route.

La permutation des pneus améliore la longévité de la bande de roulement, aide à maintenir un bon niveau de traction dans la boue, la neige ou sur des surfaces mouillées, et contribue à une conduite agréable et en douceur.

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés. En cas d'usure rapide ou inhabituelle, vous devriez en trouver la cause et la corriger avant de permuter les pneus.

Le diagramme suivant illustre la méthode de permutation « croisée vers l'avant » recommandée.



Permutation des pneus

AVERTISSEMENT!

Le bon fonctionnement d'un véhicule à 4 roues motrices nécessite des pneus de même taille, de même type et de même circonférence pour chacune des roues. Toute différence dans la dimension des pneus est susceptible d'endommager la boîte de transfert. Le calendrier de permutation des pneus doit être respecté pour que l'usure des pneus soit équilibrée.

NORMES DE CLASSIFICATION UNIFORMISÉE DES PNEUS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Les catégories de pneus suivantes ont été établies par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis. Les indices attribués par le fabricant de pneus pour chaque catégorie figurent sur le flanc des pneus de votre véhicule.

Tous les pneus des véhicules de tourisme doivent être conformes aux normes de sécurité fédérales en plus de ces indices.

Indice d'usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une mesure comparative basée sur l'usure d'un pneu lors d'essais effectués dans un environnement contrôlé, soit sur une piste d'essai gouvernementale spécifique. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur un circuit d'essai gouvernemental. Le rendement relatif des pneus dépend toutefois des conditions réelles d'utilisation et peut différer grandement de la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, des caractéristiques de la route et du climat.

Indice d'adhérence

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ces indices représentent la capacité du pneu de s'arrêter sur une chaussée mouillée en conditions contrôlées par le gouvernement sur des surfaces d'essai d'asphalte et de béton. Un pneu d'indice C peut présenter une adhérence inférieure.

MISE EN GARDE!

L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est basé sur des essais d'adhérence au freinage en ligne droite qui ne tiennent pas compte des caractéristiques de tenue en accélération, en virage et en aquaplanage, ni de la traction maximale.

Résistance à la chaleur

L'indice de température (A, B ou C, en ordre décroissant) représente la résistance d'un pneu à la production de chaleur et sa capacité de dissiper la chaleur produite, valeurs mesurées en environnement contrôlé au moyen d'un tambour d'essai intérieur soumis à des normes précises.

Une exposition prolongée à de hautes températures peut provoquer la dégradation des matériaux composant un pneu et réduire sa durée de vie. Des températures excessives peuvent même provoquer l'éclatement du pneu. En vertu de la norme de sécurité automobile N° 109, tous les pneus pour voitures de tourisme doivent respecter l'indice de température C. Les indices A et B sont attribués aux pneus ayant démontré lors des essais sur tambour une performance supérieure au minimum exigé par la loi.



MISE EN GARDE!

L'indice de température de ce pneu est établi lorsque celui-ci est correctement gonflé et non surchargé. La conduite à vitesse excessive, une pression insuffisante ou en surcharge, ou la combinaison de ces facteurs peut entraîner la surchauffe du pneu et une crevaison.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 21 jours, nous vous recommandons de prendre certaines mesures pour protéger la batterie :

- Débranchez le câble négatif de la batterie.
- Chaque fois que vous entreposez votre véhicule, ou que vous le remisez (par exemple, pour la durée des vacances) pour deux semaines ou plus, faites fonctionner le système de climatisation au ralenti pendant cinq minutes environ à l'air frais de l'exté-

rieur en réglant le ventilateur à la vitesse maximale. Cette mesure assure une lubrification adéquate du système et minimise la possibilité d'endommager le compresseur lorsqu'il faudra le redémarrer.

CARROSSERIE**Entretien de la carrosserie et de la sous-carrosserie****Nettoyage Phares**

Votre véhicule est équipé de phares et de phares antibrouillard en plastique, plus légers et plus résistants aux projections de cailloux que les phares en verre.

Le plastique étant moins résistant aux égratignures que le verre, le nettoyage des lentilles de diffusion doit être effectué différemment.

Pour minimiser les risques de rayer ces lentilles et d'en réduire le rayonnement, évitez de les nettoyer avec un chiffon sec. Pour éliminer la poussière de la route, lavez-les avec une solution de savon doux, puis rincez-les.

N'utilisez pas de détergents abrasifs, de solvants, de laine d'acier ou d'autres matériaux agressifs pour nettoyer les phares.

Entretien de la carrosserie**Lavage**

- Lavez régulièrement votre véhicule. Lavez toujours votre véhicule à l'ombre, à l'aide du concentré de lave-auto Mopar Car Wash ou d'un savon doux pour l'auto et rincez-le à grande eau.
- Pour éliminer les traces d'insectes, de goudron ou d'autres résidus tenaces, utilisez le dissolvant pour goudron et insectes Mopar Super Kleen Bug and Tar Remover.
- Utilisez une cire de haute qualité, par exemple la cire nettoyante Mopar Cleaner Wax, pour enlever les saletés de la route et les taches, et pour protéger le fini de la peinture. Prenez garde à ne jamais rayer la peinture.
- Évitez d'utiliser des composés abrasifs ou une polisseuse mécanique qui risquent d'éliminer le fini brillant de votre carrosserie.

AVERTISSEMENT!

- N'utilisez pas de produits abrasifs ni de produits de nettoyage tels qu'une laine d'acier ou de la poudre à récurer, qui rayent les surfaces métalliques et peintes.
- L'utilisation d'un pulvérisateur d'une puissance supérieure à 1 200 lb/po² (8 274 kPa) peut endommager ou enlever la peinture et les bandes autocollantes.

Entretien exceptionnel

- Si vous roulez sur des routes salées ou poussiéreuses, ou encore au bord de la mer, lavez au jet le soubassement de votre véhicule au moins une fois par mois.
- Les trous d'écoulement au bas des portières, des bas de caisse et du coffre ne doivent jamais être obstrués.
- Retouchez immédiatement les impacts de pierres et les rayures sur la peinture. Le coût de ces réparations est à la charge du propriétaire.

- Si la peinture et les couches protectrices de votre véhicule ont été endommagées à la suite d'une collision ou d'un événement similaire, faites réparer votre véhicule dans les plus brefs délais. Le coût de ces réparations est à la charge du propriétaire.
- Si vous devez transporter des chargements particuliers tels que des produits chimiques, des fertilisants, du sel routier, etc., assurez-vous que ces matières sont bien emballées dans des contenants étanches.
- Si vous roulez souvent sur des routes en gravier, pensez à installer des bavettes garde-boue ou des boucliers derrière chaque roue.
- Appliquez de la peinture de retouche Mopar sur les rayures dès que possible. Un concessionnaire autorisé vous fournira la peinture de retouche dans la teinte exacte de votre véhicule.

Entretien extérieur pour les modèles à toit en toile

Pour maintenir l'esthétique du garnissage et du toit de l'habitacle de votre véhicule, prenez les précautions suivantes :

- Évitez de laisser votre véhicule sans surveillance avec le toit baissé, car l'exposition au soleil et à la pluie pourrait endommager le garnissage.
- N'utilisez pas de nettoyeurs puissants ni d'agents de blanchiment sur la toile du toit, car cela pourrait l'endommager.
- Ne laissez pas de nettoyant à vinyle s'écouler et sécher sur la peinture, laissant des traînées.
- Après avoir nettoyé le toit en toile de votre véhicule, assurez-vous toujours qu'il est complètement sec avant de le baisser.
- Soyez particulièrement prudent lorsque vous lavez les glaces. Suivez les instructions du paragraphe « Entretien des glaces du toit en toile ».



Lavage – Utilisez du concentré de lave-auto Mopar Car Wash ou un produit équivalent, ou encore de l'eau tiède savonneuse, avec une brosse à soie souple. Si vous devez procéder à un nettoyage plus en profondeur, servez-vous du nettoyant pour capotes en toile Mopar Convertible Cloth Top Cleaner ou d'un produit équivalent, ou encore d'un nettoyant mousseux doux sur toute la capote, en prenant soin de supporter la toile par le dessous.

Rinçage - Assurez-vous d'enlever toute trace de nettoyant en rinçant soigneusement le toit avec de l'eau propre. Rappelez-vous de laisser le toit sécher avant de l'abaisser.

AVERTISSEMENT!

Le non-respect de ces avertissements risque de provoquer des dommages intérieurs causés par l'eau, des taches ou des moisissures sur le revêtement :

- Évitez les lave-autos à haute pression puisqu'ils peuvent endommager le tissu de la capote. De plus, les caoutchoucs d'étanchéité pourraient ne pas être suf-

AVERTISSEMENT!

fisamment résistants pour empêcher l'eau d'entrer dans le véhicule sous une pression accrue.

- Il est recommandé que le toit soit exempt d'eau avant son ouverture. Faire fonctionner le toit, ouvrir une portière ou abaisser une glace pendant que le toit est mouillé peut permettre à l'eau de s'infiltrer à l'intérieur du véhicule.
- Prenez des précautions en lavant le véhicule, car diriger la pression sur les joints d'étanchéité peut laisser pénétrer l'eau à l'intérieur du véhicule.
- La manipulation ou l'entreposage négligent des panneaux de toit détachables peut endommager les joints et causer des infiltrations d'eau à l'intérieur du véhicule.
- Les panneaux avant doivent être positionnés correctement afin d'assurer une bonne étanchéité. La pose incorrecte peut entraîner des infiltrations d'eau à l'intérieur du véhicule.

Soins des fenêtres du toit en toile

Le toit en toile de votre véhicule est muni de fenêtres en plastique qui peuvent être égratignées, à moins d'en prendre grand soin en suivant ces directives :

- N'utilisez jamais un chiffon sec pour enlever la poussière. À la place, **utilisez un chiffon de coton doux imbibé d'eau propre, chaude ou froide, et essuyez la glace de droite à gauche, mais pas de haut en bas.** Le nettoyant Mopar pour glaces souples des véhicules Jeep, ou tout nettoyant équivalent, est tout indiqué pour les glaces en plastique, sans risque de les rayer. Ce produit élimine les fines rayures en vue d'améliorer la visibilité et offre une protection contre les rayons UV, ce qui prévient le jaunissement.
- Pendant le lavage, **n'utilisez jamais d'eau chaude** ou un nettoyant plus puissant qu'un savon doux. N'utilisez jamais de solvants tels que des agents nettoyants puissants ou à base d'alcool.
- Rincez toujours soigneusement avec de l'eau froide, puis essuyez avec un chiffon doux, propre et légèrement humide.

- **N'utilisez jamais de grattoir ou de produits chimiques de dégivrage** pour enlever la givre, la neige ou la glace. Utilisez de l'eau chaude uniquement si vous devez laver les fenêtres rapidement.
- Les débris (sable, boue et saleté, poussière ou sel) de la conduite hors route ont un effet sur le fonctionnement des dispositifs de retenue en plastique. Même la conduite normale sur route et le lavage du véhicule ont éventuellement un effet sur le fonctionnement des dispositifs de retenue en plastique des fenêtres. Afin de maintenir un usage facile des dispositifs de retenue en plastique des fenêtres, il faut en assurer le nettoyage et la lubrification régulières. Nettoyez-les au moyen d'une solution de savon doux et d'une petite brosse. Les produits de nettoyage requis sont disponibles chez un concessionnaire autorisé.
- Ne collez jamais d'autocollants, d'étiquettes gommées ou de rubans sur les fenêtres. Les adhésifs sont difficiles à enlever et peuvent endommager les fenêtres.

INTÉRIEURS

Sièges et pièces en tissu

Utilisez le nettoyant pour tissu de Mopar pour traiter les tissus et la moquette de votre véhicule.

MISE EN GARDE!

N'utilisez aucun solvant volatil pour effectuer le nettoyage. Nombre d'entre eux sont potentiellement inflammables et peuvent également entraîner des lésions respiratoires si vous les utilisez dans des espaces clos.

Entretien des ceintures de sécurité

N'utilisez aucun solvant chimique ou nettoyant abrasif pour javelliser, teindre ou nettoyer les ceintures de sécurité. De tels produits affaibliraient la résistance du tissu dont elles sont faites. Les rayons du soleil peuvent également affaiblir la résistance du tissu.

Si vous devez nettoyer les ceintures de sécurité, utilisez une solution de savon doux ou tout simplement de l'eau tiède. Ne retirez pas les ceintures du véhicule pour les laver. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux.

Remplacez les ceintures de sécurité si elles paraissent usées ou effilochées, ou encore si les boucles sont défectueuses.

MISE EN GARDE!

Si la ceinture est déchirée ou effilochée, elle risque de se rompre en cas de collision et donc de ne pas protéger l'occupant. Inspectez régulièrement les ceintures et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation de ceinture n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système. Il faut remplacer les ensembles de ceinture de sécurité arrière qui ont été endommagés lors d'une collision (enrouleur plié, sangle déchirée, etc.).



Pièces en plastique et pièces enduites

Employez le protecteur-rénovateur pour vinyle de Mopar pour traiter les garnitures en vinyle.

AVERTISSEMENT!

- Lorsque les assainisseurs d'air, les produits pour éloigner les insectes, les lotions solaires ou les désinfectants à main entrent en contact direct avec les surfaces en plastique, peintes ou décorées de l'intérieur, cela peut causer des dommages permanents. Essuyez immédiatement.
- Les dommages causés par ces types de produits peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Nettoyage des glaces de diffusion en plastique du groupe d'instruments

Les glaces qui se trouvent devant les instruments du tableau de bord sont moulées en plastique transparent. Lorsque vous les nettoyez, prenez garde de ne pas en rayer le plastique.

1. Utilisez un chiffon doux et humide. Vous pouvez utiliser une solution de savon doux, mais jamais de produits à haute teneur en alcool ou de produits abrasifs. Si vous utilisez du savon, nettoyez avec un chiffon propre et humide.
2. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux.

Pièces en cuir

Le produit Mopar Total Clean est également recommandé pour la sellerie en cuir.

Le nettoyage régulier à l'aide d'un chiffon doux et humide constitue la meilleure façon de préserver l'apparence du cuir. Les petites particules de poussière agissent comme un abrasif et endommagent le cuir de la sellerie;

vous devez les éliminer rapidement à l'aide d'un chiffon humide. Enlevez les saletés tenaces au moyen d'un chiffon doux et du nettoyant Mopar Total Clean. Vous devez faire attention de ne pas imbiber le cuir avec quelque liquide que ce soit. Veuillez ne pas vous servir de cires, d'huiles, de liquides de nettoyage, de détergents, de solvants ou de produits à base d'ammoniaque pour nettoyer votre sellerie en cuir. Il n'est pas nécessaire d'appliquer de traitement pour le cuir pour conserver celui-ci dans son état d'origine.

NOTA :

Si le véhicule est doté d'une sellerie en cuir de couleur pâle, les corps étrangers, la saleté, le transfert de colorant de tissu auront tendance à être plus visibles que dans les véhicules dotés de selleries de couleurs plus sombres. Le cuir est conçu pour faciliter le nettoyage de la sellerie et FCA recommande d'appliquer du produit Mopar Total Care sur un chiffon pour nettoyer les sièges en cuir selon les besoins.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas d'alcool ni de produits de nettoyage à base d'alcool ou de cétone pour nettoyer la sellerie en cuir, car vous risqueriez de l'endommager.

Surfaces vitrées

Il y a lieu de nettoyer toutes les surfaces vitrées régulièrement à l'aide du nettoyant pour vitres de Mopar ou de tout produit domestique équivalent. N'utilisez jamais de nettoyant de type abrasif. Soyez prudent lorsque vous nettoyez l'intérieur de la lunette arrière munie de dégivreurs électriques ou de la glace munie de l'antenne radio. N'utilisez ni grattoir ni instrument tranchant qui risquerait d'en rayer les éléments.

Lorsque vous nettoyez le rétroviseur, vaporisez le nettoyant sur la serviette ou le chiffon que vous utilisez. Ne vaporisez pas le nettoyant directement sur le miroir.



NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) est gravé sur le coin avant gauche du montant A et il est visible de l'extérieur du véhicule par le pare-brise. Il apparaît aussi sur le soubassement du véhicule, du côté droit du longeron, près du centre du véhicule et sur l'étiquette de renseignements fixée à l'une des glaces de votre véhicule. Conservez cette étiquette comme preuve du numéro d'identification du véhicule et de l'équipement en option.

Le NIV est également estampé sur le côté droit ou gauche du bloc-moteur.



Numéro d'identification du véhicule

NOTA :

Il est illégal d'enlever ou de changer la plaque de numéro d'identification d'un véhicule.

SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU COUPLE DE SERRAGE DES ROUES ET DES PNEUS

Un couple de serrage approprié des écrous de roue et des boulons est très important pour garantir que la roue est correctement montée sur le véhicule. Chaque fois qu'une roue est enlevée puis réinstallée sur le véhicule, les écrous de roue et les boulons doivent être serrés à l'aide d'une clé dynamométrique correctement étalonnée et d'une douille hexagonale de qualité supérieure à paroi profonde.

Spécifications relatives au couple de serrage

Couple de serrage des écrous de roue et des boulons	**Taille des écrous de roue et des boulons	Douilles des écrous de roue et des boulons
130 lb-pi (176 N·m)	M14 x 1,50	22 mm

** Utilisez uniquement les écrous ou boulons de roue recommandés par votre concessionnaire autorisé et nettoyez ou enlevez toute saleté ou huile avant le serrage.

Vérifiez la surface de montage de la roue avant de monter le pneu et enlevez toute corrosion ou particule desserrée.

Spécifications relatives au couple de serrage de la roue de secours

Couple de serrage des écrous de roue et des boulons	**Taille des écrous de roue et des boulons	Douilles des écrous de roue et des boulons
59 lb-pi (80 N·m)	M14 x 1,50	22 mm

Le couple de serrage de la roue de secours est pour le support de roue de secours sur le hayon.

Serrez les écrous de roue/boulons en étoile jusqu'à ce que chacun d'entre eux ait été serré deux fois. Assurez-vous que la douille est bien engagée sur l'écrou ou le boulon de fixation (ne l'insérez pas à mi-course).



Modèles de couple de serrage

Après 40 km (25 mi), vérifiez le couple de serrage des écrous de roue / boulons pour vous assurer que tous les écrous de roue / boulons sont bien calés contre la roue.

MISE EN GARDE!

Ne serrez pas les écrous de roue ou les boulons à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de déplacer le véhicule sur le cric. Vous risquez des blessures si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.



EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT

Moteur 2.0L



Ce moteur est conçu en conformité avec tous les règlements d'émission et offre une économie de carburant et un rendement excellents avec de l'essence « ordinaire » sans plomb de qualité supérieure d'un indice d'octane de 87, comme indiqué par la méthode (R+M)/2. Pour un rendement optimal, l'utilisation d'un « supercarburant » avec un indice d'octane de 91 ou plus est recommandée avec ce type de moteur.

Lorsque vous utilisez de l'essence avec l'indice d'octane recommandé, il est normal d'entendre un léger cognement provenant du moteur. Toutefois, si le moteur émet un lourd cognement, communiquez immédiatement avec concessionnaire. L'utilisation d'essence avec un indice d'octane inférieur à celui recommandé peut causer une défaillance du moteur et pourrait annuler la garantie limitée de véhicule neuf ou ne pas être couverte par celle-ci.

Une essence de qualité inférieure peut causer des problèmes, notamment des difficultés de démarrage, le calage ou le fonctionnement irrégulier du moteur. Si votre véhicule présente un de ces problèmes, essayez une autre marque d'essence avant de faire inspecter votre véhicule.

Moteur 3.6L



Ce moteur est conçu en conformité avec tous les règlements antipollution et offrent une économie de carburant et un rendement excellents avec de l'essence « ordinaire » sans

plomb de qualité supérieure d'un indice d'octane de 87 tel qu'indiqué par la méthode (R+M)/2. L'utilisation du supercarburant d'un indice d'octane élevé n'apporte aucun avantage supplémentaire par rapport à l'essence ordinaire dans ce type de moteur.

Lorsque vous utilisez de l'essence avec un indice d'octane de 87, il est normal d'entendre un léger cognement provenant du moteur. Toutefois, si le moteur émet un lourd cognement, communiquez immédiatement avec concessionnaire. L'utilisation d'essence avec un indice d'octane inférieur à 87 peut causer une défaillance du moteur et pourrait annuler la garantie limitée de véhicule neuf ou ne pas être couverte par celle-ci.

Une essence de qualité inférieure peut causer des problèmes, notamment des difficultés de démarrage, le calage ou le fonctionnement irrégulier du moteur. Si votre véhicule présente un de ces problèmes, essayez une autre marque d'essence avant de faire inspecter votre véhicule.

Additifs

L'essence détergente de QUALITÉ SUPÉRIEURE désignée contient un niveau plus élevé de détergents pour aider à minimiser davantage les dépôts de carburant et du système d'alimentation en carburant.



Lorsque cette option est disponible, l'utilisation de l'essence détergente de QUALITÉ SUPÉRIEURE est recommandée. Visitez le site www.toptiergas.com pour obtenir une liste de détaillants d'essence détergente de QUALITÉ SUPÉRIEURE.

L'utilisation aveugle d'agents de nettoyage du système d'alimentation en carburant doit être évitée. Un grand nombre de ces matériaux conçus pour éliminer les dépôts de gomme et de vernis peuvent contenir des solvants actifs ou des ingrédients similaires. Ces additifs peuvent endommager le joint d'étanchéité du système d'alimentation en carburant et les matériaux de la membrane.

LIQUIDES ET CONTENANCES

	Mesures américaines	Mesures métriques
Carburant (quantité approximative)		
Modèles à deux portières	17,5 gallons US	66 l
Modèles à quatre portières	21,5 gallons US	81 l
Huile moteur avec filtre		
Moteur 2.0L	5 pintes US	4,73 l
Moteur 3.6L	5 pintes US	4,73 l



	Mesures américaines	Mesures métriques
Système de refroidissement*		
Moteur 2.0L (liquide de refroidissement et antigel Mopar de formule 10 ans ou 150 000 mi, ou un produit équivalent)	10,3 pintes US	9,7 l
Refroidisseur intermédiaire de moteur 2.0L sans groupe électrogène (liquide de refroidissement et antigel Mopar de formule 10 ans ou 150 000 mi, ou un produit équivalent)	3,2 pintes US	3,0 l
Refroidisseur intermédiaire de moteur 2.0L avec groupe électrogène (liquide de refroidissement et antigel Mopar de formule 10 ans ou 150 000 mi, ou un produit équivalent)	3,5 pintes US	3,3 l
Liquide de refroidissement de batterie 2.0L (liquide de refroidissement et antigel Mopar de formule 10 ans ou 150 000 mi, ou un produit équivalent)	2,5 pintes US	2,4 l
Moteur 3.6L (liquide de refroidissement et antigel Mopar de formule 10 ans ou 150 000 mi, ou un produit équivalent)	11,2 pintes US	10,6 l
Groupe électrogène 3.6L (liquide de refroidissement et antigel Mopar de formule 10 ans ou 150 000 mi ou un produit équivalent)	1,9 pintes US	1,8 l
Liquide de refroidissement de batterie 3.6L (liquide de refroidissement et antigel Mopar de formule 10 ans ou 150 000 mi, ou un produit équivalent)	2,5 pintes US	2,4 l
*Comprend le vase d'expansion rempli jusqu'au repère MAX (MAXIMUM).		

LIQUIDES ET LUBRIFIANTS

Engine (Moteur)

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Liquide de refroidissement du moteur	Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement/antigel Mopar 10 ans ou 150 000 mi de formule OAT (technologie de l'acide organique) ou son équivalent, conforme aux exigences de la norme MS-90032 de FCA.
Refroidisseur intermédiaire/groupe électrogène (selon l'équipement)	Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement/antigel Mopar 10 ans ou 150 000 mi de formule OAT (technologie de l'acide organique) ou son équivalent, conforme aux exigences de la norme MS-90032 de FCA.
Liquide de refroidissement de batterie (selon l'équipement)	Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement/antigel Mopar 10 ans ou 150 000 mi de formule OAT (technologie de l'acide organique) ou son équivalent, conforme aux exigences de la norme MS-90032 de FCA.
Huile moteur – moteur 2.0L	Nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur synthétique Mopar SAE 5W-30 certifiée par l'API SN PLUS, conforme aux exigences de la norme MS-13340 de FCA. L'équivalent entièrement synthétique de l'huile moteur SAE 5W-30 peut être utilisé s'il est conforme à la norme API SN PLUS. Si aucune huile conforme à la norme SN PLUS ou équivalente n'est disponible, veuillez communiquer avec votre concessionnaire local pour recommandation.
	<p>MISE EN GARDE!</p> <p>Si vous n'utilisez pas l'huile conforme à la norme SN PLUS ou équivalente, il est possible que cela cause des dommages au moteur qui ne seront pas couverts par la garantie du véhicule.</p>
Huile moteur – moteur 3.6L	Nous recommandons l'utilisation d'huile moteur SAE 0W-20 certifiée par l'API, conforme aux exigences de la norme MS-6395 de FCA, telle que Mopar, Pennzoil et Shell Helix. Consultez l'inscription du bouchon de remplissage d'huile du moteur pour connaître l'indice de viscosité SAE approprié.
Filtre à huile du moteur	Nous recommandons l'utilisation du filtre à huile du moteur de Mopar ou un produit équivalent.
Bougies d'allumage	Nous recommandons l'utilisation des bougies d'allumage Mopar.



Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Choix de carburant – moteur 2.0L	Indice d'octane d'au moins 87 – Indice d'octane 91 recommandé, 0 à 15 % d'éthanol.
Choix de carburant – moteur 3.6L	Indice d'octane 87, 0-15 % d'éthanol.

AVERTISSEMENT!

- Le mélange d'un liquide de refroidissement (antigel) autre que le liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) précisé peut endommager le moteur et diminuer la protection contre la corrosion. Le liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) est différent et ne doit pas être mélangé avec du liquide de refroidissement (antigel) de technologie de l'acide organique hybride (HOAT) ou n'importe quel liquide de refroidissement (antigel) « mondialement compatible ». Si un liquide de refroidissement (antigel) qui n'est pas de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) est versé dans le circuit de refroidissement en cas d'ur-

AVERTISSEMENT!

- gence, le circuit de refroidissement doit être vidangé, rincé et rempli de liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS-90032, par un concessionnaire autorisé dès que possible.
- N'utilisez pas uniquement de l'eau ou un liquide de refroidissement (antigel) à base d'alcool. N'utilisez pas d'autres produits inhibiteurs de rouille ou anti-rouille, car ils pourraient se révéler incompatibles avec le liquide de refroidissement et obstruer le radiateur.
 - Ce véhicule n'est pas conçu pour utiliser un liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol. L'utilisation de liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol n'est pas recommandée.

Châssis

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Transmission automatique – selon l'équipement	Utilisez seulement l'huile à transmission automatique ATF ZF 8 et 9 rapports de Mopar ou une huile équivalente. Si l'huile appropriée n'est pas utilisée, vous risquez de compromettre le fonctionnement ou le rendement de la transmission.
Transmission manuelle – selon l'équipement	Nous recommandons l'utilisation de l'huile à transmission automatique ATF+4 de Mopar.
Boîte de transfert	Nous recommandons l'utilisation de l'huile à transmission automatique ATF+4 de Mopar.
Différentiel d'essieu (essieux avant)	Nous recommandons l'utilisation de l'huile Mopar pour engrenages et essieux (SAE 75W85) (API GL-5).
Différentiel d'essieu (arrière M200 code de vente DRZ)	Nous recommandons l'utilisation de l'huile Mopar pour engrenages et essieux (SAE 75W140) (API GL-5).
Différentiel d'essieu (arrière M220 code de vente DRE/DRF)	Nous recommandons l'utilisation de l'huile Mopar pour engrenages et essieux (SAE 75W85) (API GL-5). Les modèles munis d'un différentiel autobloquant Trac-Lok exigent un additif modificateur de friction.
Maître-cylindre de frein	Nous recommandons l'utilisation du liquide de frein DOT 3, SAE J1703, de Mopar.
Réservoir de direction assistée	Nous recommandons l'utilisation du liquide de pompe de direction assistée Mopar.



ACCESSOIRES MOPAR

Accessoires authentiques et pièces de performance Jeep distribués par Mopar

- Les accessoires Mopar et les pièces de performance Jeep bénéficient de la même technologie de mise au point de votre Wrangler. Vous pouvez choisir ces produits en toute confiance en sachant qu'ils répondent aux mêmes normes strictes en matière de fonctionnalité, d'adaptation, de durabilité et de performance que votre Wrangler.

Hors route et performance :

- Pare-chocs
- Treuils
- Essieux de performance
- Capots de performance
- Trousses de levage

Extérieur :

- Roues
- Housses pour roue de secours
- Trappes de carburant
- Déфлекteurs d'air
- Bouchon verrouillable du réservoir de carburant

- Pour connaître toute la gamme des accessoires Jeep authentiques distribués par Mopar, adressez-vous à votre concessionnaire local ou visitez le site [Web mopar.com](http://Web.mopar.com) pour les résidents des États-Unis et mopar.ca pour les résidents du Canada.

NOTA :

Toutes les pièces sont offertes sous réserve de leur disponibilité.

- Freins de performance
- Ensemble de blocage d'essieu
- Couvercles du différentiel
- Phares hors route à DEL
- Plaques de protection
- Bas de caisse anti-rocs
- Protection de calandre
- Support de roue de secours
- Élargisseurs d'aile
- Raidisseur de hayon
- Dispositif de blocage du capot
- Verrous de roue
- Attelages de remorque
- Schémas de carrosserie
- Graphiques du capot
- Cache-calandre de train avant
- Toiture de stationnement
- Voyants DEL
- Capuchons du corps de valve
- Porte-vélos et porte-ski

- Marchepieds tubulaires
- Marchepieds latéraux moulés
- Agrafe d'arrimage de pare-brise
- Pare-boue

Intérieur :

- Pavillon de toit rigide
- Tapis de plancher de catégorie supérieure
- Tapis de plancher toutes saisons
- Protecteur de l'écran de la radio
- Poignées de maintien

Systemes électroniques :

- Système électronique de localisation de véhicules

- Calandre noir satiné
- Tente de camping
- Masque de capot

- Protège-seuils
- Sacs de rangement
- Bac de chargement
- Plateau de chargement
- Filet de l'espace de chargement

- Panier de chargement monté sur le toit
- Filet de panier de chargement monté sur le toit
- Trousse remorquage

- Longérons de chargement Trailrail
- Séparateur de l'espace de chargement vertical Trailrail
- Tableau du hayon
- Cage à griffes
- Cloison à griffes



CYBERSÉCURITÉ

Votre véhicule peut être connecté et équipé de réseaux câblés et de réseaux sans fil. Ces réseaux permettent au véhicule d'envoyer et de recevoir des données. Ces données permettent aux systèmes et aux fonctions du véhicule de fonctionner correctement.

Votre véhicule peut être équipé de certaines fonctions de sécurité pour réduire le risque d'accès non autorisé et illégal aux systèmes et aux communications sans fil du véhicule. La technologie logicielle du véhicule continue d'évoluer avec le temps et FCA US LLC, en collaboration avec ses fournisseurs, évalue et prend les mesures appropriées au besoin. Tout comme un ordinateur ou d'autres appareils, le logiciel du véhicule peut nécessiter des mises à jour pour améliorer la facilité d'utilisation et le rendement de vos systèmes ou pour réduire le risque potentiel d'accès non autorisé et illégal aux systèmes du véhicule.

Le risque d'accès non autorisé et illégal aux systèmes du véhicule peut toujours exister, même si la version la plus récente du logiciel du véhicule (tel que le logiciel du système Uconnect) est installée.

MISE EN GARDE!

- Il est impossible de connaître ou de prévoir tous les résultats possibles si les systèmes de votre véhicule sont endommagés. Il se peut que les systèmes du véhicule, y compris ceux relatifs à la sécurité, soient altérés ou qu'une perte de maîtrise du véhicule se produise, d'où le risque d'accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.
- Insérez UNIQUEMENT un dispositif multimédia (p. ex., la clé USB, la carte mémoire SD ou le disque compact) provenant d'une source fiable dans votre véhicule. Un dispositif multimédia d'origine inconnue pourrait possiblement contenir des logiciels malveillants et si vous l'installez dans votre véhicule, il peut augmenter le risque d'endommagement des systèmes du véhicule.

MISE EN GARDE!

- Comme toujours, si vous ressentez un comportement inhabituel du véhicule, confiez-le immédiatement à votre concessionnaire autorisé le plus proche.

NOTA :

- FCA US LLC ou votre concessionnaire peut communiquer directement avec vous à propos des mises à jour de logiciel.
- Pour aider à améliorer davantage la sécurité du véhicule et minimiser le risque potentiel de violation de la sécurité, les propriétaires du véhicule doivent :
 - Vérifiez régulièrement le site www.driveuconnect.com (résidents américains) ou www.driveuconnect.ca (résidents canadiens) pour obtenir de plus amples renseignements sur les mises à jour de logiciel disponibles pour le système Uconnect.
 - Brancher et utiliser uniquement des dispositifs multimédias de confiance (p. ex. téléphones mobiles personnels, clé USB, disques compacts).

La confidentialité des communications câblées et sans fil ne peut être assurée. Des tierces parties peuvent intercepter illégalement des données et des communications privées sans votre consentement. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Confidentialité collecte des données » dans le supplément pour le système Uconnect du manuel du propriétaire, ou le paragraphe « Cybersécurité relative au système de diagnostic embarqué (OBD II) » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » dans votre manuel du propriétaire.



SYSTÈME UCONNECT 3 AVEC AFFICHAGE DE 5 POUCES – SELON L'ÉQUIPEMENT

Aperçu du système Uconnect 3 avec affichage de 5 pouces



Boutons du système Uconnect 3 avec affichage de radio de 5 pouces

- | | |
|---|---|
| 1 – Bouton RADIO | 6 – Bouton SCREEN OFF (ÉCRAN ÉTEINT) |
| 2 – Bouton COMPASS (BOUSSOLE) | 7 – Bouton MUTE (MISE EN SOURDINE) |
| 3 – Bouton SETTINGS (RÉGLAGES) | 8 – Bouton de commande de Marche-Arrêt et VOLUME du système |
| 4 – Bouton MORE (PLUS D'OPTIONS) | 9 – Bouton du système Uconnect PHONE |
| 5 – Bouton BROWSE/ENTER (PARCOURIR-ENTRER) et bouton TUNE/SCROLL (SYNTONISATION-DÉFILEMENT) | 10 – Bouton MEDIA (MULTIMÉDIA) |

AVERTISSEMENT!

N'attachez AUCUN objet à l'écran tactile, car cela pourrait endommager ce dernier.

Réglage de l'horloge

Pour lancer la procédure de réglage de l'horloge :

1. Appuyez sur le bouton « Settings » (Réglages) sur le devant de la radio, puis appuyez sur le bouton « Clock and Date » (Horloge et date).
2. Appuyez sur le bouton « Set Time » (Réglage l'heure) sur l'écran tactile.
3. Appuyez sur les flèches « Up » (Vers le haut) ou « Down » (Vers le bas) pour régler les heures ou les minutes, puis sélectionnez le bouton « AM » ou « PM » sur l'écran tactile. Vous pouvez également sélectionner le format 12 h ou 24 h en appuyant sur le bouton voulu sur l'écran tactile.
4. Lorsque l'heure est réglée, appuyez sur le bouton « Done » (Terminé) pour quitter l'écran de l'heure.

NOTA :

Dans le menu de réglage de l'horloge, vous pouvez aussi sélectionner « Display Clock » (Afficher l'horloge). La fonction d'affichage de l'horloge active ou désactive l'affichage de l'horloge dans la barre d'état.

Réglage audio

1. Appuyez sur le bouton « Settings » (Réglages) sur le devant de la radio.
2. Défilez ensuite vers le bas, puis appuyez sur le bouton « Audio » à l'écran tactile pour accéder au menu Audio.
3. Le menu Audio affiche les options suivantes pour vous permettre de personnaliser vos réglages audio.

Equalizer (Égaliseur)

Appuyez sur le bouton « Equalizer » (Égaliseur) sur l'écran tactile pour régler les fréquences basses, médianes et aiguës. Utilisez le bouton « + » ou « - » à l'écran tactile pour régler les fréquences voulues.

Balance/Fade (Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière)

Appuyez sur le bouton « Balance/Fade » (Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière) sur l'écran tactile pour régler le son des haut-parleurs. Utilisez les boutons fléchés sur l'écran tactile pour régler le niveau sonore des haut-parleurs avant et arrière ou gauche et droit. Appuyez sur le bouton central « C » sur l'écran tactile pour réinitialiser l'équilibre avant-arrière et l'équilibre gauche-droit au réglage d'usine.

Speed Adjusted Volume (Volume asservi à la vitesse) – selon l'équipement

Appuyez sur le bouton « Speed Adjust Volume » (Volume asservi à la vitesse) de l'écran tactile pour sélectionner entre les réglages OFF (DÉSACTIVÉ), 1, 2 ou 3. Cette fonction permet de diminuer le volume de la radio en fonction de la vitesse du véhicule.



Loudness (Intensité du volume) – selon l'équipement

Appuyez sur le bouton « Loudness » (Intensité du volume) de l'écran tactile pour sélectionner la fonction d'intensité du volume. Quand cette fonction est activée, elle améliore la qualité sonore aux volumes moins élevés.

Surround Sound (Son ambiophonique) – selon l'équipement

Appuyez sur le bouton « Surround Sound » (Son ambiophonique) sur l'écran tactile, sélectionnez « On » (Activé) ou « Off » (Désactivé), puis appuyez sur le bouton fléché de retour de l'écran tactile. Cette fonction procure un mode simulé de son ambiophonique lorsqu'elle est activée.

Fonctionnement de la radio



Fonctionnement de la radio

- 1 – Préréglage de la station de radio
- 2 – Tous les préreglages
- 3 – Rechercher la suivante
- 4 – Réglages audio
- 5 – Information relative à la chaîne
- 6 – Syntonisation directe
- 7 – Bande de fréquence radio
- 8 – Rechercher la précédente

Mémorisation manuelle des préreglages de la radio

La radio enregistre jusqu'à 12 présélections dans chaque mode radio. Il y a 4 présélections en haut de l'écran de la radio. Appuyez sur le bouton « All » (Toutes) sur l'écran tactile à l'écran d'accueil de la radio pour afficher toutes les stations préreglées dans ce mode.

Pour mémoriser manuellement une station présélectionnée, suivez les étapes ci-dessous :

1. Syntonisez la station voulue.
2. Maintenez enfoncé le bouton numéroté voulu sur l'écran tactile pendant plus de deux secondes ou jusqu'à ce que vous entendiez un bip de confirmation.

Boutons Seek Next/Previous (Rechercher la suivante ou rechercher la précédente)

- Appuyez sur le bouton Seek Next (Rechercher la suivante) ou Seek Previous (Rechercher la précédente) pour parcourir les stations de radio AM, FM ou SXM.
- Maintenez un des deux boutons enfoncé pour sauter les stations sans arrêter.

Réponse texte-voix (non compatible avec l'iPhone)

Une fois votre système Uconnect jumelé avec un appareil mobile compatible, le système peut vous annoncer les télémessages reçus et les lire pour vous à l'aide du système audio du véhicule. Vous pouvez répondre au message à l'aide de la reconnaissance vocale, en sélectionnant ou en énonçant l'un des 18 messages prédéfinis.

Voici comment :

1. Appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale («VR ou celui du téléphone du système Uconnect et attendez le signal sonore. Dites ensuite « reply » (répondre). Le système Uconnect vous communique le message-guide vocal suivant : « Please say the message you would like to send. » (Veuillez énoncer le message que vous voulez envoyer.)
2. Attendez le signal sonore et énoncez un des messages prédéfinis. (Si vous n'êtes pas certain, dites « help » [aide]). Le système Uconnect lira alors les messages prédéfinis autorisés.

3. Lorsque vous entendez le message que vous aimeriez envoyer, vous pouvez interrompre la liste de messages-guides en appuyant sur le bouton du système Uconnect Phone et en énonçant la phrase désirée. Le système Uconnect confirmera le message en vous le répétant.

4. Appuyez sur le bouton de téléphone et dites « Send » (Envoyer).

RÉPONSE TEXTE-VOIX PRÉFORMATÉE		
« Yes » (Oui).	« Stuck in traffic. » (Je suis dans un embouteillage.)	« See you later. » (À plus tard.)
« No » (Non).	« Start without me. » (Commence sans moi.)	« I'll be late. » (Je vais être en retard.)

RÉPONSE TEXTE-VOIX PRÉFORMATÉE		
« Okay. » (D'accord.)	« Where are you? » (Où êtes-vous?)	« I will be <5, 10, 15, 20, 25, 30, 45, 60> minutes late. » (J'aurai <5, 10, 15, 20, 25, 30, 45, 60> minutes de retard.)
« Call me » (Appelle-moi).	« Are you there yet? » (Es-tu arrivé?)	« See you in <5, 10, 15, 20, 25, 30, 45, 60> minutes. » (On se voit dans <5, 10, 15, 20, 25, 30, 45, 60> minutes.)
« I'll call you later. » (Je vous appellerai plus tard.)	« I need directions. » (J'ai besoin d'indications.)	« Can't talk right now. » (Je ne peux pas parler maintenant.)
« I'm on my way. » (Je suis en chemin.)	« Can't talk right now. » (Je ne peux pas parler maintenant.)	« Thanks. » (Merci.)
« I'm lost. » (Je suis perdu.)		

*Utilisez seulement la numérotation indiquée, sinon le système peut ne pas transcrire le message correctement.



Application Siri Eyes Free – selon l'équipement

L'application Siri vous permet d'utiliser votre voix pour envoyer des télémessages, sélectionner un mode multimédia, placer des appels téléphoniques et plus encore. L'application Siri utilise le langage naturel pour comprendre ce que vous voulez dire et formule une réponse pour confirmer vos demandes. Le système est conçu pour garder vos yeux sur la route et vos mains sur le volant en laissant Siri vous aider à effectuer des tâches utiles.

Pour activer l'application Siri, appuyez longuement sur le bouton de reconnaissance vocale (VR) du système Uconnect du volant, puis relâchez-le. Lorsque vous entendez un double signal sonore, vous pouvez demander à l'application de lire les baladodiffusions et la musique, d'afficher les indications routières, de lire les télémessages et d'accomplir plusieurs autres tâches utiles.

SYSTÈME UCONNECT 4 AVEC AFFICHAGE DE 7 POUCES

Aperçu du système Uconnect 4



Système Uconnect 4 avec affichage de radio de 7 pouces

AVERTISSEMENT!

N'attachez AUCUN objet à l'écran tactile, car cela pourrait l'endommager.

NOTA :

Les images du système Uconnect ne sont fournies qu'à des fins explicatives et ne représentent pas avec exactitude le logiciel de votre véhicule.

Paramétrage de l'heure

1. Pour le système Uconnect 4, mettez la radio sous tension, puis appuyez sur l'affichage de l'heure en haut de l'écran. Appuyez sur « Yes » (Oui).
2. Si l'heure n'est pas affichée dans la partie supérieure de l'écran, appuyez sur le bouton « Settings » (Paramètres) à l'écran tactile. À l'écran Settings (Paramètres), appuyez sur le bouton « Clock & Date » (Horloge et date) sur l'écran tactile, puis cochez ou décochez cette option.
3. Appuyez sur la touche « + » ou « - » à côté des options « Set Time Hours » (Régler les heures) et « Set Time Minutes » (Régler les minutes) pour régler l'heure.
4. Si ces fonctions ne sont pas disponibles, décochez l'option Sync Time (Synchroniser l'heure).
5. Appuyez sur la touche « X » pour mémoriser vos paramètres et quitter l'écran de paramétrage de l'horloge.

Paramètres audio

- Appuyez sur le bouton « Audio » de l'écran tactile, pour activer l'écran de paramètres audio afin de régler les paramètres Balance (Équilibre gauche-droit), Fade (Équilibre avant-arrière), Equalizer (Égaliseur), Speed Adjusted Volume (Volume asservi à la vitesse), Surround Sound (Son ambiophonique), Loudness (Intensité du volume), AUX Volume Offset (Décalage du volume AUX), Auto Play (Lecture automatique) et Radio Off With Door (Mise hors fonction de la radio au moyen de la portière).
- Vous pouvez retourner à l'écran de la radio en appuyant sur le « X » situé dans la partie supérieure droite de l'écran.

Balance/Fade (Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière)

- Appuyez sur le bouton « Balance/Fade » (Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière) pour équilibrer le son entre les haut-parleurs gauche et droit ou équilibrer le son entre les haut-parleurs avant et arrière.

- Appuyez sur les boutons « Front » (Avant), « Rear » (Arrière), « Left » (Gauche) ou « Right » (Droit) sur l'écran tactile ou appuyez et faites glisser le pictogramme de haut-parleur pour régler l'équilibre gauche-droit et l'équilibre avant-arrière.

Equalizer (Égaliseur)

- Appuyez sur le bouton « Equalizer » (Égaliseur) sur l'écran tactile pour activer l'écran Equalizer (Égaliseur).
- Appuyez sur les boutons « + » ou « - » sur l'écran tactile, ou appuyez et faites glisser la barre de niveau pour chacune des bandes de l'égaliseur. La valeur de niveau, dont l'étendue se situe entre plus ou moins 9, s'affiche au bas de chacune des fréquences.

Speed Adjusted Vol. (Volume asservi à la vitesse)

- Appuyez sur le bouton « Speed Adjust Volume » (Volume asservi à la vitesse) sur l'écran tactile pour activer l'écran Speed Adjusted Volume (Volume asservi à la vitesse). Vous pouvez régler le paramètre Speed Adjusted Volume (Volume asservi à la vitesse) en touchant au témoin de niveau

du volume. Ceci modifie le paramétrage automatique du volume sonore en fonction de la vitesse du véhicule.

Loudness (Intensité du volume) – selon l'équipement

- Appuyez sur le bouton « On » (Marche) sur l'écran tactile pour activer la fonction d'intensité du volume. Appuyez sur le bouton « Off » (Arrêt) pour désactiver cette fonction. Quand la fonction d'intensité du volume est activée, elle améliore la qualité sonore aux volumes moins élevés.

AUX Volume Offset (Décalage du volume AUX)

- Appuyez sur le bouton « AUX Volume Offset » (Décalage du volume AUX) sur l'écran tactile pour activer l'écran AUX Volume Offset (Décalage du volume AUX). Le paramètre AUX Volume Offset (Décalage du volume AUX) est ajusté en appuyant sur les boutons « + » et « - ». Cette opération modifie le volume sonore de la prise AUX (AUXILIAIRE). La valeur de niveau, dont la plage se situe entre plus ou moins trois, s'affiche au-dessus de la barre de réglage.



Auto Play (Lecture automatique) – selon l'équipement

- Appuyez sur le bouton « Auto Play » (Lecture automatique) sur l'écran tactile pour activer l'écran de lecture automatique. La fonction Auto Play (Lecture automatique) comporte deux paramètres « On » (Marche) et « Off » (Arrêt). Une fois la fonction Auto Play (Lecture automatique) activée, l'appareil raccordé commence à diffuser de la musique, dès qu'il est branché à la radio.

Auto On Radio (Radio à activation automatique) – selon l'équipement

- La radio s'allume automatiquement lorsque le contact est établi ou se rappelle l'état dans laquelle elle se trouvait à la dernière coupure du contact, notamment si elle était allumée ou éteinte.

Radio Off With Door (Mise hors fonction de la radio au moyen de la portière) – selon l'équipement

- Appuyez sur le bouton « Radio Off With Door » (Mise hors fonction de la radio au moyen de la portière) sur l'écran tactile pour activer l'écran « Radio Off With Door » (Mise hors fonction de la radio au moyen de

la portière). Lorsque la fonction « Radio Off With Door » (Mise hors fonction de la radio au moyen de la portière) est activée, elle garde la radio allumée jusqu'à ce que la portière du conducteur ou du passager soit ouverte ou que le délai sélectionné pour la mise hors fonction de la radio expire.

Barre de menu glisser-déplacer

Les fonctions et les services du système Uconnect dans la barre de menu principal peuvent être facilement modifiés pour plus de commodité. Suivez simplement les étapes suivantes :



Menu principal du système Uconnect 4

- Appuyez sur le bouton « Apps  » (Applications) pour ouvrir l'écran des applications.

- Appuyez sur ce bouton et maintenez-le dans cette position, puis faites glisser l'application choisie pour remplacer un raccourci existant dans la barre de menu principal.

Le nouveau raccourci d'application, qui avait été déplacé vers le bas sur la barre de menu principal, est à présent un raccourci d'application actif.

NOTA :

Cette fonction est seulement disponible si le véhicule est en position P (STATIONNEMENT).

Radio



Système Uconnect 4 avec écran de radio de 7 pouces

- 1 – Présélections des stations de radio
- 2 – Alternier entre les présélections
- 3 – Barre d'état
- 4 – Barre de catégorie principale
- 5 – Paramètres audio

- 6 – Recherche vers le haut
- 7 – Syntonisation directe d'une station de radio
- 8 – Recherche vers le bas
- 9 – Défilement et gestion des présélections
- 10 – Bandes de radio



MISE EN GARDE!

Conduisez TOUJOURS prudemment en gardant les mains sur le volant. Vous êtes entièrement responsable et assumez tous les risques en ce qui concerne l'utilisation des fonctions Uconnect, des services SiriusXM Guardian et des applications de ce véhicule. N'utilisez ces fonctions Uconnect et SiriusXM Guardian que lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité. Sinon, vous risqueriez un accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

- Pour accéder au mode radio, appuyez sur le bouton « Radio » à l'écran tactile.

Sélection des stations de radio

- Appuyez sur le bouton de bande de radio voulue (AM, FM ou SXM) sur l'écran tactile.

Recherche vers le haut / Recherche vers le bas

- Appuyez sur les boutons fléchés de recherche vers le haut ou vers le bas sur l'écran tactile pendant moins de deux secondes pour rechercher parmi les stations de radio.

- Maintenez enfoncé un des boutons fléchés sur l'écran tactile pendant plus de deux secondes pour sauter les stations sans arrêter. La radio s'arrête à la prochaine station disponible lorsque vous relâchez le bouton fléché sur l'écran tactile.

Syntonisation directe

- Syntonisez directement une station de radio en appuyant sur le bouton « Tune » (Syntonisation) à l'écran, puis en saisissant le numéro de station souhaité.

Mémorisation manuelle des préréglages de la radio

Votre radio peut mémoriser jusqu'à 36 stations préréglées, notamment 12 stations par bande (AM, FM et SXM). Elles s'affichent en haut de l'écran. Pour afficher les 12 stations préréglées par bande, appuyez sur le bouton fléché sur l'écran tactile dans la partie supérieure droite de l'écran pour alterner entre les deux ensembles de six préréglages.

Pour mémoriser manuellement une station présélectionnée, suivez les étapes ci-dessous :

1. Syntonisez la station voulue.

2. Maintenez enfoncé le bouton numéroté voulu sur l'écran tactile pendant plus de deux secondes ou jusqu'à ce que vous entendiez un bip de confirmation.

Android Auto – selon l'équipement**NOTA :**

La disponibilité des fonctions dépend de votre fournisseur de services et du fabricant de votre téléphone mobile. Certaines fonctions Android Auto peuvent ne pas être disponibles dans toutes les régions ou toutes les langues.

Android Auto est une fonction de votre système Uconnect et de votre téléphone intelligent alimenté par Android 5.0 Lollipop ou ultérieur, avec un plan de données, qui vous permet de projeter votre téléphone intelligent et quelques-unes de ses applications sur l'écran tactile de la radio. Android Auto vous présente automatiquement de l'information utile et l'organise en cartes simples qui apparaissent juste au moment où vous en avez besoin. Android Auto peut être utilisée avec la technologie vocale Google la meilleure de sa catégorie, les commandes sur le volant, les boutons sur l'écran de radio et l'écran tactile

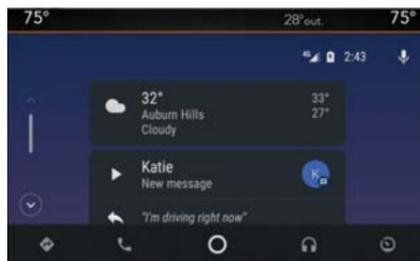
de la radio pour contrôler de nombreuses applications. Pour utiliser Android Auto, suivez les étapes suivantes :

1. Téléchargez l'application Android Auto à partir de Google Play Store sur votre téléphone intelligent Android.
2. Connectez votre téléphone intelligent alimenté par Android à l'un des ports USB multimédias dans votre véhicule. Si vous n'avez pas téléchargé l'application Android Auto sur votre téléphone intelligent avant de brancher l'appareil pour la première fois, l'application commence à télécharger.

NOTA :

Assurez-vous d'utiliser le câble USB fourni avec votre téléphone par l'usine, car les câbles du marché secondaire peuvent ne pas fonctionner.

Votre téléphone peut vous demander d'approuver l'utilisation de l'application Android Auto avant de l'utiliser.



Android Auto

3. Une fois le dispositif connecté et reconnu, la fonction Android Auto devrait se lancer de façon automatique, mais vous pouvez également la lancer en appuyant sur l'icône Android Auto à l'écran tactile sous Applications.

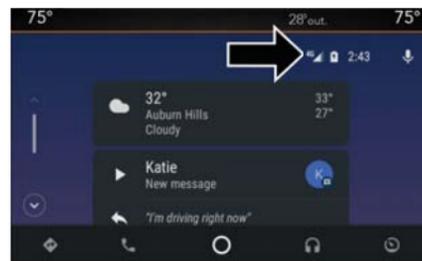
Une fois que l'application Android Auto est fonctionnelle sur votre système Uconnect, les fonctions suivantes peuvent être utilisées à l'aide du plan de données de votre téléphone intelligent :

- Google Maps pour la navigation
- Google Play Music, Spotify, iHeart Radio, etc. pour écouter de la musique

- Communication mains libres et télémessages par commande vocale pour la communication
- Des centaines d'applications compatibles, et bien d'autres!

NOTA :

Pour utiliser Android Auto, assurez-vous que vous êtes dans une zone située à portée d'une couverture cellulaire. Android Auto peut utiliser des données cellulaires et votre couverture cellulaire est illustrée dans le coin supérieur droit de l'écran de la radio. Une fois qu'Android Auto a établi une connexion par USB, l'application établira aussi une connexion Bluetooth.



Couverture cellulaire et de données Google Maps



NOTA :

Exige un téléphone intelligent fonctionnant avec Android 5.0 Lollipop ou ultérieur et le téléchargement de l'application sur Google Play. Android, Android Auto et Google Play sont des marques de commerce de Google Inc.

Intégration d'Apple CarPlay – Selon l'équipement

NOTA :

La disponibilité des fonctions dépend de votre fournisseur de services et du fabricant de votre téléphone mobile. Certaines fonctions Apple CarPlay peuvent ne pas être disponibles dans toutes les régions ou toutes les langues.

Le système Uconnect fonctionne de manière transparente avec Apple CarPlay, le moyen plus intelligent et plus sécurisé d'utiliser votre iPhone dans le véhicule, tout en restant concentré sur la route. Utilisez l'affichage de l'écran tactile de votre système Uconnect, les boutons et les commandes du véhicule et votre voix avec Siri pour accéder à la musique, aux cartes, aux messages d'Apple et à plus encore.

Pour utiliser CarPlay, assurez-vous que vous utilisez un iPhone 5 ou plus, que l'application Siri est activée dans les réglages, que votre iPhone est déverrouillé pour la première connexion seulement, puis utilisez la procédure suivante :

1. Connectez votre iPhone à l'un des ports USB multimédias dans votre véhicule.

NOTA :

Assurez-vous d'utiliser le câble Lightning fourni avec votre téléphone par l'usine, car les câbles du marché secondaire peuvent ne pas fonctionner.

2. Une fois le dispositif connecté et reconnu, la fonction CarPlay devrait se lancer de façon automatique, mais vous pouvez également la lancer en appuyant sur l'icône CarPlay à l'écran tactile sous Applications.



Apple CarPlay

Une fois que CarPlay est fonctionnelle sur votre système Uconnect, les fonctions suivantes peuvent être utilisées à l'aide du plan de données de votre iPhone :

- Phone (Téléphone)
- Music (Musique)
- Messages
- Maps (Cartes)

NOTA :

Pour utiliser CarPlay, assurez-vous que la transmission de données cellulaires est activée et que vous êtes dans une zone située à portée d'une couverture cellulaire. Votre couverture cellulaire et de données est illustrée sur le côté gauche de l'écran de la radio.



Couverture cellulaire et de données de CarPlay

NOTA :

Exige un iPhone compatible. Consultez votre concessionnaire pour connaître la compatibilité de votre téléphone. Le tarif du forfait de données s'applique. L'interface utilisateur du véhicule est un produit d'Apple. Apple CarPlay est une marque de commerce de Apple Inc. iPhone est une marque de commerce de Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays. Les modalités d'utilisation et les déclarations de confidentialité d'Apple s'appliquent.

PARAMÈTRES DU SYSTÈME UCONNECT

Appuyez sur le bouton SETTINGS (RÉGLAGES) (Uconnect 3) ou sur le bouton « Apps » (Applications) (Uconnect 4 ou 4C/4C AVEC NAVIGATION) près de la partie inférieure de l'écran tactile, puis appuyez sur le bouton de réglages à l'écran tactile pour accéder à l'écran de réglages. Lorsque vous effectuez une sélection, défillez vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que le paramètre préféré soit en surbrillance, puis appuyez sur le paramètre préféré jusqu'à ce qu'une case à cocher appa-

raisse à côté du paramètre, indiquant que le paramètre a été sélectionné. Les paramètres des fonctions suivantes sont disponibles :

- Language (Langue)
- Display (Affichage)
- Units (Unités)
- Voice (Voix)
- Clock (Horloge)
- Backup Camera (Caméra d'aide au recul) – selon l'équipement
- Safety & Driving Assistance (Sécurité et aide à la conduite)
- Auto-On Comfort (Mode confort à activation automatique)
- AUX Switches (Commuteurs AUX)
- Engine Off Options (Options avec moteur arrêté)
- Compass (Boussole) – selon l'équipement
- Audio
- Phone/Bluetooth (Téléphone/Bluetooth)
- SiriusXM Setup (Configuration SiriusXM)



- Mirrors & Wipers (Rétroviseurs et essuie-glaces) – selon l'équipement
- Lights (Feux)
- Doors & Locks (Portières et serrures)
- Restore Settings (Restaurer les paramètres)
- Clear Personal Data (Suppression des données personnelles)
- System Information (Information sur le système)

NOTA :

Ces paramètres peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » du manuel du propriétaire pour obtenir de plus amples renseignements.

COMMANDES AUDIO AU VOLANT

Les commandes à distance du système audio sont situées sur la surface arrière du volant.

Accédez aux commandes à l'arrière du volant.



Commandes audio (vue arrière du volant)

La commande droite est de type à bascule, avec un bouton-poussoir au centre; cette commande vous permet de sélectionner le volume de même que le mode du système audio. Appuyez sur la partie supérieure de la commande à bascule pour augmenter le volume, et sur la partie inférieure pour le diminuer.

Appuyez sur le bouton central pour alterner entre les divers modes offerts par votre autoradio (AM/FM, radio satellite, lecteur de CD, USB, auxiliaire, etc.).

La commande de gauche est un commutateur à bascule doté d'un bouton-poussoir central. La fonction de la commande de gauche varie selon le mode dans lequel se trouve la chaîne audio.

Le fonctionnement de la commande de gauche dans chaque mode est indiqué ci-après.

Fonctionnement de la radio

Appuyez sur la partie supérieure du commutateur pour rechercher la prochaine station audible vers le haut de la bande de fréquences et appuyez sur la partie inférieure du commutateur pour rechercher la prochaine station audible vers le bas de la bande de fréquences.

La partie centrale du commutateur de gauche permet de syntoniser la prochaine station présélectionnée et programmée au moyen des touches de présélection de la radio.

Mode multimédia

Lorsque vous appuyez une fois sur la partie supérieure du commutateur, le lecteur du média sélectionné (AUX/USB/Bluetooth) passe à la piste suivante. Lorsque vous appuyez une fois sur la partie inférieure du commutateur, le lecteur retourne au début de la piste en cours de lecture, ou au début de la piste précédente si le lecteur se trouvait dans les huit secondes de lecture de la piste en cours.

COMMANDE AUX/USB/ MP3 – SELON L'ÉQUIPEMENT

La passerelle multimédia est située sur le tableau de bord sous le système de chauffage-climatisation. À l'arrière, le volet d'accès à la passerelle multimédia comporte un port AUX (AUXILIAIRE), un port USB de type C et un port USB standard. Les deux ports USB vous permettent de lire de la musique à partir d'un iPod, d'un lecteur MP3 ou d'une mémoire USB avec le système audio de votre véhicule.

Les ports USB au chargement intelligent alimentent votre appareil jusqu'à une heure après la coupure du contact.

NOTA :

- Le port USB de type C est le principal port multimédia pour la radio. Vous pouvez brancher deux appareils en même temps et les deux ports fournissent des capacités de chargement, mais un seul port peut transférer des données à l'unité principale à la fois.
- Les deux ports partagent une seule connexion de données. Toutefois, l'utilisateur ne peut pas alterner entre les types A et C.

Par exemple, si un appareil est branché dans le port USB de type A et un autre dans le port de type C, la connexion au port de type A sera perdue. Vous pouvez également, si un appareil est branché dans le port de type C et un autre dans le port de type C, ce dernier maintient la connexion principale.



Connexion USB

- 1 – Type A branché
- 2 – Type C branché
- 3 – Types A et C branchés





Passerelle multimédia

- 1 – Port AUX (AUXILIAIRE)
- 2 – Port USB de type C
- 3 – Port USB de type A

Situé dans la console centrale, un deuxième port USB vous permet de lire de la musique à partir d'un iPod, d'un lecteur MP3 ou d'une mémoire USB avec le système audio de votre véhicule.



Port USB de la console centrale

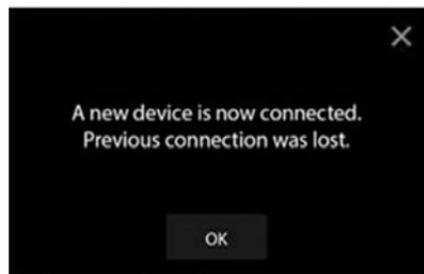
Une troisième et quatrième port USB sont situés derrière la console centrale, au-dessus de l'onduleur d'alimentation. L'un d'eux est un port de charge seulement, qui peut uniquement charger les dispositifs USB.

L'autre port USB vous permet de lire de la musique à partir d'un iPod, d'un lecteur MP3 ou d'une mémoire USB avec le système audio de votre véhicule.

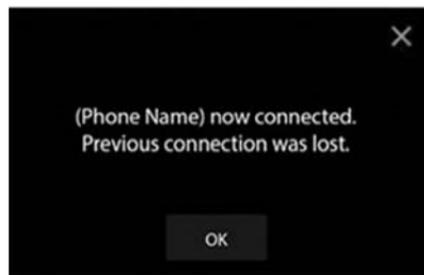


Port USB à l'arrière de la console centrale

- 1 – Ports USB de type C et standard
- 2 – Ports USB de type C et standard de charge seulement



Message d'appareil branché à l'écran



Message de téléphone branché à l'écran



Message de téléphone ou de dispositif USB branché à l'écran

NOTA :

Si vous branchez un téléphone ou un autre dispositif USB, vous pouvez perdre la connexion à un appareil précédent.

Reportez-vous au manuel du propriétaire pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :

Le port USB prend en charge divers modèles Android et Apple. Le port USB prend aussi en charge la lecture de musique à partir de dispositifs de stockage en mémoire de masse externe USB compatibles. Consultez le site Web UconnectPhone.com pour obtenir une liste des dispositifs testés. Certaines versions des logiciels pourraient ne pas être totalement compatibles avec les fonctions du port USB. Visitez le site Web du dispositif pour les mises à jour logicielles.

MISE EN GARDE!

Il ne faut pas brancher ni débrancher le dispositif iPod ou l'appareil externe pendant que vous conduisez. Vous risquez une collision si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.



SYSTÈME UCONNECT PHONE

Système Uconnect Phone (appel mains libres Bluetooth)



Menu Phone (Téléphone) du système Uconnect 3 avec affichage de radio de 5 pouces

- 1 – Appeler / Recomposer / Mettre en attente
- 2 – Puissance du signal du téléphone mobile
- 3 – Téléphone mobile actuellement jumelé
- 4 – Durée de vie de la batterie du téléphone mobile
- 5 – Mise en sourdine du microphone
- 6 – Transfert vers/depus le système Uconnect

- 7 – Menu Settings (Réglages) du système Uconnect Phone
- 8 – Messagerie texte
- 9 – Pavé de composition directe
- 10 – Registre d'appels récents
- 11 – Parcourir le répertoire téléphonique
- 12 – Terminer l'appel



Menu Phone (Téléphone) du système Uconnect 4 avec affichage de radio de 7 pouces

- 1 – Contacts favoris
- 2 – Durée de vie de la batterie du téléphone mobile
- 3 – Téléphone mobile actuellement jumelé
- 4 – Siri
- 5 – Mise en sourdine du microphone
- 6 – Transfert vers/depuis le système Uconnect
- 7 – Conférence téléphonique*
- 8 – Paramètres du téléphone
- 9 – Messagerie texte**
- 10 – Pavé de composition directe
- 11 – Registre d'appels récents

- 12 – Parcourir les entrées du répertoire téléphonique
- 13 – Terminer l'appel
- 14 – Appeler / Recomposer / Mettre en attente
- 15 – Ne pas déranger
- 16 – Répondre par télémessagerie

- * – La fonction de conférence téléphonique est disponible uniquement sur les appareils mobiles GSM
- ** – La fonction de messagerie texte n'est pas disponible sur tous les téléphones mobiles (nécessite le profil d'accès aux messages [MAP] Bluetooth)





Menu Radio Phone (Téléphone radio) du système Uconnect 4C et 4C AVEC NAVIGATION avec affichage de 8,4 pouces

- 1 – Téléphone mobile actuellement jumelé
- 2 – Puissance du signal du téléphone mobile
- 3 – Ne pas déranger
- 4 – Répondre par télémessagerie**
- 5 – Nom de contact du téléphone actuel
- 6 – Conférence téléphonique*
- 7 – Jumelage des téléphones
- 8 – Menu de messagerie texte**
- 9 – Pavé de composition directe
- 10 – Menu des contacts
- 11 – Registre d'appels récents

- 12 – Contacts favoris
 - 13 – Mise en sourdine du microphone
 - 14 – Refuser un appel entrant
 - 15 – Répondre/Recomposer/Mettre en attente
 - 16 – Durée de vie de la batterie du téléphone mobile
 - 17 – Transfert vers/depuis le système Uconnect
- * – La fonction de conférence téléphonique est disponible uniquement sur les appareils mobiles GSM
- ** – La fonction de messagerie texte n'est pas disponible sur tous les téléphones mobiles (nécessite le profil d'accès aux messages [MAP] Bluetooth)

Le système Uconnect Phone vous permet de passer et de recevoir des appels mains libres depuis votre téléphone mobile. Le conducteur peut également passer des appels depuis son téléphone mobile par la voix ou en utilisant les boutons à l'écran tactile (référez-vous à la section Commande vocale).

La fonction d'appel mains libres est rendue possible grâce à la technologie Bluetooth, la norme mondiale qui permet de relier entre eux différents appareils électroniques sans fil.

Si votre volant est équipé du bouton du système Uconnect Phone , votre véhicule est muni des fonctions de téléphonie Uconnect.

NOTA :

- Pour utiliser le système Uconnect Phone, vous devez posséder un téléphone mobile utilisant la version 1.0 (ou une version plus récente) du système mains libres Bluetooth.

- La plupart des téléphones/appareils mobiles sont compatibles avec le système Uconnect, cependant certains téléphones/appareils mobiles peuvent ne pas être dotés de toutes les fonctionnalités requises pour utiliser le système Uconnect dans son ensemble.

- Service à la clientèle Uconnect :

- Résidents américains : visitez le site UconnectPhone.com ou composez le 1-877-855-8400.

Jumelage (connexion sans fil) de votre téléphone mobile au système Uconnect

Le jumelage d'un téléphone mobile est le processus consistant à établir une connexion sans fil entre un téléphone cellulaire et le système Uconnect.

NOTA :

- Pour accéder au système Uconnect Phone, vous devez d'abord déterminer si votre téléphone mobile, et son logiciel, sont compatibles avec le système Uconnect. Visitez le site UconnectPhone.com pour obtenir de l'information complète sur les téléphones mobiles compatibles.

- Il est impossible de jumeler un téléphone mobile lorsque le véhicule est en mouvement.
- Un maximum de dix téléphones mobiles peut être jumelé au système Uconnect.

Début du processus de jumelage sur la radio

Système Uconnect 3 avec affichage de 5 pouces :



Système Uconnect 3

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ACC (ACCESSOIRES) ou ON (MARCHE).
2. Appuyez sur le bouton de téléphone.
3. Sélectionnez « Settings » (Paramètres).



- Sélectionnez « Paired Phones » (Téléphones jumelés).
- Sélectionnez « Add Device » (Ajouter l'appareil).
 - Le système Uconnect Phone affiche un écran de processus en cours pendant que le système est en cours de connexion.

Système Uconnect 4 avec affichage de 7 pouces :



Système Uconnect 4

- Placez le commutateur d'allumage à la position ACC (ACCESSOIRES) ou ON (MARCHE).

- Appuyez sur le bouton « Phone » (Téléphone) dans la barre de menus de l'écran tactile. Un message s'affiche pour vous demander « No phone connected. Do you want to pair a phone? » (Aucun téléphone connecté. Voulez-vous jumeler un téléphone?). Sélectionnez Yes (Oui).
- Après avoir sélectionné « Yes » (Oui), suivez les étapes de jumelage de votre téléphone en utilisant votre connectivité Bluetooth.
- Une fois le jumelage réussi, un message s'affiche pour vous demander « Make this your Favorite? » (Ajouter cet appareil en tant que votre favori?). Sélectionnez Yes (Oui) ou No (Non).

Système Uconnect 4C/4C AVEC NAVIGATION avec affichage de 8,4 pouces :



Système Uconnect 4C/4C AVEC NAVIGATION

- Placez le commutateur d'allumage à la position ACC (ACCESSOIRES) ou ON (MARCHE).
- Appuyez sur le bouton « Phone » (Téléphone) dans la barre de menus de l'écran tactile.
 - Un message s'affiche pour vous demander « No Phone Connected. Would you like to pair a phone? » (Aucun téléphone connecté. Voulez-vous jumeler un téléphone?). Sélectionnez

Yes (Oui). Après avoir appuyé sur Yes (Oui), les messages-guides radio vous aident à suivre les étapes de connexion de votre téléphone par Bluetooth.

- Le système Uconnect Phone affiche un écran de processus en cours pendant que le système est en cours de connexion. Une fois le jumelage réussi, le message suivant s'affiche : « Bluetooth pairing successful: The device supports Phone and Audio. » (Jumelage Bluetooth réussi : l'appareil prend en charge les fonctions téléphoniques et audio). Cliquez sur « OK ».

3. Sélectionnez « Settings » (Paramètres).
4. Sélectionnez « Phone/Bluetooth » (Téléphone/Bluetooth), puis « Paired Phones and Audio Devices » (Téléphones et appareils audio jumelés).
5. L'option « Add Device » (Ajouter un appareil) est affichée dans la section « Paired Phones » (Téléphones jumelés).

Jumelage de votre iPhone :



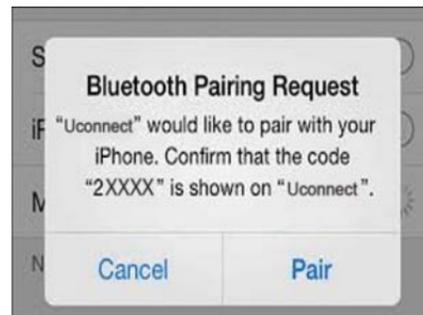
Bluetooth activé / appareil Uconnect

Pour rechercher les appareils disponibles sur votre iPhone compatible avec le Bluetooth :

1. Appuyez sur le bouton Paramètres.
2. Sélectionnez Bluetooth.
 - Assurez-vous que la fonction Bluetooth est activée. Une fois la fonction activée, le téléphone mobile commence à rechercher des connexions Bluetooth.

3. Lorsque votre téléphone mobile détecte le système Uconnect, sélectionnez l'option « Uconnect ».

Fin du processus de jumelage pour iPhone :



Demande de jumelage

À l'affichage du message-guide sur le téléphone mobile, acceptez la demande de connexion du système Uconnect Phone.

NOTA :

Certains téléphones mobiles vous demanderont de saisir votre NIP.



Sélectionnez le niveau de priorité de l'appareil iPhone

Lorsque le processus de jumelage est terminé, le système vous demandera de choisir si le téléphone mobile en question est votre favori. Si vous sélectionnez « Yes » (Oui), ce téléphone mobile sera doté de la priorité la plus élevée. Ce téléphone mobile aura priorité sur les autres téléphones mobiles jumelés à proximité et se connectera automatiquement au système Uconnect lorsqu'il se trouvera à l'intérieur du véhicule. Un seul téléphone mobile et/ou appareil audio Bluetooth peut être connecté au système Uconnect à la fois. Si vous sélectionnez « No » (Non), sélectionnez simplement « Uconnect » à l'écran du téléphone mobile / de l'appareil audio Bluetooth, et le système Uconnect se reconnectera à l'appareil Bluetooth.

Jumelage de votre Android :



Appareil Uconnect

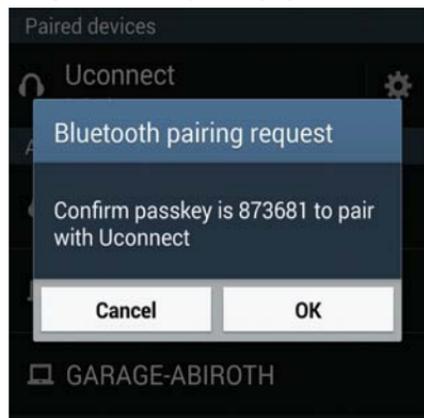
Pour rechercher les appareils disponibles sur votre appareil Android compatible avec le Bluetooth :

1. Appuyez sur le bouton Menu.
2. Sélectionnez « Settings » (Paramètres).
3. Sélectionnez « Connections » (Connexions).

4. Activez la fonction Bluetooth.

- Assurez-vous que la fonction Bluetooth est activée. Une fois la fonction activée, le téléphone mobile commence à rechercher des connexions Bluetooth.
5. Lorsque votre téléphone mobile détecte le système Uconnect, sélectionnez l'option « Uconnect ».
- Un message-guide sur votre téléphone mobile peut vous inviter à télécharger le répertoire téléphonique. Sélectionnez « Do Not Ask Again » (Ne plus me demander) pour télécharger automatiquement le répertoire. Vous pourrez ainsi faire des appels en énonçant le nom de votre contact.

Fin du processus de jumelage pour Android :



Demande de jumelage

Confirmez que la clé indiquée sur le téléphone mobile correspond à la clé indiquée sur le système Uconnect, puis acceptez la demande de jumelage Bluetooth.

NOTA :

Certains téléphones mobiles demandent que le NIP soit saisi manuellement. Saisissez le NIP affiché à l'écran du système Uconnect.

Sélectionnez le niveau de priorité du téléphone mobile Android.

Lorsque le processus de jumelage est terminé, le système vous demandera de choisir si le téléphone mobile en question est votre favori. Si vous sélectionnez « Yes » (Oui), ce téléphone mobile sera doté de la priorité la plus élevée. Ce téléphone mobile aura priorité sur les autres téléphones mobiles jumelés à proximité et se connectera automatiquement au système Uconnect lorsqu'il se trouvera à l'intérieur du véhicule. Un seul téléphone mobile et/ou appareil audio Bluetooth peut être connecté au système Uconnect à la fois. Si vous sélectionnez « No » (Non), sélectionnez simplement « Uconnect » à l'écran du téléphone mobile / de l'appareil audio Bluetooth, et le système Uconnect se reconnectera à l'appareil Bluetooth.

NOTA :

N'oubliez pas que les mises à jour de logiciel, sur votre téléphone ou sur le système Uconnect, peuvent nuire à la connexion Bluetooth. Si cela se produit, il suffit de recommencer le processus de jumelage. Cependant, assurez-vous tout d'abord de supprimer l'appareil de la liste des téléphones sur votre système Uconnect. Ensuite, assurez-vous de retirer Uconnect de la liste des appareils dans les paramètres Bluetooth de votre téléphone.

Vous êtes maintenant prêt à utiliser la fonction mains libres. Appuyez sur le bouton « Phone » (Téléphone)  du système Uconnect sur le volant pour commencer.

NOTA :

Consultez le site UconnectPhone.com ou www.DriveUconnect.com (résidents américains) ou www.DriveUconnect.ca (résidents canadiens) ou communiquez avec un concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le jumelage des téléphones mobiles et la liste des téléphones compatibles.



Commandes de téléphone courantes (exemples)

- « Call John Smith » (Appeler Jean Tremblay)
- « Call John Smith mobile » (Appeler Jean Tremblay cellulaire)
- « Dial 1 248 555 1212 » (Composer 1 248 555 1212)
- « Redial » (Recomposer)

Mettre le microphone en sourdine (ou annuler la sourdine) pendant l'appel

- Pendant un appel, appuyez sur le bouton « Mute » (Mise en sourdine) sur l'écran principal du téléphone, qui s'affiche seulement lorsqu'un appel est en cours, pour mettre en sourdine ou désactiver la mise en sourdine de l'appel.

Transfert d'appel en cours entre le combiné et le véhicule

- Pendant un appel, appuyez sur le bouton « Transfer » (Transfert) sur l'écran principal du téléphone pour transférer un appel en cours entre le combiné et le véhicule.

Phonebook (Répertoire téléphonique)

Le système Uconnect télécharge automatiquement le répertoire téléphonique de votre téléphone jumelé, si cette fonction est prise en charge par votre téléphone. Les contacts du répertoire téléphonique sont mis à jour chaque fois que le téléphone est connecté. Les entrées du répertoire téléphonique s'affichent dans le menu Contacts. Si les entrées de votre répertoire téléphonique n'apparaissent pas, vérifiez les paramètres sur votre téléphone. Il est nécessaire d'activer cette fonction manuellement sur certains téléphones.

- Vous pouvez parcourir votre répertoire téléphonique à l'écran du système Uconnect, mais vous ne pouvez le modifier que sur votre téléphone. Pour parcourir, appuyez sur le bouton « Phone » (Téléphone) sur l'écran tactile, puis appuyez sur le bouton « Phonebook » (Répertoire téléphonique) sur l'écran tactile.

Les entrées du répertoire téléphonique favorites peuvent être mémorisées en tant que favorites pour y accéder rapidement. Les favoris s'affichent dans le menu Favorites (Favoris).

Conseils relatifs aux commandes vocales

- L'énonciation de noms complets (par exemple, « Call Jean Tremblay » [Appeler Jean Tremblay] au lieu de « Call Jean » [Appeler Jean]) entraînera un résultat plus précis.
- Vous pouvez « combiner » des commandes pour obtenir des résultats plus rapides. Dites « Call Jean Tremblay, mobile » (Appeler Jean Tremblay, cellulaire), par exemple.
- Si vous écoutez les options disponibles de commandes vocales, il n'est pas nécessaire d'écouter la liste entière. Lorsque vous entendez la commande que vous souhaitez utiliser, appuyez sur le bouton  sur le volant, puis énoncez votre commande après le signal sonore.

Réglage du volume

- Démarrez le dialogue en appuyant sur le bouton VR , puis énoncez une commande, par exemple « Help » (Aide).
- Utilisez le bouton rotatif VOLUME/MUTE (VOLUME-MISE EN SOURDINE) pour régler le volume à un niveau convenable lorsque le système Uconnect énonce un message.

NOTA :

Le volume du système Uconnect est différent de celui du système audio.

NOTA :

Pour accéder à l'aide, appuyez sur le bouton VR  du volant et dites « help » (aide). Appuyez sur le bouton VR  et dites « cancel » (annuler) pour annuler la session d'aide.

Utilisation de la fonction Do Not Disturb (Ne pas déranger)

Avec la fonction Do Not Disturb (Ne pas déranger), vous pouvez désactiver les notifications des appels et des télémessages entrants, ce qui vous permet de garder vos yeux sur la route et vos mains sur le volant. Pour plus de commodité, un affichage de compteur existe et vous permet de tracer vos appels manqués et les télémessages lors de l'utilisation de la fonction Do Not Disturb (Ne pas déranger).

Pour activer la fonction Do Not Disturb (Ne pas déranger), sélectionnez l'option « Pairing » (Jumelage) sur la barre de menus du téléphone, puis sélectionnez l'option Do Not Disturb (Ne pas déranger) dans le menu des paramètres. Vous pouvez également l'activer en utilisant le bouton Do Not Disturb (Ne pas déranger) sur la partie supérieure de chaque écran de téléphone.

La fonction Do Not Disturb (Ne pas déranger) peut répondre automatiquement par un télémessage, un appel ou une combinaison des deux dispositifs, lorsque vous refusez un appel entrant et l'envoyez à la messagerie vocale.

Voici un exemple de message de réponse automatique :

- « I am driving right now, I will get back to you shortly » (Je suis au volant, je vous rappelle dès que possible).
- Créez un message de réponse automatique personnalisé comprenant jusqu'à 160 caractères.

Lorsque la fonction Do Not Disturb (Ne pas déranger) est activée, vous pouvez sélectionner le mode conférence téléphonique pour continuer à placer un deuxième appel sans être interrompu par des appels entrants.

NOTA :

- Seul le début de votre message personnalisé s'affiche à l'écran tactile.
- La réponse par télémessage n'est pas compatible avec les iPhones.



- La réponse automatique par télémessagerie est seulement disponible sur les téléphones qui prennent en charge la CARTE Bluetooth.

Messages textes entrants

Une fois votre système Uconnect jumelé avec un appareil mobile compatible avec le profil d'accès aux messages (MAP) Bluetooth, le système Uconnect peut vous annoncer les messages textes entrants et les lire pour vous à l'aide du système audio du véhicule.

Pour écouter les messages texte entrants, ou tout message actuellement sur le téléphone mobile, sélectionnez la touche « Messages » et appuyez sur le bouton « Listen » (Écouter) en regard du message que vous voulez écouter.

NOTA :

Seuls les messages entrants reçus durant le cycle d'allumage en cours peuvent être consultés/lus.

Pour activer les messages textes entrants :

iPhone

1. Appuyez sur le bouton de paramètres sur le téléphone mobile.
2. Sélectionnez Bluetooth.
 - Assurez-vous que le Bluetooth est activé et que le téléphone mobile est jumelé au système Uconnect.
3. Sélectionnez l'icône ⓘ, située sous DEVICES (APPAREILS), à côté de Uconnect.
4. Activez la fonction « Show Notifications » (Afficher les notifications).



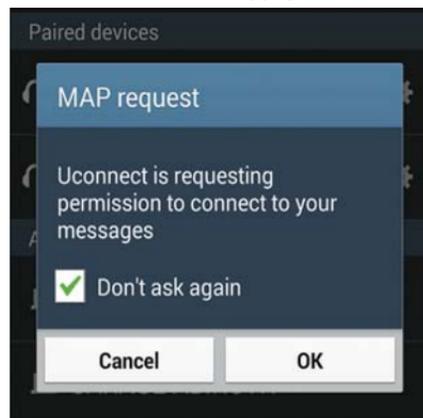
Activez les messages texte entrants iPhone.

Appareils Android

1. Appuyez sur le bouton Menu sur le téléphone mobile.
2. Sélectionnez « Settings » (Paramètres).
3. Sélectionnez « Connections » (Connexions).

4. Activez la fonction « Show Notifications » (Afficher les notifications).

- Une fenêtre contextuelle s'affiche vous demandant d'accepter une demande de transmission de vos messages. Sélectionnez « Don't ask again » (Ne plus me demander) et appuyez sur OK.



Activez les messages texte entrants depuis un appareil Android

NOTA :

Tous les messages texte entrants reçus pendant le cycle d'allumage en cours sont supprimés du système Uconnect lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position OFF (ARRÊT).

Astuces et questions fréquentes pour améliorer les performances Bluetooth lors de l'utilisation de votre système Uconnect

Le téléphone mobile ne se reconnecte pas au système après le jumelage :

- Réglez le téléphone mobile en connexion automatique ou appareil de confiance dans les paramètres Bluetooth (appareils BlackBerry).
- De nombreux téléphones mobiles ne se reconnectent pas automatiquement après avoir été redémarrés (réinitialisation). Votre téléphone mobile peut toujours être connecté manuellement. Fermez toutes les applications qui peuvent être en fonctionnement (se référer aux directives du fabricant), et consultez la rubrique « Jumelage (connexion sans fil) de votre téléphone mobile au système Uconnect ».

- Effectuez une réinitialisation des réglages d'usine sur votre téléphone mobile. Référez-vous au fabricant de votre téléphone mobile ou à votre fournisseur de services mobiles pour obtenir des directives. Vous devez le faire en dernier recours.

Le jumelage du téléphone mobile au système ne fonctionne pas :

- Supprimez l'historique de jumelage dans le téléphone mobile et le système Uconnect. L'historique se trouve généralement dans les paramètres de connexion Bluetooth du téléphone mobile.
- Vérifiez que le système Uconnect est bien sélectionné dans les appareils Bluetooth détectés par votre téléphone mobile.
- Si le système de votre véhicule génère un code nip, la valeur par défaut est 0000.
- Effectuez une réinitialisation matérielle du téléphone mobile en retirant la batterie (si amovible - consultez le manuel de l'utilisateur de votre téléphone mobile). Vous devez le faire en dernier recours.



Le répertoire téléphonique du téléphone mobile ne s'est pas téléchargé :

- Sélectionnez « Do not ask again » (Ne plus me demander), puis acceptez la demande de « phonebook download » (téléchargement de répertoire téléphonique) sur votre téléphone mobile.
- Les noms d'un maximum de 5 000 contacts, chacun associé à quatre numéros de téléphone, seront transférés vers le répertoire téléphonique des systèmes Uconnect 4C/4C AVEC NAVIGATION.
- Les noms d'un maximum de 2 000 contacts, chacun associé à six numéros de téléphone, seront transférés vers le répertoire téléphonique du système Uconnect 4.

Impossible de tenir une conférence téléphonique :

- Les opérateurs utilisant la technique d'accès multiple par répartition en code (AMRC) ne permettent pas la tenue de conférences téléphoniques. Référez-vous au manuel de l'utilisateur de votre téléphone mobile pour obtenir de plus amples renseignements.

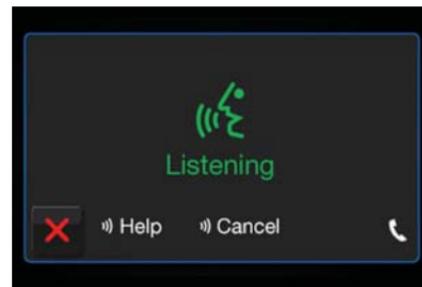
Passer des appels en connexion AUX (AUXILIAIRE) :

- Si vous branchez votre téléphone mobile dans la prise AUX (AUXILIAIRE) alors qu'il est connecté en Bluetooth, la fonction d'appels mains libres est désactivée. Ne passez pas d'appels pendant que votre téléphone mobile est branché dans la prise AUX (AUXILIAIRE).

ASTUCES DE RECONNAISSANCE VOCALE DU SYSTÈME UCONNECT

Présentation du système Uconnect

Commencez à utiliser la reconnaissance vocale du système Uconnect grâce à ces astuces rapides et utiles. Les commandes vocales principales et les conseils présentés ci-dessous permettront de contrôler votre système Uconnect 3, 4 ou 4C/4C AVEC NAVIGATION.



Système Uconnect 3



Système Uconnect 4



Système Uconnect 4C AVEC NAVIGATION

Si vous voyez l'icône de NAVIGATION sur la barre inférieure, ou dans les menus des applications de votre écran tactile de 8,4 pouces, vous avez un système Uconnect 4C AVEC NAVIGATION. Sinon, vous avez un système Uconnect 4C avec affichage de 8,4 pouces.

Mise en route

Tout ce dont vous avez besoin pour commander de manière vocale votre système Uconnect sont les boutons sur votre volant.

1. Visitez le site UconnectPhone.com pour vérifier la compatibilité de l'appareil mobile et la fonction et pour trouver les directives de jumelage du téléphone.

2. Réduisez le bruit de fond. Le vent et les conversations du passager sont des exemples de bruit qui peuvent nuire à la reconnaissance.
3. Parlez clairement à un rythme normal, sans élever la voix et en regardant tout droit vers l'avant. Le microphone est positionné sur le rétroviseur et est adapté au conducteur.
4. Chaque fois que vous initiez une commande vocale, appuyez d'abord sur le bouton de reconnaissance vocale (VR) ou sur le bouton Phone (Téléphone), **attendez** le signal sonore, puis dites votre commande vocale.
5. Vous pouvez interrompre le message d'aide ou les messages-guides du système en appuyant sur le bouton VR ou sur le bouton de téléphone et en énonçant une commande vocale à partir de la catégorie actuelle.



Bouton de commande vocale du système Uconnect – selon l'équipement

- 1 – Appuyez pour initier, répondre à un appel téléphonique, envoyer ou recevoir un message texte
- 2 – Pour toutes les radios : appuyez sur ce bouton pour activer les fonctions de radio ou de multimédia. Pour les systèmes avec affichage de 8,4 po seulement : appuyez sur ce bouton pour activer la navigation, les applications et les fonctions de chauffage-climatisation.
- 3 – Appuyez pour terminer un appel



Commandes vocales de base

Les commandes vocales de base ci-dessous peuvent être fournies à tout moment lorsque vous utilisez votre système Uconnect.

Appuyez sur le bouton VR . Après le bip, dites :

- « **Cancel** » (Annuler) pour arrêter une session vocale courante
- « **Help** » (Aide) pour entendre une liste de commandes vocales suggérées
- « **Repeat** » (Répéter) pour réécouter les messages-guides du système

Remarquez les indicateurs visuels qui vous informent de l'état de votre système de reconnaissance vocale. Les repères s'affichent à l'écran tactile.

Radio

Utilisez votre voix pour accéder rapidement aux stations AM, FM ou radio satellite SiriusXM que vous voulez entendre. (Abonnement ou essai de radio satellite SiriusXM inclus requis)

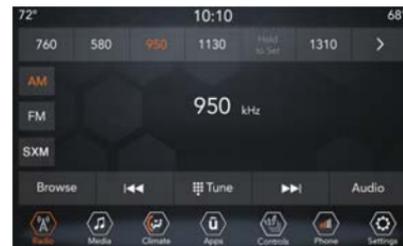
Appuyez sur le bouton VR . Après le bip, dites :

- « **Tune to ninety-five-point-five FM** » (**Synto-niser** quatre-vingt-quinze-point-cinq FM)
- « **Tune to Satellite Channel Hits 1** » (**Synto-niser** la chaîne Hits 1 de radio satellite).

ASTUCE : À tout moment, si vous n'êtes pas sûr de ce que vous voulez dire ou si vous voulez apprendre une commande vocale, appuyez sur le bouton VR  et dites « **Help** » (Aide). Le système met à votre disposition une liste de commandes.



Menu Radio du système Uconnect 3



Menu Radio du système Uconnect 4



Menu Radio du système Uconnect 4C/4C AVEC NAVIGATION

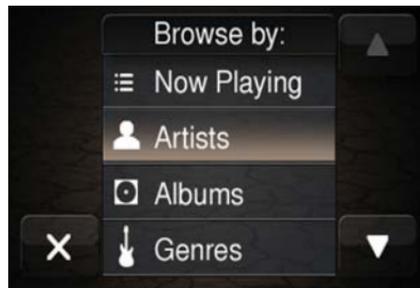
Multimédia

Le système Uconnect offre des connexions au moyen des ports USB, Bluetooth et auxiliaires (selon l'équipement). Le fonctionnement vocal est seulement disponible pour les dispositifs USB et AUX (AUXILIAIRE) connectés. (Le lecteur de disques compacts télécommandé est en option et n'est pas disponible sur tous les véhicules.)

Appuyez sur le bouton VR (☞). Après le signal sonore, dites l'une des commandes suivantes et suivez les messages-guides pour changer votre source multimédia ou choisir un artiste.

- **Change source to Bluetooth (Passer à la source Bluetooth)**
- **Change source to AUX (Passer à la source AUXILIAIRE)**
- **Change source to USB (Passer à la source USB)**
- **Play artist** Beethoven (**Lire l'artiste** Beethoven); **Play album** Greatest Hits (**Lire l'album** Greatest Hits); **Play song** Moonlight Sonata (**Lire la pièce** Sonate au clair de lune); **Play genre** Classical (**Lire le genre** classique)

ASTUCE : Appuyez sur le bouton « Browse » (Parcourir) sur l'écran tactile pour afficher toutes les musiques sur votre dispositif USB. Votre commande vocale doit correspondre **exactement** à la méthode d'affichage des renseignements relatifs à l'artiste, à l'album, à la chanson et au genre.



Menu Media (Multimédia) du système Uconnect 3



Menu Media (Multimédia) du système Uconnect 4



Menu Media (Multimédia) du système Uconnect 4C/4C AVEC NAVIGATION



Phone (Téléphone)

Les appels et les réponses aux appels au moyen du dispositif mains libres sont faciles avec le système Uconnect. Lorsque le bouton Phonebook (Répertoire téléphonique) s'allume sur votre écran tactile, votre système est prêt. Vérifiez le site UconnectPhone.com pour connaître la compatibilité des téléphones mobiles et pour obtenir les directives de jumelage.

Appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale «» ou de téléphone «». Après le signal sonore, énoncez une des commandes suivantes :

- « **Call John Smith** » (**Appeler** Jean Tremblay)
- **Dial** 123-456-7890 (**Composer** le 123-456-7890) et suivez les messages-guides du système
- **Redial (Recomposer)** (appeler le numéro de téléphone sortant précédent)
- **Call back (Rappeler)** (appeler le numéro de téléphone entrant précédent)

ASTUCE : Lorsque vous passez une commande vocale, appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale «» ou le bouton de téléphone «» et dites « **Call** » (Appeler), puis prononcez le nom **exactement** comme il s'affiche dans votre répertoire. Lorsqu'un contact a plusieurs numéros de téléphone, vous pouvez dire « **Call Jean Tremblay work** » (**Appeler Jean Tremblay travail**).



Menu Phone (Téléphone) du système Uconnect 3



Menu Phone (Téléphone) du système Uconnect 4



Menu Phone (Téléphone) du système Uconnect 4C/4C AVEC NAVIGATION

Réponse texte-voix

Le système Uconnect annonce les télémessages **reçus**. Appuyez sur le bouton VR (Reconnaissance vocale) (🗣️ ou de téléphone 📞 (si activé) et dites « **Listen** » (Écouter). (Un téléphone mobile compatible doit être jumelé au système Uconnect.)

1. Une fois qu'un télémessage reçu est lu pour vous, appuyez sur le bouton VR (🗣️ ou le bouton de téléphone 📞 (si activé). Après le signal sonore, dites : « **Reply** » (Répondre).
2. Écoutez les messages-guides du système Uconnect. Après le signal sonore, répétez l'un des messages prédéfinis et suivez les messages-guides du système.

RÉPONSE TEXTE-VOIX PRÉFORMATÉE		
« Yes » (Oui).	« Stuck in traffic. » (Je suis dans un embouteillage.)	« See you later. » (À plus tard.)
« No » (Non).	« Start without me. » (Commence sans moi.)	« I'll be late. » (Je vais être en retard.)

RÉPONSE TEXTE-VOIX PRÉFORMATÉE		
« Okay. » (D'accord.)	« Where are you? » (Où êtes-vous?)	« I will be 5, <or 10, 15, 20, 25, 30, 45, 60> minutes late. » (J'aurai 5 <ou 10, 15, 20, 25, 30, 45, 60> minutes de retard.)
« Call me » (Appelle-moi).	« Are you there yet? » (Es-tu arrivé?)	« See you in 5, <or 10, 15, 20, 25, 30, 45, 60> minutes. » (On se voit dans 5 <ou 10, 15, 20, 25, 30, 45, 60> minutes.)
« I'll call you later. » (Je vous appellerai plus tard.)	« I need directions. » (J'ai besoin d'indications.)	« I'm on my way. » (Je suis en chemin.)
« I'm lost. » (Je suis perdu.)	« Can't talk right now. » (Je ne peux pas parler maintenant.)	« Thanks. » (Merci.)

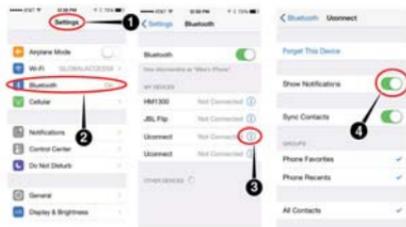
NOTA :

Utilisez seulement la numérotation indiquée, sinon le système ne transpose pas le message.

ASTUCE : Votre téléphone mobile doit avoir l'implémentation complète du **profil d'accès aux messages (MAP)** pour exploiter de cette caractéristique. Pour les détails relatifs au profil d'accès aux messages (MAP), visitez UconnectPhone.com.



iPhone iOS 6 d'Apple ou la version la plus récente offre seulement la lecture des télé-messages **entrants**. Pour activer cette fonction sur votre iPhone Apple, suivez ces quatre étapes simples :



Réglages des avis relatifs à iPhone

- 1 – Sélectionnez l'option « Settings » (Paramètres)
- 2 – Sélectionnez l'option « Bluetooth »
- 3 – Sélectionnez l'option (i) pour le véhicule jumelé
- 4 – Activez la fonction « Show Notifications » (Afficher les avis)

ASTUCE : La réponse texte-voix n'est pas compatible avec iPhone, mais si votre véhicule est équipé de l'application Siri Eyes Free, vous pouvez utiliser votre voix pour envoyer un télémessager.

Climate (Chauffage-climatisation)

Trop chaud? Trop froid? Réglez l'appareil mains libres qui contrôle la température du véhicule et assurez le confort de tout le monde tout en continuant de conduire. (Si le véhicule est équipé d'un système de chauffage-climatisation.)

Appuyez sur le bouton VR (☰). Après le signal sonore, énoncez une des commandes suivantes :

- « **Set driver temperature to 70 degrees** » (Régler la température à 70 °F pour le conducteur)
- « **Set passenger temperature to 70 degrees** » (Régler la température à 70 °F pour le passager)

ASTUCE : La commande vocale du système de chauffage-climatisation peut être utilisée seulement pour régler la température à l'intérieur de votre véhicule. Les sièges ou le volant chauffants (selon l'équipement) ne peuvent être réglés à l'aide de la commande vocale.



Menu Chauffage-climatisation du système Uconnect 4 avec affichage de 7 pouces



Menu Chauffage-climatisation du système Uconnect 4C/4C AVEC NAVIGATION avec affichage de 8,4 pouces

Navigation (4C AVEC NAVIGATION) – selon l'équipement

La fonction Uconnect Navigation vous aide à économiser du temps et à être plus productif lorsque vous savez exactement comment parvenir là où vous voulez aller.

1. Pour entrer une destination, appuyez sur le bouton VR . Après le bip, dites : « **Find address** 800 Chrysler Drive Auburn Hills, Michigan » (Trouver l'adresse 800 Chrysler Drive Auburn Hills, Michigan)

2. Suivez ensuite les messages-guides du système.

ASTUCE : Pour démarrer une recherche de point d'intérêt, appuyez sur le bouton VR . Après le signal sonore, dites : « **Find nearest coffee shop** » (Trouver le café le plus proche).



Menu Navigation du système Uconnect 4C AVEC NAVIGATION

Application Siri Eyes Free – selon l'équipement

L'application Siri vous permet d'utiliser votre voix pour envoyer des télémessages, sélectionner un mode multimédia, placer des appels téléphoniques et plus encore. L'application Siri utilise votre langage naturel pour comprendre ce que vous voulez dire et formule une réponse pour confirmer vos demandes. Le système est conçu pour garder vos yeux sur la route et vos mains sur le volant en laissant Siri vous aider à effectuer des tâches utiles.

Pour activer l'application Siri, appuyez longuement sur le bouton de reconnaissance vocale (VR) du système Uconnect du volant, puis relâchez-le. Lorsque vous entendez un double signal sonore, vous pouvez demander à l'application de lire les baladodiffusions et la musique, d'afficher les indications routières, de lire les télémessages et d'accomplir plusieurs autres tâches utiles.





Uconnect 4 – application Siri Eyes Free disponible



Système Uconnect 4C/4C AVEC NAVIGATION avec affichage de 8,4 pouces, application Siri Eyes Free disponible

Utilisation de la fonction Do Not Disturb (Ne pas déranger)

Avec la fonction Do Not Disturb (Ne pas déranger), vous pouvez désactiver les notifications des appels et des télémessages entrants, ce qui vous permet de garder vos yeux sur la route et vos mains sur le volant. Pour plus de commodité, un affichage de compteur existe et vous permet de tracer vos appels manqués et les télémessages lors de l'utilisation de la fonction Do Not Disturb (Ne pas déranger).

La fonction Do Not Disturb (Ne pas déranger) peut répondre automatiquement par un télémassage, un appel ou une combinaison des deux dispositifs lorsque vous refusez un appel entrant et l'envoyez à la messagerie vocale.

Voici un exemple de message de réponse automatique :

- « I am driving right now, I will get back to you shortly » (Je suis au volant, je vous rappelle dès que possible).

- Créez un message de réponse automatique personnalisé comprenant jusqu'à 160 caractères.

Lorsque la fonction Do Not Disturb (Ne pas déranger) est activée, vous pouvez sélectionner le mode conférence téléphonique pour continuer à placer un deuxième appel sans être interrompu par des appels entrants.

NOTA :

- Seul le début de votre message personnalisé s'affiche à l'écran tactile.
- La réponse par télémassage n'est pas compatible avec les iPhones.
- La réponse automatique par télémassage est seulement disponible sur les téléphones qui prennent en charge la CARTE Bluetooth.

Android Auto – selon l'équipement

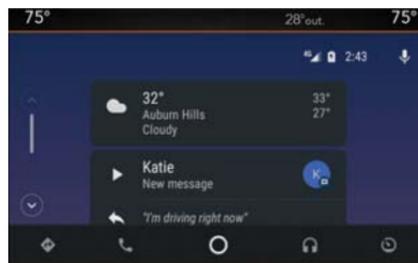
NOTA :

La disponibilité des fonctions dépend de votre fournisseur de services et du fabricant de votre téléphone mobile. Certaines fonctions Android Auto peuvent ne pas être disponibles dans toutes les régions ou toutes les langues.

L'application Android Auto vous permet d'utiliser votre voix pour interagir avec la meilleure technologie vocale de la catégorie au moyen du système de reconnaissance vocale de votre véhicule, et d'utiliser les plans de données de votre téléphone intelligent pour projeter votre téléphone intelligent alimenté par Android et quelques une de ses applications sur l'écran tactile de votre système Uconnect. Connectez votre Android 5.0 (Lollipop) ou ultérieur, à un des ports USB multimédias à l'aide du câble USB fourni de l'usine et appuyez sur la nouvelle icône Android Auto, qui remplace l'icône de votre téléphone sur la barre de menu principal pour lancer Android Auto. Maintenez enfoncé le bouton VR sur le volant ou maintenez enfoncée l'icône du micro dans Android Auto pour activer le VR d'Android, qui reconnaît les commandes vocales naturelles, afin de pouvoir utiliser une liste des fonctions de votre téléphone intelligent :

- Maps (Cartes)
- Music (Musique)
- Phone (Téléphone)
- Text Messages (Télémessages)

- Additional Apps (Applications supplémentaires)



Menu Android Auto sur affichage de 7 pouces



Menu Android Auto sur affichage de 8,4 pouces

Consultez le supplément du manuel du propriétaire du système Uconnect pour obtenir des renseignements supplémentaires.

NOTA :

Exige un téléphone intelligent fonctionnant avec Android 5.0 Lollipop ou ultérieur et le téléchargement de l'application sur Google Play. Android, Android Auto et Google Play sont des marques de commerce de Google Inc.

Apple CarPlay – selon l'équipement

NOTA :

La disponibilité des fonctions dépend de votre fournisseur de services et du fabricant de votre téléphone mobile. Certaines fonctions Apple CarPlay peuvent ne pas être disponibles dans toutes les régions ou toutes les langues.

La fonction Apple CarPlay vous permet d'utiliser votre voix pour interagir avec le système de reconnaissance vocale de votre véhicule, et d'utiliser les plans de données de votre téléphone intelligent pour projeter votre téléphone intelligent iPhone et quelques une de ses applications sur l'écran tactile de votre



système Uconnect. Connectez votre iPhone 5, ou plus, à l'un des ports USB multimédias, au moyen du câble Lightning fourni par l'usine, et appuyez sur la nouvelle icône CarPlay qui remplace l'icône de votre téléphone sur la barre de menu principal pour lancer l'application Apple CarPlay. Maintenez la pression sur le bouton de reconnaissance vocale (VR) sur le volant, ou sur le bouton d'accueil de l'application Apple CarPlay, pour activer la fonction Siri pour la reconnaissance des commandes vocales pour utiliser une liste des fonctions de votre iPhone :

- Phone (Téléphone)
- Music (Musique)
- Messages
- Maps (Cartes)
- Additional Apps (Applications supplémentaires)



Menu Apple Carplay sur affichage de 7 pouces



Menu Apple Carplay sur affichage de 8,4 pouces

Consultez le supplément du manuel du propriétaire du système Uconnect pour obtenir des renseignements supplémentaires.

NOTA :

Exige un iPhone compatible. Consultez votre concessionnaire pour connaître la compatibilité de votre téléphone. Le tarif du forfait de données s'applique. L'interface utilisateur du véhicule est un produit d'Apple. Apple CarPlay est une marque de commerce de Apple Inc. iPhone est une marque de commerce de Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays. Les modalités d'utilisation et les déclarations de confidentialité d'Apple s'appliquent.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA :

Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.

Renseignements supplémentaires

© 2018 FCA US LLC. Tous droits réservés. Mopar et Uconnect sont des marques déposées et Mopar Owner Connect est une marque de commerce de FCA US LLC. Android est une marque de commerce de Google Inc. SiriusXM et toutes les marques et les logos connexes sont des marques de commerce de SiriusXM Radio Inc. et de ses filiales.

Service à la clientèle relatif au système Uconnect :

- Résidents américains : visitez le site www.DriveUconnect.com ou composez le : 1-877-855-8400 (24 heures par jour, 7 jours par semaine)
- Les résidents du Canada doivent visiter le site www.DriveUconnect.ca ou appelez au : 1-800-465-2001 (en anglais) ou 1-800-387-9983 (français)

Service de soutien relatif aux services du système SiriusXM Guardian :

- Les résidents américains doivent consulter le site Web www.siriusxm.com/guardian ou communiquer par téléphone au : 1-844-796-4827
- Les résidents canadiens doivent consulter le site Web www.siriusxm.ca/guardian ou communiquer par téléphone au : 1-877-324-9091



SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE

Le constructeur et ses concessionnaires autorisés tiennent à vous satisfaire. Leur plus grand désir est donc que leurs produits et services vous conviennent.

L'entretien sous garantie doit être effectué par un concessionnaire autorisé. Nous vous recommandons fortement de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé. Ces gens vous connaissent, ils savent ce qui convient le mieux à votre véhicule et ils s'efforceront de vous offrir un service rapide et de première qualité. Les concessionnaires autorisés du constructeur possèdent les locaux, les techniciens formés en usine, les outils spécialisés et l'information la plus récente pour vous assurer une réparation adéquate de votre véhicule dans des délais raisonnables.

Ce sont les raisons pour lesquelles nous vous conseillons de toujours commencer par consulter le directeur du service après-vente de votre concessionnaire autorisé. Il vous aidera à résoudre la plupart de vos problèmes.

- Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes toujours pas satisfait, adressez-vous au gérant ou au propriétaire de l'établissement concessionnaire autorisé. Il se fera un devoir de vous aider.
- Si un concessionnaire autorisé ne parvient toujours pas à résoudre le problème, communiquez avec le centre de service à la clientèle du constructeur.

Assurez-vous d'inclure les renseignements suivants lors de toutes les communications avec le service à la clientèle du constructeur :

- Nom et adresse du propriétaire
- Numéros de téléphone du propriétaire (domicile et travail)
- Nom du concessionnaire autorisé
- Numéro d'identification du véhicule (NIV)
- Date de livraison et kilométrage du véhicule

Centre de service à la clientèle FCA US LLC

P.O. Box 21-8004

Auburn Hills, MI 48321-8004 États-Unis

Téléphone : 1 877 426-5337

Centre de service à la clientèle FCA Canada inc.

P.O. Box 1621

Windsor, Ontario N9A 4H6

Téléphone : (800) 465-2001 anglais/
(800) 387-9983 français

Au Mexique :

Av. Prolongacion Paseo de la Reforma, 1240
Sante Fe C.P. 05109

Mexico, D. F.

Dans la ville de Mexico : 800 505-1300

En dehors de la ville de Mexico :
+(52)55 50817568

Porto Rico et les îles Vierges américaines

FCA Caribbean LLC

P.O. Box 191857

San Juan 00919-1857

Téléphone : 1 877 426-5337

Télécopieur : 1 787 782-3345

Service à la clientèle pour les personnes malentendantes et celles qui souffrent de troubles de la parole (ATS ou téléimprimeur)

Pour offrir de l'assistance aux personnes malentendantes, le constructeur a installé des appareils de télécommunication pour personnes sourdes (ATS) dans son centre de service à la clientèle. Par conséquent, les personnes malentendantes qui résident aux États-Unis et qui ont accès à un ATS ou à un téléimprimeur conventionnel peuvent communiquer avec le constructeur au 1 800 380-CHRY.

Les résidents canadiens malentendants qui ont besoin d'assistance peuvent se prévaloir des services adaptés et des services de relais offerts par Bell Canada. Pour communiquer

avec un agent des services de relais de Bell, les utilisateurs d'un téléimprimeur peuvent composer le 711, tandis que les appelants peuvent composer le 1 800 855-0511.

Contrat de service

MISE EN GARDE!

Le système d'échappement (moteurs à combustion interne seulement), certains de ses constituants et certains composants du véhicule contiennent ou émettent des produits chimiques reconnus par l'État de Californie comme pouvant entraîner des cancers, des malformations à la naissance et des problèmes de fécondité. De plus, certains liquides contenus dans les véhicules et certains produits issus de l'usure des composants contiennent ou émettent des produits chimiques reconnus par l'État de Californie comme pouvant entraîner des cancers, des malformations à la naissance et des problèmes de fécondité.

Vous avez peut-être souscrit à une protection complémentaire par l'intermédiaire d'un contrat de service. FCA Canada Inc. en répond sans réserve. Assurez-vous qu'il s'agit bien d'un contrat de service Chrysler Canada Inc. original. Nous ne sommes pas responsables des contrats de service émis par d'autres entreprises. Si vous avez souscrit à un contrat autre qu'un contrat de service FCA Canada Inc. original et que des réparations sont nécessaires, vous devez contacter le gestionnaire de ce contrat. Si vous avez des questions relatives au contrat de service, utilisez la ligne directe nationale destinée aux clients des contrats de service du constructeur au 1 800 465-2001 (anglais) ou 1 800 387-9983 (français).

Nous comprenons l'importance de l'investissement que vous avez effectué en faisant l'achat d'un véhicule neuf. Un concessionnaire autorisé a également beaucoup investi dans des locaux, des outils et dans la formation technique de son personnel pour vous assurer le meilleur service qui soit.



Nous sommes convaincus que vous apprécierez ses efforts et sa volonté de résoudre tout problème couvert par la garantie ou toute préoccupation connexe.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA GARANTIE

Veillez consulter le livret de renseignements sur la garantie pour prendre connaissance des modalités pertinentes de FCA Canada Inc. relatives à ce véhicule et au marché.

PIÈCES MOPAR

Les liquides, les lubrifiants, les pièces et les accessoires Mopar sont disponibles auprès de votre concessionnaire autorisé. Ils sont recommandés pour votre véhicule afin d'aider à en maintenir le bon fonctionnement.

POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ

**Dans les 50 États américains et à
Washington, D.C.**

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer une collision ou des blessures graves ou mortelles, communiquez immédiatement avec la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) en plus d'en aviser FCA US LLC.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules.

Cependant, la NHTSA ne peut s'impliquer dans les situations problématiques individuelles pouvant survenir entre vous, un concessionnaire autorisé et FCA US LLC.

Pour communiquer avec la NHTSA, composez le numéro de la ligne directe sans frais au 1-888-327-4236 (ATS : 1-800-424-9153), visitez le site Web <http://www.safercar.gov>, ou écrivez à : Administrator, NHTSA, 1200 New Jersey Avenue, SE., West Building, Washington, D.C. 20590. Le site Web <http://www.safercar.gov> permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

Au Canada

Si vous pensez que votre véhicule présente des défauts de sécurité, communiquez immédiatement avec le service à la clientèle. Les clients canadiens-anglais qui souhaitent signaler un défaut lié à la sécurité au gouvernement canadien doivent communiquer avec Transports Canada, Enquêtes sur les défauts et rappels des véhicules au 1-800-333-0510 ou visiter le site Web <http://www.tc.gc.ca/roadsafety/>.

BONS DE COMMANDE DE PUBLICATION

- Vous pouvez acheter une copie du manuel du propriétaire. Les clients aux États-Unis peuvent visiter la page « Contact Us » (Communiquez avec nous) de Jeep sur le site www.jeep.com; rendez-vous en bas de page et sélectionnez le lien « Contact Us » (Communiquez avec nous), puis sélectionnez « Owner's Manual and Glove Box Material » (Manuel du propriétaire et matériel pour boîte à gants) du menu de gauche. Vous pouvez acheter une copie en appelant au 1-877-426-5337 (États-Unis) ou au 1-800-387-1143 (Canada).
- Les trousse de guide d'utilisateur, ou si vous préférez, des copies imprimées supplémentaires du manuel du propriétaire peuvent être achetées en visitant le site Web www.techauthority.com (États-Unis) ou en composant le 1-877-890-4038 (États-Unis) ou le 1-800-387-1143 (Canada).

NOTA :

- Le manuel du propriétaire et le guide d'utilisateur en version électronique sont aussi disponibles sur les sites Web de Chrysler, Jeep, camion Ram, Dodge et SRT.
- Cliquez sur l'onglet « For Owners » (Pour les propriétaires) et sélectionnez « Owner/Service Manuals » (Manuels du propriétaire et d'entretien). Ensuite, choisissez l'année modèle et le modèle dans les listes déroulantes.



INDEX

Abaisssement54	Apple CarPlay312, 339	Bouchons, Remplissage	
Abaisssement de la capote54	Appuie-tête.34	Carburant212
Accessoires298	Appuie-têtes34	Huile (Moteur)251
Mopar298	Arrêt/démarrage.195, 198	Bougies d'allumage295
Accessoires Mopar298	Assistance à la clientèle342	Calendrier d'entretien246
Additifs, Carburant293	Assistance au départ en pente95	Caméra d'aide au recul210
Ajout de carburant212	Assistance, Démarrage en côte95	Caméra, Recul210
Alarme		Avertissement de capotage3	Capote54, 60
Alarme de sécurité19, 82	Avertissements, Capotage3	Capote à commande électrique	
Amorçage du système19	Balais d'essuie-glace257	Détection des obstacles61
Désamorçage du système20	Barre stabilisatrice à déconnexion		Fonctionnement61
Alarme de sécurité.19, 82	Électronique193	Capote coulissante à commande	
Amorçage du système19	Batterie79, 253	électrique61
Désamorçage du système20	Témoin du circuit de charge79	Capote en toile.285
Allumage15	Batterie sans entretien253	Carburant292
Commutateur15	Baudriers122	Additifs293
Ampoules172, 219	Boîte de transfert		Ajout212
Ampoules de remplacement.219	Conduite en mode 4 roues		Bouchon du réservoir de carburant .212	
Ampoules, Éclairage.172, 219	motrices185, 188	Contenance du réservoir de	
Android Auto310, 338	Liquide297	carburant293
Animaux de compagnie169	Bouchon du réservoir de carburant		Essence292
Antigel (Liquide de refroidissement		(Bouchon de remplissage de		Indice d'octane292, 295
du moteur)293	carburant)212, 213	Spécifications293, 295
Appel de phares41				



Ceintures à trois points d'ancrage	122	Siège arrière	122	Commande automatique de la	
Ceintures de sécurité	121, 170	Siège avant	121, 122, 124	température.	50
Ancrage supérieur de baudrier		Ceintures de sécurité Entretien.	287	Commande de réglage automatique	
réglable	126	Ceintures de sécurité, Siège	170	de la température	50
Ancrage supérieur du baudrier		Chaînes antidérapantes		Commande de stabilité électronique	
réglable	126	(Chaînes pour pneus)	281	(ESC)	97
Baudrier réglable	126	Chaînes, Pneus	281	Commande électrique	
Ceinture de sécurité à absorption		Chargement du véhicule	267	Glaces	52
d'énergie	128	Pneus	267	Onduleur	71
Ceintures à trois points d'ancrage	122	Choix du liquide de refroidissement		Commande manuelle	
Enrouleur à blocage		(Antigel)	295	Entretien	345
automatique (EBA)	128	Circuit de refroidissement	259	Levier de déverrouillage de position	
Ensembles de retenue pour enfants	149	Capacité de refroidissement	293	de stationnement	240
Femmes enceintes	127	Choix du liquide de refroidissement		Commandes audio sur le volant	314
Fonctionnement des ceintures à		(Antigel)	293, 295	Commandes du système audio	
trois points d'ancrage	124	Inspection	260	montées sur le volant	314
Inspection	170	Classification uniformisée des pneus	282	Commande vocale	326, 330
Marche à suivre pour détordre une		Clés	13	Commutateur route-croisement	
ceinture à trois points d'ancrage	125	Remplacement	14	Phares	40
Marche à suivre pour détordre une		Clés de rechange	14	Commutateurs auxiliaires	72
ceinture de sécurité	125	Clignotants	88, 172, 221, 222	Connecteur	
Mode d'emploi	124	Feux de détresse	219	Interface client universelle (UCI)	315
Prétendeur de ceinture de sécurité	128	Feux de direction	88, 172, 221, 222	UCI	315
Prétendeurs	128	Climatisation	49	Connecteur d'interface client	
Rallonge	127	Climatisation, Conseils d'utilisation	50	universelle (UCI)	315
Rallonge de ceinture de sécurité	127	Colonne de direction inclinable	38	Connecteur UCI	315
Rappel	121	Colonne de direction télescopique.	38	Conseils de sécurité	169

Contenance en liquides	293	Volant, Chauffant	39	Feux de route	40
Contenance, Liquide	293	Volant, Réglage de l'inclinaison	38	Feux de stationnement	88
Contrat de service	343	Directives de levage	233	Feux extérieurs	40, 172
Contrôle électronique de vitesse (Régulateur de vitesse)	201	Dispositif antilouvoisement de la remorque	102	Inverseur route-croisement	40
Contrôleur, Pression des pneus	112	Dispositif d'ouverture des glaces à commande électrique	52	Phares	221
Crochets de remorquage Urgence	244	Dispositifs de retenue des occupants	119	Phares antibrouillard	222
Cybersécurité	300	Durée utile des pneus	275	Phares automatiques	41
Défauts reliés à la sécurité, Signallement	344	Éclairage et témoins	172	Régulateur de vitesse	88, 89, 90
Dégagement d'un véhicule enlisé	241	Alarme de sécurité	82	Remplacement d'ampoule	219, 221
Dégivreur de pare-brise	171	Appel de phares	41	Sac gonflable	78, 130, 170
Dégivreur, Pare-brise	171	Avertisseur de phares allumés	41	Système antipatinage	100
Démarrage	173	Ciignotants	88, 172, 221, 222	Système de surveillance de la pression des pneus	112
Bouton	15	Commutateur route-croisement, Phares	40	Témoin d'anomalie (Vérification du moteur)	83
Système de démarrage à distance	17	Description des témoins d'avertissement du groupe d'instruments	80, 88	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	81
Démarrage d'appoint	236	Entretien	219, 221	Témoin des freins	78
Démarrage et conduite	173	Entretien des feux arrière	222	Témoin du limiteur de vitesse en descente	103
Dépose	58	Feu d'arrêt central surélevé	223	Témoin du système d'assistance au freinage	100
Deux toits	53, 60	Feux arrière	222	Témoin du système électronique d'antidérapage	80
Déverrouillage du levier de vitesses au frein/transmission	183	Feux de détresse	219	Éclairage extérieur	40, 172
Déverrouillage passif	20	Feux de gabarit	222	Écrans de la radio	306
Direction	38	Feux de jour	40	Écrou de roue/boulons	290
Colonne de direction inclinable	38				



- Embuage des glaces 51
- Emplacement du cric 231
- Emplacement du pied milieu 267
- Enlèvement, Désembourbement
d'un véhicule 241
- Ensemble de retenue pour enfants . . . 149
- Ensembles de retenue, Enfant 149
- Ensembles de retenue pour enfants
Ancrages inférieurs et courroie
d'attache pour siège d'enfant 154
- Emplacement des ancrages LATCH . 158
- Ensembles de retenue pour enfants
et porte-bébés 150
- Ensembles de retenue pour enfants
plus grands 151
- Installation du siège d'enfant 165
- Places assises 153
- Rangement approprié d'une ceinture
de sécurité à EBA inutilisée 161
- Sièges d'appoint 152
- Entreposage du véhicule 51, 284
- Entreposage, Véhicule. 51, 284
- Entretien 61
- Entretien, Calendrier 246
- Entretien de la sellerie en toile 285
- Entretien des phares antibrouillard . . 222
- Entretien des roues et des pneus. . . . 280
- Entretien du climatiseur 255
- Entretien du fini intérieur 287
- Entretien du système antipollution . . . 91
- Essence (Carburant) 292
- Essieu
Verrouillage 192
- Essuie-glace et lave-glace arrière 43
- Essuie-glaces 42
- Essuie-glaces à balayage intermittent
(Essuie-glaces à cadence variable) . . 42
- Essuie-glaces à cadence variable
(Balayage intermittent) 42
- Essuie-glaces, Arrière 43
- Essuie-glaces, Pare-brise 253
- Étiquette d'information sur les pneus
et la charge 267
- Étiquette, Informations sur les pneus
et la charge 267
- Feu de freinage central surélevé 223
- Feux de détresse 219
- Feux de jour 40
- Filtre de climatisation 51, 255
- Filtres
Climatisation 51, 255
Huile moteur 295
- Fluide frigorigène du climatiseur. . . . 255
- Fonction de réaction améliorée
en cas d'accident 146, 245
- Fuites de liquide 172
- Fuites, Liquides 172
- Fusibles 224
- Glaces. 52
Commande électrique 52
- Groupe d'instruments
Affichage 75
Descriptions 88
Options de menu 77
Réinitialisation de la vie utile
de l'huile moteur 76
- Guide de l'automobiliste
Guide de l'automobiliste 345
- Guide de traction de remorque 214
- HomeLink (Ouvre-porte de garage) 65
- Huile, Moteur 295
Conseils pour le choix 293
Contenance 293
Filtre 295
Jauge d'huile 253
Témoin d'avertissement
de pression 81
Viscosité 293

Indicateurs d'usure	274	Menu glisser-déposer	308	Ne pas déranger	327, 338
Indice d'octane de l'essence (Carburant)	292, 295	Menu principal personnalisé	308	Nettoyage	
Inscriptions sur les pneus	262	Messagerie texte	305, 328	Roues	280
Installation	58, 60	Mise en garde concernant le monoxyde de carbone	169	Nettoyage des lentilles du tableau de bord.	288
Introduction	1	Module d'alimentation intégré (Fusibles)	224	Nettoyage des surfaces vitrées	289
Inverseur route-croisement	40	Moteur.	251	Niveau de liquide	
Jauges d'huile		Bouchon de remplissage d'huile	251	Transmission manuelle	261
Huile (Moteur)	253	Choix de carburant	292, 293	Numéro d'identification du véhicule (NIV)	290
Lavage du véhicule	284	Choix de l'huile	293	Onduleur	
Lave-auto	284	Compartiment	251, 252	Alimentation	71
Lave-glace		Démarrage	173	Ouverture, Capot	63
Liquide	253	Démarrage d'appoint	236	Ouverture du capot	63
Levier du dispositif d'inclinaison du dossier de siège du conducteur	30	Huile	293, 295	Ouvre-porte de garage (HomeLink).	65
Limiteur de vitesse en descente	103	Identification du compartiment	251, 252	Palettes de changement de vitesses	184
Liquide de direction assistée	297	Liquide de refroidissement (Antigel)	295	Panneaux Freedom	58
Liquide de frein.	260, 297	Précautions concernant les gaz d'échappement	169	Paramètres de l'horloge	303
Liquide, Frein	297	Recommandations pour le rodage	177	Passage des rapports	181
Liquide lave-glace	42, 253	Réinitialisation de l'huile moteur	76	Boîte de transfert, Passage au point mort (N)	216
Liquide pour essieux	297	Surchauffe	239	Boîte de transfert, Passage hors du point mort (N)	218
Liquides et lubrifiants	295	Système de refroidissement	259	Transmission automatique	181, 183
Manuels d'entretien.	345			Transmission manuelle	178
Marche à suivre pour détordre une ceinture de sécurité	125				



- Période de rodage d'un nouveau véhicule177
- Permutation, Pneus.282
- Phares
- Appel de phares41
 - Automatiques41
 - Inverseur route-croisement40
 - Nettoyage284
 - Rappel sonore des phares41
 - Remplacement221
 - Remplacement d'ampoule221
- Phares antibrouillard222
- Phares automatiques.41
- Pièces Mopar.344
- Plage de rapports179
- Pneus.172, 271, 278, 282
- Capacité de charge267
 - Chaînes281
 - Classe de qualité282
 - Couple de serrage des écrous de roue290
 - Durée utile des pneus275
 - Généralités271, 278
 - Haute vitesse273
 - Indicateurs d'usure des pneus274
 - Mise sur cric262
 - Patinage274
- Permutation des roues282
- Pneus d'hiver277
- Pression271
- Pression de gonflage272
- Radiaux273
- Remplacement231, 262, 275
- Roue de secours compacte278
- Roues de secours232, 278, 279
- Sécurité262, 271
- Système de surveillance de la pression des pneus85, 112
- Tailles264
- Vieillessement (Durée utile des pneus)275
- Pneus de rechange275
- Pneus d'hiver.277
- Pneus radiaux273
- Poids de remorque214
- Port de la ceinture de sécurité par les femmes enceintes127
- Portière ouverte79, 81
- Portière pivotante arrière64
- Portière pivotante, Arrière.64
- Portières20
- Retrait26, 28
 - Retrait, arrière28
 - Retrait, avant26
- Portières amovibles26, 28
- Arrière28
 - Avant26
- Pour ouvrir le capot.63
- Pour signaler un défaut relié à la sécurité.344
- Précautions concernant les gaz d'échappement.169
- Précautions d'utilisation.90
- Préparation pour la mise sur cric. . . .232
- Pression
- Pneus272
- Prétendeurs
- Ceintures de sécurité128
- Prise de courant auxiliaire.69
- Prise électrique auxiliaire (Prise de courant)69
- Prise électrique, Auxiliaire (Prise de courant)69
- Prises de courant électrique69
- Procédures de démarrage173
- Radio
- Préréglages304, 309
- Radio Fonctionnement302, 306
- Radiofréquence
- Généralités15, 19, 24

Rappel, Ceinture de sécurité	121	Passage hors du point mort (N) de boîte de transfert218	Entretien du système de sacs gonflables147
Rappel de ceinture de sécurité.81	Remorquage Derrière une autocaravane215	Fonctionnement des sacs gonflables134
Ravitaillement212	Remorquage d'un véhicule en panne . .	.243	Protège-genoux143
Réglages du système Uconnect Fonctions programmables par l'utilisateur20, 313	Remplacement de l'antidémarréur Sentry Key14	Sac gonflable avant132, 135
Programmation du système de déverrouillage passif20	Remplacement des ampoules . .	.219, 221	Si un déploiement se produit145
Régulateur de vitesse201, 203	Remplacement des balais d'essuie-glaces257	Système de réponse améliorée en cas d'accident146, 245
Accélération/décélération (Régulateur de vitesse adaptatif seulement) . .	.205	Remplacement d'un pneu crevé262	Témoin de sac gonflable130, 135
Annulation203	Renseignements concernant la garantie.344	Témoin redondant de sac gonflable131
Reprise203	Renseignements concernant la sécurité des pneus262	Transport d'animaux domestiques .	.169
Régulateur de vitesse adaptatif (Régulateur de vitesse)203	Renseignements concernant la sécurité, Pneus262	Sac gonflable Témoin.78, 130, 170
Régulateur de vitesse (Contrôle de la vitesse)203	Répertoire téléphonique326	Sécurité, Gaz d'échappement.169
Réinitialisation d'huile76	Retrait.60	Serrures Sécurité-enfants25
Relevage54	Roue de secours compacte278	Service à la clientèle342
Relevage de la capote54	Roue et enjoliveur de roue.280	Service offert par le concessionnaire .	.254
Remorquage.214, 243	Roues de secours232, 278, 279	Siège arrière rabattable33
Loisirs215	Sac gonflable Enregistreur de données d'événement245	Sièges.30
Poids214	Entretien147	Arrière à dossier rabattable30
Véhicule en panne243			Arrière à dossier repliable et rabattable33
Remorquage de loisir215			Basculement30
Passage au point mort (N) de boîte de transfert216			Réglage30
				Sièges arrière à dossiers rabattables.	.31



- Sièges rabattables à plat 30
- Siri 337
- Spécifications
- Carburant (Essence) 295
 - Huile 295
- Support du capot 63
- Surchauffe, Moteur 239
- Surveillance des angles morts 105
- Système antipatinage 97
- Système d'accès et de démarrage
- sans clé Keyless Enter-N-Go 20
 - Système de déverrouillage passif . . . 20
- Système d'assistance au freinage 95
- Système d'avertissement de basse pression des pneus 112
- Système d'avertissement de collision
- frontale 109
- Système d'échappement 169
- Système de chauffage-climatisation
- Automatique 44
- Système de climatisation 50, 255
- Système de commande des freins 94
- Système de commande électrique
- des freins 94
 - Dispositif électronique
 - antiroulis 97, 101
 - Système de freinage antiblocage . . . 93
- Système de démarrage à distance 17
- Système de diagnostic de bord 90
- Système de freinage 260
- Maître-cylindre 260
 - Témoin d'avertissement 78
 - Vérification du liquide 260
- Système de freinage antiblocage (ABS) . 93
- Système de reconnaissance vocale 326, 330
- Système de surveillance de circulation en marche arrière 107
- Système ParkSense arrière 208
- Système ParkSense, Arrière 208
- Systèmes audio (Radio) 304
- Système Uconnect Phone 318
- Tableau de référence,
- Dimension des pneus 264
- Télécommande
- Amorçage du système 19
 - Désamorçage du système 20
 - Système de démarrage à distance . . 17
- Télécommande du système audio (radio) 314
- Télédéverrouillage
- Amorçage de l'alarme 19
 - Désamorçage de l'alarme 20
- Téléphone (Uconnect) 318
- Jumelage 321
- Témoin d'anomalie du moteur (Témoin d'anomalie). 91
- Témoin d'anomalie (Vérification du moteur) 83, 91
- Témoin d'avertissement de freinage antiblocage. 82
- Témoin d'avertissement du système de commande électronique de l'accélérateur 80
- Témoin de portière ouverte 79, 81
- Témoin de pression d'huile 81
- Témoin du limiteur de vitesse en descente 103
- Témoin du régulateur de vitesse 88, 89, 90
- Témoins d'avertissement (description du groupe d'instruments). 83
- Toit
- Amovible 53, 54, 58, 60, 61
 - Coulissant à commande électrique . . 61
 - Double 53, 60
 - Freedom 58
 - Rigide 58
 - Souple 54, 60
 - Toit amovible 53, 54, 58, 60, 61

Toit ouvrant61	Transmission manuelle178, 261	Utilisation du cric231, 262
Toit rigide.58	Choix du lubrifiant297	Utilisation du cric233, 262
Trac-Lok		Vérification du niveau de liquide261	Vérifications de la sécurité de votre	
Essieu arrière192	Vitesses recommandées pour		véhicule169
Traction de remorque214	le changement de rapport179	Vérifications de niveau de liquide	
Poids de la remorque et au timon . .	.214	Transport d'animaux domestiques169	Freins260
Traction intégrale185	Tremblement dû au vent53	Huile moteur253
Fonctionnement185	Uconnect		Vérifications de sécurité à l'extérieur	
Passage des rapports185	Réglages du système Uconnect313	du véhicule172
Système185	Uconnect 3 avec affichage		Vérifications de sécurité à l'intérieur	
Traction intégrale Fonctionnement188	de 5 pouces302	du véhicule170
Transmission183	Uconnect 4 avec affichage		Vérifications, Sécurité169
Automatique183, 262	de 7 pouces306	Verrouillage	
Entretien262	Uconnect Phone		Essieu192
Liquide297	Faire un appel326	Verrous172
Manuelle178	Jumelage321	Capot63
Passage des rapports181	Urgence		Volant de direction chauffant39
Transmission automatique.183	Crochets de remorquage244		
Type de liquide297	Démarrage d'appoint236		
Vérification du niveau de liquide . .	.262				





Ce guide a été préparé pour vous aider à vous familiariser rapidement avec votre nouveau véhicule Jeep_{MD} et sert de source de références pour répondre aux questions les plus fréquentes. Cependant, il ne remplace pas le manuel du propriétaire.

Pour connaître les directives de fonctionnement complètes, les méthodes d'entretien et les consignes de sécurité importantes, veuillez consulter votre manuel du propriétaire, les guides du système de navigation et du système Uconnect, que vous trouverez sur le site Web au dos des guides, et les étiquettes de mise en garde de votre véhicule.

Les caractéristiques illustrées dans ce guide peuvent ne pas toutes s'appliquer à votre véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les accessoires servant à personnaliser votre véhicule, visitez le site **www.mopar.com** (États-Unis), **www.mopar.ca** (Canada), ou votre concessionnaire Jeep_{MD} le plus près de chez vous.

Conduite et alcool

La conduite en état d'ébriété est l'une des causes les plus fréquentes d'accidents. Votre capacité de conduire peut être considérablement diminuée, même avec un taux d'alcool dans le sang inférieur à la limite permise. Ne conduisez jamais sous l'effet de l'alcool. Nommez un conducteur désigné qui ne consomme aucun alcool, appelez un taxi, un ami ou utilisez les transports publics.

AVERTISSEMENT!

Conduire après avoir consommé de l'alcool peut être la cause d'une collision. Votre perception est moins précise, vos réflexes sont plus lents et votre jugement est diminué lorsque vous consommez de l'alcool. Ne conduisez jamais après avoir consommé de l'alcool.

The Jeep logo, consisting of the word "Jeep" in a stylized, blocky font with a horizontal line through the middle of the letters.



Que ce soit pour accéder à de l'information sur des caractéristiques de produits précises, découvrir l'héritage de votre véhicule, connaître les étapes à suivre en cas d'accident ou planifier votre prochain rendez-vous, nous savons que l'application sera le complément essentiel de votre véhicule de marque Jeep^{MD}. Téléchargez simplement l'application, sélectionnez la marque et le modèle et laissez-vous guider.

Pour obtenir cette application, rendez-vous directement sur l'App Store^{MD} ou sur Google Play^{MD} et entrez le mot-clé « JEEP » (résidents des États-Unis seulement).

www.jeep.com/en/owners (É.-U.) propose des offres spéciales adaptées à vos besoins, des galeries de véhicule, des documents d'entretien personnalisés et bien plus. Pour obtenir cette information, créez un compte et connectez-vous régulièrement.

Obtenez des renseignements sur les garanties et sur d'autres documents en ligne - vous pouvez consulter et imprimer ou télécharger une copie du manuel du propriétaire, des guides du système de navigation et du système Uconnect et des garanties limitées fournies par FCA US LLC pour votre véhicule en visitant le site **www.mopar.com** (É.-U.) ou **www.owners.mopar.ca** (Canada). Cliquez sur le lien correspondant dans la zone des « Sujets populaires » de la page d'accueil de **mopar.com** (É.-U.) ou de **www.owners.mopar.ca** (Canada) et suivez les directives pour sélectionner l'année, la marque et le modèle de votre véhicule.

POUR TÉLÉCHARGER UNE COPIE ÉLECTRONIQUE GRATUITE du guide de l'automobiliste et des livrets multimédia et de garantie la plus récente, visitez les sites suivants :

www.mopar.com/en-us/care/owners-manual.html (résidents américains);

www.owners.mopar.ca (résidents canadiens).

Jeep.com (É.-U.)

Jeep.ca (Canada)

© 2018 FCA US LLC. Tous droits réservés.
Jeep est une marque déposée de FCA US LLC.

App Store est une marque déposée de Apple Inc. Google Play Store est une marque déposée de Google.



19JL-926-BA
Première édition

